

actes 2024

 société jurassienne d'émulation

actes 2024

 société jurassienne d'émulation

ACTES

DE LA
SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

ANNÉE 2024
CENT VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

Tous droits réservés
tant pour le texte que pour les illustrations

Note du comité directeur

Les opinions exprimées par les auteurs dans leurs mémoires
sont personnelles et n'engagent en rien ni la Société ni le comité directeur.

Responsable des *Actes*: Clément Gaignat

© 2025 Société jurassienne d'émulation
8, rue du Gravier, CH-2900 Porrentruy

www.sje.ch

ISSN 1011-2820

Sommaire

HOMMAGE

Hommage à Philippe Wicht, ancien président de la SJE,
suivi de quelques chroniques sportives consacrées
par Philippe Wicht au cyclisme

Bernard Bédât..... 9

CAHIER DES SCIENCES

Introduction

Damien Becker, rédacteur..... 25

Articles

Digitalisation de la collection de traces de dinosaures
de l'autoroute A16 (canton du Jura, Suisse)

Lara Sciscio et al...... 27

Écologie et impact sanitaire de la tique *Ixodes ricinus* en Suisse

Gaël Hauser et Dolores Genné Vizcardo..... 45

Le changement climatique vu au travers d'observations
ornithologiques rares ou inédites dans le Jura et le Jura bernois
entre le 29.11.2022 et le 31.08.2023

Jean-Luc Brahier..... 63

La présence insolite de *Zannichellia palustris* dans l'Allaine

Marc Lambelet..... 75

Des Églantiers à la rose 'Adolf Ogi'

Éric Grossenbacher..... 83

CAHIER DES LETTRES ET DES ARTS

LETTRES

Articles

Avant-première

Maëlle Rérat 91

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

La Ferme du Paradis

Bernard Comment 99

Le Philatéliste

Nicolas Feuz 101

Dunsimi

Jean Prétôt 104

Jeux et travaux

Werner Renfer 106

Les fantômes comme les chats choisissent leurs maîtres

Daniel Sangsue 108

Y.

Pierre Voélin 110

Une mémoire d'étincelles et de givre

Alexandre Voisard 112

Post-scriptum

Alexandre Voisard 114

ARTS

Des étoiles plein les yeux : le design industriel au cœur des
manufactures de vélos de Bassecourt

François Rebetez 117

PATOIS

Lettres patoises.....	135
-----------------------	-----

CAHIER D'HISTOIRE

Introduction

<i>Lionel Progin, rédacteur</i>	143
---------------------------------------	-----

Articles

Émigré ou prêtre réfractaire ?

<i>Nathalie Duplain Michel</i>	145
--------------------------------------	-----

Longines aux poignets des pilotes tchécoslovaques de la Royal Air Force

<i>Marie Reber</i>	167
--------------------------	-----

Quand le Jura croise l'histoire des femmes : entretien avec Michelle Perrot

<i>Marina de Toro, Fiona Silva</i>	185
------------------------------------------	-----

Penser 2074 : institutionnaliser les luttes. Passé, présent, futur.

Compte rendu de la journée d'étude 2024 du CEH.....	203
-----------------------------------------------------	-----

VIE DE LA SOCIÉTÉ

159 ^e assemblée générale à La Chaux-de-Fonds.....	217
--------------------------------------------------------------	-----

Rapports d'activité des sections.....	277
---------------------------------------	-----

Membres d'honneur.....	299
------------------------	-----

Comités.....	301
--------------	-----

Nouveaux membres.....	309
-----------------------	-----

Hommage à Philippe Wicht

Ancien président de la SJE

Suivi de quelques chroniques sportives consacrées par Philippe Wicht au cyclisme

Nous sommes nombreux à avoir perdu en septembre dernier un ami et le Jura un fils éminent, pour dire peu. Nous tous mesurons l'espace qu'il occupa dans des domaines apparemment singuliers (économie, comptabilité, littérature, cyclisme) qu'il savait élever à la hauteur d'un art.

Après le lycée, l'Université de Fribourg et une activité commerciale au service de la célèbre *Encyclopædia Universalis*, il enseignera la comptabilité au Lycée cantonal de Porrentruy où il prendra une part décisive à la reconnaissance de la maturité économique par la Confédération.

Il ne réduira pas la comptabilité à un alignement de chiffres pour en extraire le bénéfice réalisé par une entreprise. Elle devait révéler les phénomènes économiques fondamentaux, servir d'instrument du contrôle financier de l'activité d'une entreprise ou permettre d'analyser son efficacité. Le pédagogue nous laisse en héritage cette comptabilité enrichie dans un cours magistral de comptabilité (trois forts volumes) élaboré avec le professeur Robert Grosjean de l'Université de Lausanne. Il nous lègue surtout cette exigence d'aborder les choses dans leur complexité avec rigueur et élégance, d'un ton juste, celui qui éclaire et non celui qui assombrit.

Il ne fut pas qu'un professeur d'économie et de comptabilité. Il souhaita confronter le professeur avec la pratique de la comptabilité dans la vie réelle. Il se mit alors au service de ses concitoyens en assumant une présidence courtoise et efficace de la Caisse Raiffeisen de Haute-Ajoie et du Clos-du-Doubs et en acceptant la charge de secrétaire-caissier de la paroisse de Courtedoux.

Mais il fut, plus que tout, un homme au verbe chaleureux, généreux, toujours maîtrisé, jamais sec, enflammé ou exalté.

Ainsi, au sein du collège des maîtres du Lycée, il était le sage qu'on écoute et toujours l'avocat de ses élèves. On appréciait la cohérence de ses propos et la distance qu'il prenait avec les sujets qui chiffonnent ou irritent.

Deux autres passions enthousiasmeront également Philippe.

L'économiste infléchira ses travaux personnels vers la littérature, particulièrement vers la littérature jurassienne et romande. Grand lecteur de proses et de poésies (il avait mémorisé des centaines de vers), il établira avec elles un rapport si familier et si soutenu, qu'il les sollicitait souvent pour exprimer la vie des hommes et le sort du monde.

Ancien président de la Société jurassienne d'émulation qu'il régénérera avec son secrétaire Bernard Moritz, président de la commission des Actes de cette société savante, correcteur de notre projet de constitution jurassienne, ce brillant sujet fut chroniqueur littéraire pour les *Actes* de l'émulation. Il analysera avec méthode des dizaines d'œuvres d'auteurs jurassiens. Sous sa plume fine, précise, savante, ses analyses approfondies nous ont fait vivre la littérature jurassienne avec passion. Il recevra d'ailleurs les éloges des auteurs dont il a proposé la lecture de leurs œuvres.

Il sacrifia également beaucoup d'énergie à une autre passion qu'il entretint avec gourmandise depuis son adolescence: le cyclisme, particulièrement le Tour de France. Les exploits des champions (dont il savait tout, vraiment tout!) le ramenaient à la littérature avec Antoine Blondin et Dino Buzzati qui chroniquèrent admirablement le Tour de France et le Giro.

Philippe, lui aussi et en secret, rédigea de superbes portraits des champions cyclistes. Mais il ne souhaitait pas être à la parade, il ne destinait donc pas ses textes à la publication. Après de longues insinances, Philippe accepta, il y a peu, d'en publier quelques-uns dans les *Actes 2024*.

Nous reconnaissons bien là Philippe: il ne savait être que « du bond, non du festin » dirait René Char de cet ami irremplaçable, attentif et dévoué.

À présent, nous le rejoignons dans un triste silence et mesurons, une fois encore, les ombres portées par la disparition d'un très grand ami.

Bernard Bédât

Quelques chroniques consacrées au cyclisme par Philippe Wicht

Arrivée du Tour de France aux Champs-Élysées

Dernier tronçon d'un parcours de gloire pour les uns, d'infortune et de détresse pour les autres! Le peloton va effectuer les 150 kilomètres qui le séparent des Champs-Élysées. L'époque est révolue de ces interminables étapes finales des Tours de l'immédiat après-guerre (certaines ont compté jusqu'à 340 ou 350 kilomètres). Longue et lente procession de la caravane qui remontait alors vers Paris. Mais si le cadre a changé, l'esprit s'est perpétué à travers les ans.

Tous les coureurs, ces chevaliers des temps modernes ont enterré depuis la veille la hache de guerre. Ils savent que les positions sont maintenant acquises. Leur reste à s'acquitter d'un dernier devoir: accompagner au panthéon des héros de l'épopée cycliste le premier d'entre eux revêtu du prestigieux maillot jaune. Ayant gagné ses galons sur tous les terrains, des plaines de l'Ouest et du Nord où les blés chantent, animés par les vents qui soufflent de la mer, aux massifs montagneux des Alpes et des Pyrénées, en passant par les parcours accidentés des provinces de l'Est et du Massif central, si propices à la course de mouvement, il a droit à tous les égards de ses pairs. Ceux-ci d'ailleurs en sont conscients qui lui font allégeance. C'est lui qui, selon la règle, entrera tout à l'heure le premier dans Paris, encadré de ses équipiers formant la garde tutélaire. Ce n'est qu'après, une fois ce protocole non écrit accompli, une fois la grande cité, ardemment désirée par tous, investie, que les autres entreront en action, que les hostilités seront déclenchées pour le gain de la dernière étape.

L'essentiel n'est donc plus en jeu. Seul ici le prestige d'une victoire partielle est en cause. Le peloton, jusque-là compact, en quelques instants, se déploie en file indienne. La grande partie de manivelle vient de commencer. Les rouleurs se succèdent à la tête du peloton, imprimant à la course un rythme si élevé qu'il réduit à néant toute tentative sérieuse d'échappée. Au fur et à mesure que s'approche l'arrivée, la vague s'amplifie, sans cesse renouvelée, se déplace alternativement à gauche et à droite de la chaussée. Le sprinter, ce kamikaze de la ligne droite finale, dernier étage de la fusée, se tient encore à l'abri. Comme le fauve, il guette cette fraction de seconde, dont tout dépend, où il devra

produire son effort bref, violent, total. La victoire est bonne fille, il le sait, mais elle ne se donne (cela aussi il connaît) qu'à celui qui en accepte le prix.

Le maillot jaune, lui, se désintéresse généralement de ces dernières péripéties. Son regard porte ailleurs, plus loin et plus haut. Ses pensées sont tournées vers les dieux du sport qui, trois semaines durant, l'ont protégé et lui ont manifesté une sollicitude de tous les instants. Il devine la foule massée le long de la route, bruyante, joyeuse, grave aussi et fraternelle, car elle a conscience de participer à un sacre. Il s'est joué de tous les obstacles; mieux, il a su les utiliser à son profit pour se propulser sur les cimes de la gloire la plus pure et la plus rare, celle que le ciel réserve aux élus. Il goûte avec bonheur ces moments. Ils lui sont comme les minutes d'un temps suspendu, jouissant de l'affirmation d'une autorité souveraine. Il sera bien assez tôt tout à l'heure pour retrouver la terre. Sur la plus haute marche du podium, pour mieux se détacher, entouré de ses deux dauphins, il écoute, dans le recueillement, l'hymne national de son pays. C'est alors qu'un vague sourire se dessine sur ses lèvres. Fêté, entouré de toutes parts, face à l'Arc de Triomphe de l'Étoile baigné de l'éclatante lumière de l'été, le champion, dans sa solitude altière et exposée, s'imprègne de toutes ces images et qui sait, peut-être éprouve-t-il, juste à ce moment-là, parce que rien, décidément, n'est jamais parfait, en même temps que les plus hautes félicités, la conscience aiguë de la vanité de toute gloire.

La foule maintenant se retire, les feux de la fête s'éteignent. Mais c'est vrai, dans une année déjà, la magie du Tour nous sera rendue. En apparence, rien n'aura changé. Pourtant, le temps aura fait son œuvre; les uns auront tiré leur révérence, d'autres les auront remplacés. Tout sera donc neuf et une page, vierge encore, va s'ouvrir, où s'inscriront, jour après jour, les incidents de course, les aventures cocasses, les exploits qui font, depuis les époques les plus reculées, la belle légende du Tour. Ils résonnent, longtemps encore après qu'ils furent accomplis, dans la solitude des sommets, domaine où seul plane l'aigle royal. L'amoureux du Tour se surprend alors à murmurer la plainte du coureur cycliste. Elle dit: «Ô Galibier, Izoard, col d'Aubisque, Tourmalet, théâtres de nos plus grandes misères, mais encore routes mythiques animées sans cesse par le génie du renouveau.»

Cette mélodie en appelle une autre, entendue jadis: «Orléans, Beaugency, Notre-Dame de Cléry, Vendôme.» La geste cycliste rencontre ici la geste de France: les lieux, les époques et les événements

se télescopent et se mélangent. Dans l'un et l'autre cas ne restent, quand les choses sont épurées et dépouillées de ce qu'elles ont de trop réel, nous aurions envie de dire de trop humain, que les grands traits, ceux offerts par la Chanson de Roland et l'épopée d'Homère. Ils séduisent et enchantent l'imagination féconde de ceux qui savent les accueillir dans la simplicité du cœur.

C'est de cela et de bien d'autres choses encore que se nourrit chaque année la grande boucle solaire qui déroule ses fastes en juillet sur les routes de France.

Marco Pantani

L'appel des sommets

J'utiliserai exceptionnellement le tutoiement, Marco, bien que nous ne nous soyons jamais rencontrés.

Tel le chamois, tu vivais pour conquérir les cimes. Seules les pentes les plus abruptes avaient le don de t'inspirer. Les parties planes, celles où le peloton roule, parfois à vive allure, celles où il n'est pas aisé de s'isoler, te laissaient de marbre. Tu étais fait pour les hautes destinées. Dès que la route s'élevait, que les pourcentages devenaient difficiles, lorsque tous les autres étaient à la peine, tu surgissais, tel le diable sortant de sa boîte.

Le récit pouvait commencer. Rien ni personne n'aurait pu s'opposer à ta furia. Une dent de mieux (c'est-à-dire une dent de moins à l'arrière) et tu démarrais, mains au bas du guidon. C'était une position curieuse pour un grimpeur (on imagine plutôt ce dernier, en ces moments-là, les mains aux cocottes des freins). L'attaque était foudroyante. La force extrême déployée alors aurait pu te vider de ton énergie vitale en quelques minutes. Pourtant, tu poursuivais ta course, en apparence sans souffrance, en apparence seulement, car qui peut vraiment prendre la mesure de l'intensité de l'effort consenti dans de telles situations ? Tu effaçais ainsi le Galibier, le Ventoux, l'Alpe d'Huez, tes cols italiens aussi : le Stelvio, le Gavia, le terrible Mortirolo. Appelé, happé par les hauteurs, tu avançais, appliqué, sombre, taciturne : le Pirate, le prédateur s'élevait alors et prenait possession de l'espace. Il était l'aigle royal tel qu'en lui-même. Aujourd'hui encore, ton ombre plane sur ces sommets. Le promeneur qui hante ces lieux entend toujours les clameurs qui accompagnaient jadis tes chevauchées fantastiques. Elles lui arrivent, portées par les vents de très haute altitude.

Tu n'étais pas moins efficace sur l'autre versant de la montagne. Grimpeur ailé, tu maîtrisais aussi les descentes avec un art consommé. Cette dernière qualité te permit d'accomplir des performances dont très peu, dans le peloton, sont capables au plus haut niveau.

Tu éprouvais un besoin irrépissable de te surpasser, d'aller plus loin, plus haut. La victoire étriquée ne t'intéressait pas. Dans ton esprit, cette dernière ne pouvait être qu'exemplaire, absolue, auréolée des rayons de la gloire la plus pure. Tu voulais l'admiration, tu recherchais avec une passion teintée de désespoir l'amour des foules. C'était ta façon d'exister. Elle reposait sur un équilibre précaire.

Aussi, lorsque tu fus traîné au banc d'infamie, tu ne l'as pas supporté. Pourquoi toi, pourquoi s'est-on acharné sur toi alors que tu ne pouvais être seul en cause? Fallait-il, à ce moment-là, un bouc émissaire suffisamment prestigieux pour prendre sur lui seul le péché de toute la tribu? Tu étais au sommet de ton art. Les jours précédents, n'avais-tu pas dominé la course en montagne dans un Giro qui t'était promis, nul n'en doutait plus. L'étape du jour, qui proposait l'escalade des cols les plus prestigieux, allait encore favoriser tes desseins. Décidément, c'était trop injuste. À partir de ce moment-là, quelques rares exploits isolés mis à part, destinés à rappeler à tous le champion que tu fus, tu t'enfonças dans un long et douloureux déclin.

Même en tes plus beaux moments, tu avais rarement présenté un visage heureux. On revoit sur les photos ce visage émâcié, ce sourire triste, ce regard perdu sondant on ne sait quel inconnu. Tu retenais l'attention parce que chacun devinait en toi la marque d'un destin tragique. Sur le vélo, tu imposais ta présence souveraine: longue silhouette, jambes fines aux muscles d'acier. Au sommet de ta condition, tu incarnais la perfection cycliste et esthétique, celle qu'offre l'athlète n'ayant plus aucune once de graisse sous la peau, puissant, affûté et fragile à la fois.

À la fin, lorsque tout pour toi fut consommé, tu t'es réfugié dans ta solitude, dans ta désespérance. Tu es parti (c'était l'échappée belle) un quatorze février, jour de la Saint-Valentin. C'est à ce moment-là que tu t'es souvenu des paroles de cette chanson italienne d'autrefois:

Je m'étais peint le visage et les mains en bleu

Puis soudain me sentis emporté par le vent

Et commençai à voler dans le ciel infini...

Puisses-tu maintenant avoir trouvé la paix et la sérénité qui te furent refusées au long de ton parcours terrestre.

Ciao Marco!

Gino Bartali

Gino le Pieux, l'homme de fer

Gino Bartali est un personnage à l'image de son pays. Originaire de Toscane, il naquit en 1914 dans une petite bourgade de la proche banlieue de Florence. Région de collines harmonieuses, expression de la beauté, généreuse, la Toscane donne des récoltes à profusion. Mais pour être féconde, cette terre demande en retour un travail attentif, constant et opiniâtre de la part de ceux qui en tirent leur nourriture quotidienne. Connaissant le prix des choses, sa population est appliquée. Elle mesure la juste place qui revient au labueur, mais elle sait aussi que sans l'apport de la nature, ce dernier n'est rien. Gino Bartali est à cette image. Énergique, dur au mal, capable de s'adapter à toutes les circonstances, celles de la route comme celles de la météorologie, il connaît aussi les limites que lui imposent ses propres forces comme celles de ses adversaires. Il sait donc s'accommoder des contingences et son atavisme paysan lui donne le sens de ce qui est possible. Appartenant à la lignée des championissimi, de ceux qui impriment leur caractère à la course, il accepte pourtant avec une sorte d'indifférence, pour ne pas dire de mépris souverain, qu'un autre affirme sa supériorité. Son comportement à l'égard de Fausto Coppi, par exemple, de cinq années son cadet, est exemplaire. Très tôt en effet, ce dernier s'avère être pour Bartali un adversaire redoutable. Mais qu'importe, vainqueur ou vaincu, jamais celui-ci ne renoncera.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en 1946, il a déjà 32 ans, ses plus belles années sont derrière lui. Pourtant, à plusieurs reprises encore, il va montrer qu'on doit toujours compter avec lui. Efficace dans toutes les spécialités du cyclisme sur route, à l'exception du contre-la-montre où il subit, c'est sur les routes de montagnes que ses qualités s'expriment avec le plus d'éclat. Sur ces terrains inhospitaliers où la qualité des revêtements, à l'époque, est précaire, il procède par attaques successives qui ont pour effet d'étouffer progressivement ses adversaires. Après un démarrage, il les laisse revenir à sa hauteur avant de lancer une nouvelle offensive. Bartali est un sprinter des sommets. Ses aptitudes de grimpeur, il va les conserver intactes jusqu'à un âge avancé.

En 1946, il remporte son dernier Giro. Il est vainqueur du Tour de Suisse en 1946 et en 1947, du Tour de Romandie en 1949. Sa dernière victoire dans une grande course par étapes, il la remporte en 1948, au Tour de France, dix ans après son premier triomphe dans la Grande Boucle, une performance qui n'avait jamais été accomplie. Philippe

Thys, premier triple vainqueur du Tour, l'avait remporté en 1920, six ans après sa deuxième victoire en 1914. En regardant le palmarès de ce Tour 1948, on pourrait éprouver le sentiment que la supériorité de Bartali fut sans partage puisqu'il y remporta sept étapes. Un examen un peu plus attentif de la réalité montre qu'il n'en fut rien. Il eut en effet à lutter ferme contre un jeune athlète, Louison Bobet, de onze ans son cadet, qui se révéla un adversaire coriace. Ce n'est qu'à partir de l'étape disputée entre Cannes et Briançon que la victoire va se dessiner en sa faveur. La veille encore, dans le col de Turini, placé sur le parcours de l'étape disputée entre San Remo et Cannes, il avait subi nettement la loi du coureur français. À Briançon, après le franchissement de l'Izoard, bien qu'ayant remporté l'étape, il ne porte toujours pas le maillot jaune. Ce n'est qu'au terme de la journée suivante qu'il impose sa supériorité définitive, à Aix-les-Bains, après plus de 260 kilomètres de course disputés dans des conditions extrêmes : froid, pluie glaciale, le Galibier, la Croix-de-Fer et la trilogie de la Chartreuse (Porte, Cucheron, Granier). Il fallait un homme avec une résistance à toute épreuve pour vaincre ces éléments réunis. Bartali lance l'attaque décisive dans le col de Porte et remporte du même coup son deuxième Tour. Il est bien l'homme de fer.

Gino Bartali avait été surnommé le Pieux. Il le devait à sa foi, la foi du charbonnier. Il n'hésitait pas à la manifester, non sans une certaine ostentation. Ainsi, il entretenait des rapports filiaux, dit-on, avec le pape Pie XII. Le chef de la démocratie chrétienne de l'époque, Alcide de Gasperi, était, paraît-il, un de ses amis. D'autre part, on garde dans l'œil la photographie qui le montre à genoux, en compagnie de Fiorenzo Magni, devant la grotte des apparitions, à Lourdes, ville dans laquelle, en 1948, le Tour avait fait étape. Dans son petit opuscule intitulé *Les deux visages de l'Italie / Coppi et Bartali*, Curzio Malaparte raconte une anecdote que lui a rapportée le curé de Santa Lucia, village proche de Florence. Selon ce dernier, une petite fille de sa paroisse lui aurait dit que pendant le dernier Giro d'Italia elle aurait vu un ange pousser Bartali dans une ascension. Après tout, pourquoi pas, mais il est vrai que l'on ne prête qu'aux riches.

Les années qui passaient n'ont pas érodé la popularité du champion. Partout, en Italie, chacune de ses apparitions publiques était saluée avec ferveur. Nul n'avait oublié ses chevauchées sur les sommets des Dolomites, des Alpes et des Apennins. Toutes les routes de la Péninsule résonnaient encore des vivats qui accompagnaient les exploits accomplis dans ses plus belles années. Lorsque la mort le rattrapa, il avait atteint le grand âge de 86 ans. Lors de l'office de ses funérailles, présidé

par un haut dignitaire de l'Église, on raconte que sa pédalée de jadis, à la fois souple, puissante et aérienne, celle qui avait fait de ses ascensions de l'Izoard, du Pordoi, de l'Abetone un enchantement, imposa alors sa présence souveraine. Pendant quelques instants, pour une foule émue et recueillie, ce fut la magie du temps retrouvé.

Georges Aeschlimann

Une histoire de matériel

Il aimait son vélo Condor, une bicyclette sur laquelle il pouvait compter en toutes circonstances et que, paraît-il, ses concurrents lui enviaient. Aussi la bichonnait-il avec un soin particulier. Toute sa carrière, il resta fidèle à la marque jurassienne. C'est sur son Condor qu'il accomplit plusieurs Tours de Suisse, plusieurs Tours de Romandie et qu'il participa à quatre Tours de France (il en termina trois). Immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, en 1946, il effectua même un Tour d'Espagne qu'il termina à une excellente place, classé premier étranger.

L'homme Georges Aeschlimann est à l'image de sa machine : fiable, sérieux, régulier. Bref, son vélo le définit : les mêmes qualités se retrouvent chez l'un et chez l'autre. À la fin des années 40 et au début des années 50, il fit équipe avec son frère Roger. Par la suite, l'équipe Condor s'étoffait avec l'arrivée de coureurs comme Walter Bucher et Carlo Clerici. Ce dernier, d'origine italienne, remporta le Giro d'Italia en 1954 alors qu'il venait juste d'obtenir la nationalité suisse. Il dut sa victoire à une circonstance heureuse, à une échappée au long cours, formée exclusivement de seconds couteaux, qui se développa dans la première partie du Tour. L'avance prise ce jour-là par le groupe fut telle qu'elle mit définitivement Clerici — bénéficiant par ailleurs de la protection de son leader Hugo Koblet — hors de portée de ses adversaires.

Revenons à Georges Aeschlimann. C'est un coureur à la musculature fine, une musculature faite pour la course en montagne, terrain sur lequel il s'exprima souvent avec bonheur. Ainsi, en 1949, alors qu'il sortait d'un Tour de France particulièrement difficile, il prit le départ du Tour de Suisse (cette année-là, ce dernier s'était déroulé au mois d'août). Victime d'un incident lors de la première étape, il perdit un temps précieux. Le lendemain, il lança une violente attaque dans l'ascension du col du Wolfgang et termina seul à Davos. Cette victoire le remit partiellement en course. Il n'avait plus que douze secondes de retard sur le leader Gottfried Weilenmann. Malheureusement, il ne put par la

suite se rapprocher davantage de ce dernier. Il faut dire que le Tour de Suisse, à l'époque, était souvent mal découpé, les sommets des cols étant situés très loin des arrivées d'étapes et les écarts réalisés dans les ascensions étaient fréquemment annulés dans les descentes interminables et les portions de plat qui précédaient les arrivées. Cette année-là, par exemple, les organisateurs avaient proposé une étape disputée entre Ascona et Genève, longue de 350 kilomètres, avec l'ascension du col du Simplon, une difficulté majeure, certes, culminant à plus de 2000 mètres d'altitude. Cependant, cette dernière était située bien trop loin de l'arrivée pour jouer un rôle décisif sur l'issue de la course. C'est ainsi qu'ayant été en position de remporter un Tour de Suisse, Georges Aeschlimann dut se contenter de la seconde place, à quelques secondes seulement du vainqueur.

Cette même année 1949, lors du Tour de France, il disputa une exceptionnelle étape des Alpes courue entre Briançon et Aoste, une étape comprenant au menu les cols du Montgenèvre, au-dessus de Briançon, du Mont-Cenis, de l'Iseran, qui culmine à près de 2800 mètres d'altitude, et du Petit Saint-Bernard, soit 257 kilomètres et plus de neuf heures de selle. Ce jour-là, la course avait été remportée par Fausto Coppi, devant Gino Bartali. Georges Aeschlimann, lui, figurait dans le petit groupe de coureurs qui arriva juste après les deux championnissimi italiens, en compagnie de Stan Ockers, le meilleur coureur belge dans les courses par étapes de cette époque, par ailleurs champion du monde en 1955, à Frascati, de Jean Robic, vainqueur du Tour en 1947, de Jean Goldschmidt, un fameux baroudeur luxembourgeois, de Jacques Marinelli, troisième de ce Tour 1949 et pendant plusieurs jours porteur du maillot jaune. Georges Aeschlimann savait donc jouer dans la cour des grands.

Le cyclisme fut pour Georges Aeschlimann une école de vie. Jusque dans son grand âge il se souvint — sans nostalgie aucune — de l'époque où il volait dans les cols. Doué d'une belle nature, il considérait que, tout compte fait, l'existence lui avait réservé la meilleure part.

L'enfer du Nord

Le fond de l'air est encore frais. Une légère brume recouvre le paysage. Tout est baigné dans une atmosphère ouatée, mais la journée se déroulera sous un soleil éclatant. Le peloton des coureurs s'apprête à affronter l'enfer du Nord. L'ambiance est électrique; tout en effet peut survenir dans cette course si particulière qui allie le passé le plus ancien

(celui des forçats de la route) à la modernité la plus actuelle (les exploits accomplis aujourd'hui suscitent toujours autant l'admiration et l'enthousiasme des foules massées le long des tronçons pavés).

Ce n'est pas le relief qui est en cause. On chercherait ici en vain le moindre monticule: tout est plat et, sur de longs segments de route, rectiligne. Rien à voir avec les monts qui truffent le parcours du Tour des Flandres, pas plus qu'avec les longues et difficiles côtes des Ardennes, caractéristiques de Liège-Bastogne-Liège, la doyenne des grandes classiques. L'enfer, ce sont les pavés, cinquante kilomètres de pavés. Les routes nationales ayant été recouvertes d'asphalte, il a fallu en trouver de nouveaux au plus profond des campagnes pour que survive la légende. Ceux-ci sont énormes, grossiers, méchants. Le coureur, s'il n'est pas un artiste, s'y trouve toujours en équilibre instable. Ces chemins ont été conçus dans la nuit des temps pour les transports de chariots. On est loin du parcours effectué, par exemple en 1950, par le championnissimo Fausto Coppi. Ce jour-là, il s'était fait l'auteur d'une échappée royale de plus de quarante kilomètres dans un style d'une efficacité et d'une pureté rarement égalées qui avaient fait l'admiration des connaisseurs, mais aussi des esthètes (le sport cycliste pratiqué à ce niveau relève en effet aussi de l'esthétisme). Bien qu'elles fussent pavées, les routes empruntées alors étaient des routes normales, les pavés les recouvrant n'avaient pas la rugosité de ceux de l'époque actuelle. Voilà pourquoi Paris-Roubaix apparaît comme une course d'un autre âge, dans un sens une course artificielle. Preuve en est que de nombreux champions, parmi les plus prestigieux, refusent de s'y aligner, craignant l'accident qui pourrait mettre en péril toute une saison, même une carrière.

Si le temps est sec, les coureurs avalent des tonnes de poussière. En revanche, si la pluie est au rendez-vous, c'est la boue qui ralentit la progression de la course et accroît les risques de chutes. Selon les circonstances donc, cette épreuve peut favoriser les lévriers, pourvu qu'ils soient adroits et que le courage et la résistance ne leur fassent pas défaut, ou bien les hommes durs, forgés au mal par la pluie, le vent et les rudes conditions climatiques des Flandres. Aussi, les Flahutes s'y sont distingués jusqu'à en faire leur pré carré. Le Tour des Flandres et Paris-Roubaix sont taillés à la dimension de leur courage. Ces courses appartiennent à l'imaginaire de tout un peuple. Elles en expriment l'âme et la culture profondes. Henri Desgrange, le créateur du Tour, distinguait volontiers entre les lévriers et les chevaux de labour. Seuls pendant longtemps, les seconds parurent être en mesure de gagner son

Tour de France. Il s'en désolait parfois et aurait souhaité que l'élégance et la science cycliste trouvassent aussi l'occasion de s'imposer.

Le peloton s'élançait dans le matin, les flocons de brouillard, encore présents tout à l'heure, s'estompent. Les premiers kilomètres s'effectuent à allure réduite. La route sera longue, la compétition difficile, les coureurs le savent qui veulent encore reculer le moment de vérité, celui de la souffrance (*où il faudra boire le calice jusqu'à la lie*) en profitant de la douceur d'une matinée printanière égayée par le chant des oiseaux.

Un premier groupe se forme, constitué de baroudeurs. Ce sont généralement des *seconds couteaux*. Loin d'eux, par conséquent, l'ambition de jouer les premiers rôles lorsque sera venu le moment de l'explication finale. À cette heure en effet, qui marque le déclin de l'après-midi, ils seront rentrés modestement dans le rang. Mais pour l'instant, simples et honnêtes ouvriers, soucieux de bien faire, ils n'aspirent qu'à recueillir un peu de la gloire (la course est mythique, ils ne l'oublient pas, n'a-t-elle pas été créée en 1896) qui échoira dans quelques heures à celui qui franchira en tête la ligne d'arrivée sur le vélodrome de Roubaix, inscrivant son nom sur une liste où ne se trouvent que ceux des plus grands. Leur rôle est peut-être subalterne, secondaire, mais indispensable. En effet, de même que la corrida serait incomplète sans l'apport des picadors, de même ces premières escarmouches donnent le ton, modèlent déjà la course, contribuent à sa configuration définitive.

Les équipiers des favoris sont attentifs. Ils contrôlent les opérations, rien ne doit être laissé au hasard. Le cyclisme est un sport individuel, certes, mais les compétitions se disputent en équipe et le plus grand champion ne serait rien s'il n'était entouré d'une garde forte, homogène et dévouée. Cela ne diminue pas son mérite car le travail obscur de ces hommes n'aurait aucun sens s'il n'avait, lui, la capacité de dominer l'événement au moment décisif. Et puis, ne l'oublions jamais, la différence de qualité séparant le leader de ceux qui sont à son service est souvent infime. Peut-être d'ailleurs ne tient-elle qu'à la psychologie : le patron n'étant parfois que celui qui se veut tel, qui a la faculté d'assumer le péril, acceptant le risque d'apparaître seul en pleine lumière lorsque les événements lui seront contraires.

Le peloton roule maintenant à grande vitesse, poussé par le vent. La route, désespérément plate, s'engage entre des surfaces encore brunes. Les paysages défilent, pas le moindre relief pour accrocher le regard. C'est l'heure des lévriers. Ceux-ci doivent impérativement amener leur capitaine dans les premières positions du peloton au moment où seront abordés les endroits stratégiques. Parmi ces derniers, l'un des plus

célèbres est la tranchée de Wallers-Arenberg, un boyau pavé de deux kilomètres quatre cents, endroit de tous les dangers dans lequel le peloton s'engouffre à une vitesse défiant l'imagination. Ici, la moindre erreur peut sonner le glas de toutes les espérances. Des nuages de poussière se forment au passage des coureurs. La foule est là, compacte et enthousiaste, communiant dans une même ferveur, ne laissant qu'un étroit passage aux coureurs, un spectacle que l'on ne voit nulle part ailleurs si ce n'est sur les pentes des Alpes et des Pyrénées. Les secteurs pavés se succèdent, autant de stations du chemin de croix. Un à un, ils opèrent des sélections impitoyables. Ce sont, parmi bien d'autres : Mons-en-Pévèle et le carrefour de l'Arbre, l'un des plus difficiles de l'épreuve, proche de l'arrivée. Pourtant, la route est longue encore avant d'atteindre cette dernière section pavée, humanisée celle-ci, construite pour le symbole, juste avant l'entrée du vélodrome, en hommage à un champion de la région, Charles Crupelandt, l'un des vainqueurs de la course au début de l'autre siècle. Ce sont de tels signes qui nourrissent à jamais la légende des cycles.

La course est maintenant entrée dans sa phase décisive. Seuls quelques coureurs sont encore à l'avant. La victoire, personne n'en doute plus désormais, se jouera entre ceux-là. Le sprint final les départagera. Ou alors, l'un d'entre eux, plus fort, plus frais, plus déterminé, réussira à tromper la vigilance de ses adversaires. Le voilà, il s'élance dans un raid solitaire où s'expriment la volonté, la puissance et la souplesse de l'athlète sublimé par un état de grâce qui transcende sa personne. La vision des deux jambes tombant bien droit, avec la régularité d'un métronome, ne laissant nullement apparaître l'intensité de l'effort, est la plus pure qui soit. Le moment n'est plus aux considérations tactiques. Plus question d'économiser ses forces. Il faut rouler maintenant, faire le vide en soi (le temps est aboli) et autour de soi, l'être entier est tendu vers l'unique point que l'on devine là-bas. Il le délivre enfin de toutes douleurs après plus de six heures d'intense bataille. Le pavé traditionnel remis au vainqueur lui rappellera pour toujours ce moment fugitif où, ayant pris place parmi les héros, la gloire (éphémère et si dérisoire pourtant) lui a ouvert les bras.

Cahier des sciences

Introduction

DAMIEN BECKER

Le cahier des sciences 2024 se compose d'une communication originale en hommage à la rose rouge 'Adolf Ogi' et de quatre articles recoupant nouvelles technologies, données de terrain et cohabitation entre l'homme et la nature. La première étude porte sur la numérisation et la mise en ligne de modèles 3D des traces de dinosaures du Jurassique ajoulot, offrant à terme une accessibilité universelle à ce patrimoine de valeur internationale. Une seconde étude propose un état des lieux complet sur l'impact sanitaire de la tique *Ixodes ricinus* des sous-bois helvétiques. Les deux contributions supplémentaires reposent sur des observations de terrain, attestant des occurrences ornithologiques et botaniques exceptionnelles dans le Jura. Le recensement récent dans la région de Bellelay de trois espèces très rares d'oiseaux semble mettre en exergue des liens entre l'avifaune et le changement climatique, alors que la présence de *Zannichellia palustris*, plante aquatique rare dans le canton du Jura, mais prospérant dans la rivière l'Allaine, affirmerait plutôt une origine liée à l'activité humaine.

Digitalisation de la collection de traces de dinosaures de l'autoroute A16 (canton du Jura, Suisse)

LARA SCISCIO, RÉMI LEFEBVRE, LUCIE THIBAUT,
TARA ROCCAZZELLA, JÉRÉMY ANQUETIN

Les travaux de construction de l'autoroute A16 sur le plateau de Courtedoux ont permis de mettre au jour l'une des plus importantes collections de traces de dinosaures au monde. Ces deux dernières années, JURASSICA a pu mener à bien un projet de digitalisation de cette collection grâce notamment à un soutien financier fédéral octroyé par l'initiative SwissCollNet pilotée par l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT). Un portail d'accès en ligne a été développé afin de permettre aux chercheurs et au public de s'approprier cette collection unique.

Introduction

L'ichnologie, ou l'étude des traces fossiles, occupe une place importante en paléontologie. Les empreintes, les pistes et les traces d'activité donnent vie aux animaux disparus, agissant comme des fenêtres sur le passé, en fournissant des informations précieuses sur l'anatomie, le comportement, la locomotion et l'écologie des organismes disparus. Le développement et la récente démocratisation des techniques de numérisation 3D ont permis une véritable révolution dans la manière de documenter et d'étudier les traces fossiles (Falkingham et al. 2018).

Le JURASSICA Museum de Porrentruy conserve l'une des plus grandes collections de traces de dinosaures au monde (voir ci-après). En 2022, l'institution a obtenu un financement de l'initiative Swiss Natural History Collection Network (SwissCollNet) pilotée par l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) pour digitaliser cette collection et la rendre accessible. L'initiative SwissCollNet visait à soutenir les institutions d'histoire naturelle suisses dans leurs projets de numérisation avec pour objectif final de rendre ces données accessibles

en ligne afin d'améliorer la visibilité des collections suisses à l'échelle internationale (Petrus et al. 2023).

Digitaliser la collection de traces de dinosaures de l'autoroute A16 va permettre à la fois d'en améliorer l'accessibilité, mais aussi de favoriser sa préservation en réduisant les risques de dommages sur les spécimens fragiles et/ou difficiles à déplacer. Nous espérons que la mise en ligne de cette collection stimulera les collaborations et la recherche sur cette collection. Tout au long de ce projet, nous avons aussi été animés par la volonté de rendre cette collection accessible au grand public. Des outils interactifs et des ressources pédagogiques ont ainsi été développés grâce à une collaboration entre les chercheurs et une illustratrice scientifique.

Contexte historique de la collection

La construction de l'autoroute A16 Transjurane (1987–2017) entre Bienne (BE) et la frontière franco-suisse à travers le canton du Jura a permis la découverte d'un très grand nombre de fossiles dans les montagnes du Jura. Dans le canton du Jura, la Section de Paléontologie A16 (PAL A16) fondée en 2000 s'est vu confier la mission de collecter, documenter et étudier ce matériel exceptionnel. Pendant douze ans, l'équipe de la PAL A16 a organisé des fouilles systématiques le long du tracé de l'autoroute en construction et découvert des milliers de fossiles datés du Jurassique supérieur au Quaternaire (Paratte et al. 2019). La découverte de plusieurs sites à traces de dinosaures près de Courtedoux n'est pas passée inaperçue (Marty & Hug 2003, Marty et al. 2007). L'exploitation de ces sites a permis de mettre en évidence la présence de niveaux à traces étendus latéralement et corrélables entre eux formant ce que l'on appelle désormais des « megatracksites » (Lockley & Meyer 2023).

Au total, plus de 14 000 empreintes de dinosaures organisées en 680 pistes ont été documentées sur le terrain (fig. 1). La grande majorité des traces ont été détruites ou recouvertes par la construction de l'autoroute. Toutefois, quelque 725 dalles à traces et 150 moulages de pistes ont été prélevés lors des chantiers et sont aujourd'hui conservés par JURASSICA avec le reste de la collection paléontologique de la PAL A16 (fig. 2). Une série de catalogues publiés entre 2017 et 2018 accompagne la collection de traces de dinosaures de l'A16 (Paratte et al. 2017a, b, 2018a, b, c, d, e). Ces catalogues, qui contiennent une partie de

la riche documentation accumulée sur le terrain, ont été mis en ligne par le canton :

<https://www.jura.ch/fr/Autorites/Archeologie-2017/Publications/Les-catalogues-du-patrimoine-paleontologique-jurassien-A16-CPPJ-A16/Catalogues-du-patrimoine-paleontologique-jurassien-A16.html#>.



Figure 1: Les traces de dinosaures sur le plateau de Courtedoux (JU). (A) Niveau 1060 sur le site de Courtedoux-Tchâfouë montrant des pistes de dinosaures sauropodes (en noir). (B) Scan laser d'empreintes de théropode *Jurabrontes* sp. en 2011. (C) Les ichnologues Martin Lockley (gauche) et Daniel Marty (droite) mesurant une piste de théropode *Megalosauripus transjuranicus* en 2010. (D) Documentation méticuleuse d'une trace de théropode *Megalosauripus transjuranicus*.

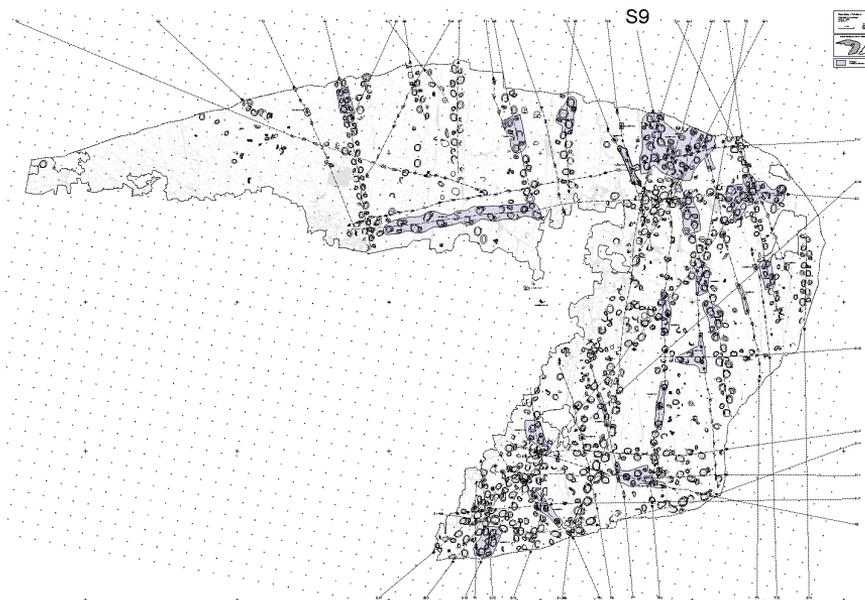
Plusieurs études scientifiques ont déjà été publiées sur cette collection, notamment sur les traces de dinosaures sauropodes (Marty et al. 2010, Sciscio et al. 2022) et sur les traces tridactyles (Razollini et al. 2017, Castanera et al. 2018, Marty et al. 2018, Belvedere et al. 2019).



Figure 2: Les objets physiques en collection. (A) Une dalle à traces de dinosaures avec des empreintes de bébés sauropodes (personnes pour échelle). (B) Un moulage d'une piste d'un grand dinosaure théropode (gant pour échelle).

Structure de la collection

Du point de vue de la conservation, la collection de traces de dinosaures de l'autoroute A16 est assez particulière. Puisque seule une petite partie des traces a pu être prélevée (sous forme de dalles à traces ou de moulages partiels de pistes; fig. 2), d'aucuns pourraient croire que la collection se limite à ce matériel uniquement. Or, sur le terrain, chaque site à traces a été méticuleusement dégagé niveau par niveau et les fouilleurs ont non seulement documenté la morphologie des traces, mais aussi leur répartition spatiale (Paratte et al. 2018c). Cette documentation extrêmement détaillée inclut les mesures des différents paramètres des traces et des pistes, des photographies, des dessins, des orthophotographies, des plans de surface vectorisés et des scans laser (fig. 3 et 4). Elle permet aux chercheurs de poursuivre le travail d'étude même si la majorité des traces sont aujourd'hui inaccessibles. Ainsi, la collection de traces de dinosaures de l'autoroute A16 est constituée d'un grand nombre de spécimens «virtuels» (les empreintes et pistes détruites par la construction de l'autoroute) pour lesquels nous disposons d'un riche ensemble de données associées et d'un nombre plus restreint de spécimens physiques (dalles à traces et moulages conservés par JURASSICA) qui représentent des portions des spécimens «virtuels» susmentionnés. Enfin, il faut noter également que les dalles à traces et les moulages de pistes en collection ont été systématiquement



(B)



Figure 4 : Exemples de documentation associée. (A) Plan vectoriel de surface du niveau 1000 sur le site de Courtedoux-Tchâfoué (TCH) indiquant les moulages (en bleu) et la piste de saurope S9 dont les mesures sont données en fig. 3B. (B) Superposition du plan vectoriel de surface et des orthophotos du site Courtedoux-Combe-Ronde (CRO).

photographiés en studio par l'équipe de la PAL A16 et pour finir numérisés en 3D haute résolution par JURASSICA dans le cadre de ce projet SwissCollNet.

Méthodes

Le projet de digitalisation de la collection de traces de dinosaures de l'autoroute A16 comportait quatre parties: (I) numérisation 3D haute résolution de l'ensemble des spécimens physiques en collection (dalles à traces et moulages de pistes); (II) développement d'un portail en ligne permettant d'accéder à la collection et aux données associées; (III) tri, organisation et intégration des données de terrain dans le portail en ligne; (IV) conception d'un ensemble de contenus éducatifs et ludiques pour accompagner la collection.

Préparation

Un certain nombre de spécimens (~60) ont dû être préparés, réparés et/ou nettoyés avant de pouvoir être numérisés. Ce travail a été réalisé par l'équipe du laboratoire de préparation de JURASSICA. Une série de vidéos a été produite à cette occasion afin de permettre au public de comprendre cette phase du travail. On y découvre notamment comment les traces sont prélevées sur le terrain (<https://www.youtube.com/watch?v=V8CH5OmoKnE>), comment elles arrivent au laboratoire de préparation (<https://www.youtube.com/watch?v=3mcYN-HOXgFs>), puis comment elles sont ensuite réparées (<https://www.youtube.com/watch?v=AH6jcxXdosU>), nettoyées (<https://www.youtube.com/watch?v=wJo6PjhsGsM>) et conservées en collection (<https://www.youtube.com/watch?v=prDl6XpNf5s>).

Numérisation 3D

Les spécimens ont été numérisés en 3D grâce une technique appelée photogrammétrie qui consiste à créer un modèle 3D d'un objet à partir d'un grand nombre de photographies prises tout autour dudit objet (Mallison & Wings 2014, Falkingham et al. 2018, Lallensack et al. 2022). Les spécimens ont été photographiés sous plusieurs centaines d'angles de vue avec un appareil photo Canon EOS 90D muni d'un objectif 18-230 mm sur lequel était monté un éclairage LED annulaire (ring light). Les modèles 3D ont été générés grâce au logiciel Agisoft Metashape Pro (v. 1.8.4) en suivant principalement le protocole décrit

par Lallensack et al. (2022). Nous avons principalement utilisé une station de travail HP Z4 Creapro (RAM 64GB, carte graphique Nvidia RTX 4500 20GB).

Illustrations

Les illustrations didactiques à destination du grand public présentes sur le portail en ligne et dans la documentation pédagogique téléchargeable ont été réalisées avec l'application Procreate sur un iPad Pro. Une partie des montages et l'inclusion des textes ont été réalisées avec le Creative Cloud d'Adobe.

Résultats et discussion

Digitalisation de la collection

La structure unique de la collection de traces de dinosaures de l'autoroute A16 (voir Structure de la collection) a rendu sa digitalisation en vue de la mettre en ligne assez complexe. Nous avons dû travailler sur trois fronts principaux : (I) la numérisation en 3D des dalles à traces et moulages de pistes en collection ; (II) la mise à jour de notre base de données de collection pour y inclure les empreintes et pistes détruites par la construction de l'autoroute et les données de terrain associées ; (III) le tri et la réorganisation des données de terrain.

Nous avons numérisé en 3D 725 dalles à traces et 150 moulages de pistes (voir Méthodes). Étant donné la taille des objets (souvent plusieurs mètres carrés chacun) et la richesse de la documentation photographique (nombre et résolution des photos), la création des modèles 3D a nécessité une grande puissance de calcul et un temps de travail considérable. Pour chaque objet, nous avons généré un modèle 3D haute résolution au format .PLY en conservant les meilleurs paramètres de résolution et de précision de la maille (mesh) et un modèle 3D à plus faible résolution au format .GLB. Le premier permet une excellente préservation des détails des empreintes et est utilisable pour la recherche scientifique notamment (fig. 5). Le second permet une prévisualisation en ligne des modèles directement dans le navigateur internet grâce au logiciel libre Voyager développé par la Smithsonian Institution (<https://smithsonian.github.io/dpo-voyager/>). Il est ainsi possible soit de télécharger les modèles 3D haute résolution

pour une utilisation en local, soit de consulter les modèles 3D en ligne sans installer de logiciel tiers, rendant ainsi la collection accessible au plus grand nombre.

Les collections de JURASSICA sont gérées en interne grâce à une base de données spécialisée ou Collection Management System (CMS). La base de données établie en son temps par l'équipe de la PAL A16 a été importée dans le CMS de JURASSICA en 2019 lors du transfert de la collection paléontologique A16. Ainsi les 875 dalles à traces et moulages de pistes en collection étaient déjà entrés dans notre CMS au début du présent projet. Cependant, l'ensemble des pistes et empreintes isolées documentées sur le terrain n'y figurait pas. Nous avons donc dû procéder à l'inventaire de toutes ces pistes et empreintes isolées. Cet inventaire compile un certain nombre d'informations essentielles (site, niveau, secteur, orientation, nombre de traces, identification, etc.) et référence également de manière croisée les dalles à traces et moulages de pistes qui représentent des extraits de ces pistes complètes sur le terrain. Nous avons ainsi obtenu un fichier avec 2590 entrées correspondant à 679 pistes (pour un total de 11 778 empreintes) et 1911 empreintes isolées. Ces 2590 objets «virtuels» ont été importés dans notre CMS.

D'un autre côté, il nous a aussi fallu trier les données de terrain héritées du projet PAL A16. Si une partie des photos étaient déjà intégrées à notre CMS, les autres types de fichiers (documents texte, tableurs, documentation de terrain, orthophotos, montages photos, plans, scans laser, etc.) nous ont simplement été confiés sur des disques durs sous forme non-structurée. Il nous a donc fallu trier, identifier et associer correctement les fichiers aux spécimens correspondants. Plus précisément, il a fallu passer d'un système où les inventaires étaient réalisés par type de fichiers à un système listant l'ensemble des fichiers associés à chaque spécimen. Une fois ce travail minutieux effectué, ces listings vont pouvoir être importés dans notre CMS. Chaque fichier associé à une piste donnée pourra ainsi être consulté directement depuis notre CMS et depuis le portail d'accès en ligne (voir ci-après).

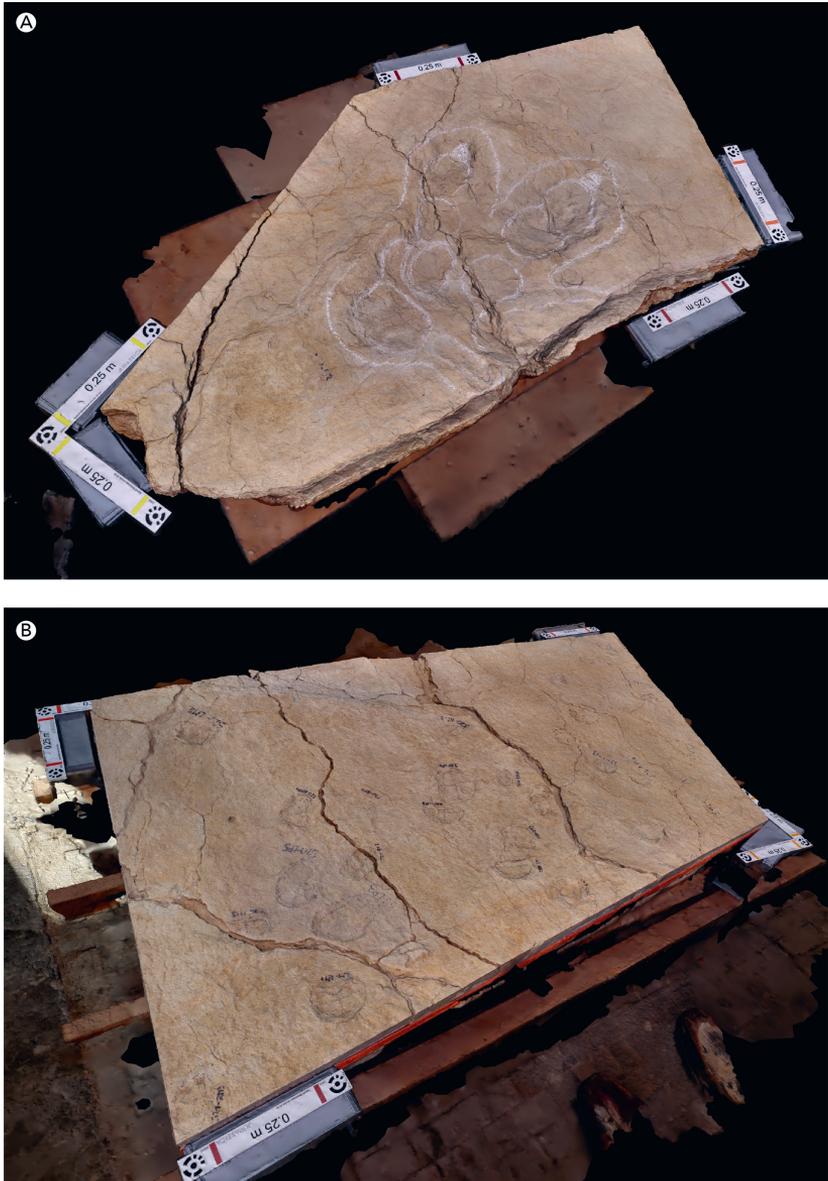


Figure 5: Modèles 3D haute résolution (.PLY). (A) Dalle comportant une grande empreinte de dinosaure théropode (MJSN BSY008-190). (B) Dalle à traces comportant de nombreuses empreintes de bébés sauropodes (MJSN BSY008-349). Ces fichiers 3D pèsent respectivement 1.26 GB pour plus de 27 millions de faces et 1.88 GB pour plus de 41 millions de faces.

Portail d'accès

Le portail d'accès (<https://collections.jurassica.ch>; encore en construction au moment de la rédaction de cet article) est une interface web qui permet d'afficher les informations relatives aux spécimens extraites d'une copie régulièrement mise à jour de notre CMS (fig. 6). Cela permet à la fois de séparer strictement le CMS et le portail d'accès public pour plus de sécurité et d'éviter la redondance d'informations. En effet, les informations ne sont entrées qu'une seule fois au niveau du CMS et répercutées par la suite sur le portail d'accès. Le CMS et les fichiers associés aux spécimens (photos, fichiers de mesures, plans vectoriels, etc.) sont hébergés sur des serveurs cantonaux sécurisés. Seuls le portail d'accès et les fichiers 3D sont hébergés sur des serveurs commerciaux afin de faciliter la gestion du portail, les développements futurs, la fluidité d'affichage et l'accès aux fichiers 3D de grande taille.

Le portail d'accès est subdivisé en deux parties. La première est constituée de toute la section destinée au grand public avec le contenu pédagogique (voir Accessibilité et vulgarisation, ci-dessous). La seconde partie correspond à la base de données de la collection à proprement parler (disponibilité attendue au premier semestre 2025). Cette seconde partie est en accès libre, mais les utilisateurs doivent se créer un compte gratuit et accepter les conditions d'utilisation avant de pouvoir consulter la base de données. Ceci permet à la fois à JURASSICA de tenir des statistiques sur l'utilisation de ses collections, et de s'assurer que les utilisateurs sont bien informés de ce qu'il n'est pas possible de faire avec ces collections. Nous interdisons notamment

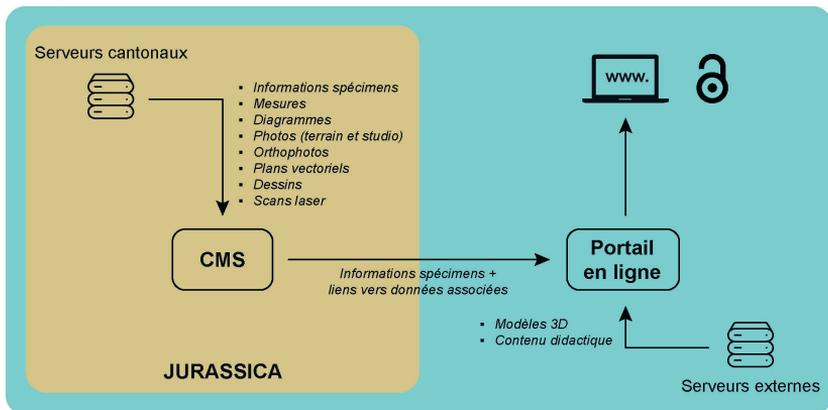


Figure 6 : Architecture et flux de données entre le portail d'accès en ligne et la base de données collection (CMS). Voir descriptif dans le texte.

toute exploitation commerciale des informations, fichiers, photos et modèles 3D mis à disposition.

Après connexion, une recherche peut être effectuée à travers l'ensemble de la base de données en utilisant des mots-clés ou des filtres. En ce qui concerne la collection de traces de dinosaures de l'autoroute A16, deux types d'objets sont affichés : les objets physiquement présents en collection (dalles à traces et moulages de pistes) et les objets «virtuels» (pistes et empreintes isolées documentées sur les chantiers de fouille) pour lesquels nous mettons à disposition l'ensemble de la documentation associée. Chaque objet dispose d'une page individuelle listant un certain nombre de champs pertinents issus du CMS (numéro de spécimen, systématique, anatomie, localité, coordonnées, chronostratigraphie, etc.), une galerie photos, une liste de fichiers associés téléchargeables (fichiers de mesure, plans, orthophotos etc.), et, le cas échéant, une visionneuse permettant de consulter le modèle 3D avec un lien pour télécharger le modèle haute résolution.

Intérêt pour la recherche

La mise en ligne de la collection de traces de dinosaures de l'autoroute A16 constitue une ressource inestimable pour les chercheurs en facilitant l'accès à des spécimens souvent fragiles et à un ensemble de données à haut potentiel scientifique. La documentation assemblée par l'équipe de la PAL A16 est principalement constituée de données linéaires et 2D (photos, dessins, plans, fichiers de mesures etc.). C'est un type de données encore couramment utilisé dans la littérature scientifique et qui permet des études à la fois qualitatives et quantitatives des traces en prenant en compte les conditions paléoenvironnementales environnantes (e.g., contexte géologique, orientation et distance des traces entre elles etc.).

Ces dernières années, l'exploitation des modèles 3D s'est largement répandue dans la communauté ichnologique. Les modèles 3D facilitent bien souvent l'examen qualitatif des traces grâce à différents procédés (échelles de couleurs, tracé de contour, orientation de l'éclairage etc.; fig. 3A), alors qu'en condition de lumière naturelle l'examen des traces est parfois compliqué. Cependant, là où les modèles 3D décuplent les possibilités c'est en ouvrant la voie à de multiples analyses quantitatives. Il est ainsi possible de quantifier précisément la forme des empreintes grâce à la morphométrie géométrique ou à l'analyse elliptique de Fourier (p. ex. Lallensack 2019). Il est également possible

de quantifier les variations de profondeur des traces (p. ex. Lallensack et al. 2022). Toutes ces données permettent de mieux appréhender la complexité des traces, d'explorer leur possible corrélation avec des facteurs externes, qu'ils soient biologiques (type d'animal, taille etc.) ou géologiques (p. ex. sédimentologie, rhéologie etc.) et de tester tout cela dans un contexte statistique. Pour le moment, la quantité de modèles 3D disponibles dans la littérature ichnologique est encore relativement limitée. Notre effort de numérisation à l'échelle d'une collection entière constitue donc un bond en avant significatif.

Accessibilité et vulgarisation

Étant donné l'importance de la collection de traces de dinosaures de l'autoroute A16 en tant qu'héritage naturel et culturel à la fois pour la population jurassienne, mais aussi plus largement pour le grand public, il nous a semblé primordial de la rendre accessible et compréhensible au plus grand nombre. En plus de la base de données de la collection qui est accessible à tous (voir Portail d'accès, ci-dessus), une section entière du portail en ligne est dédiée à la vulgarisation des connaissances liées à l'ichnologie en général et à cette collection en particulier. Cette section, construite pour être attractive visuellement, est pensée pour stimuler l'engagement de tous les publics, incluant les élèves et les professeurs (fig. 7A).

Dans une première partie, nous présentons une chronologie historique des grandes découvertes paléontologiques issues des montagnes du Jura et nous replaçons cela dans le contexte de l'échelle des temps géologiques. Une carte interactive présente les principaux sites à traces de dinosaures du Jura et fournit des indications pour les visiter, le cas échéant (fig. 7B). Dans une seconde partie, nous abordons plus précisément les questions liées à la formation et à la découverte des traces de dinosaures. Le point de départ est un chantier de fouille où l'on peut suivre la découverte, la documentation et l'extraction des traces grâce à différents supports visuels (dessins, photos, vidéos; voir Méthodes). Viennent ensuite des explications sur la formation des traces et sur les environnements jurassiques qui ont permis leur préservation (fig. 8). La troisième partie est dédiée à la faune jurassique et cherche à identifier les auteurs des traces retrouvées dans le Jura. Cette partie s'appuie sur les collections et présente aux visiteurs un certain nombre de spécimens emblématiques. Enfin, la quatrième partie regroupe les ressources pédagogiques et ludiques téléchargeables



Figure 7: Partie pédagogique du portail d'accès. (A) La page d'accueil du portail d'accès qui invite les visiteurs à explorer les collections. L'accès à la base de données collections se trouve en haut à droite de chaque page du site. (B) Fenêtre surgissante (pop-up) fournissant des informations sur les sites à traces de Courtedoux et Porrentruy en superposition à la carte des sites à traces et localités à dinosaures des montagnes du Jura.

destinées notamment aux enfants entre 5 et 14 ans, dont des livrets d'explications et d'exercices utilisables en classe ou en atelier.

Outre la rigueur scientifique et la facilité de compréhension des textes, un énorme travail a été fait sur la création d'illustrations

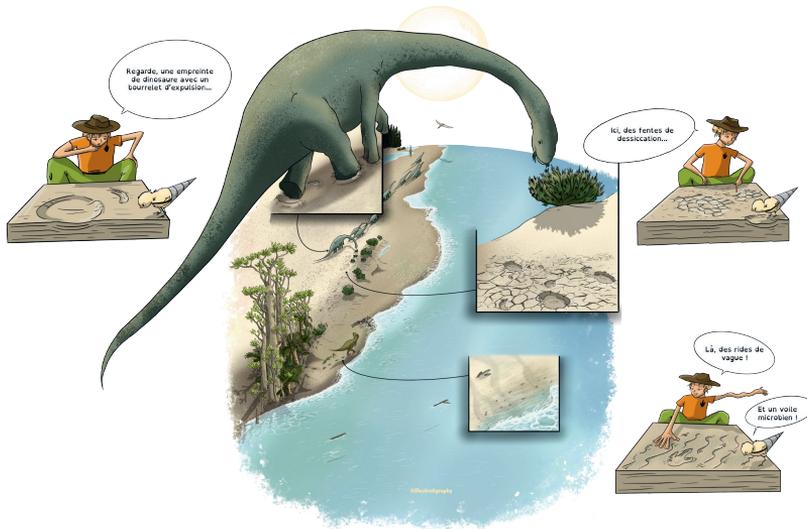


Figure 8: Exemple de ressource didactique illustrant plusieurs structures sédimentaires souvent associées aux traces de dinosaures. Une explication détaillée de ces structures et des photos complémentaires sont fournies sur le site (<https://collections.jurassica.ch/Home/Sedimentology>).

didactiques engageantes. Ces illustrations sont issues d'une étroite collaboration entre l'illustratrice et les scientifiques engagés sur le projet. Les visiteurs suivent ainsi Pia, l'apprentie paléontologue, et son oiseau Bruno au travers d'une succession d'illustrations amusantes et pertinentes. Cette approche de communication visuelle nous permet de toucher une large audience et de présenter les dernières découvertes scientifiques d'une façon à la fois attractive et facilement accessible. Cet attachement à l'accessibilité se traduit également dans la nature ouverte du portail d'accès qui est disponible en quatre langues: français, anglais, allemand et italien.

Conclusion

Grâce au soutien de la SCNAT (initiative SwissCollNet), l'équipe de JURASSICA a atteint l'objectif qu'elle s'était fixé de mettre en ligne son exceptionnelle collection de traces de dinosaures, à la fois pour la communauté scientifique internationale et pour le grand public. Ce n'est toutefois que la première étape puisque le portail en ligne accueillera dans un futur proche l'ensemble de la collection paléontologique issue

de la construction de l'autoroute A16, puis à moyen terme l'ensemble des collections d'histoire naturelle gérées par l'institution.

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des personnes ayant participé aux travaux de la PAL A16. Leur travail et leurs efforts sont à l'origine de cette incroyable collection. Nous remercions également Renaud Roch (préparateur JURASSICA), Arnaud Tchalikian (bénévole) et Ulysse Schwab (civiliste) pour la préparation des traces. Rachèle Gigandet-Lachat et Davit Vasilyan (JURASSICA) ont également apporté leurs compétences au début du projet de digitalisation. Ce projet a été financé par l'initiative SwissCollNet de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCN118-JU). Lara Sciscio était soutenue par le Fonds National Suisse (FNS 200021_192036).

Lara Sciscio (lara.sciscio@jurassica.ch), docteure ès sciences (géologie) de l'Université du Cap (Afrique du Sud), est une géologue et ichnologue travaillant notamment sur les milieux continentaux du Trias et les traces de dinosaures du Jurassique. Elle est enseignante-chercheuse au JURASSICA Museum et responsable des collections digitales de l'institution.

Rémi Lefebvre (remi.lefebvre.mail@gmail.com), docteur ès sciences (paléontologie) du Muséum national d'histoire naturelle de Paris (France), est un spécialiste des membres et de la locomotion des dinosaures sauro-podes. Il a participé grandement à la numérisation 3D de la collection de traces de dinosaures de l'A16 et au tri et à la préparation des données de terrain associées. Il est désormais chercheur postdoctoral au Royal Veterinary College de Londres (Royaume-Uni).

Lucie Thibaut (illustratigraphy@gmail.com), titulaire d'un Master de paléontologie de l'Université de Lille (France), est illustratrice scientifique. Elle a réalisé l'ensemble des illustrations didactiques du projet de digitalisation de la collection de traces de dinosaures de l'A16. Elle est désormais illustratrice freelance (<https://www.illustratigraphy.com>).

Tara Roccazzella (roccazzella@uni-bonn.de), titulaire d'un Master de paléontologie de l'Université de Bonn (Allemagne), est actuellement en thèse dans cette même université. Elle a réalisé une grande part de la numérisation 3D de la collection de traces de dinosaures de l'A16.

Jérémy Anquetin (jeremy.anquetin@jurassica.ch), docteur ès sciences (paléontologie) de l'University College London et du Natural History

Museum de Londres (Royaume-Uni), est spécialiste des tortues jurassiques. Il est enseignant-chercheur au JURASSICA Museum et habilité au Département des Géosciences de l'université de Fribourg. Il a également travaillé à la Section d'archéologie et paléontologie de la RCJU (projet PAL A16) entre 2013 et 2015.

RÉFÉRENCES

- Belvedere M., Castanera D., Meyer C.A., Marty D., Mateus O., Silva B.C., Santos V.F. & Cobos A. 2019: Late Jurassic globetrotters compared: A closer look at large and giant theropod tracks of North Africa and Europe. *Journal of African Earth Sciences* 158, 103547. <https://doi.org/10.1016/j.jafrearsci.2019.103547>
- Castanera D., Belvedere M., Marty D., Paratte G., Lapaire-Cattin M., Lovis C. & Meyer C.A. 2018: A walk in the maze: variation in Late Jurassic tridactyl dinosaur tracks from the Swiss Jura Mountains (NW Switzerland). *PeerJ* 6, e4579. <https://doi.org/10.7717/peerj.4579>
- Falkingham P.L., Bates K.T., Avanzini M., Bennett M., Bordy E.M., Breithaupt B.H., Castanera D., Citton P., Díaz-Martínez I., Farlow J.O., Fiorillo A.R., Gatesy S.M., Getty P., Hatala K.G., Hornung J.J., Hyatt J.A., Klein H., Lallensack J.N., Martin A.J., Marty D., Matthews N.A., Meyer C.A., Milàn J., Minter N.J., Razzolini N.L., Romilio A., Salisbury S.W., Sciscio L., Tanaka I., Wiseman A.L.A., Xing L.D. & Belvedere M. 2018: A standard protocol for documenting modern and fossil ichnological data. *Palaeontology* 61, 469–480. <https://doi.org/10.1111/pala.12373>
- Lallensack J.N. 2019: Automatic generation of objective footprint outlines. *PeerJ* 7, e7203. <https://doi.org/10.7717/peerj.7203>
- Lallensack J.N., Buchwitz M. & Romillo A. 2022: Photogrammetry in ichnology: 3D model generation, visualisation, and data extraction. *Journal of Paleontological Techniques* 22, 1-18.
- Lockley M.G. & Meyer C.A. 2023: The megatracksite phenomenon: implications for tetrapod palaeobiology across terrestrial-shallow-marine transitional zones. *Geological Society, London, Special Publications* 522, 285–324. <https://doi.org/10.1144/SP522-2021-164>
- Mallison H. & Wings O. 2014: Photogrammetry in paleontology – A practical guide. *Journal of Paleontological Techniques* 12, 1–30
- Marty D., Ayer J., Becker D., Berger J.-P., Billon-Bruyat J.-P., Braillard L., Hug W.A. & Meyer C.A. 2007: Late Jurassic dinosaur tracksites of the Transjurane highway (Canton Jura, NW Switzerland): overview and measures for their protection and valorisation. *Swiss Bulletin für angewandte Geologie* 12, 75–89.
- Marty D., Belvedere M., Meyer C.A., Mietto P., Paratte G., Lovis C. & Thüning B. 2010: Comparative analysis of Late Jurassic sauropod trackways from the Jura Mountains (NW Switzerland) and the central High Atlas Mountains (Morocco): implications for sauropod ichnotaxonomy. *Historical Biology* 22, 109–133. <https://doi.org/10.1080/08912960903503345>
- Marty D., Belvedere M., Razzolini N.L., Lockley M.G., Paratte G., Cattin M., Lovis C. & Meyer C.A. 2018: The tracks of giant theropods (*Jurabrontes curtedulensis* ichnogen. & ichnosp. nov.) from the Late Jurassic of NW Switzerland: palaeoecological & palaeogeographical implications. *Historical Biology* 30, 928–956. <https://doi.org/10.1080/08912963.2017.1324438>
- Marty D. & Hug W.A. 2003: Le Kimméridgien en Ajoie (Mésozoïque): premiers résultats de fouilles et de recherches paléontologiques sur le tracé de la Transjurane (A16). *Actes de la Société jurassienne d'émulation* 2003, 27-44.
- Paratte G., Friedli V. & Comment G. 2019: *PaléOdyssée: 20 ans de recherches au fil de la Transjurane*. Porrentruy, Suisse, Office de la culture et Société jurassienne d'émulation.
- Paratte G., Lapaire M., Lovis C. & Marty D. 2017a: *Traces de dinosaures jurassiques: Courtedoux-Béchat Bovais*. Porrentruy, Suisse, Office de la culture, Paléontologie A16. 305 p. (Catalogues du patrimoine paléontologique jurassien — A16).

- Paratte G., Lapaire M., Lovis C. & Marty D. 2017b: *Traces de dinosaures jurassiques: Courtedoux-Tchâfoué*. Porrentruy, Suisse, Office de la culture, Paléontologie A16. 489 p. (Catalogues du patrimoine paléontologique jurassien — A16).
- Paratte G., Lapaire M., Lovis C. & Marty D. 2018a: *Traces de dinosaures jurassiques: Chevenez-Combe Ronde*. Porrentruy, Suisse, Office de la culture, Paléontologie A16. 277 p. (Catalogues du patrimoine paléontologique jurassien — A16).
- Paratte G., Lapaire M., Lovis C. & Marty D. 2018b: *Traces de dinosaures jurassiques: Chevenez-Crat*. Porrentruy, Suisse, Office de la culture, Paléontologie A16. 83 p. (Catalogues du patrimoine paléontologique jurassien — A16).
- Paratte G., Lapaire M., Lovis C. & Marty D. 2018c: *Traces de dinosaures jurassiques: contexte et méthode*. Porrentruy, Suisse, Office de la culture, Paléontologie A16. 163 p. (Catalogues du patrimoine paléontologique jurassien — A16).
- Paratte G., Lapaire M., Lovis C. & Marty D. 2018d: *Traces de dinosaures jurassiques: Courtedoux-Bois de Sylleux*. Porrentruy, Suisse, Office de la culture, Paléontologie A16. 499 p. (Catalogues du patrimoine paléontologique jurassien — A16).
- Paratte G., Lapaire M., Lovis C. & Marty D. 2018e: *Traces de dinosaures jurassiques: Courtedoux-Sur Combe Ronde*. Porrentruy, Suisse, Office de la culture, Paléontologie A16. 191 p. (Catalogues du patrimoine paléontologique jurassien — A16).
- Petrus A., Wildi T. & Müller S. 2023: Preproject 'Swiss Virtual Natural History Collection'. *Database* 2023, baado72. <https://doi.org/10.1093/database/baado72>
- Razzolini N.L., Belvedere M., Marty D., Paratte G., Lovis C., Cattin M. & Meyer C.A. 2017: *Megalosauripus transjuranicus* ichnosp. nov. A new Late Jurassic theropod ichnotaxon from NW Switzerland and implications for tridactyl dinosaur ichnology and ichnotaxonomy. *PLOS ONE* 12, e0180289. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0180289>
- Sciscio L., Belvedere M., Meyer C.A. & Marty D. 2022: Sauropod trackway morphometrics: an exploratory study using highway A16 excavation at the Courtedoux-Tchâfoué track site (Late Jurassic, NW Switzerland). *Frontiers in Earth Science* 10, 805442. <https://doi.org/10.3389/feart.2022.805442>

Écologie et impact sanitaire de la tique *Ixodes ricinus* en Suisse

GAËL HAUSER ET DOLORES GENNÉ VIZCARDO

Résumé de la conférence «La Tique, Idées reçues et réalité de ce parasite de nos sous-bois», donnée le 18 novembre 2023 à Porrentruy, pour le Cercle d'études scientifiques de la Société jurassienne d'émulation.

Dans nos régions, une balade en forêt peut se solder par la piqûre de la tique dure *Ixodes ricinus*. Ce petit acarien posté sur la végétation basse attend le passage d'un hôte, qui peut accidentellement être un humain, pour se nourrir. Si la tique elle-même n'est pas dangereuse, elle est susceptible de transporter différents pathogènes (bactéries, virus ou encore protozoaires) infectieux pour l'homme. En Suisse, elle est particulièrement crainte pour la transmission de la bactérie responsable de la borréliose de Lyme et du virus de l'encéphalite à tiques (MEVE). Depuis quelques années, la tique a également été associée au développement d'une allergie à la viande de mammifère.

Avec l'augmentation des températures moyennes, la tique étend désormais son territoire à des régions plus montagneuses longtemps exemptes du parasite, renouvelant la question du risque que pose l'acarien sur les populations vivant à son contact.

Si les moyens de se protéger se renforcent, de nouvelles maladies suscitent craintes et interrogations. La présente revue tente de donner un aperçu de la situation actuelle des risques liés aux maladies transmises par *Ixodes ricinus* en Suisse.

L'écologie de la tique *Ixodes ricinus*

Le cycle de vie

Ixodes ricinus est la tique dure la plus répandue en Suisse. Son habitat ne s'arrête pas aux zones forestières, certaines populations ayant colonisé des zones urbaines comme les parcs ou les jardins de

particuliers (Oechslin et al., 2017a). Elle est présente sur tout le territoire, cependant, son aire de répartition se limite en altitude puisqu'elle n'excède pas 1500 m (Medlock et al., 2013).

I. ricinus est hématophage et peut se nourrir sur plus de 300 espèces différentes de vertébrés, comprenant des mammifères, des oiseaux et des reptiles. Sous nos latitudes, sa durée de vie varie de 3 à 6 ans et elle passe par 3 stades différents afin de compléter son cycle de vie : la larve, la nymphe et l'adulte (fig. 1). Un repas sanguin est nécessaire pour qu'elle puisse muer au stade suivant et, en moyenne, elle se nourrit une fois par année. Les hôtes principaux des larves et des nymphes sont de petits rongeurs. Les adultes, en revanche, recherchent de plus grands mammifères. Bien que les mâles adultes puissent prendre un petit repas sanguin, ils sont principalement présents sur les hôtes afin d'y rencontrer une femelle. La reproduction a généralement lieu sur l'hôte et cela peut se produire pendant que la femelle se nourrit. Ce repas fournit à la femelle les nutriments nécessaires à la production de milliers d'œufs. Une fois repue, la femelle se détache de son hôte, se réfugie dans la litière de la forêt, pond 2000-3000 œufs puis meurt (Kahl & Gray, 2023).

Dans le cycle de vie de la tique, l'humain ainsi que les animaux de compagnie peuvent être des hôtes accidentels potentiels. Bien que la

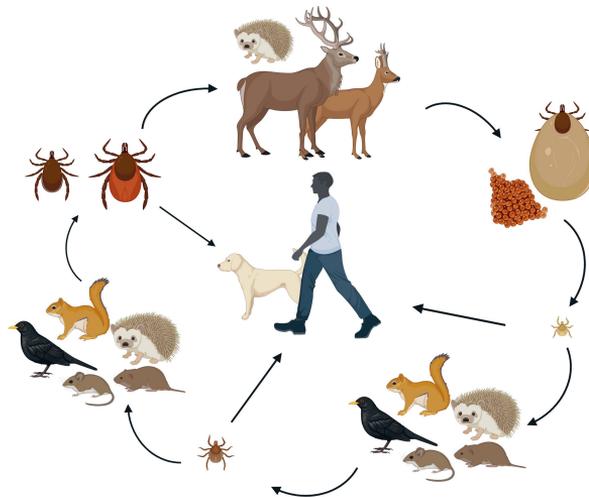


Figure 1. Le cycle de vie de *I. ricinus* (créé avec BioRender.com)

nymphes soit le stade qui pique le plus fréquemment l'homme, il arrive parfois que la larve et l'adulte en fassent de même.

Saisonnalité

La saisonnalité de la tique est régie par plusieurs facteurs, dont les plus importants sont l'humidité relative et la température. Ainsi, si la température n'atteint pas 5-7 °C ou que l'humidité relative descend sous les 80 %, la tique reste le plus souvent cachée sous la litière des sous-bois afin d'éviter les gelées et la sécheresse, qui lui seraient fatales. De fait, c'est au printemps que les conditions sont optimales et qu'*Ixodes ricinus* est la plus active, suivi par un deuxième pic d'activité en automne. Les étés chauds et secs lui sont moins favorables et durant l'hiver elle entre en diapause, une sorte d'hibernation. Au cours de celle-ci, elle se tapit sous les feuilles mortes, qui jouent un rôle isolant et lui évitent de geler, en attendant l'élévation des températures (Kahl & Gray, 2023).

Le réchauffement de la température globale du continent européen a déjà impacté l'activité d'*I. ricinus*. Différentes études réalisées en Suède ont révélé que l'aire de répartition d'*I. ricinus* s'est étendue au nord ; en 20 ans, elle a gagné près de 500 km (Lindgren et al., 2000 ; Tälleklint & Jaenson, 1998). Dans les Alpes italiennes, des chercheurs ont trouvé des tiques actives jusqu'à 1700 m d'altitude (Ragagli et al., 2016). En termes de latitude, *Ixodes ricinus* a déjà colonisé l'ensemble de la Suisse, cependant, l'étude de Ragagli et al. démontre qu'elle gagne de nouveaux territoires en altitude. Les hivers plus doux de ces dernières années ont favorisé l'activité des tiques durant cette période, qui en était exempte par le passé (Gray et al., 2009). Toutefois, prédire les effets du dérèglement climatique sur l'activité d'*I. ricinus* n'est pas chose aisée. Il faut cependant s'attendre à les rencontrer de plus en plus dans des zones et durant des périodes de l'année qui par le passé ne leur étaient pas propices (Gilbert, 2021).

Le repas sanguin

Afin d'atteindre un hôte et pouvoir se nourrir, *I. ricinus* utilise une tactique d'embuscade nommée la quête. Elle grimpe sur le feuillage et les brindilles de la végétation basse et attend le passage d'un animal. Les tiques se postent à différentes hauteurs en fonction de leur stade de développement. La larve et la nymphe sont proches du sol, alors que les

adultes peuvent attendre sur la végétation à une hauteur maximale d'1 mètre. Cela leur permet de trier leurs hôtes et ainsi trouver ceux qui leur sont favorables. Les tiques sont aveugles et doivent s'appuyer sur d'autres facultés pour trouver leur hôte, comme des vibrations, une augmentation de la température ou un changement de luminosité, provoqués par le passage d'un animal. Durant sa quête, la tique déploie sa première paire de pattes pour ainsi pouvoir s'agripper à l'hôte qui passerait sur son chemin. Ces pattes possèdent également un organe sensoriel, l'organe de Haller, qui lui permet de sentir des variations de concentration de CO₂: un indicateur supplémentaire de la présence d'un animal.

Une fois sa quête réussie, la piqûre d'*I. ricinus* n'est pas immédiate. Elle explore le corps de son hôte, à la recherche de la zone la plus propice à son repas. À l'aide de ses chélicères, elle déchire la chair de son hôte pour y enfoncer son hypostome, par lequel elle peut aspirer du sang. Celui-ci est hérissé de petites dents, qui lui permettent de rester mécaniquement attachée à la peau de l'hôte. Au cours du repas, la tique injecte de la salive contenant un cocktail de molécules qui l'aident à se nourrir. La salive contient notamment des molécules anesthésiantes permettant à la tique de ralentir la réponse immunitaire de l'hôte, et des anticoagulants empêchant la cicatrisation de la plaie causée par la tique, lui assurant ainsi un accès au sang de l'hôte. Finalement, d'autres molécules jouent un rôle de ciment et ancrent la tique encore plus dans la peau de son hôte (Kahl & Gray, 2023).

La durée d'attachement sur l'hôte varie en fonction du stade de la tique. En moyenne, 3 jours suffisent à la larve alors que la femelle adulte peut avoir besoin de 10 jours pour compléter son repas. En ingurgitant du sang, la tique peut acquérir des pathogènes que l'hôte porte. Elle devient ainsi vectrice de ces agents infectieux et peut les transmettre à d'autres hôtes lors de ses prochaines piqûres.

Tique et santé publique en Suisse

La tique est régulièrement placée au centre de l'attention médiatique et populaire pour les risques sanitaires qu'elle peut faire peser sur la population à son contact. Pour ne rien arranger, ses 4 paires de pattes et son besoin vital de sang lui confèrent des attributs à la fois de l'araignée et du moustique, suscitant bien plus la crainte que l'admiration.

Parmi les maladies qu'*I. ricinus* peut transmettre dans notre pays figurent la borréliose de Lyme, une maladie difficile à diagnostiquer

dont les symptômes perdurent parfois des années, et la méningo-encéphalite verno-estivale (ci-après, MEVE), une atteinte neurologique potentiellement mortelle pour laquelle aucun traitement spécifique n'existe. Sans oublier la nouvelle allergie à la « viande rouge » induite par les piqûres de tiques, ou le récemment découvert « virus Alongshan », potentiel responsable d'une atteinte ressemblant à la MEVE et dont la présence en Suisse est désormais suspectée (Stegmüller et al., 2023). Et ceci sans compter d'autres maladies plus ponctuelles ou celles qui affectent les animaux domestiques et d'élevage.

De cette abondance de maladies potentielles, une certaine confusion existe quant aux risques réels posés par chacune d'elle, et surtout des moyens concrets de s'en protéger.

La borréliose de Lyme

La borréliose de Lyme est la maladie transmise par les tiques la plus fréquente en Suisse. Elle est causée par une bactérie faisant partie du complexe d'espèces *Borrelia burgdorferi s.l.*, qui est retrouvée dans 5-30 % des tiques en Suisse (Oechslin et al., 2017b). Cette prévalence élevée entraîne un nombre relativement important d'infections à l'homme, avec environ 10 000 nouveaux cas estimés chaque année (OFSP, 2023a).

Clinique

Si beaucoup d'infections passent inaperçues et sont éliminées par le système immunitaire, d'autres provoquent des symptômes de gravité variable pouvant, dans les pires cas, s'étaler sur plusieurs années voire plusieurs décennies. Trois stades de la maladie ont été décrits (Pachner & Steiner, 2007; Stanek et al., 2012):

I. Le stade *localisé précoce*, 3-30 jours après la piqûre. Ce stade correspond à la dissémination de la bactérie par la peau, ce qui provoque l'apparition d'une rougeur cutanée en forme de cercle qui grandit autour du site de la piqûre. Ce symptôme est appelé érythème migrant, et c'est le seul qui soit spécifique à la borréliose de Lyme. L'érythème migrant n'apparaît toutefois pas systématiquement (30-50% des cas seulement) et en l'absence d'autres symptômes généraux évocateurs d'une infection tels que fièvre, maux de tête ou douleurs musculaires, ce stade peut passer inaperçu.

II. Le stade *disséminé précoce*, < 6 mois après la piqûre. Ce stade est atteint chez 10-15% des patients qui n'ont pas reçu de traitement au premier stade de la maladie (Hildenbrand et al., 2009). L'infection peut atteindre le système nerveux avec une méningite, des douleurs nerveuses ou encore une paralysie faciale partielle: on parlera alors de neuroborréliose. Des douleurs et gonflements articulaires peuvent également apparaître (arthrite de Lyme), touchant notamment le genou. Enfin, une atteinte au cœur provoquant une cardite est possible. Ce dernier symptôme, fréquent en Amérique, est toutefois rare en Europe (Hildenbrand et al., 2009).

III. Le stade *disséminé tardif*, entre 6 mois et plusieurs décennies après la piqûre. Ce stade consiste en une persistance de l'infection durant des mois ou des années chez des patients n'ayant reçu aucun traitement contre la borréliose. La manifestation la plus fréquente et typique de ce stade est l'acrodermatite chronique atrophiante: une atteinte localisée de la peau qui perd de sa souplesse et prend parfois une texture fine et plissée, avec une coloration rougeâtre à brune, fréquemment associée avec un œdème (Manz et al., 2021). D'autres symptômes du stade 2, en particulier l'arthrite de Lyme et plus rarement la neuroborréliose, peuvent également coexister au stade 3.

Traitement et complications

Que la borréliose soit détectée au stade I, II ou III, un traitement antibiotique adéquat permet d'éliminer efficacement les bactéries. L'hypothèse qu'une partie des bactéries soit capable de survivre dans le corps après traitement a fait l'objet de discussions, alimentées notamment par la persistance de certains symptômes plusieurs mois ou années après le traitement chez certains patients. Mais il est aujourd'hui admis qu'un traitement adéquat ne permet vraisemblablement pas aux bactéries de survivre dans le corps (Verschoor et al., 2022). Autrement dit, une borréliose traitée au stade I ou II ne s'aggraverait pas vers un stade II ou III respectivement. La rémission peut prendre quelques semaines à quelques mois, mais sera complète dans la majorité des cas.

Cependant, la persistance de certains symptômes (fatigue, douleurs articulaires ou musculaires, déficiences cognitives) plus de 6 mois après le traitement antibiotique est avérée chez une faible proportion de patients traités, et constitue une entité définie médicalement sous le terme de «Post-Treatment Lyme Disease Syndrome» (ci-après, PTLDS) (Nemeth et al., 2016). Ces séquelles peuvent persister des

années et le traitement sera ciblé sur les symptômes spécifiques, sans qu'une rémission complète soit toujours atteinte. Les risques de PTLDS sont plus élevés pour les patients dont l'infection a été diagnostiquée et traitée tardivement (stade disséminé (II ou III) de la maladie) (Ursinus et al., 2021), ce qui souligne l'importance d'une prise en charge rapide. La vigilance des personnes piquées joue ici un rôle important dans la détection précoce, en notant la date et la localisation de la piqûre et en restant attentifs aux symptômes.

Transmission à l'humain

Une des caractéristiques les plus notables de la maladie de Lyme est son mode de transmission de la tique à l'homme. En effet, les bactéries se trouvent initialement dans l'estomac de la tique, d'où elles ne peuvent pas être injectées à l'homme. Une fois que la tique pique et ingère du sang, les borrelies de son estomac vont d'abord devoir se multiplier puis migrer jusqu'aux glandes salivaires avant d'être expulsées dans l'hôte avec la salive (Kung et al., 2013). Ce processus prend plusieurs heures. Ainsi, il est aujourd'hui considéré que la transmission est très peu probable si la tique est retirée dans les premières 12-16 heures (Cook, 2014). Au-delà, les risques de transmission augmentent avec la durée d'attachement de la tique.

Enfin, les larves sont presque toujours non-infectieuses : c'est lors de leur premier repas sanguin sur un hôte naturel infecté qu'elles peuvent acquérir la bactérie. Dans l'immense majorité des cas, le risque pour l'humain provient d'une piqûre de nymphe ou d'une femelle adulte.

Vaccin

Après le retrait du marché d'un vaccin efficace à 80 % au début des années 2000 (Nigrovic & Thompson, 2007), un nouveau vaccin, VLA15, développé par Valneva et Pfizer est actuellement en phase III d'évaluation, avec une commercialisation prévue en 2026 (Bézay et al., 2023). Si les résultats confirment l'efficacité et la sécurité du produit, ce serait une avancée majeure pour se prémunir contre la maladie vectorielle la plus répandue en Suisse.

L'« encéphalite à tique » (MEVE)

La MEVE, parfois aussi abrégée FSME pour «Frühsommer-Meningoenzephalitis», est causée par un virus de la famille des *Flaviviridae*, apparenté au virus de la Dengue et du Zika. Il existe 3 sous-types du virus de la MEVE: extrême-oriental, sibérien et européen, ce dernier étant légèrement moins virulent (Bogovic, 2015).

En Suisse, le virus circule de façon localisée dans de petits territoires appelés foyers naturels, au sein desquels un cycle de transmission perdure entre tiques et hôtes infectés (Chitimia-Dobler, 2024). On retrouve des foyers dans tous les cantons suisses, mais de façon hétérogène: à l'échelle du pays, le taux d'infection moyen est d'environ 0.5% (swissticks.ch) et on compte environ 250 infections chaque année, avec une tendance à la hausse (OFSP, 2024).

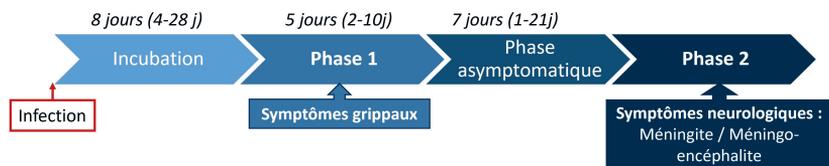


Figure 2. Évolution en 2 phases de la méningo-encéphalite verno-estivale (MEVE). Environ 20% des personnes infectées développeront des symptômes. Parmi elles, deux tiers ne développeront que des symptômes grippaux (phase 1) alors que la phase 2, souvent plus grave, se manifesterà chez un tiers des patients symptomatiques.

Clinique

L'infection est éliminée sans provoquer de symptômes significatifs chez plus de 80% des personnes (Bojkiewicz et al., 2022). Chez celles qui développent la maladie, on observe une première phase grippale, après laquelle 65% des patients guérissent totalement de l'infection, puis parfois une seconde phase plus grave avec des symptômes neurologiques (fig. 2) (Blom et al., 2018).

Dans cette deuxième phase, la maladie se manifeste le plus souvent par une méningite (maux de tête intenses, nausées, raideur de la nuque) ou une méningo-encéphalite (symptômes de méningite avec des troubles de coordination et de la conscience, voire un coma). Des paralysies des membres ou du dos peuvent également se produire.

Parmi les personnes diagnostiquées, le taux de mortalité peut atteindre 1.5% (Lindquist & Vapalahti, 2008). De plus, des séquelles à long terme sont reportées chez deux tiers des patients ayant manifesté

des symptômes neurologiques (phase 2) (Lindquist & Vapalahti, 2008; Nygren et al., 2023).

Traitement

Le traitement est symptomatique : il n'existe, à l'heure actuelle, aucun traitement ciblé contre la MEVE.

Transmission à l'humain

En comparaison avec la borréliose de Lyme, transmise essentiellement par les nymphes et les tiques adultes, le virus de la MEVE peut être transmis par tous les stades de développement de la tique. La différence avec la borréliose provient du fait qu'une tique femelle infectée peut transmettre le virus à ses œufs, et ainsi aux larves qui en éclosent.

Enfin, de rares cas d'infections contractées à la suite d'une consommation de fromage de chèvre non-pasteurisé ont été documentés (Holzmann et al., 2009). La chèvre étant un réservoir naturel du virus, la transmission se fait alors oralement via le lait de chèvre ou ses sous-produits non-pasteurisés.

Vaccin

Un vaccin efficace à plus de 90 % existe pour se protéger de la MEVE. Il est recommandé en Suisse pour toute personne potentiellement en contact avec des tiques dans les zones à risque, dès l'âge de 3 ans (Office fédéral de la santé publique (OFSP) & Commission fédérale pour les vaccinations (CFV), 2024). Actuellement les zones à risque définies par l'OFSP comprennent tous les cantons suisses, excepté le Tessin.

L'allergie à la viande rouge (syndrome alpha-Gal)

Le syndrome α -Gal est une allergie à un oligosaccharide (le galactose- α -1,3-galactose, ou α -gal) présent à la surface des cellules des mammifères non-primates. L'histoire et la biologie de ce syndrome sont particulières, et constituent le premier cas connu d'allergie alimentaire induite par une piqûre de tique.

L'allergie a été découverte entre 2007 et 2009 à la suite de réactions anaphylactiques ou d'urticaire après l'ingestion de viande rouge. Les patients présentant ces symptômes avaient 2 points en commun : la présence dans le sang d'anticorps dirigés contre la molécule α -Gal,

et un historique de piqûre de tique (Commins et al., 2009). Pour qu'une allergie se manifeste, il faut deux contacts distincts avec l'allergène potentiel: le premier contact n'induit pas de symptômes mais provoquera une sensibilisation à l'allergène, puis le second contact provoquera une réaction allergique médiée par des anticorps (immunoglobulines) de type E (ci-après, IgE). Dans le cas du syndrome α -Gal, l'hypothèse retenue est que la piqûre de tique peut induire chez certaines personnes une sensibilisation, probablement en injectant l'allergène dans le sang de l'hôte par sa salive, puis la consommation de viande (ou dérivés) de mammifères déclencherait la réaction allergique (fig. 3) (Platts-Mills et al., 2020).

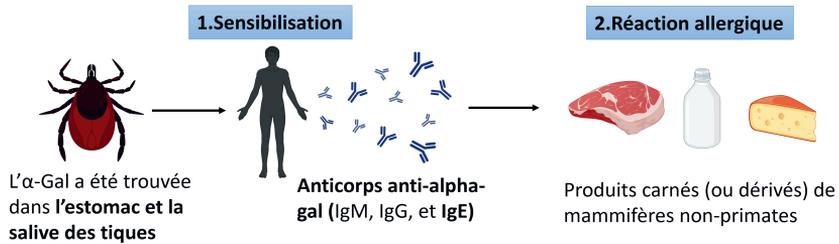


Figure 3. Déroulement supposé de la sensibilisation à l' α -Gal, puis de la réaction allergique.

Épidémiologie

La situation en Suisse n'est pas connue. Une étude menée aux États-Unis sur 3000 recrues a montré que des IgE anti- α -Gal étaient présents chez 6% d'entre eux, ce taux grimant à plus de 35% dans les zones à forte densité de tiques (Ailsworth et al., 2024). Toutefois il faut prendre en considération que la présence d'IgE anti α -Gal ne signifie pas systématiquement la présence d'une allergie symptomatique.

Une estimation plus concrète provient d'une étude menée au sud de l'Allemagne sur du personnel forestier, donc en contact fréquent avec les tiques (Fischer et al., 2017). Parmi ces personnes, 35% possédaient des IgE anti- α -Gal et 9% étaient symptomatiques. Ainsi, si la prévalence (des anticorps ou du syndrome) est inconnue en Suisse, les chiffres présentés suggèrent que cette allergie n'est pas rare, en particulier chez les personnes régulièrement en contact avec les tiques.

Clinique

Le syndrome α -Gal est une allergie singulière au regard de la symptomatologie. Alors qu'une allergie alimentaire classique se manifeste très rapidement (5-30 min en moyenne) après le contact avec l'allergène, l'allergie à α -Gal ne présente des symptômes que plusieurs heures (3 à 6) après l'ingestion de viande rouge ou dérivés (Commins et al., 2009). Ce délai complique souvent le diagnostic: à l'apparition des symptômes, il est souvent difficile de faire le lien de causalité avec la nourriture ingurgitée plusieurs heures avant.

Le diagnostic est également complexe au vu de l'hétérogénéité des symptômes reportés et du type de nourriture auquel il est possible de réagir. Dans les deux tiers des cas, des symptômes gastrointestinaux (diarrhée, maux de ventre, nausées) apparaissent seuls ou en accompagnement d'autres symptômes (Wilson et al., 2019). D'autres symptômes fréquemment reportés incluent un prurit, de l'urticaire, un angio-œdème ou une réaction anaphylactique (Platts-Mills et al., 2020).

Les symptômes présentés et leur gravité seront très variables, de même que la nature de l'aliment en cause. Si la majorité (80%) des personnes atteintes ne réagit qu'à la viande de mammifère, d'autres (15%) manifesteront déjà des symptômes après l'ingurgitation de produits laitiers, ou encore (5%) au contact des très nombreux produits contenant de la gélatine (desserts, bonbons, dentifrices, cosmétiques, certains comprimés médicaux et vaccins...) (Macdougall et al., 2022).

Traitement

Comme pour la plupart des allergies alimentaires, il n'y a pas de traitement dédié. L'éviction totale des produits provoquant une réaction est recommandée (Macdougall et al., 2022). Ce sont toutefois les symptômes particuliers à chaque personne qui doivent guider le choix des produits à éviter. L'éviction a pour effet de réduire le taux d'IgE circulants et, à terme, peut parfois permettre une reprise progressive de l'alimentation des produits concernés.

Alternativement, des programmes de désensibilisation orale ont été testés et montrent des résultats encourageants (Ünal et al., 2023). Ces programmes sont toutefois encore majoritairement au stade de la recherche scientifique et n'ont pas été approuvés par les agences de surveillance (Macdougall et al., 2022).

Enfin, pour les cas les plus graves incluant une réaction forte aux produits contenant de la gélatine, des porcs modifiés génétiquement

dans le but d'être exempts d' α -Gal ont été approuvés en 2020 par l'agence américaine FDA (Food and Drug Administration) (FDA, 2020). Cette lignée de porcs, nommée « GalSafe », pourrait être utilisée en premier lieu pour produire des vaccins, médicaments et autres produits contenant de la gélatine sans que cela n'expose les personnes allergiques à un risque particulier.

Autres maladies transmises par les tiques en Suisse

D'autres infections causées par les piqûres de tiques sont recensées occasionnellement en Suisse. Elles touchent le plus souvent des personnes en contact avec des animaux sauvages ou d'élevages infectés par ces maladies.

La tularémie, une maladie causée par la bactérie *Francisella tularensis*, était considérée comme maladie émergente en Suisse il y a une dizaine d'années (Lyko, 2013). Bien que toujours rare, le nombre de cas est en augmentation depuis son apparition et l'on en dénombre une cinquantaine chaque année dans le pays (Buettcher et al., 2024). L'infection se traite par des antibiotiques, mais peut être fatale dans 1% des cas en l'absence de traitement (OFSP, 2023b). Il faut toutefois noter que la maladie ne se transmet pas uniquement par les tiques (p. ex., contact avec des animaux infectés, ingestion d'eau ou inhalation de poussières contaminées).

La fièvre Q, également provoquée par une bactérie (*Coxiella burnetii*), fait une cinquantaine de cas chaque année. Les voies de transmission à l'homme incluent l'inhalation de gouttelettes, l'ingestion d'aliments contaminés ainsi que les piqûres de tiques. La fièvre Q est bénigne dans la moitié des cas mais nécessite un traitement antibiotique dans les cas plus sévères (OFSP, 2023c).

Plus rarement, d'autres maladies transmises par les tiques sont recensées: anaplasmose, babésiose, rickettsiose ou encore ehrlichiose. Ces infections restent toutefois rares et ne sont pas, actuellement, une préoccupation de santé publique majeure. Il faut toutefois relever que certains de ces pathogènes, en particulier ceux responsables de l'anaplasmose et la babésiose, peuvent avoir un impact important sur les animaux d'élevage (Woldehiwet, 2006; Zintl et al., 2003).

Enfin, la fièvre hémorragique de Crimée-Congo est une maladie virale grave sans traitement spécifique, avec un taux de mortalité atteignant les 40%. Bien qu'aucun cas n'ait été détecté en Suisse ou dans les pays directement avoisinants, son statut est surveillé du fait de

l'extension de son aire de répartition depuis l'Asie et l'Europe de l'Est en raison du changement climatique (Reynard et al., 2021). La maladie peut se transmettre de manière directe par les fluides corporels, ou par piqûre de tique du genre *Hyalomma* notamment (tique peu commune en Suisse).

Le virus Alongshan : une nouvelle menace ?

En 2017, dans la ville d'Alongshan au nord de la Chine, plusieurs personnes se sont rendues à l'hôpital à la suite d'une piqûre de tique avec des symptômes ressemblant à ceux de la MEVE, mais sans que le virus de la MEVE ne soit retrouvé. Chez ces patients, des chercheurs ont trouvé un nouveau virus, baptisé du nom de la ville: «virus d'Alongshan» (ci-après, ALSV) (Wang et al., 2019). Il est depuis admis que l'ALSV peut être transmis par les tiques (Gömer et al., 2024). Il a notamment été retrouvé dans des tiques en Allemagne (Ebert et al., 2023) et en Suisse (Stegmüller et al., 2023). L'étude suisse a par ailleurs révélé un fait étonnant: la prévalence d'ALSV dans les tiques était près du double de celle du virus de la MEVE, sans toutefois que l'impact sur la santé ne soit connu à l'heure actuelle. En effet, la présence du virus dans une partie des tiques ne permet pas de savoir si une transmission à l'humain se produit en Suisse, ni d'en déduire clairement les pathologies qui en découlent. De nouvelles études seront donc nécessaires pour établir la situation épidémiologique liée à ce nouveau virus.

Conclusion

La tique la plus commune en Suisse, *Ixodes ricinus*, voit son habitat s'étendre en altitude avec le réchauffement climatique. Et avec elle s'étend le risque causé par les différentes maladies qu'elle est susceptible de transmettre ou d'induire. En Suisse, les pathologies liées aux piqûres de tiques sont en premier lieu la borréliose de Lyme, l'encéphalite à tiques (MEVE/FSME), et le syndrome α -Gal. D'autres maladies touchant l'homme existent mais sont soit plus rares (tularémie, fièvre Q ou babésiose par exemple), soit émergentes et manquant de données (virus d'Alongshan).

Dans cette jungle de maladies potentielles en évolution constante, il existe pourtant quelques points clés permettant bien souvent d'éviter les pathologies les plus graves: 1) la borréliose de Lyme se traite efficacement si elle est détectée rapidement et pourrait disposer d'un

vaccin dans les 2-3 ans à venir; II) une tique ne peut pas transmettre la borréliose si elle reste attachée moins de 12h; III) il existe un vaccin efficace contre l'encéphalite à tique; IV) le syndrome α -Gal est une allergie alimentaire à la viande de mammifère, qui apparaît 3 à 6 h après le repas et se traduit souvent par des symptômes gastro-intestinaux et de l'urticaire (mais pas exclusivement). Un test diagnostique existe et permet d'identifier l'allergie.

Si la piqûre de tique est très rarement dangereuse, elle n'est pas bénigne. Après les mesures de précaution toujours utiles (répulsifs, habits couvrants), la connaissance de quelques points clés concernant les maladies transmises constitue certainement la meilleure ligne de défense et, surtout, de tranquillité d'esprit au contact de cet acarien qu'on aime tant détester.

Gaël Hauser (gael.hauser@pm.me) est docteur en biologie et FAMH en chimie clinique aux Laboratoires Admed (analyses et diagnostics médicaux).

Dolores Genné Vizcardo (dolores.genne@gmail.com) est docteure en biologie et actuellement enseignante de biologie au Lycée Denis-de-Rougmont à Neuchâtel.

RÉFÉRENCES

- Ailsworth, S. M., Susi, A., Workman, L. J., Ji, Y.-S., Patel, J., Nelson, M. R., Platts-Mills, T. A. E., Nylund, C. M., & Wilson, J. M. (2024). Alpha-Gal IgE Prevalence Patterns in the United States: An Investigation of 3,000 Military Recruits. *The Journal of Allergy and Clinical Immunology: In Practice*, 12(1), 175-184.e5. <https://doi.org/10.1016/j.jaip.2023.10.046>
- Bézaý, N., Hochreiter, R., Kadlecěk, V., Wressnigg, N., Larcher-Senn, J., Klingler, A., Dubischar, K., Eder-Lingelbach, S., Leroux-Roels, I., Leroux-Roels, G., & Bender, W. (2023). Safety and immunogenicity of a novel multivalent OspA-based vaccine candidate against Lyme borreliosis: A randomised, phase 1 study in healthy adults. *The Lancet Infectious Diseases*, 23(10), 1186-1196. [https://doi.org/10.1016/S1473-3099\(23\)00210-4](https://doi.org/10.1016/S1473-3099(23)00210-4)
- Blom, K., Cuapio, A., Sandberg, J. T., Varnaite, R., Michaëlsson, J., Björkström, N. K., Sandberg, J. K., Klingström, J., Lindquist, L., Gredmark Russ, S., & Ljunggren, H.-G. (2018). Cell-Mediated Immune Responses and Immunopathogenesis of Human Tick-Borne Encephalitis Virus-Infection. *Frontiers in Immunology*, 9, 2174. <https://doi.org/10.3389/fimmu.2018.02174>
- Bogovic, P. (2015). Tick-borne encephalitis: A review of epidemiology, clinical characteristics, and management. *World Journal of Clinical Cases*, 3(5), 430. <https://doi.org/10.12998/wjcc.v3.i5.430>
- Bojkiewicz, E., Toczyłowski, K., Grygorczuk, S., Zelazowska-Rutkowska, B., Dunaj, J., Zebrowska, A., Czupryna, P., Moniuszko-Malinowska, A., & Sulik, A. (2022). The Prevalence of Asymptomatic Infections with Tick-Borne Encephalitis Virus and Attitude towards Tick-Borne Encephalitis Vaccine in the Endemic Area of Northeastern Poland. *Vaccines*, 10(8), 1294. <https://doi.org/10.3390/vaccines10081294>
- Buettcher, M., Egli, A., Albini, S., Altpeter, E., Labutin, A., Guidi, V., Tonolla, M., Lienhard, R., Opota, O., Schmid, P., Wuethrich, T., Schmidt, K. M., the TULAR-CH working group, Keller, P., Bittel, P., Aebi, C., Schöbi, N., Deak, C., Relly, C., ... Schütz, S. (2024). Tularemia on the rise in Switzerland? A one health approach is needed! *Infection*, 52(3), 1165-1169. <https://doi.org/10.1007/s15010-024-02218-9>
- Chitima-Dobler, L. (2024). TBEV-transmission and natural cycles. Global Health Press Pte Ltd.
- Commins, S. P., Satinover, S. M., Hosen, J., Mozena, J., Borish, L., Lewis, B. D., Woodfolk, J. A., & Platts-Mills, T. A. E. (2009). Delayed anaphylaxis, angioedema, or urticaria after consumption of red meat in patients with IgE antibodies specific for galactose- α -1,3-galactose. *Journal of Allergy and Clinical Immunology*, 123(2), 426-433.e2. <https://doi.org/10.1016/j.jaci.2008.10.052>
- Cook, M. (2014). Lyme borreliosis: A review of data on transmission time after tick attachment. *International Journal of General Medicine*, 1. <https://doi.org/10.2147/IJGM.S73791>
- Ebert, C. L., Söder, L., Kubinski, M., Glanz, J., Gregersen, E., Dümmer, K., Grund, D., Wöhler, A.-S., Könenkamp, L., Liebig, K., Knoll, S., Hellhammer, F., Topp, A.-K., Becher, P., Springer, A., Strube, C., Nagel-Kohl, U., Nordhoff, M., Steffen, I., ... Boelke, M. (2023). Detection and Characterization of Alongshan Virus in Ticks and Tick Saliva from Lower Saxony, Germany with Serological Evidence for Viral Transmission to Game and Domestic Animals. *Microorganisms*, 11(3), 543. <https://doi.org/10.3390/microorganisms11030543>
- FDA. (2020, décembre 14). FDA Approves First-of-its-Kind Intentional Genomic Alteration in Line of Domestic Pigs for Both Human Food, Potential Therapeutic Uses. *FDA NEWS RELEASE*. <https://www.fda.gov/news-events/press-announcements/fda-approves-first-its-kind-intentional-genomic-alteration-line-domestic-pigs-both-human-food>
- Fischer, J., Lupberger, E., Hebsaker, J., Blumenstock, G., Aichinger, E., Yazdi, A. S., Reick, D., Oehme, R., & Biedermann, T. (2017). Prevalence of type I sensitization to alpha-gal in forest service employees and hunters. *Allergy*, 72(10), 1540-1547. <https://doi.org/10.1111/all.13156>

- Gilbert, L. (2021). The Impacts of Climate Change on Ticks and Tick-Borne Disease Risk. *Annual Review of Entomology*, 66 (Volume 66, 2021), 373-388. <https://doi.org/10.1146/annurev-ento-052720-094533>
- Gömer, A., Lang, A., Janshoff, S., Steinmann, J., & Steinmann, E. (2024). Epidemiology and global spread of emerging tick-borne Alongshan virus. *Emerging Microbes & Infections*, 24(04271). <https://doi.org/10.1080/22221751.2024.2404271>
- Gray, J. S., Dautel, H., Estrada-Peña, A., Kahl, O., & Lindgren, E. (2009). Effects of Climate Change on Ticks and Tick-Borne Diseases in Europe. *Interdisciplinary Perspectives on Infectious Diseases*, 2009(1), 593232. <https://doi.org/10.1155/2009/593232>
- Hildenbrand, P., Craven, D. E., Jones, R., & Nemeskal, P. (2009). Lyme Neuroborreliosis: Manifestations of a Rapidly Emerging Zoonosis. *American Journal of Neuroradiology*, 30(6), 1079-1087. <https://doi.org/10.3174/ajnr.A1579>
- Holzmann, H., Aberle, S. W., Stiasny, K., Werner, P., Mischak, A., Zainer, B., Netzer, M., Koppi, S., Bechter, E., & Heinz, F. X. (2009). Tick-borne Encephalitis from Eating Goat Cheese in a Mountain Region of Austria. *Emerging Infectious Diseases*, 15(10), 1671-1673. <https://doi.org/10.3201/eid1510.090743>
- Kahl, O., & Gray, J. S. (2023). The biology of *Ixodes ricinus* with emphasis on its ecology. *Ticks and Tick-borne Diseases*, 14(2), 102114. <https://doi.org/10.1016/j.ttbdis.2022.102114>
- Kung, F., Anguita, J., & Pal, U. (2013). Borrelia Burgdorferi and Tick Proteins Supporting Pathogen Persistence in the Vector. *Future Microbiology*, 8(1), 41-56. <https://doi.org/10.2217/fmb.12.121>
- Lindgren, E., Tälleklint, L., & Polfeldt, T. (2000). Impact of climatic change on the northern latitude limit and population density of the disease-transmitting European tick *Ixodes ricinus*. *Environmental Health Perspectives*, 108(2), 119-123. <https://doi.org/10.1289/ehp.00108119>
- Lindquist, L., & Vapalahti, O. (2008). Tick-borne encephalitis. *The Lancet*, 371(9627), 1861-1871. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(08\)60800-4](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(08)60800-4)
- Lyko, C. (2013). Revue Médicale Suisse: La tularémie, une maladie émergente en Suisse. *Revue Médicale Suisse*, 9(401), 1816-1820. La Revue Médicale Suisse. <https://doi.org/10.53738/REVMED.2013.9.401.1816>
- MacDougall, J. D., Thomas, K. O., & Iweala, O. I. (2022). The Meat of the Matter: Understanding and Managing Alpha-Gal Syndrome. *ImmunoTargets and Therapy*, Volume 11, 37-54. <https://doi.org/10.2147/ITT.S276872>
- Manz, S. M., Schneider, K., & Roedel, C. (2021). Acrodermatite chronique atrophique. *Forum Médical Suisse — Swiss Medical Forum*. <https://doi.org/10.4414/fms.2021.08663>
- Medlock, J. M., Hansford, K. M., Bormane, A., Derdakova, M., Estrada-Peña, A., George, J.-C., Golovljova, I., Jaenson, T. G. T., Jensen, J.-K., Jensen, P. M., Kazimirova, M., Oteo, J. A., Papa, A., Pfister, K., Plantard, O., Randolph, S. E., Rizzoli, A., Santos-Silva, M. M., Sprong, H., ... Van Bortel, W. (2013). Driving forces for changes in geographical distribution of *Ixodes ricinus* ticks in Europe. *Parasites & Vectors*, 6(1), 1. <https://doi.org/10.1186/1756-3305-6-1>
- Nemeth, J., Bernasconi, E., Heining, U., Abbas, M., Nadal, D., Strahm, C., Erb, S., Zimmerli, S., Furrer, H., Delaloye, J., Kuntzer, T., Altpeter, E., Sturzenegger, M., Weber, R., & For, T. (2016). Update of the Swiss guidelines on post-treatment Lyme disease syndrome. *Swiss Medical Weekly*. <https://doi.org/10.4414/smw.2016.14353>
- Nigrovic, L. E., & Thompson, K. M. (2007). The Lyme vaccine: A cautionary tale. *Epidemiology and Infection*, 135(1), 1-8. <https://doi.org/10.1017/S0950268806007096>
- Nygren, T. M., Pilic, A., Böhmer, M. M., Wagner-Wiening, C., Wichmann, O., & Hellenbrand, W. (2023). Recovery and sequelae in 523 adults and children with tick-borne encephalitis in Germany. *Infection*, 51(5), 1503-1511. <https://doi.org/10.1007/s15010-023-02023-w>

Écologie et impact sanitaire de la tique *Ixodes ricinus* en Suisse

- Oechslin, C. P., Heutschi, D., Lenz, N., Tischhauser, W., Péter, O., Rais, O., Beuret, C. M., Leib, S. L., Bankoul, S., & Ackermann-Gäumann, R. (2017a). Prevalence of tick-borne pathogens in questing *Ixodes ricinus* ticks in urban and suburban areas of Switzerland. *Parasites & Vectors*, 10(1), Article 1. <https://doi.org/10.1186/s13071-017-2500-2>
- Oechslin, C. P., Heutschi, D., Lenz, N., Tischhauser, W., Péter, O., Rais, O., Beuret, C. M., Leib, S. L., Bankoul, S., & Ackermann-Gäumann, R. (2017b). Prevalence of tick-borne pathogens in questing *Ixodes ricinus* ticks in urban and suburban areas of Switzerland. *Parasites & Vectors*, 10(1), 558. <https://doi.org/10.1186/s13071-017-2500-2>
- Office fédéral de la santé publique OFSP. *Borréliose / Maladie de Lyme* [en ligne]. Dernière modification de la page le 6 novembre 2023a. [Consulté le 16 septembre 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/krankheiten-im-ueberblick/borreliose-lyme-krankheit.html>
- Office fédéral de la santé publique OFSP. *Tularémie / Fièvre du lapin* [en ligne]. Dernière modification de la page le 6 novembre 2023b. [Consulté le 16 septembre 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/krankheiten-im-ueberblick/tularaemie.html>
- Office fédéral de la santé publique OFSP. *Fièvre Q* [en ligne]. Dernière modification de la page le 7 novembre 2023c. [Consulté le 16 septembre 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/krankheiten-im-ueberblick/q-feiber.html>
- Office fédéral de la santé publique OFSP. *Méningo-encéphalite à tiques (FSME)* [en ligne]. Dernière modification de la page le 11 septembre 2024. [Consulté le 21 septembre 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/krankheiten-im-ueberblick/fsme.html>
- Office fédéral de la santé publique (OFSP), & Commission fédérale pour les vaccinations (CFV). (2024). *Recommandations de vaccination contre la méningo-encéphalite à tiques (FSME)*. Office fédéral de la santé publique (OFSP).
- Pachner, A. R., & Steiner, I. (2007). Lyme neuroborreliosis: Infection, immunity, and inflammation. *The Lancet Neurology*, 6(6), 544-552. [https://doi.org/10.1016/S1474-4422\(07\)70128-X](https://doi.org/10.1016/S1474-4422(07)70128-X)
- Platts-Mills, T. A. E., Commins, S. P., Biedermann, T., Van Hage, M., Levin, M., Beck, L. A., Diuk-Wasser, M., Jappe, U., Apostolovic, D., Minnicozzi, M., Plaut, M., & Wilson, J. M. (2020). On the cause and consequences of IgE to galactose- α -1,3-galactose: A report from the National Institute of Allergy and Infectious Diseases Workshop on Understanding IgE-Mediated Mammalian Meat Allergy. *Journal of Allergy and Clinical Immunology*, 145(4), 1061-1071. <https://doi.org/10.1016/j.jaci.2020.01.047>
- Ragagli, C., Mannelli, A., Ambrogio, C., Bisanzio, D., Ceballos, L. A., Grego, E., Martello, E., Selmi, M., & Tomassone, L. (2016). Presence of host-seeking *Ixodes ricinus* and their infection with *Borrelia burgdorferi* sensu lato in the Northern Apennines, Italy. *Experimental and Applied Acarology*, 69(2), 167-178. <https://doi.org/10.1007/s10493-016-0030-9>
- Reynard, O., Ritter, M., Martin, B., & Volchkov, V. (2021). La fièvre hémorragique de Crimée-Congo, une future problématique de santé en France? *médecine/sciences*, 37(2), 135-140. <https://doi.org/10.1051/medsci/2020277>
- Stanek, G., Wormser, G. P., Gray, J., & Strle, F. (2012). Lyme borreliosis. *The Lancet*, 379(9814), 461-473. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(11\)60103-7](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(11)60103-7)
- Stegmüller, S., Qi, W., Torgerson, P. R., Fraefel, C., & Kubacki, J. (2023). Hazard potential of Swiss *Ixodes ricinus* ticks: Virome composition and presence of selected bacterial and protozoan pathogens. *PLOS ONE*, 18(11), e0290942. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0290942>
- Swiss Ticks. *Virus de l'encéphalite à tique* [en ligne]. [Consulté le 21 septembre 2024]. Disponible à l'adresse : <https://swissticks.ch/fr/pathogenes/virus-de-lencephalite-a-tique/>

- Tälleklint, L., & Jaenson, T. G. T. (1998). Increasing Geographical Distribution and Density of *Ixodes ricinus* (Acari: Ixodidae) in Central and Northern Sweden. *Journal of Medical Entomology*, 35(4), 521-526. <https://doi.org/10.1093/jmedent/35.4.521>
- Ünal, D., Eyice-Karabacak, D., Kutlu, A., Demir, S., Tüzer, C., Arslan, A. F., Işık, S. R., & Gelincik, A. (2023). Oral immunotherapy in alpha-gal red meat allergy: Could specific IGE be a potential biomarker in monitoring management? *Allergy*, 78(12), 3241-3251. <https://doi.org/10.1111/all.15840>
- Ursinus, J., Vrijmoeth, H. D., Harms, M. G., Tulen, A. D., Knoop, H., Gauw, S. A., Zomer, T. P., Wong, A., Friesema, I. H. M., Vermeeren, Y. M., Joosten, L. A. B., Hovius, J. W., Kullberg, B. J., & Van Den Wijngaard, C. C. (2021). Prevalence of persistent symptoms after treatment for lyme borreliosis: A prospective observational cohort study. *The Lancet Regional Health - Europe*, 6, 100142. <https://doi.org/10.1016/j.lanepe.2021.100142>
- Verschoor, Y. L., Vrijlandt, A., Spijker, R., Van Hest, R. M., Ter Hofstede, H., Van Kempen, K., Henningson, A. J., & Hovius, J. W. (2022). Persistent *Borrelia burgdorferi Sensu Lato* Infection after Antibiotic Treatment: Systematic Overview and Appraisal of the Current Evidence from Experimental Animal Models. *Clinical Microbiology Reviews*, 35(4), e00074-22. <https://doi.org/10.1128/cmr.00074-22>
- Wang, Z.-D., Wang, B., Wei, F., Han, S.-Z., Zhang, L., Yang, Z.-T., Yan, Y., Lv, X.-L., Li, L., Wang, S.-C., Song, M.-X., Zhang, H.-J., Huang, S.-J., Chen, J., Huang, F.-Q., Li, S., Liu, H.-H., Hong, J., Jin, Y.-L., ... Liu, Q. (2019). A New Segmented Virus Associated with Human Febrile Illness in China. *New England Journal of Medicine*, 380(22), 2116-2125. <https://doi.org/10.1056/NEJMoa1805068>
- Wilson, J. M., Schuyler, A. J., Workman, L., Gupta, M., James, H. R., Posthumus, J., McGowan, E. C., Commins, S. P., & Platts-Mills, T. A. E. (2019). Investigation into the α -Gal Syndrome: Characteristics of 261 Children and Adults Reporting Red Meat Allergy. *The Journal of Allergy and Clinical Immunology: In Practice*, 7(7), 2348-2358.e4. <https://doi.org/10.1016/j.jaip.2019.03.031>
- Woldehiwet, Z. (2006). *Anaplasma phagocytophilum* in Ruminants in Europe. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1078(1), 446-460. <https://doi.org/10.1196/annals.1374.084>
- Zintl, A., Mulcahy, G., Skerrett, H. E., Taylor, S. M., & Gray, J. S. (2003). *Babesia divergens*, a Bovine Blood Parasite of Veterinary and Zoonotic Importance. *Clinical Microbiology Reviews*, 16(4), 622-636. <https://doi.org/10.1128/CMR.16.4.622-636.2003>

Le changement climatique vu au travers d'observations ornithologiques rares ou inédites dans le Jura et le Jura bernois entre le 29.11.2022 et le 31.08.2023

JEAN-LUC BRAHIER

Les oiseaux sont un groupe particulièrement apprécié et très observé partout en Europe. Les données transmises aux divers centres ornithologiques nationaux sont très nombreuses. Des programmes nationaux et européens compilent des millions de données sur les populations d'oiseaux communs. Bien qu'il soit difficile de donner un chiffre précis pour toute l'Europe, il est probable que des dizaines de millions de données ornithologiques soient recueillies chaque année grâce aux diverses initiatives et réseaux d'ornithologues amateurs et professionnels existants.

Introduction

Les observations ornithologiques constituent une mine d'informations en direct sur l'état de l'avifaune et ses modifications. Elles permettent de tenter de comprendre les dynamiques des populations d'oiseaux et de les mettre en lien avec les effets du changement climatique à travers toute l'Europe. Les analyses de ces données permettent d'attester les nombreux changements liés au climat depuis quelques décennies.

Notre coin de pays n'est pas épargné par les orages violents, coups de vent dévastateurs, inondations, périodes de sécheresse et de fortes chaleurs, comme en témoigne par exemple la hausse des coûts des indemnités versées par les assurances.

La présence dans la région de Bellelay, dans un laps de temps très court, de trois espèces très rares d'oiseaux, est l'occasion de s'interroger sur les liens entre l'avifaune et le changement climatique. On peut en effet se demander :

- Les déplacements forcés par les tempêtes auront-ils un effet sur les sites de reproduction des espèces déplacées ?
- La chaleur et la sécheresse auront-elles des répercussions sur le déplacement au nord de l'Europe des sites de reproduction ?
- Certaines espèces auront-elles des difficultés à s'alimenter ou modifieront-elles leur alimentation ?
- Le manque de nourriture aura-t-il un effet sur la reproduction ?
- La Suisse est-elle prête à accueillir des espèces à la recherche de nouveaux territoires ?

Trois observations méritent d'être citées pour illustrer partiellement le phénomène.

- La première, la Mouette de Sabine (*Xema sabini*), est en lien avec des déplacements hors normes dus aux tempêtes.
- La deuxième, l'Élanion blanc (*Elanus caeruleus*) est liée à l'égarément dû à la sécheresse, au manque de nourriture et aussi (mais pas sûr) à une augmentation de la population de l'espèce.
- La troisième, le Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*), est en relation avec les modifications des pratiques agricoles, aux périodes de sécheresse de plus en plus importantes dans la durée et les surfaces touchées.

La Mouette de Sabine (*Xema sabini*, fig. 1)

Mardi, 29 novembre 2022, Romain Koller traverse le village de Châtelat en milieu de matinée. À la sortie nord, sur un gendarme couché, il observe une mouette. La circulation l'empêche de s'arrêter. Il opère un demi-tour un peu plus bas et revient à Châtelat. Elle est toujours au même endroit. Il observe, s'interroge. Il téléphone à Jean-Luc Brahier qui malheureusement ne se trouve pas dans le Petit-Val. Il prend alors contact avec Gauvain Saucy qui n'est pas loin. Sur les lieux, ce dernier a le temps de prendre quelques photographies, même si les conditions ne sont pas idéales (visibilité restreinte, brouillard, petite pluie fine). L'enquête pour déterminer l'espèce sera assez vite conclue, avec l'aide d'Albert Bassin: il s'agit d'une Mouette de Sabine.

Cette découverte à Châtelat soulève quelques interrogations.

Le lieu n'a rien d'attirant pour un oiseau qui vit dans les mers du Nord. L'endroit n'est pas propice à une halte nourricière.

Selon des informations de la LPO (ligue pour la protection des oiseaux), à la suite des tempêtes enregistrées à la mi-novembre, de nombreux oiseaux marins ont été déportés par les vents à l'intérieur des terres et en particulier des Océanites culblancs, des Mouettes tridactyles mais aussi quelques Mouettes de Sabine tardives. Selon MétéoSuisse, un anticyclone atlantique a apporté du 11 au 13 novembre 2022 des masses d'air particulièrement douces. Des périodes de précipitations prolongées se sont produites au début du mois ainsi que du 14 au 25 novembre.



Figure 1. Mouette de Sabine (*Xema sabini*), spécimen juvénile, Châtelat. Photo Gauvain Saucy.

Cette Mouette juvénile a sans doute été passablement perturbée lors de ces tempêtes automnales, soit du 11 au 25 novembre. Accompagnait-elle les nombreuses Mouettes tridactyles observées en Allemagne, Autriche et en Suisse entre le 22 et le 29 novembre? Quel chemin a-t-elle parcouru pendant cette période pour être finalement observée à Châtelat le 29 novembre. Poussée bien au-delà des bords de mer, elle n'aura sans doute pas eu de change de s'arrêter au meilleur endroit. Aura-t-elle survécu? Nous l'espérons tous.

En Suisse, la présence de Mouettes de Sabine a été attestée 26 fois depuis 1900! À noter que son passage à Châtelat est le plus tardif dans l'année. Dans ce cas, ce sont bien les vents violents, les tempêtes, qui ont détourné l'oiseau de sa route habituelle de migration. Ces phénomènes météorologiques sont dus aux modifications en relation avec le climat.

L'Élanion blanc (*Elanus caeruleus*, fig. 2)

Nous sommes le dimanche 19 mars 2023 et Daniel Oberli s'adonne, comme habituellement, à la photographie. Il se trouve à 300 m derrière l'église des Genevez. Soudain, il voit un oiseau. Il n'hésite pas et le prend en photo. Il réalise alors qu'il n'a jamais vu cette espèce. Intrigué, il téléphone à Romain Koller, ornithologue à Bellelay, le hameau d'à côté. Ce dernier se rend immédiatement sur les lieux et il ouvre grand les yeux quand il reconnaît l'Élanion blanc. Jubilation, interrogation... Il fait circuler l'info à d'autres passionnés d'oiseaux des alentours. Houspillé par des corneilles, le bel oiseau s'en va au grand dam des observateurs. Les recherches commencent. Le rapace sera retrouvé sur le territoire de la commune de Lajoux, au lieu-dit « Le Paigre ». Il bouge, se déplace souvent et soudain disparaît définitivement... Il ne se sera pas revu (tab. 1).



Figure 2. Élanion blanc (*Elanus caeruleus*), Les Genevez. Photo Daniel Oberli.

On le dit sédentaire. La plupart des ouvrages le mentionnent ainsi. Mais il est capable d'importants déplacements. L'oiseau peut s'installer sur un site et disparaître sans cause apparente. En hiver l'oiseau effectue parfois de grands déplacements entre deux sites d'hivernage. C'est un migrateur transsaharien.

Des oiseaux égarés ont été observés aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, en Italie et en Grèce. À noter qu'un oiseau poussé par un vent arrière gagne en moyenne 30% et parfois 100% de distance

Le changement climatique et les observations ornithologiques

Canton	Nbr observations par canton	Durée max. du séjour	Date de la 1 ^{re} observation	Date de la dernière observation	Notes
AG	3	6 jours	18.10.2016	03.12.2020	
BE	6	66 jours	15.07.2006	02.10.2020	Voir FR
BL	2	1 jour	14.10.2015	05.05.2021	
GE	9	129 jours	29.04.1990	15.05.2021	
SG	7	2 jours	30.10.1994	05.10.2021	
ZH	4	1 jour	15.07.2003	01.05.2020	
VD	6	2 jours	02.08.2009	31.10.2021	
LU	1	3 jours	02.08.2010	04.08.2010	
NE	1	1 jour	16.10.2012	16.10.2022	
SH	1	1 jour	21.04.2019	21.04.2019	
FR	2	66 jours	11.08.2017	25.07.2020	Voir BE
VS	2	3 jours	01.05.2021	02.08.2021	
JU	3	2 jours	15.05.2020	22.08.2021	Damphreux, Courrendlin, Les Genevez
SO	1	2 jours	02.04.2022	03.04.2022	
GR	1	1 jour	25.08.2012	25.08.2012	
Total	49	1 à 129 jours	29.04.1990	16.10.2022	

Tableau 1. Répartition des observations de l'Élanion blanc (*Elanus caeruleus*) par canton, depuis le début des données jusqu'au 23 mars 2023.

parcourue. Certains oiseaux réduisent la vitesse effective pour économiser de l'énergie.

Après le Portugal, l'Espagne et le Sud-Ouest de la France (dès les années 1980; 1^{re} reproduction avec succès en 1990), l'Élanion blanc poursuit son essor en direction du Sud-Est et du Centre. Il peut s'observer jusqu'à 800 m d'altitude.

L'agriculture intensive, avec les modifications paysagères qu'elle entraîne (coupe de boqueteaux, arasement des haies) pourrait, à terme, se révéler néfaste pour l'espèce. Il faut maintenir une diversité dans les milieux ouverts où l'espèce se reproduit. Il faut également maintenir une diversité des pratiques dans les parcelles cultivées et conserver l'élevage.

Les déplacements de l'Élanion blanc sont dus notamment à la sécheresse en Espagne, Portugal et sud de la France. Cependant, trouvera-t-il des biotopes susceptibles de le retenir pour se reproduire ?

Certaines années, le taux de reproduction est très faible. Les échecs sont en relation avec les conditions atmosphériques et la nourriture à disposition. Un couple produit 2,23 jeunes à l'envol en Aquitaine et 1.9 seulement en Estrémadure (Espagne).

Sera-t-il capable de s'adapter à une Suisse disposant d'Alpes élevées et enneigées une partie de l'année, un plateau suisse très peuplé? Néanmoins, les observations de l'oiseau ont été notées à proximité des lacs, des réserves naturelles. Ces îlots, biotopes importants, sont-ils suffisants pour un jour retenir un couple, l'observer construire son nid et élever une famille... quand on sait qu'il a besoin d'un territoire de 800 ha minimum pour cela.

Si, dans ce cas, l'oiseau a étendu son territoire vers le nord de l'Europe, c'est en grande partie parce qu'il connaît une augmentation de ses effectifs et qu'il recherche des biotopes adéquats à sa reproduction.

Le Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*, fig. 3)

Romain Koller, agriculteur, est toujours aux aguets. Aucun vol d'oiseau ne lui échappe. Ainsi, le 22 juin 2023 il observe pour la première fois un Rollier d'Europe dans un de ses champs à proximité de Fornet-Dessus. L'oiseau est craintif. Il restera malgré tout plusieurs jours dans le secteur, tantôt perché sur une clôture, tantôt au sommet de buissons isolés et arbres des alentours. De ces postes d'observation, il s'envole et capture de gros insectes dans une prairie extensive riche en fleurs où le foin est fauché en juillet seulement. Souvenir indélébile pour Romain.



Figure 3. Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*), Lajoux. Photo Maryse Neukomm.

De la taille d'un Choucas des tours, au corps charpenté, au plumage bleu clair (dessous) jaune et brun roux dessus avec une grosse tête bleu clair, un bec noir fort, la gorge jaune, l'œil rouge (adulte), une queue terminée par une plume qui dépasse les rectrices, il ne peut guère être confondu avec une autre espèce. Le juvénile est plus terne que l'adulte. Il est plus conciliant en migration.

L'Espagne héberge la moitié de la population européenne. En France, sa répartition se limite aux départements méditerranéens et la basse vallée du Rhône.

L'oiseau ne fabrique pas de nid. Une cavité lui est indispensable pour la nidification et des zones dégagées favorables à la chasse aux insectes.

Canton	Nbr observations par canton	Date de la 1 ^{re} observation par canton	Nbr max d'individus par année et canton
BE	33	12.06.1954	4
BL	3	17.08.1965	1
FR	20	25.05.1968	5
GE	29	17.05.1958	3
JU	6	04.07.1991	2
NE	5	07.06.1965	1
SO	4	15.06.1958	1
VD	52	15.06.1952	2
VS	16	08.09.1922	1

Tableau 2. Répartition des observations du Rollier d'Europe par canton depuis le début des données jusqu'au 11.09.2023.

La femelle dépose ses œufs dans un ancien nid de Pie, une cavité naturelle, un trou dans une muraille ou dans un talus de sable dans lequel il creuse une galerie de 60 cm.

L'espèce se reproduit dans la partie sud de la péninsule ibérique, le long des côtes catalanes et le long du pourtour méditerranéen. En Espagne et dans le sud de la France, le nombre de couples a augmenté à la suite de la mise en place de nichoirs.

Fin août, début septembre, il rejoint ses quartiers d'hiver au sud du Sahara occidental et jusqu'en Afrique du Sud.

C'est un grand migrateur. Sur la base des résultats d'oiseaux équipés de balises Argos (5 individus), les oiseaux effectuent une halte de 2 à 9 jours entre l'Algérie et la Lybie puis ils traversent le Sahara. Ils séjourneront un minimum de 3 mois entre l'Angola et le nord de la Namibie. On en rencontre également au Soudan méridional et au Botswana. La longueur du déplacement migratoire est de 2500 à 10 000 km. La migration est minutée de telle sorte que les oiseaux arrivent en Afrique orientale juste avant la saison des pluies. Le Rollier a un axe migratoire plus oriental à l'automne et plus occidental au printemps.

Après une baisse des effectifs en Europe dans les années 70, l'oiseau prospère dans certaines régions. À l'époque, les insecticides, la chasse

illégal et la concurrence des Choucas des tours étaient les principaux responsables de cette diminution.

Dès la fin août de nombreuses observations sont effectuées dans le tiers sud-est du territoire français et ce, en dehors des zones de reproduction. Ce sont principalement de jeunes individus dans les zones riches en insectes.

Les feux, que ce soit en Afrique ou en Europe, sont une aubaine pour le Rollier qui vient se nourrir des insectes affolés.

La mutation profonde des pratiques agricoles, à l'échelle de l'ensemble du continent, est vraisemblablement le facteur principal du déclin du Rollier d'Europe. Le remplacement des prairies par des cultures industrielles intensives entraîne d'importantes pertes d'habitats. La disparition des insectes par une utilisation abusive et non maîtrisée des pesticides est une autre cause.

Les facteurs climatiques, l'élimination des gros insectes, l'élimination des structures paysagères, des vieux arbres à cavité, la conversion des prairies en cultures (maïs) favorisent le déclin de cette espèce.

En Suisse, le Rollier d'Europe a été observé depuis les années 1922 dans 10 cantons. Entre 1950 et 1985 on observait 4,5 individus en moyenne par année contre 2 au cours des 20 dernières années. Le dernier record date de 1965 avec 14 spécimens. C'est en Suisse romande qu'il passe et séjourne le plus souvent (tab. 2).

La trentaine d'observations de 2022 dans les cantons nommés constitue un record. Cette soudaine multiplication s'explique sans doute par le fait que la saison de nidification a été favorable et que la sécheresse a entraîné, dans le sud, une diminution sensible de la nourriture disponible. Ce sont surtout des juvéniles qui ont été observés.

Conclusions

Ces trois exemples semblent anecdotiques et ne présentent pas forcément de liens entre eux, si ce n'est le hasard qui a permis de découvrir ces espèces rares dans un laps de temps très court et dans une région globalement peu parcourue par des ornithologues. Il est toutefois possible de les inscrire dans un contexte global de réactions de la faune au changement climatique.

Les recherches scientifiques actuelles sur l'impact du changement climatique sur l'avifaune en Europe centrale révèlent plusieurs conclusions importantes. Ces impacts varient selon les espèces, les habitats, et

les régions; on peut toutefois dégager les quelques tendances générales suivantes:

Modifications des aires de répartition

De nombreuses espèces d'oiseaux en Europe centrale déplacent leur aire de répartition vers le nord et en altitude. Cela est dû à l'augmentation des températures, qui rend les habitats traditionnels moins favorables et pousse les espèces à chercher des conditions climatiques plus adaptées. Certaines espèces méridionales, auparavant rares ou absentes, commencent à coloniser les régions plus septentrionales.

Perturbations des périodes de migration

Le changement climatique a un effet sur la phénologie des oiseaux, c'est-à-dire le calendrier des événements saisonniers comme la migration. De nombreux oiseaux migrateurs arrivent plus tôt au printemps et partent plus tard en automne. Cette altération de la temporalité peut créer des déséquilibres, par exemple lorsque les oiseaux arrivent avant que leurs ressources alimentaires principales (insectes, plantes) ne soient disponibles, ce qui peut affecter leur survie et, surtout, leur succès de reproduction.

Modification des habitudes de reproduction

Certaines espèces commencent à nicher plus tôt dans l'année, ce qui est également lié au réchauffement climatique. Cette modification peut parfois améliorer la survie des poussins si elle est en phase avec la disponibilité des ressources alimentaires, mais peut aussi engendrer des décalages si les conditions environnementales ne sont pas favorables. En revanche, dans certaines régions, la reproduction peut être perturbée par des événements météorologiques extrêmes (sécheresses, vagues de chaleur, pluies intenses), qui sont de plus en plus fréquents avec les changements climatiques.

Augmentation de la vulnérabilité des espèces spécialisées

Les espèces d'oiseaux spécialisées dans des habitats ou des niches écologiques particulières, comme les prairies de fauches ou les zones humides par exemple, sont plus vulnérables aux changements clima-

tiques. Leur incapacité à s'adapter rapidement ou à migrer vers de nouveaux habitats peut entraîner un déclin de leur population. Par exemple, les oiseaux dépendant des milieux humides, comme le râle des genêts ou certaines espèces de limicoles, sont particulièrement menacés par la réduction des zones humides due à la sécheresse.

En outre, l'impact indirect par la modification des écosystèmes naturels et des agroécosystèmes sera sans doute plus important que les facteurs cités ci-dessus. Pour clore, le changement climatique a un impact complexe et souvent perturbateur sur l'avifaune en Europe centrale. Les espèces capables de s'adapter rapidement aux nouvelles conditions climatiques ou de se déplacer vers des zones plus favorables sont les plus susceptibles de survivre, tandis que les espèces spécialisées ou les plus vulnérables pourraient voir leurs populations décliner. La vérité pour une espèce sera différente pour une autre et c'est bien complexe de savoir comment les choses vont évoluer. Les politiques environnementales, forestières et agricoles auront toujours des effets très forts sur les espèces. Les mesures de conservation doivent prendre en compte ces interactions, particularités et dynamiques différentes pour chaque espèce afin d'être efficaces dans un contexte de changement climatique.

Remerciements

Je remercie tout spécialement Arnaud Brahier pour son aide précieuse dans la rédaction des conclusions ainsi que les amies et amis ornithologues, Neukomm Maryse, Saucy Gauvain, Oberli Daniel, qui ont fourni les photographies.

Jean-Luc Brahier (lesnavelles70@sunrise.ch) est retraité. Passionné par les oiseaux depuis une quarantaine d'années, membre de «Nos Oiseaux», collaborateur bénévole auprès de la Station ornithologique suisse, il a participé aux recensements 1993-1996 et 2013-2016 dans le cadre de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse ainsi qu'au monitoring des oiseaux des zones humides.

RÉFÉRENCES (SÉLECTION)

- Dupuis J. & Salle L. 2022: Atlas des oiseaux migrateurs de France. Biotop Editions, LPO, Publications scientifiques du Muséum.
- Cuvoy-Lindhall K. 1980: Les oiseaux migrateurs à travers mer et terre. Delachaux et Niestlé.
- Hagmann P. & Hume R. 2009: La grande encyclopédie des oiseaux d'Europe. Éd. Mondo.
- Le Pèlerin 2023. *Bulletin de l'association franc-montagnarde d'étude et de protection des oiseaux* 115.
- Maumary L., Valloton L. & Knauss P. 2007: Les Oiseaux de Suisse. SOS et NO. Nos oiseaux 2023, 70(2).
- Reboud C., Cocher G., Deliry C., Iborra O. & collectif 2003: Oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes, Cora, LPO.
- Rocamora G. & Yeatmann-Berthelot D. 1999: Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEO de France, LPO, Paris.
- Svensson L., Mullarney K., Grant P.-J. & Zetterstrom D. 1999: L'Album ornitho. Tous les oiseaux d'Europe en 4000 dessins. Delachaux et Niestlé.
- Varesvuo M. 2011: Oiseaux, instants magiques. Delachaux et Niestlé.
- Zucca M. 2010: La migration des oiseaux. Éd. Sud-Ouest.

<https://www.ornitho.ch/>

<https://www.oiseaux.net/>

<https://www.vogelwarte.ch/fr/>

La présence insolite de *Zannichellia palustris* dans l'Allaine

MARC LAMBELET

Une plante aquatique rare dans le canton du Jura, mais prospérant dans la rivière l'Allaine, en Ajoie, pose la question de sa présence dans un milieu qui ne lui est a priori pas favorable, ainsi que celle des circonstances qui ont pu l'amener à coloniser ces lieux.

Introduction

En juillet 2020, lors d'une prospection botanique de l'Allaine à Boncourt, une plante aquatique ressemblant à un potamot à feuilles étroites a été repérée dans le lit de la rivière. Des fragments échoués sur les rives ont permis de constater qu'il s'agissait en fait de *Zannichellia palustris*, dont la présence à cet endroit était remarquable pour deux raisons: premièrement, cette plante n'avait que très rarement été signalée auparavant dans le canton du Jura; deuxièmement, elle pousse habituellement dans des eaux à débit lent ou stagnantes, alors que celles de l'Allaine ont un courant plutôt rapide quand elles ne sont pas freinées par des barrages.

Présentation de *Zannichellia palustris*

Détermination de la plante ajoulote

Il ne faisait aucun doute que la plante poussant dans l'Allaine était une zannichellie, à en juger par ses fruits bien visibles; et *Zannichellia palustris* est la seule espèce du genre présente en Suisse. Cependant, sa présence dans un biotope ne correspondant apparemment pas à ses exigences soulevait une question: pouvait-il s'agir d'une autre espèce du genre *Zannichellia*, pas encore signalée en Suisse? Arrivée naturellement, mais plus probablement échappée d'une culture, un aquarium par exemple?

Pour le vérifier, après nous être informés sur les espèces décrites dans le monde, nous nous sommes appuyés sur *Flora Iberica* et ses clés

de détermination permettant de choisir entre les cinq ou six espèces européennes. Tout ça pour arriver à la conclusion que la plante poussant en Ajoie est bien *Z. palustris*... jusqu'à plus ample informé. En effet, le sujet de son identité précise ne doit pour l'instant pas être considéré comme clos, en particulier si on décide de s'intéresser plus précisément aux sous-espèces de l'espèce *palustris*.

Description

Zannichellia palustris appartient à la famille des Potamogetonacées. La plante, vivace, est entièrement immergée. Les tiges, filiformes, atteignant 50 cm de long, s'enracinent au fond de l'eau et forment des touffes (fig. 1). Les feuilles sont longues de 1 à 10 cm, et larges, ou plutôt étroites de 0,5 à 1,5 mm. La zannichellie des marais est monoïque, ce qui signifie que les fleurs mâles et femelles sont différentes, mais présentes sur chaque individu. Une particularité importante de l'espèce, qui permet de la distinguer de beaucoup d'autres du même genre, est que les fleurs mâles et femelles émergent du même nœud de la tige (fig. 2). Les fruits, groupés à l'aisselle des



Figure 1. Vue d'ensemble de la plante. Photo M. Lambelet.

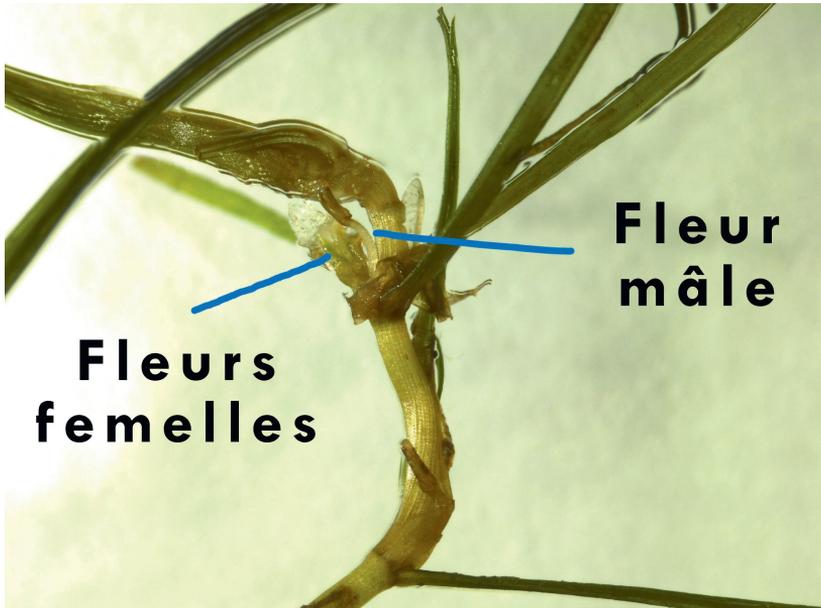


Figure 2. Détail de fleurs mâle et femelles. Photo Claude Fankhauser.

feuilles, sont longs de 2 à 4 mm et ont une forme arquée caractéristique (fig. 3).

Zannichellia palustris occupe habituellement les eaux riches en éléments nutritifs (voire polluées), tranquilles ou lentes: étangs, rivières à faible courant.

Elle est dispersée en Suisse, principalement sur le Plateau.

C'est une plante menacée en Suisse et dans la région biogéographique du Jura, dans la catégorie «vulnérable».

Discussion

Répartition

Dans le Jura historique, la zannichellie des marais a été vue à Bellelay il y a plus d'un siècle, mais sa présence à cet endroit n'a pas été confirmée depuis. Plus récemment, dans les années 1980, elle a été signalée dans de petits étangs à La Neuveville¹ et à Corgémont (Grossenbacher 2012). La zannichellie des marais n'avait jamais été mentionnée pour le canton du Jura avant 2012, lorsqu'elle a été repérée dans l'Allaine à

Boncourt, près de la frontière. En 2021, elle a été signalée à Bonfol² (cependant, une visite de cette localité en 2024 permet de penser qu'il y a eu confusion avec *Potamogeton berchtoldii*, qui y est abondant). Et comme dit plus haut, l'auteur de ces lignes l'a trouvée dans l'Allaine en 2020.

Investigations sur le terrain

Dans le but d'évaluer la présence et l'abondance de la zannichellie dans l'Allaine, le cours de la rivière a été remonté depuis la zone en amont du village de Boncourt. Plusieurs touffes ont été repérées sur le parcours (Buix, Grandgourt), mais leur quantité a fortement augmenté en approchant de Courtemaîche. La concentration maximale a été trouvée un peu en aval de la pisciculture de Courtemaîche et du barrage qui lui permet d'être alimentée en eau. Par contre, la portion de rivière en amont de cet endroit est apparemment vierge de toute zannichellie, y compris la retenue du barrage elle-même. Pour ce qui est de la partie de l'Allaine en aval de Boncourt, c'est-à-dire la portion sur territoire français, nous n'y avons pas mené d'investigations, à part un coup d'œil en ville de Delle. La plante n'y a pas été trouvée, et les atlas de la flore française ignorent sa présence sur le Territoire de Belfort (Hennequin 2019; tela-botanica.org). Cependant, comme le courant de la rivière disperse à l'évidence les graines et fragments de



Figure 3. Fruits (les feuilles ont été ôtées avant la prise d'image). Photo Claude Fankhauser.



Figure 4. Herbier de *Z. palustris* en amont d'un pont de Courtemaiche (12 juillet 2020). Photo M. Lambelet.

plantes vers l'aval, on peut penser que *Zannichellia palustris* a franchi la frontière il y a un moment déjà.

Comme déjà dit, une rivière à courant plutôt rapide comme l'Allaine ne semble pas être l'endroit privilégié pour la croissance de notre plante aquatique. Cependant, on constate qu'elle colonise, par petites touffes, de préférence les zones proches des rives, là où la vitesse de l'eau est moins rapide; sauf à Courtemaiche, entre la pisciculture et le pont 200 mètres en aval, où elle recouvre une bonne partie du lit de la rivière (fig. 4). À cet endroit, même s'il est vrai que le courant est ralenti par le barrage susmentionné, il n'est pas spécialement lent.

Colonisation de la rivière

Il semble que cette portion du cours d'eau soit l'épicentre à partir duquel la zannichellie s'est installée dans l'Allaine. En effet, non seulement c'est là qu'elle est la plus abondante et prospère (certainement favorisée par les effluents de la pisciculture, enrichis par les excréments des poissons), mais il est plus facile qu'elle descende la rivière plutôt qu'elle ne la remonte, même si les graines peuvent être transportées dans les deux sens par des animaux; il est donc vraisemblable que ce



Figure 5. Portion de l'Allaine, près de la pisciculture, fortement colonisée par *Z. palustris* (12 juillet 2020). Photo M. Lambelet.

soit la partie la plus en amont de la répartition de la zannichellie dans l'Allaine qui soit le point de départ de sa colonisation.

Comme cette plante n'a pas été signalée dans le canton du Jura avant les années 2010, on peut penser que son apparition dans l'Allaine est relativement récente, même si elle peut remonter à quelques décennies. Elle a pu passer inaperçue parce que rares sont les botanistes à s'intéresser à ce genre de milieu naturel et à sa flore, pas toujours facilement accessible par ailleurs.

Comment cette plante est-elle arrivée dans la rivière ajoulote? On ne peut que formuler des hypothèses. Une arrivée naturelle n'est pas exclue, accrochée aux pattes d'un oiseau par exemple. Autre possibilité: comme *Zannichellia palustris* est une plante d'aquarium, elle a pu être déversée dans la rivière par quelqu'un voulant se débarrasser de ses poissons. La présence d'une pisciculture à proximité immédiate de l'épicentre de la colonie n'est peut-être pas fortuite. Soit un quidam a déversé le contenu d'un aquarium dans un de ses bassins, soit elle est arrivée sous forme de graines dans l'estomac de poissons d'élevage (carpes) ou avec leur nourriture; notons cependant que les responsables de la pisciculture n'ont pas souvenir que des poissons d'aquarium aient été retrouvés dans leurs bassins; de plus, la nourriture des

poissons est cuite en usine, donc stérile. Néanmoins, la situation était peut-être différente il y a des années, voire des décennies en arrière.

Conséquences pour le milieu

La zannichellie des marais est considérée comme invasive dans les lacs de certains pays. Ce n'est pas le cas en Suisse, où elle est au contraire menacée. La question se pose quand même de savoir si son installation dans l'Allaine peut perturber l'équilibre naturel de la rivière. En effet, près de la pisciculture de Courtemaîche, le lit du cours d'eau est en bonne partie recouvert par cette plante (fig. 5). Cependant, elle n'a pas évincé d'autres espèces aquatiques, vu que le fond de la rivière était quasiment dépourvu de végétation; de plus, elle semble moins proliférer plus en aval, peut-être faute de nutriments en suffisance. Il ne semble donc pas y avoir de danger immédiat pour la rivière. Le nouveau biotope formé par l'herbier aquatique profite même à de nombreux organismes qui y trouvent gîte et couvert. Malgré tout, l'écosystème a été modifié, au moins localement, et il y a peut-être des perdants. La situation est à suivre.

Conclusion

La zannichellie des marais est une espèce néophyte dans le canton du Jura, dont l'origine est probablement liée à l'activité humaine. Même si la provenance géographique de la population de l'Allaine est inconnue, son statut de plante indigène permet de voir dans sa présence un enrichissement de la flore jurassienne plutôt qu'une menace pour l'environnement.

Marc Lambelet (marc.lambelet@jurassica.ch) est horticulteur aux serres du jardin botanique de Jurassica à Porrentruy. Il apporte, par ses observations sur le terrain, sa contribution à la connaissance de la flore du Jura.

BIBLIOGRAPHIE

Grossenbacher É. 2012: *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Jura bernois, du canton du Jura et du Laufonnais*. Société jurassienne d'émulation, Porrentruy.

Hennequin C. 2019: *Atlas de la flore du Territoire de Belfort*. Naturalia Publications, Turriers.
Flora iberica. Plantas vasculares de la Península Ibérica e Islas Baleares vol. 17 p 93 ss
(consulté sur <https://bibdigital.rjb.csic.es>)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Zannichellie_des_marais

<https://www.b-aqua.com/pages/Plantsfiche.aspx?media=print&id=1473>

<https://www.preservons-la-nature.fr/flore/eunis/4811.html>

<https://www.tela-botanica.org/>

<http://www.wildflowerweb.co.uk>

NOTES

¹ Un échantillon de la plante de La Neuveville a été prélevé et déposé dans l'herbier du Jura bernois, conservé au Jurassica Museum. Son examen montre qu'il ne s'agit en réalité pas de *Z. palustris*.

² Communication d'Infoflora du 15 août 2024.

Des Églantiers à la rose 'Adolf Ogi'

ÉRIC GROSSENBACHER

**« Beau rosier, comment faites-vous
Pour avoir de si belles roses
Beau rosier, comment faites-vous
Pour avoir des parfums si doux ?
Je laisse faire la bonne pluie
Elle rafraîchit mes couleurs
Et quand elle part elle oublie
Des brillants dans toutes mes fleurs »
Pierre Alin (1879-1920)**

« La rose des jardins n'existe pas à l'état sauvage. Les roses sauvages, ce sont les Églantiers (du genre *Rosa*). Ce sont les horticulteurs qui ont créé les roses modernes. Comment ? À force de sélections, en obligeant peu à peu, patiemment, les étamines de l'Églantier à se transformer en pétales. En transformant les étamines de la fleur des Églantiers, l'horticulteur ne fait que copier la Nature ! » (Jean-Marie Pelt, 1981).

Si *Rosa gallica* (Rosier de France), est l'ancêtre des roses des jardins européens, *Rosa canina* (Rosier des chiens) a été longtemps porte-greffe pour des variétés modernes, puis remplacé par *Rosa laxa*.

Les catalogues se rapportant aux roses du commerce comptaient en 1960 environ 30 000 variétés, un nombre incroyable, chacune d'elles possédant des caractères particuliers !

Et de leur donner un nom, il n'y avait qu'un pas. Quelques exemples :

'Chapeau de Napoléon' (rose), 'Boule de Neige' (blanc), 'Baron Girod de l'Ain' (rouge à liseré blanc), 'Ingrid Bergman' (rouge), 'Helmut Schmidt' (jaune), 'Queen Néfertiti' (rose pâle), 'La Reine Victoria' (rose), 'Queen Elisabeth' (rose pâle), 'Lili Marleen' (rouge sombre velouté), 'Souvenir de Malmaison' (parfumée, d'abord d'un rose pâle, puis virant au blanc crème), et, ô surprise, dans une plate-bande au bord du lac de Bienne à La Neuveville, une rose rouge : 'Adolf Ogi' !

Dans leurs croisements, les horticulteurs ont parfois la chance avec eux... c'est alors un succès fou sur le marché des roses. Il est possible que d'innombrables croisements ne conduisent pas au succès escompté; mais il est tout aussi possible qu'un seul croisement récompense au centuple toute la peine que s'est donnée le rosieriste. Les plus connus actuellement sont les rosiers Meilland (marque déposée), l'un des plus grands créateurs de rosiers.

Joséphine de Beauharnais (1763-1814, impératrice dès 1804), première épouse de Napoléon Bonaparte de 1796 à 1809, au château de Malmaison, créa en moins de 10 ans des jardins somptueux et une des plus grandes collections de roses de son temps (250 variétés).

Et nous passons sous silence les artistes, les parfumeurs qui, de tout temps, se sont inspirés du monde des roses.

Les Églantiers? La Suisse en compte une bonne trentaine d'espèces, sans compter les sous-espèces. Et les hybridations sont monnaie courante entre elles, véritable casse-tête pour les débutants en botanique. Mais pas seulement les débutants... Par exemple, Claude Favarger (honoré de quatre titres de D^r h. c.), de l'Uni de Neuchâtel, passait



Figure 1. Rosier à feuilles de boucage, *Rosa pimpinellifolia*, Montagne de Moutier (17.05.2011, Étienne Chavanne).

comme chat sur braise devant les Églantiers, lors des excursions botaniques. Levant les bras au ciel, il s'écriait: «Ah, Rosa... Rosa... Rosa!», et passait son chemin.

Relevons les mérites d'Étienne Chavanne, de Moutier, qui, depuis sa retraite voici une vingtaine d'années, s'est pris au jeu de photographier la flore jurassienne et d'ailleurs, au point qu'il aurait très bien pu être le co-auteur avec Gerhart Wagner, de *Flora Helvetica*, ouvrage de botanique faisant autorité depuis l'an 2000 dans notre pays. De plus, le genre *Rosa* n'a plus de secret pour lui.

Le Rosier à feuilles de boucage est un rosier très épineux, se rencontrant sur les sols calcaires, dans les rocailles et prés secs, de l'étage collinéen au subalpin, surtout dans la chaîne jurassienne (fig. 1). Une des nombreuses espèces des ourlets (végétation des haies et lisières de forêts) maigres et thermophiles.

L'un des arbustes les plus communs d'Europe est le Rosier des chiens ou Églantier, parmi les 5000 autres espèces, selon le botaniste français Gandoger. Pendant bien longtemps, le Rosier des chiens a constitué le support des rosiers horticoles.

Rosa canina appartient au manteau (lisière de forêt) mésophile (gradient moyen humidité-sécheresse) et se retrouve sous forme de haies et de massifs buissonnants, souvent sur des pierres et terrains cultivés (fig. 2).

Généralement grosses, mais peu nombreuses, odorantes, les fleurs se ferment pendant la nuit et le mauvais temps. Pas de nectar mais de nombreuses étamines pourvues d'un pollen jaune abondant (nourriture



Figure 2. Rosier des chiens, *Rosa canina*. Gauche, Frochaux, entre Cornaux et Enges (2.06.2020, E. Gr.). Droite, Moutier, (24.06.2010, Étienne Chavanne).



Figure 3. Rosier des Alpes, *Rosa pendulina*, Le Peuchapatte (01.06.2020, Étienne Chavanne).

pour les insectes fécondateurs). Leur fruit, le cynorrhodon (gratte-cul) est renommé pour les confitures et leur teneur en vitamine C.

Le rosier des Alpes est une espèce des forêts de montagne, mégaphorbiaies (formation végétale de hautes herbes, souvent à larges feuilles, se développant sur des sols riches et humides), des Alpes et de la chaîne jurassienne (fig. 3).

Le Rosier églantier porte des aiguillons, produits par l'épiderme et les assises sous-jacentes de l'écorce, ne renfermant jamais de vaisseaux et leurs tissus ne se rejoignant pas au cylindre central de la tige, contrairement aux épines. Ils sont un moyen de défense contre la langue des herbivores (fig. 4).



Figure 4. Rosier églantier, *Rosa rubiginosa*, Moutier (14.05.2011, Étienne Chavanne)



Figure 5. 'Adolf Ogi' rose horticole, La Neuveville (4.06.2020, É. Gr.).

Nous devons à François Marolf l'introduction de la Rose 'Adolf Ogi', variété protégée, à La Neuveville (fig. 5). Il n'est pas possible d'acheter ces rosiers et toute reproduction est interdite, selon le droit de licence.

*Les roses ont bien de la chance car
Elles ne savent pas que, demain,
Elles se faneront »*

Louise de Vilmorin (1935-70)

*Elle était du monde où les plus belles choses
Ont un destin;
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin »*,

François de Malherbe (1555-1628)

Éric Grossenbacher (eric_grossenbacher@bluewin.ch) a enseigné les sciences aux écoles du degré secondaire de Bellelay, Delémont et La Neuveville. Il est un botaniste de terrain reconnu. Il a notamment poursuivi le fameux Herbarium du Jura bernois (riche de 903 plantes) du D^r Charles Krähenbühl et rassemblé son propre herbarium, qui réunit 3738 plantes classées par régions dont la Chaîne jurassienne. Il est par ailleurs l'auteur du Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Jura bernois, du canton du Jura et du Laufonnais («Le nouveau répertoire de Charles Krähenbühl») édité par la Société jurassienne d'émulation en 2012.

RÉFÉRENCES (SÉLECTION)

Pelt J.-M. & Cuny J.-P. 1981: *La prodigieuse aventure des plantes*. Fayard, 237 p.

Storck A. L. 2002 : *De l'Églantine à la Rose*. Conservatoire et jardins botaniques de la Ville de Genève, 240 p.

**Cahier des
Lettres et des Arts**

Avant-première !

Il est des moments dans la vie où tout créateur — qu'il soit artiste, auteur ou poète — doit rassembler son courage pour confronter son travail à autrui, affrontant ainsi le jugement et se confrontant à l'épreuve de la critique. Cet exercice, reconnaissons-le, exige un certain courage, d'autant que l'issue en est souvent incertaine.

C'est dans cet esprit que la jeune autrice Maëlle Rérat a pris contact avec nous il y a quelques mois, et que la sélection de poèmes que vous vous apprêtez à lire est le fruit de cette démarche.

Avec une plume déjà affûtée, elle aborde, avec un réalisme sans concessions, des sujets d'une actualité brûlante. Ce talent, combiné à une ténacité remarquable, lui vaut aujourd'hui une première publication dans nos pages, prélude à la parution de son tout premier recueil l'an prochain aux Éditions d'en bas.

Ici, au cahier des arts et des lettres, nous sommes peut-être encore un peu sentimentaux et nous saluons donc avec une bienveillante attention cette réussite double, que nous avons voulu partager avec vous, chers lecteurs : la concrétisation d'un premier succès et l'éclosion d'une vocation prometteuse.

À notre tour, nous sommes reconnaissants à la relève poétique du crédit qu'elle nous a accordé.

À vous lecteurs, nous vous souhaitons une belle découverte de son univers. Quant à vous, Maëlle Rérat, que les vents les plus favorables vous accompagnent dans cette nouvelle aventure pleine de promesses.

Malheureuse Odysée

J'étais l'espoir du village
Porté en triomphe par ma patrie
J'ai lu l'estime sur leurs visages
Avec audace, je suis parti.

Franchir les frontières
Parcourir les déserts
Apprivoiser la peur
Oublier la douleur

Marcher à l'épuisement
Sous un soleil ardent
Se tapir constamment
Dormir vigilant

Premiers écueils passés
Triompher des dangers
Sentiment d'euphorie
J'écris à ma famille :
« Ça va, ça va,
Ne vous inquiétez pas.
Libye franchie,
Bientôt à l'abri... »

Poursuivre mon périple
À bord d'un vacillant esquif
Céder dans mon sillage
Chimères, illusions, mirages

De Charybde en Scylla, dériver
Par miracle, sain et sauf, accoster
L'Eldorado gagné
Monstre bleu contrarié
Sentiment d'euphorie
J'écris à ma famille :

« Ça va, ça va,
Ne vous tourmentez pas.
Europe à mes pieds ;
Bientôt la sérénité... »

Dans ma prison de réfugié,
Je mesure les dommages.
Cauchemar éveillé,
Ici s'achève mon voyage.

Épuisé par cette lutte acharnée,
Plus la force de résister.
Ultime missive à ma patrie :
« C'est fini. C'est fini.

Les hommes ne s'aiment pas
Plus d'espoir en la vie
Je m'en irai ce soir
Sans éclat, sans un bruit »

Malheureuse Odysée
D'un être intrépide
Ambassadeur forcé
Des héros anonymes...

Matricule 807

Main tremblante sur cette crosse brûlante,
J'avance
Pas à pas, lentement. Retarder cet instant.
J'avance
Le cœur serré, surtout ne pas penser.
Ralentir la cadence...
Une silhouette me fait face
Dans mes veines, le sang se glace.
Regard baissé, surtout ne pas penser
À cette misérable destinée.
Poing levé, arme chargée
Matricule 807 lance les hostilités.
Victime — ou bourreau ?
Surtout ne pas penser
À ses habits maculés
Du sang de mes égaux.
Nos regards se croisent ; je tressaillis
Deux soldats se font face dans la nuit
Visages à quelques centimètres seulement
Nos souffles se mélangent ; épousent le vent
Les yeux dans les yeux, nos pensées se répandent :
« Pourquoi le tuer ? »

« Sa vie pourrait être mienne ; mon histoire pourrait être sienne »
Ennemis forcés d'un gouvernement détraqué
Compagnons d'infortune dans cette misère humaine
Au même instant, nos armes tombent.
Deux hommes se font face au bout de la nuit
Il tend sa main, je la saisis.
Regards embués
Communion parfaite de deux êtres déchirés
Par une existence qu'ils n'ont choisie
Pardons mutuels échangés pour une paix éternelle.
Un sourire se dessine sur son visage
Puis une ombre l'assombrit de son passage.
Regard rivé par-dessus mon épaule droite,
Il se fige. Dans ses yeux, la peur miroite.
À la lueur de cette lune de décembre,
Il vacille, hurle, et puis se cambre
Je lui adresse une dernière prière,
Puis ferme ses paupières.
À mes pieds gît Matricule 807.
Je me retourne : le Commandant,
Sourcils froncés, fusil fumant.
Demain, je déserte.

Rêves égarés

Deux ans.
Explorer le monde de ses yeux étoilés.
Jouer, rire, aimer,
Et recommencer.
Vivre de sourires, d'amour, de câlins
Déclaré inapte au chagrin.

Six ans.
L'insouciance de l'enfance
Réalité dupée par une imagination vagabonde
Le monde à ses pieds
L'impossible à portée de pensée.
Bonheur à perte de vue, innocence avouée
Naïveté sublime ; au présent, exister.

Quinze ans.
Entre conscience et enfance.
Démâsquer ce monde insensé
L'âme fougueuse, l'esprit aventurier,
Aborder l'existence avec confiance.
Sur un papier de soie, écrire la plus belle des lois :
Rêver de liberté, éclore son destin
Bannir l'échec de ses desseins.

Vingt ans.
La vie devant soi, et pourtant...
Rêves égarés, songes envolés,
Que reste-t-il de l'enfance ?
Chimères utopiques comme espérance
La fougue en abondance.
Seulement, ne pas oser tenter
Par peur d'échouer.
S'abstenir
Par crainte de réussir.

Est-ce cela, grandir, est-ce cela ?
Trahir ses promesses, trahir ses lois ?
Voici quinze ans, la peur des monstres sous le lit.
Craindre la vie, maintenant.

Et pourtant...
Se brûler les ailes ; dix fois, cent fois, s'écraser
Et recommencer pour ne rien regretter.

Une vie de papier

Des notes de musique glissées entre les pages
D'un roman qui s'écrit à l'encre de tes rêves.
Façonner un instant, comme un château de sable,
Ton existence digne d'un héros de papier.

À dos de libellule jusqu'à toucher le ciel,
Tu croques dans une étoile et savoures l'essence
D'une innocence pure à jamais dérobée...
Vagabonder encore jusqu'au bout de la nuit
Par les sentes en dédale de tes songes candides.
S'échappent de ta musette foucades et chimères
Pour colorer d'espoir ta prison aseptique.

Puisque depuis des mois un monstre grandit en toi,
Puisqu'une lutte inique semble désespérée,
Tu laisses, telles des flèches, l'écho de tes fantasmes
Foudroyer en plein cœur le mal qui te consume.

Puisque les jours te sont comptés,
Puisque les joies te sont ôtées,
Tu jettes dans la bataille, tel un château de cartes,
Des artifices factices d'une salvatrice candeur.

Puisque jamais Goliath ne sut battre David...

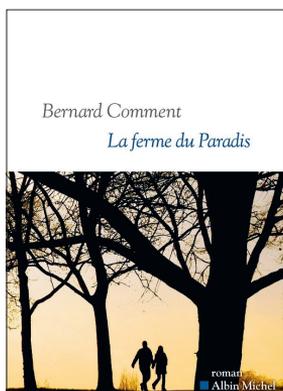


Maëlle Rérat est née en 2003 à Porrentruy, où elle réside toujours. Passionnée depuis l'enfance par le monde du livre, elle obtient sa maturité en 2022 et rédige en parallèle ses premiers textes. Elle poursuit aujourd'hui des études en littérature française, philosophie et sociologie à l'Université de Neuchâtel.

Chronique littéraire

La Ferme du Paradis

BERNARD COMMENT



On lit souvent que le dernier livre de Bernard Comment est un roman qui bouge énormément, qui déménage, pourrait-on dire. En effet, son personnage principal, Robert, rencontre Camille en s'arrêtant un soir de pluie dans un café parisien. Elle va l'entraîner dans une autre vie. Il prend un nouveau départ dans une existence qui fait *tabula rasa* du passé. Il part en quête du mystérieux héritage familial de Camille, qui resurgit au détour d'un passage en Suisse, à Porrentruy. Alors qu'on suit rapidement le protagoniste d'un lieu à l'autre, ce roman est aussi l'occasion de s'interroger longuement et patiemment sur les notions d'identité et de frontières; sur le franchissement de celles-ci et sur l'accueil que l'on réserve aux personnes qui doivent parfois traverser ces territoires si particuliers de l'entre-deux, ces sortes de barrières invisibles. Être un migrant n'est pas synonyme de solution de facilité: «Il n'y a que les riches, les nantis, pour voir les migrants comme des profiteurs qui veulent bénéficier de notre bien-être, de nos avantages. Mais ce n'est pas du tout ainsi que ça se présente. Un soir, tu sens qu'il faut partir, qu'il n'y a plus d'autre solution. Et tu suis le sens des filières, jusqu'au moment où tu trouves un passeur, et là, c'est le plongeon dans l'inconnu». Bernard Comment dénonce le regard porté sur les migrants, dans un futur proche, cloisonné, et dans lequel l'intolérance et la fermeture dominant.

Par strates, l'histoire des petites gens amenées à passer la frontière surgit au fil des pages. En trouvant refuge en terres helvétiques, ils

façonnent la Suisse moderne. Bernard Comment s’amuse d’ailleurs en faisant de son protagoniste, plutôt aisé, une espèce de migrant errant qui change d’identité et qui dispose de plusieurs passeports. Tout cela pour montrer qu’il ne s’agit que d’un bout de papier qui n’a qu’une dimension purement administrative. Ce n’est pas cela qui définit notre identité, mais bel et bien l’Histoire et notre histoire. C’est d’ailleurs celle de la famille de Camille qui va inciter Robert à s’intéresser à la frontière franco-suisse. Dans la deuxième partie du livre, Robert part à la recherche de Camille et se déplace sur ses traces et celles de son passé à travers les documents qu’elle a amassés sur son ordinateur et auxquels il a accès sans qu’elle s’en aperçoive, par l’intermédiaire d’un *cloud*. C’est là que la Ferme du Paradis, lieu de passage et d’accueil entre la France et la Suisse, joue son rôle à la fois dans l’intrigue et dans la vaste réflexion sur les migrations déployée par Bernard Comment dans son livre : « des gens de toute provenance, qui patientent là, à quelques pas de la frontière, pour être ensuite acheminés vers l’intérieur du pays ». Les lieux ont aussi une histoire et on ressent parfois les vibrations de celle-ci lorsqu’on les visite. D’aucuns appellent cela le « génie du lieu ».

En tant que Suisses — ou en tant qu’Européens d’ailleurs — nous avons tendance à oublier que nos pays et leur richesse se sont avant tout construits grâce aux échanges, aux métissages, aux passages, aux franchissements, aux ponts érigés entre les cultures, entre les nations. Notre histoire est riche de celles des autres. Ce n’est jamais l’isolement, ni la peur de l’Autre ni les murs qui ont permis l’émancipation et le bonheur. L’horlogerie, par exemple, richesse de la région jurassienne, fierté et fleuron de l’industrie régionale, doit « tout à ce mélange de savoir-faire entre deux pays, deux communautés. Avant de devenir un produit d’exportation, la légendaire montre suisse est un phénomène d’importation ». (Valéry Rion)

Albin Michel, 2024

Le Philatéliste

NICOLAS FEUZ



En découvrant la 4^e de couverture de ce roman, le lecteur apprend d'emblée qu'un mystérieux tueur a fabriqué des timbres-poste avec des lambeaux de peau humaine, utilisés pour expédier un certain nombre de colis. Il sait aussi que l'enquête est confiée à l'inspectrice genevoise Ana Bartomeu, qui sera entraînée en France voisine et dans une bonne partie de la Suisse romande pour tenter de remonter la piste du criminel.

Mais c'est véritablement en fanfare, par une plongée glaçante dans un sous-sol désaffecté, que le lecteur entre, *in medias res*, dans le roman : il assiste à la fin d'une longue séance de torture puis à la mise à mort d'un homme séquestré. Quelques détails du récit, à peine esquissés, éveillent déjà notre curiosité : la victime a été forcée d'avalier quelque chose de sanguinolent, l'a vomi puis a dû le réingurgiter. On apprend aussi, à la fin de cette première partie du prologue, qu'une femme, prisonnière dans la pièce contiguë, a entendu le dernier cri de l'homme.

La deuxième partie du prologue nous emmène au centre de tri postal de Daillens, d'où part un colis d'apparence ordinaire mais dans lequel *quelque chose s'était mis à fondre*.

L'auteur montre ainsi sa grande habileté à éveiller les attentes du lecteur, qui est dès lors entraîné dans une lecture palpitante. La construction du récit en contrepoint vient évidemment renforcer cet effet avec toutes les ruptures qu'elle entraîne. Rupture dans les fils narratifs et les points de vue des personnages, d'abord concernant les victimes traquées et séquestrées, puis Sam, un enfant d'une douzaine d'années victime de harcèlement scolaire en 1984, et enfin, naturellement, l'inspectrice Ana Bartomeu et son équipe d'enquêteurs. Les ruptures temporelles sont annoncées par le titre du chapitre concerné,

ou quelques mots introductifs qui situent les événements *quelques jours auparavant*. Ainsi, l'enquête, déclenchée par la découverte d'un colis dans lequel quelque chose a fondu, démarre entre les fêtes de fin d'année, alors que l'enlèvement des victimes remonte à la semaine précédant Noël.

Le traitement de la temporalité, très habile, situe l'essentiel des événements dans une période d'environ 15 jours, avec quelques flashbacks sur l'année 1984. L'action peut nous paraître resserrée, mais le récit ralentit le rythme, en subdivisant par exemple deux des jours de l'enquête en leur *jour* et leur *nuit*... Bien évidemment, notre envie d'apprendre le fin mot de l'histoire croît à mesure!

Le lecteur a aussi l'impression d'un certain flou dans les repères géographiques, malgré la grande précision du narrateur pour situer les diverses scènes du roman. Par exemple, on reconnaît très facilement le quartier de la Riponne et la place de la Palud, à Lausanne, où habite l'un des protagonistes. Mais ensuite, cette même personne nous est décrite dans la cour du château de Delémont, puis on ne comprend plus du tout où elle est lorsqu'elle réapparaît dans un chapitre ultérieur.

Parallèlement au brouillage temporel et spatial, le narrateur crée un doute sur l'identité des personnages, qui sont souvent affublés de sobriquets ou de surnoms, ou changent volontairement de nom. Impression amplifiée encore par les mensonges et compromissions de certaines personnes à responsabilités au cours de l'enquête, que ce soit au sein de la police ou de l'administration postale.

Et les enquêteurs, tout comme certains autres protagonistes de l'affaire, utilisent des images de vidéo-surveillance, des messages sur téléphones portables ou ordinateurs, des techniques sophistiquées de géolocalisation qui ajoutent encore à la profondeur du mystère comme par une sorte de mise en abyme. Parmi ces images apparaît ainsi l'émoticône d'un cœur, figure symbolique puissante par sa récurrence sous diverses formes dans le roman: les fameux timbres-poste sur les colis comportent tous ce motif. Et un message contenu dans l'un des paquets cite Aristote: *Le cœur est le siège des émotions, des passions et de l'intelligence*. Le tueur, qui semble quant à lui être dépourvu d'empathie au point d'être sans cœur, est manifestement cultivé et intelligent, il joue sur les différents sens du mot cœur, ainsi que sur d'autres symboles.

Ainsi, lorsque les enquêteurs relient par un trait sur la carte tous les lieux de départ et d'arrivée des colis dans un ordre chronologique, ils voient se dessiner la silhouette d'un cadavre, typique du marquage au

sol du corps d'une victime sur une scène de crime. Et le lieu géographique correspondant à l'endroit du cœur sur ce cadavre pourrait avoir de l'importance dans l'enquête en cours. Le meurtrier paraît également doté d'une habileté et de connaissances techniques redoutables. Il cherche de toute évidence à communiquer avec les enquêteurs en recourant à toutes ces énigmes. Mais quel peut être son message? Et surtout ses motivations: pour quelle raison a-t-il tué, dans des souffrances atroces, les personnages évoqués dans le prologue? Il met apparemment en scène un jeu de toute-puissance, de pouvoir de vie et de mort sur ses congénères, et de pied-de-nez aux forces de l'ordre.

Qui de mieux placé que Nicolas Feuz, procureur du canton de Neuchâtel, pour nous emmener dans cette course poursuite captivante, rendue encore plus saisissante de vérité par la connaissance intime qu'il a du monde de la justice et de la police? (Dominique Blétry)

Éditions Rosie & Wolfe, 2023, 332 pages

Nicolas Feuz est né à Neuchâtel en 1971. Père de 2 enfants, il a obtenu une licence en droit à l'Université de Neuchâtel en 1994, puis son brevet d'avocat en 1996. Il a travaillé comme juge d'instruction de 1999 à 2010, puis comme procureur dès 2011. Il est spécialisé dans la lutte contre les stupéfiants.

Son véritable déclic pour l'écriture remonte à 2010, lors de vacances en famille au Kenya, où il commence à rédiger sa fameuse trilogie massai (publiée entre 2010 et 2013). Outre une dizaine de romans policiers, il est également l'auteur de plusieurs nouvelles, de deux novellas (romans courts) et de trois polars jeunesse (destinés aux enfants de 10 à 12 ans).

Son roman « Emorata » a obtenu le Prix du meilleur polar indépendant au Salon du livre de Paris en 2015, et « Horra borealis » la même distinction en 2018. En 2022, il gagne le Prix de l'Évêché pour « Heresix ».

Dunsimi

JEAN PRÉTÔT



Objet littéraire, à la fois livret et œuvre d'art plastique, la nouvelle de Jean Prétôt est publiée sous la forme d'un leporello, document qui s'ouvre à la manière d'un accordéon. Le texte est accompagné d'illustrations originales, et existe aussi en version audio podcast.

Cette nouvelle s'insère dans un projet éditorial des Éditions Le Poisson volant, dirigées par Pierre Crevoisier : la collection des Voyages immobiles. Un coffret réunit les textes de 10 autrices et auteurs différents.

Le récit s'ouvre sur une histoire imagée, comme un long poème décrivant le voyage de migrants par la mer. Symbolisés par des mouettes, ils sont mus par un rêve, l'attraction d'une vie meilleure, confiants en les capacités des passeurs à les accompagner. Ceux-ci, représentés par des goélands avides et cruels, les dépouillent de leurs papiers, de leur argent et les exposent à de grands dangers, puis les abandonnent à leur sort.

C'est sous cette forme poétique, belle mais tragique, qu'un grand-père, censé aider sa petite-fille à faire ses devoirs, raconte l'événement le plus bouleversant de sa vie : le voyage qui l'a amené de son pays d'origine à sa terre d'asile. Et la petite Rosie, 7 ans, lui pose des questions : sa grand-mère, dans cette traversée, qu'a-t-elle fait ? Et que signifie le mot de *Dunsimi* ? Les réponses du grand-père font resurgir en lui les émotions du passé et le plongent dans un véritable malaise physique. Elles causent aussi un certain agacement chez le père de Rosie : il craint les angoisses de la petite suite à ces évocations.

Mais la tendre sollicitude d'Hervé envers son père et sa fille permet à la discussion de continuer, parfois même sur un ton léger, avec des jeux sur les mots et des plaisanteries. Le grand-père souhaite vraiment que

la petite comprene l'histoire de sa famille: la fuite du *pays des éléphants*, dans un dépouillement presque total, avec seulement un peu d'argent et surtout un livre. Ce roman d'un auteur nigérian célèbre les a accompagnés dans l'exil en leur donnant la force de traverser les épreuves. Il est tout ce qui leur reste de leur vie d'avant.

Et la mémoire du grand-père, qui paraît très affaiblie car il ne parvient pas à évoquer les derniers instants de la grand-mère décédée deux mois auparavant, trouve finalement réponse à la question de son fils pour expliquer le sens du mot *Dunsimi*, dernière parole prononcée par sa femme avant de mourir.

Cette nouvelle illustre le pouvoir des mots, de l'art, de la beauté et leur capacité à faire resurgir les émotions. Elle montre aussi l'importance pour les êtres humains de la mémoire, des récits que se transmettent les générations, et des valeurs qui forment la personnalité, nous donnent notre identité.

Le style de l'auteur se caractérise par des images simples mais fortes dans leur pouvoir évocateur. Il parvient subtilement à faire ressentir au lecteur les émotions ressenties par les personnages, à l'image du vieux volume qui a survécu aux tribulations de la traversée, l'objet-livre que nous offre Jean Prétôt met en mouvement une expérience enrichissante en nous invitant dans le salon d'Hervé et Rosie au moment où quelque chose de très fort réunit leur famille. (Dominique Blétry)

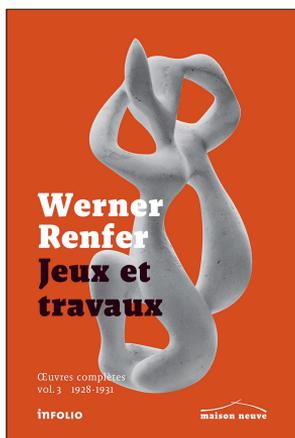
Éditions Le Poisson volant, collection Les Voyages immobiles, 2023, 13 pages

Jean Prétôt est né à Delémont en 1984. Père de 3 enfants, il enseigne le français et l'histoire au Lycée cantonal de Porrentruy, après avoir travaillé dans le secondaire I. Sa première nouvelle, « Le Sachet », paraît en 2019 dans le recueil « Trouver l'humain » (Rosso Éditions). En 2020, il obtient le premier prix du concours de littérature de l'Association vaudoise des écrivains pour une nouvelle intitulée « Le Dernier vœu » (revue Sillages, 2020). En juin 2021, il est finaliste du Festival Fantastique de Béziers et son texte est publié dans le recueil « Les Créatures de la nuit ». En 2022, deux de ses écrits sont publiés dans « L'Épître » et « La cinquième saison ».

Jeux et travaux

3^e volume des œuvres complètes (1928-1931)

WERNER RENFER



Dans l'édition de 1958 en trois volumes des œuvres de Werner Renfer, Pierre-Olivier Walzer, à propos de ce dernier s'exprime ainsi: «Werner Renfer est le premier écrivain jurassien qui ait pris la poésie au sérieux». Walzer n'a pas voulu une édition complète des œuvres du poète de Corgémont. Il a préféré privilégier ce qui lui paraissait non seulement de qualité, mais original. Ainsi, à propos du premier recueil de poésie du poète *L'Aube dans les feuilles* qu'il n'a pas retenue — il n'en nie pourtant pas la qualité —, mais ce livre lui semble trop devoir à Baudelaire, Henri de Régnier et Francis Jammes. Le même argument vaut

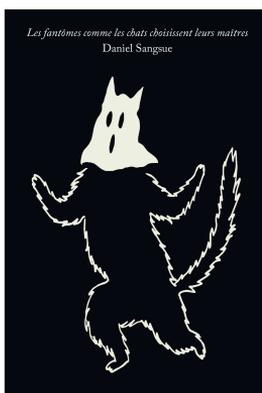
apparemment pour des œuvres en prose comme *Histoire de la pauvre Marceline et du pauvre Georges* et *Histoire de Marie*. Bref, Walzer n'accepte que des œuvres originales. C'est un choix, on peut le comprendre. Son premier volume de l'édition de 1958 est consacré à la poésie, le deuxième à l'œuvre en prose, romans nouvelles, le troisième aux chroniques journalistiques. La démarche de l'actuelle édition, celle de Patrick Amstutz, est différente. Les œuvres sont présentées dans l'ordre chronologique, tous genres confondus. Le premier volume porte sur les années 1918-1925, le deuxième 1925-1928, le troisième 1928-1931. Deux volumes sont encore attendus. D'autre part, l'entreprise vise à donner une vue complète de l'œuvre de Renfer. C'est ainsi que le premier texte consiste en une conférence présentée par l'étudiant Renfer à l'École d'agriculture de Porrentruy, le 1^{er} février 1918. On s'étonne de la présence d'un écrit à vocation scientifique et technique dans un livre consacré à la littérature. Patrick Amstutz justifie ce choix en relevant la qualité du travail, tant au niveau du contenu que de la forme. Toutes les œuvres sont précédées d'une note de présentation. Il faut aussi saluer le patient travail d'annotation.

En plus de ce troisième volume, l'ACEL (association pour une collection d'études littéraires) publie un livre d'hommage collectif dédié à Renfer *Dans les pas de Renfer. Cippe à la Suze*. Ouvrage dirigé et orchestré par Patrick Amstutz, il comprend des écrits de trente auteurs, et est illustré par dix-huit artistes. (Philippe Wicht)

Infolio 2023, 504 pages, 197 pages pour le Cippe hors-série d'hommage à Renfer.

Les fantômes comme les chats choisissent leurs maîtres

DANIEL SANGSUE



Que les amateurs des écrits du plus célèbre des pneumatologues, Daniel Sangsue, se réjouissent! Voici la suite du *Journal d'un amateur de fantômes*. On retrouve les recettes qui rendaient passionnant le premier opus. En effet, à travers son regard si particulier, l'essayiste et professeur domicilié à Neuchâtel scrute notre monde, le cinéma et les livres à la recherche de fantômes, esprits et autres morts-vivants. S'il y a bien un chat dans ce texte, Gourdoulou, qui accompagne fidèlement et discrètement le diariste (jusque dans son presbytère dans l'Aveyron), ce sont bien les fantômes qui occupent la plus grande place du livre avec le lieu privilégié de leur apparition: la littérature. Avec *Les fantômes comme les chats choisissent leurs maîtres*, Sangsue évoque au jour le jour ses lectures, sa vie, ses pérégrinations à travers le prisme des spectres dont il est un spécialiste reconnu dans la littérature, notamment celle du XIX^e siècle. Chaque discussion, chaque lecture, chaque événement qui est lié de près ou de loin à la thématique des fantômes trouve sa place dans le journal de Daniel Sangsue.

Ce livre, comme son prédécesseur, est un ouvrage qui met en appétit de lecture. En effet, en parcourant, au fil des jours, la vaste bibliothèque du diariste, une envie irrésistible de se plonger dans les mêmes lectures que lui se développe: une véritable « hantologie ». Un autre intérêt majeur du journal est la découverte progressive et discrète de la vie de l'auteur. On parcourt les années 2018-2023 et on assiste en filigrane à la manière dont Daniel Sangsue a vécu la période si particulière du confinement dû à la pandémie de Covid-19 ou encore le décès de sa mère. Ce dernier événement donne une tonalité pathétique au propos pen-

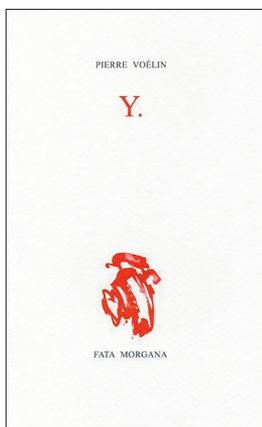
dant les quelques jours où il est évoqué avec toutefois beaucoup de pudeur et de sensibilité: «9 avril. Ma pauvre mère, qui a été victime du coronavirus malgré ses vaccins (le variant *omicron*) est au plus mal. Ma sœur me dit que son état s'aggrave et que, d'après le personnel médical, il n'y aura sans doute pas de rémission. Je me rends aussitôt à son chevet. Elle a la tête renversée en arrière, le visage creux, les yeux fermés et la bouche ouverte. [...] Quand je vois la tache grise de son visage sur l'oreiller d'un orange éclatant, sa bouche béante, ses yeux creux, ses traits émaciés, je pense aux portraits de Valentine sur son lit de mort. Ses mains décharnées sont bleues, parcourues de veines noires. Je les ai tenues un certain temps et lui ai dit adieu.» Faire une description artistique d'un tel moment — que ce soit par l'intermédiaire de la littérature, comme c'est le cas pour la mère de Daniel Sangsue ou des arts plastiques, comme c'est le cas pour l'amante de Ferdinand Hodler — est une manière de continuer à faire vivre dans la sphère de l'art la personne qui est en train de disparaître. «Les artistes sont les meurtriers de la mort», écrivait d'ailleurs Pascal Quignard. De plus, Daniel Sangsue s'interroge sur l'idée de disparition — élément que l'on retrouvait sur un ton néanmoins plus léger dans son livre *À la recherche de Karl Kléber* — et sur les lieux de la mort et renvoie à Jankélévitch. Selon le philosophe français, «la mort n'a plus de lieu». Daniel Sangsue renchérit: «Où est ma mère? Je vois la grande chambre vide de l'EMS que nous avons débarrassée mardi. Pour moi, elle est restée là». Sans doute, mais elle est aussi dans ce journal.

Daniel Sangsue traque non seulement les fantômes mais il est aussi sensible aux coïncidences, aux hasards objectifs qui sont tellement étonnants qu'ils en deviendraient presque surnaturels, en apparence du moins. Par exemple, pour revenir au décès de la mère de l'auteur, il se trouve qu'elle a expiré dans la nuit du 10 au 11 avril, ce qui coïncide jour pour jour au décès de sa propre mère plusieurs dizaines d'années auparavant, «une mort *commémorative*» en quelque sorte. (Valéry Rion)

Éditions La Baconnière, 2024

Y.

PIERRE VOÉLIN



Ce texte est dédié à la mémoire de Philippe Wicht qui a écrit un nombre impressionnant de chroniques littéraires dans les *Actes de la Société jurassienne d'émulation*. Cet homme épris de poésie m'a expliqué par téléphone qu'il souhaitait «boucler la boucle» puisque sa première chronique littéraire portait sur un texte de Pierre Voélin. Il voulait faire sa dernière chronique sur un texte du même poète. Malheureusement, la mort en a décidé autrement et il n'a pas pu mettre la dernière main à ce texte. Aussi, ai-je souhaité m'en charger afin de rendre hommage à l'esprit curieux et humaniste de Philippe Wicht.

Pierre Voélin évoque l'amour et un passé révolu. *Y.*, petite plaquette qui contient vingt-et-un poèmes, fait allusion à un personnage féminin évanescent. Si Voélin évoque l'amour et la poésie, c'est en convoquant avec elles tout le poids des pages qu'elles occupent dans l'histoire littéraire et toutes les lignes qui ont été écrites sur elles.

Voélin déploie un imaginaire oscillant entre le feu et l'eau dans la peinture pastorale de cette femme: «Toi – parmi les fleurs nées de la cendre / bleuets – bleuets par les blés tendres», «Sur l'autre frontière – de l'autre côté du fleuve / le vent discret parle des braises.» Les éléments se confondent dans un hymne à la beauté chanté par le souffle du poète. Au fil des pages se dessine la figure mythologique de Nausicaa, celle qui recueille Ulysse et le sauve des eaux. Cette figure onirique et aquatique renvoie bien évidemment au «complexe de Nausicaa», ainsi nommé par Gaston Bachelard dans *L'eau et les rêves*, pour parler de toutes ces nymphes et autres naïades qui sortent de l'eau et séduisent leurs amants dans un reflet: «tu traverses la douleur et son miroir».

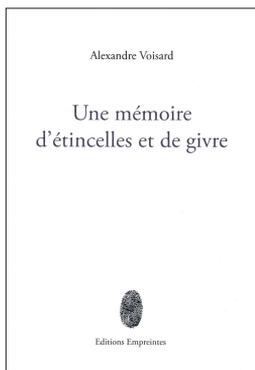
Cette allégorie d'Éros et de la poésie amoureuse renvoie aussi à une forme de sentiment innocent, celui que l'on éprouve dans la période de l'enfance : « Tu venais seule à l'écoute des hautes fleurs / le cœur battant – seule à délivrer / le jour et la prairie / tu passais lentement vers l'autre rive / ô vierge sans voix – tête nue / libre – absente au front méditatif / et rien – ce murmure – le mot amour / oh comme il sut trembler sur tes lèvres ». On ressent l'exaltation des sentiments dans la vibration sensuelle des mots choisis avec soin par le poète.

Ce recueil de poèmes, qui ont été écrits en un an et demi entre mars 2011 et juillet 2012, forme une suite musicale ou un tableau mythologique composé en souvenir des amours passées qui se reflètent aujourd'hui dans les vers du poète. (Valery Rion)

Fata Morgana, 2024

Une mémoire d'étincelles et de givre

ALEXANDRE VOISARD



On plonge avec Alexandre Voisard dans une mémoire lointaine, involontaire et indéterminée, «avant la neige» comme le mentionne l'avant-propos, souvent utile pour comprendre les logiques qui gouvernent l'organisation d'un recueil. Il évoque «la traversée d'un siècle», le cycle des saisons nous voyant évoluer et vieillir parallèlement à la renaissance du vivant après les froidures du givre. L'éternel retour du grouillement de la vie que Voisard aimait observer dans ses promenades et qu'il transcrit à merveille dans ses poèmes :

« Le prodige de joie qui ce matin-là t'étreignit
irisé de rosée florale sur un vol de libellule
décris-le en lettres capitales sur l'ardoise du ciel
aimons vivre ce temps où vivre veut dire aimer
pour que mourir d'aimer soit recommencement »

Être là, être au monde, en faisant partie du vivant est synonyme de joie profonde. C'est ce bonheur simple, presque évident qu'il faut garder au fond de soi ; le moment où l'on peut communiquer avec la nature, avec son langage, sa voix :

« il ne sera temps à quoi que ce soit
à garder au fond de soi l'insatiable bourgeon de musique
à l'abri des ravages et des malentendus
quand déjà on ne saura plus ronronner avec sa chatte
ni braire avec la mule ni même
siffler l'angélus avec la vipère »

Le bourgeon — image par excellence du printemps et de la renaissance — est ici mis en perspective avec la musique, la poésie qu'il faut conserver en soi avant l'hiver, avant la neige. Les souvenirs d'enfance

font resurgir la musique, les odeurs, les sons d'une époque voire d'une vie révolues, empreintes d'une poésie brute :

« Que la sève originelle en l'arbre
retrouve sa généalogie loin du coma d'hiver
et que le feuillage se rappelle
l'exubérance des ramilles
avant la cendre des forestiers

champ libre donc désormais
à ce qui revient pas à pas
vers ce qui demeure irréductible
entre écorce et aubier
et qu'on se défend de nommer
tandis que s'endort l'églantine
sur son fruit renaissant. »

Dans ce poème intitulé « Æterno », Voisard exprime par la description du parcours de la sève vers son origine, le chemin que ses vers effectuent au gré de sa mémoire.

La construction des poèmes est uniforme au sein de chacune des parties du recueil : un nombre de vers libres similaire. On a souvent des poèmes d'une seule strophe, hormis dans les parties « au gui bienveillant » et « des échos d'alentours » qui ont fait l'objet de publications en revue et à l'occasion d'une plaquette pour célébrer le 90^e anniversaire du poète, dont fait d'ailleurs partie « Æterno ». Cela explique sans doute cette petite différence par rapport aux autres textes qui sont colligés pour réaliser ce recueil.

Au lecteur maintenant de « recomposer avec le givre / dépositaire magnanime des signes / l'unité originelle / de l'aventure et de la poésie. »

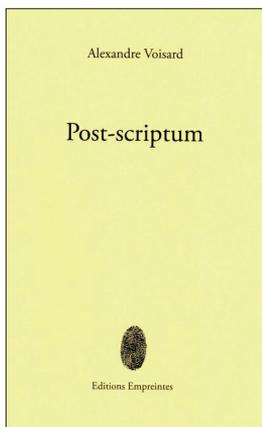
Éditions Empreintes, 2023

***In memoriam* Alexandre Voisard (1930-2024)**

Valery Rion

Post-scriptum

ALEXANDRE VOISARD



Peut-être que le plus important, ce qui résume tout le reste, c'est l'élément que l'on ajoute en toute fin de lettre ? En fin de parcours. Une dernière pirouette, une pointe, l'art de soigner la sortie de scène, il ne fallait pas en attendre moins d'Alexandre Voisard pour son dernier livre publié. La concision, la malice et la force de la brièveté caractérisent ces « rajoutis », « une manière [...] de sauver son courrier de la fadeur et du poncif » nous dit le poète dans son avant-propos intitulé paradoxalement « après tout ». « Ni fioriture, ni vain détail, ni repentance, ni parenthèse (par conséquent), le post-scriptum vous piège en l'essentiel ». C'est le dernier geste, l'assaisonnement en toute fin de cuisson qui a son importance et donne sa saveur au plat — pour utiliser une métaphore culinaire à laquelle le poète a quelquefois recours : « J'ajoute / un grain de sel au poème de l'omelette ». Comme souvent dans l'œuvre d'Alexandre Voisard, c'est dans l'insignifiance de ces brefs aphorismes supposément ajoutés à un propos tenu secret que se logent la beauté et la poésie.

Le poète retrouve, au fil de ses post-scriptum, les grands thèmes qui ont jalonné son œuvre. En effet, dans « J'ajoute / un morceau de territoire à mon pays natal / une volée d'air à l'espérance / si longtemps tenue en cage. / 28.3.21 à Moutier », on retrouve l'aspiration profonde à la liberté du peuple jurassien avec un poème à forte dimension politique. Puis plus loin, Voisard revient vers la beauté minuscule de la nature en ajoutant « un compliment au lombric / qui dans la glèbe en raconte autant / que la mésange en l'aulne ». D'autres encore ont une dimension métapoétique et parlent du travail du poète, de l'artisanat de la poésie : « J'ajoute / que le poète a pour outils le point et la virgule. / Et la majuscule en dernier ressort. / Quitte à les tenir tous à distance. / À

tout hasard.» C'est parfois la nature elle-même qui se fait poétesse, le poète n'étant lui-même qu'un interprète, voire un scribe: «P.-S. / j'écoute la chouette la nuit me dicter / quelques haïku ou églogue. / Dès le réveil j'en prends note avec remerciement.»

Alexandre Voisard met le point final à son œuvre en rajoutant un *Post-scriptum* en forme de dernière pointe de malice avec ce recueil. Son regard rieur et émerveillé sur le monde qui l'entoure transcrit une forme de plénitude.

Est-il nécessaire d'ajouter un commentaire à cela? Si l'on en croit Alexandre Voisard, oui.

***In memoriam* Alexandre Voisard (1930-2024)**

Valery Rion

Des étoiles plein les yeux : le design industriel au cœur des manufactures de vélos de Bassecourt

FRANÇOIS REBETEZ¹

1924-2024 : la passion toujours intacte

Les 10 et 11 août 2024, près d'un millier de visiteurs s'est déplacé à Bassecourt (fig. 1) pour fêter les 100 ans de l'industrie du vélo dans cette localité². Comment expliquer que si peu de Jurassiens connaissent ce passé industriel alors que des dizaines de milliers de vélos y ont été fabriqués depuis 1924 ? Comment se fait-il que des collectionneurs allemands enthousiastes fassent des heures de route pour exposer leurs



Figure 1. Vélo Aero-Stella exposé au rassemblement de vélos à la halle des fêtes de Bassecourt, 10 et 11 août 2024. © François Rebetez, SEB

trésors tandis qu'ici, rares sont ceux qui peuvent nommer les marques de cycles (fig. 4) produites dans le village vadais ?

L'essentiel de son histoire industrielle se déroule entre 1924 et 1954. Dotés d'une créativité avant-gardiste, les industriels de Bassecourt ont déposé pas moins de 18 marques protégées de cycles et accessoires (fig. 5) auprès du registre fédéral ! Le fil rouge de cette aventure tient dans l'entrelacement des vies de trois figures, autant complices que rivales : Camille Piquerez, Georges Rebetz et Gaston Rebetz. À force de conviction et d'inventivité, ces trois enfants du village ont forgé l'un des plus importants berceaux de l'industrie du cycle en Suisse. Le rassemblement de vélos de 2024 a été l'occasion de raviver la mémoire d'un passé industriel qui a marqué son époque par sa créativité et son originalité et de découvrir qu'aujourd'hui la flamme brûle encore en Haute-Sorne.

Coup d'œil historique

L'un des deux premiers à se lancer est Camille Piquerez. Enfant d'une famille d'industriels, il connaît le chemin de l'entrepreneuriat et ouvre son usine à l'âge de 22 ans seulement. Son père Erwin avait prospéré dans l'industrie horlogère locale avant la fermeture de son usine en 1921, après son décès. Son oncle Arthur est lui aussi industriel au village mais son usine est en grande difficulté, subissant la crise horlogère qui frappe alors le Jura. Camille goûte peu à l'envie de suivre la trace de ses aînés dans ce domaine où la concurrence est rude.

En 1924, il s'intéresse à un marché en pleine expansion : celui de la bicyclette³. L'essor industriel fait croître le nombre d'ouvriers et leur pouvoir d'achat leur permet désormais d'acheter un vélo, moyen de transport économique et pratique pour se rendre à l'usine ou aux champs. Une grande partie des vélos sont alors importés d'Angleterre ou de France, toutefois les manufactures suisses commencent dès lors à se développer. Parmi elles, l'usine Condor de Courfaivre, village voisin, figure parmi les pionnières. Camille Piquerez se lance dans la fabrication de cadres en tubes d'acier mais il n'est pas le seul, la même année Georges Rebetz le rejoint dans cette aventure industrielle. Également âgé d'une vingtaine d'années, il est fils du maire et cultivateur Adolphe Rebetz.

En mars 1925, les deux jeunes hommes s'associent pour créer l'entreprise Piquerez & Rebetz « cadres, pièces détachées de cycles et cycles complets » et lancent la marque Jurassia. Toutefois, leur collaboration

se termine prématurément en décembre de la même année. Après une brève association avec Jacques Waibel, Camille Piquerez développe seul son entreprise produisant les vélos Jurassia. Il laisse alors ses anciens associés poursuivre leur chemin chacun de son côté : Georges Rebetez à Bassecourt et Jacques Waibel à Aarau⁴. Dès qu'il se retrouve isolé aux commandes de sa fabrique en décembre 1925, Georges Rebetez crée la marque Stella, qui se voit rapidement distribuée à large échelle dans tout le pays. Une annonce dans le journal *La Rezia* aux Grisons en juin 1926, vante déjà le modèle Stella n°2, le décrivant particulièrement adapté aux routes de montagne et équipé de pare-boue modernes, et recommande le distributeur local⁵. De son côté, l'usine Jurassia se porte bien. Camille engage Ervin en 1929, son jeune frère âgé de 19 ans, comme responsable de la production. En 1933, Jurassia occupe 90 ouvriers tandis que Georges Rebetez en emploie 30 dans son usine Stella. Les cycles fabriqués à Bassecourt s'écoulent bien, particulièrement dans les cantons de Berne, Zurich, Lucerne, Argovie et Soleure⁶. Bien que Stella bénéficie d'un réseau de distribution solide et d'une bonne réputation, Georges Rebetez rencontre des difficultés financières et vend la marque Stella à Camille Piquerez en 1934. Stella brille immédiatement dans les yeux de Piquerez : il en fait son fer de lance et abandonne la populaire marque Jurassia en 1936 (fig 2).

Après cette vente, Georges Rebetez rebondit en créant une nouvelle griffe : Swissair⁷. La marque Swissair conquiert rapidement une place sur le marché bien que son catalogue semble limité à quelques modèles dame, homme et de type militaire. Le cœur de métier de Swissair réside dans la fabrication de cadres de vélos. L'usine en fait une spécialité et va

Un assemblage de pièces venant de tous les lieux
peut faire une bicyclette quelconque, et l'exemple est
courant chez nous. Mais les cycles

„Stella - Jurassia“

entièrement construits à Bassecourt sont une des gloires
de notre industrie jurassienne

Une bicyclette **„STELLA - JURASSIA“** vue est vendue

Représentant :

ALFRED ÉTIQUE JUVENTUTI
PORRENTRUUY

Grand choix de **PNEUS** de première qualité, à des prix très bas

Figure 2. Annonce pour des cycles Stella-Jurassia baptisés ainsi pour attirer les clients de la défunte marque Jurassia vers Stella. *Journal Le Jura*, 31 mars 1936.

massivement fournir en cadres une dizaine de marques suisses concurrentes en produisant près de 10 000 pièces par année⁸. L'usine Swissair sera l'une des premières en Suisse à adopter cette stratégie.

Un autre acteur, Gaston Rebetez, entre en scène dans les années 1930. Fils de Joseph Rebetez, directeur de la parqueterie de Bassecourt et député au grand conseil bernois, Gaston hérite lui aussi de la fibre entrepreneuriale. Celui-ci fonde en 1934 un commerce d'huile et de pneumatique et voyage de garages en quincailleries dans toute la Suisse romande. Les accessoires de cycles s'ajoutent progressivement à son répertoire. En 1937, Gaston devient agent de distribution des vélos Stella pour en devenir ensuite le représentant général pour la Suisse romande. Il faut dire que Gaston est le voisin et un bon copain de Camille Piquerez avec lequel il partage les plaisirs des affaires et de la table.

En 1938, l'usine Piquerez & C^{ie} emploie 165 personnes, ce qui en fait le plus grand employeur de Bassecourt. Le catalogue Stella propose alors 45 modèles différents et la marque à l'étoile, désormais reconnue, ne cesse de grandir. En 1940, Piquerez rachète les immeubles de l'ancienne parqueterie au centre du village pour y implanter son usine, tout en conservant ses ateliers de la rue de la Fin Doie⁹. En 1941, la cadence grimpe à 12 000 cadres, 40 000 jantes et 50 000 guidons par année, en plus des 4000 exemplaires de bicyclettes¹⁰. Il semble que le seul impact provoqué par la guerre mondiale est une pénurie de pneumatique, qui freine les livraisons.

En 1947, pour fêter la paix retrouvée, Stella commercialise une gamme nommée Pax. Les années suivantes, Stella a son propre stand à la Foire suisse d'échantillons à Bâle ainsi qu'au Salon de l'automobile et du cycle à Genève et exporte ses vélos et accessoires de vélos dans plusieurs pays¹¹. Cependant, en cette période d'après-guerre, les concurrents européens ont réouvert leurs usines et le marché est saturé. En 1949, Camille Piquerez écrit dans une lettre à un chargé d'affaires au Brésil: «Les affaires sont devenues très calmes en Suisse». Pour se démarquer, Stella brille alors dans le parrainage sportif. Piquerez & C^{ie} SA soutien chaque année le Grand-Prix Stella amateurs et professionnels à Bassecourt, l'équipe professionnelle Stella France¹² et même les championnats suisses cyclistes sur route à Bassecourt en 1949 (fig 3).

Le tournant des années 1950 marque cependant le début d'un déclin. L'automobile se démocratise et le vélomoteur gagne en popularité. L'industrie du cycle souffre et sa chute est inéluctable. Contrairement à Condor, les usines de Bassecourt ne peuvent pas compter sur les



Figure 3. Camille Piquerez (au centre) à côté de Ferdi Kübler (à gauche), vainqueur des championnats suisses cyclistes sur route, 19 juin 1949. Piquerez & Cie est le sponsor unique de ces championnats organisés à Bassecourt par le Vélo-club Jurassia.

confortables commandes de l'armée. Avec l'appui de son frère Ervin, Camille Piquerez a déjà diversifié ses activités en innovant dans d'autres domaines comme dans les instruments chirurgicaux et les meubles en tubes d'acier, toutefois cela ne suffit pas, Piquerez pressent de grandes difficultés à venir.

Premier arrivé dans l'industrie du cycle à Bassecourt, Camille est aussi le premier à s'en aller. En 1951, il vend son entreprise à un groupe d'investisseurs¹³ et quitte le village pour rejoindre un domaine qui réussit fort bien à son frère: l'habillage horloger. Par conséquent, il fonde la même année la société Capsa à La Neuveville. Le déclin se poursuit pour Stella qui abandonne définitivement la production de vélos avant la fin des années cinquante.

C'est dans ce contexte inconfortable que Gaston Rebetez tente sa chance. Pourquoi pas après tout? Il possède déjà les réseaux de fournisseurs et de clients. En 1950, il bâtit alors un atelier et la société Établissements J.-H. Gaston Rebetez¹⁴. À côté de la commercialisation d'accessoires, parfois de sa propre marque comme les poignées de

guidon Garex, Gaston Rebetez développe et distribue des bicyclettes entières dès 1953 sous sa marque La Perle. Gaston ne fabrique pas, il assemble, achetant des cadres Cilo chez Jan à Lausanne. La production de La Perle est modeste et ne dure que quelques années. Détail révélateur de la transition en cours, Gaston finit par acheter des vélos Cilo complètement montés. Livrés à la gare de Bassecourt, ils passent dans son atelier pour y recevoir simplement une plaquette La Perle sur le tube de direction puis repartent en train vers les agents romands. Les stocks s'écoulent difficilement, le pari n'aura pas été gagnant. Gaston Rebetez est donc contraint de vendre son affaire et ses bâtiments aux enchères en 1957 pour partir à Bienne.

Georges Rebetez, quant à lui, poursuit à son rythme son modèle d'affaires qui convient encore au marché. Parmi les trois acteurs de la première heure de cette aventure du cycle à Bassecourt, il en sera le dernier. Les vélos Swissair sont commercialisés jusque vers 1955 et l'usine produit encore des cadres de cycles tout en diversifiant ses activités. En 1962, la marque Swissair est vendue à la maison des vélos Tour de Suisse à Zurich, marquant la fin d'une ère pour l'industrie du cycle à Bassecourt. Georges se tourne vers la fabrication d'appareils de mesures et de niveaux à bulle sous sa marque REBA puis des pendulettes en sous-traitance.

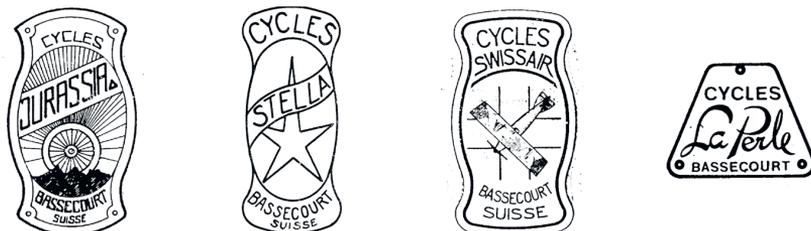


Figure 4. Dessins originaux de plaques de cadre des 4 marques de cycles de Bassecourt. *Feuille officielle suisse du commerce.*

Presque 100 ans après les débuts de Piquerez et Rebetez, voici qu'un nouvel acteur fait son apparition : Leonis Tafaj. Encore un industriel de la place qui se lance dans la manufacture de cycles. Bien qu'étant enfant adoptif de Bassecourt, Leonis est très attaché à son village, reconnaissant de l'accueil qu'il lui a réservé et admiratif de son glorieux passé industriel. Il crée la société Ateliers Stella en 2021 destinée à la fabrication de véhicules et accessoires, avec une idée en tête : poursuivre le

Année	Marque	Dépositaire
1925	Jurassia	Piquerez & Rebetez
1925	Stella	Georges Rebetez
1933	Rauracia	Georges Rebetez
1933	Piqco Kugel (pompes)	Piquerez & C ^{ie} SA
1934	Swissair	Georges Rebetez
1936	Picosa (accessoires)	Piquerez & C ^{ie} SA
1939	Aero Aero-Stella Reina-Stella Motovelo	Piquerez & C ^{ie} SA
1947	Pax Stella-Pax Pic-Pic	Piquerez & C ^{ie} SA
1952	Garex (accessoires)	Ets J.-H. Gaston Rebetez
1953	Gold Star	Usines Stella SA
1954	La Perle	Ets J.-H. Gaston Rebetez
2021	Ateliers Stella	Ateliers Stella SA

Figure 5. Liste des marques déposées par l'industrie du cycle de Bassecourt.

chemin ouvert par les précurseurs du siècle passé. Les prototypes fonctionnent et l'industrialisation du produit est en développement. L'industrie du cycle à Bassecourt n'a pas encore fini de faire parler d'elle!

Quel regard pouvons-nous porter aujourd'hui sur cette épopée industrielle? Pour quelles raisons un nouveau fabricant tenterait de faire revivre ce passé tout en s'inscrivant dans sa continuité? En scrutant de plus près la démarche industrielle des pionniers, on comprend qu'ils ne se sont pas contentés de suivre une mouvance. Au contraire, ils ont donné des impulsions avant-gardistes et tenté d'être des leaders du marché en innovant continuellement.

Une industrie en perpétuelle quête d'innovation

Nous l'avons démontré, l'histoire industrielle de Bassecourt ne se limite pas à une simple répétition des gestes et des méthodes du passé. Dès les premières années de création de leurs entreprises, les

entrepreneurs ont relevé les défis posés par le développement accéléré des technologies du cycle et des matières premières et par l'évolution stylistique du vélo. Georges Rebetez et Camille Piquerez ne voulant pas rester sur la touche, ils vont inscrire une douzaine de designs à l'office fédéral de la propriété intellectuelle. Deux exemples emblématiques sont à relever, notamment en 1925, quand Rebetez protège le plan d'une tête de fourche et le dessin de son plateau de pédalier¹⁵ (fig. 6), puis en 1932, quand Piquerez dépose son premier brevet d'un cadre de vélo polyvalent (fig. 7).

En une quinzaine d'années, l'ingénieuse maison Piquerez & C^{ie} dépose à elle seule au moins 13 brevets d'invention allant de procédés de fabrication de guidons à des conceptions de sonnettes, pompes, phares ou moyeux de roue. En effet, avec sa marque Picoso, Piquerez a percé l'énorme marché des accessoires. En 1946, plus d'un million de sonnettes Picoso ont déjà trouvé preneur, d'une précision horlogère aux dires des collectionneurs. Piquerez se refuse à construire ses vélos par un simple assemblage de fournitures, il veut fabriquer le plus

Figure 6. Plateau de pédalier Stella, dessiné en 1925 par Georges Rebetez.
© SEB

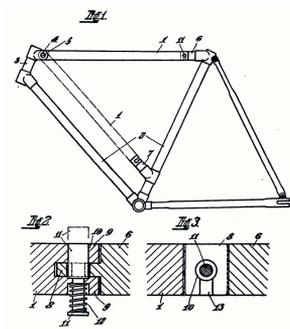


Figure 7. Brevet Piquerez 1932. Avec un système de bielle et boulons, un tube peut être fixé de deux manières différentes, permettant d'utiliser le même cadre comme vélo pour hommes ou pour dames. Office fédéral de la propriété intellectuelle.

possible lui-même et attache déjà une grande importance à la recherche et au développement. Au-delà de la technique, la créativité de Stella s'attarde sur l'esthétique. On invente un phare qui intègre harmonieusement un instrument, un dispositif de fixation de guidon où la vis est quasi invisible¹⁶.

Dans un catalogue Stella de 1937, on trouve toutes les variétés de formes de cadres, du type militaire à celui de course, en passant par des modèles dames en cadre anglais ou en col de cygne. On joue sur les accords de teintes du cadre avec les garde-boues, on propose des parties chromées, on offre un large choix de matières de poignées et différents dessins de garde-chaîne.

Même les lignes de couleur qui ornent les cadres et les garde-boues se déclinent en diverses exécutions. Ces filets sont peints à main levée à l'aide d'un petit pinceau plat (fig. 8). À l'instar d'ouvrières anonymes, il arrive aussi à Georges Rebetez de réaliser lui-même ces décorations.

Camille Piquerez a très tôt compris l'intérêt de la clientèle pour un vélo unique. Dès 1937, Stella offre 15 teintes de cadres (fig. 9). En 1941, il propose un choix de 115 exécutions différentes et Camille Piquerez affirme que certaines dames, soucieuses d'une concordance parfaite de tons, vont jusqu'à envoyer à la fabrique un échantillon de leur future toilette sportive!

Dans toutes les marques, une exception échappe à cette suroffre : le vélo de type militaire ou «vélo d'ouvrier» pour lequel la peinture noire recouvre indifféremment tout le robuste squelette facilitant son entretien et réduisant son coût.

La figure la plus emblématique de cette recherche de singularité est sans aucun doute le modèle Aero-Stella de 1939 (fig. 10). Avec un cadre berceau à double tubulure Reynolds haut de gamme et sa ligne arrondie, son allure est radicalement nouvelle. Le premier regard porté sur un Aero-Stella est invariablement attiré par un carénage de forme fuyante enchâssant un phare et un véritable tableau de bord (fig. 11) : compteur de vitesse avec totalisateur, montre de précision, système antivol à clef, commutateur de position du feu et levier de vitesses¹⁷. La qualité de finition du cadre est exceptionnelle pour l'époque : les raccords brasés sont limés à la main puis aérogommés au sable fin, faisant alors disparaître complètement les brasures.

Cette bicyclette est un véritable bijou de design qui allie avec réussite un dessin léger et aérodynamique à un concept inédit. Le style est inspiré de la tendance «Streamline Moderne», mouvement de l'Art déco



Figure 8. Ouvrier peignant un filet de couleur sur un cadre. Usines Stella, 1941.
© Musée national suisse / ASL.

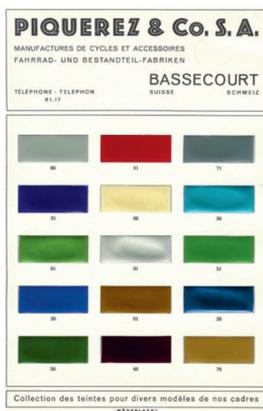


Figure 9. Nuancier de teintes pour les cadres Stella, 1937-1938. Collection SEB.

très en vogue outre-Atlantique à cette époque¹⁸, mais sans égal pour un vélo en Europe. Bien qu'ignorant toujours le créateur de génie se cachant derrière la création de ce vélo iconique, l'on sait toutefois que le carter en aluminium est le fruit d'une étroite collaboration avec la maison Injecta AG de Teufenthal en Argovie¹⁹.



Figure 10. Vélo Aero-Stella dans son état d'origine, modèle au design breveté en 1939. © SEB.

Le modèle va entrer dans la légende lorsqu'il est dévoilé à la Landesausstellung: l'Exposition nationale 1939 à Zurich, surnommée affectueusement «Landi» outre-Sarine. Aux côtés du Landi-Stil ou de la Landi-Stuhl, le modèle Aero est désigné comme Landi-Velo, incarnant l'excellence du design suisse. Depuis cet événement, les collectionneurs de Suisse alémanique ont littéralement eu un coup de cœur massif pour l'Aero-Stella qu'ils surnomment toujours Landivelo. Valant à l'époque 350 francs, plus du double d'un modèle militaire, l'Aero-Stella se classe parmi les modèles luxueux, néanmoins ses qualités en font pour autant une bonne routière. Les fiers propriétaires n'hésitent pas à rouler avec leur monture au quotidien ou à travers tout le pays (fig.12)²⁰.

Bien que l'on estime que le Landivelo représente environ 10% des ventes de Stella, son apport en termes de notoriété, d'image et de

qualité est incalculable, faisant de lui l'un des meilleurs ambassadeurs de la marque.

Après la guerre, la série évoluera vers une deuxième phase de production de 1946 à 1952 mais avec un choix d'options plus limité²¹.



Figure 11. Vue du carter en aluminium avec phare et tableau de bord intégré. Aero-Stella modèle 1940. © SEB.

Dans la foulée de l'Aero, d'autres modèles sont conçus avec cette double tubulure audacieuse et légère: le Super-Stella (fig. 13), modèle homme avec la même silhouette aérodynamique mais sans tableau de bord caréné, ni instruments et le Reina-Stella (fig. 14). Ce dernier étant un modèle dame, on invente une nouvelle forme de cadre: la double tubulure en diagonale est parallèle au tube oblique et s'arrondit pour rejoindre la base du cadre juste après avoir entouré le tube de selle. Une ligne extrêmement moderne pour 1939. C'est un succès immédiat, le Reina est la reine des ventes Stella pendant seize ans, jusqu'à la fin de la production des cycles. Dès lors, l'entreprise se consacre exclusivement à la production de meubles de jardin, bureau ou cinéma, là-encore avec audace dans le design. Mais ceci est une autre histoire.

La marque Ateliers Stella reprend aujourd'hui le flambeau de l'industrie du cycle à Bassecourt et développe ses activités dans la même veine avant-gardiste que ses prédécesseurs. Leonis Tafaj imagine un vélo à assistance électrique contemporain (fig. 15) dont le design réinterprète

l'archétype de l'Aero-Stella avec sa ligne courbe épurée, son tableau de bord et son phare intégré. La fabrication utilise des matériaux haut de gamme et présente un niveau de finition exceptionnel avec des composants produits en interne ou localement, dans le canton du Jura. L'esprit d'innovation qui a permis aux entreprises de Bassecourt de prospérer est toujours bien vivant!

La fascination est toujours intacte : l'héritage des vélos de Bassecourt. Lors de la manifestation des 10 et 11 août 2024 commémorant les 100 ans de l'industrie du vélo de Bassecourt, de nombreux visiteurs ont découvert un patrimoine industriel méconnu. Pour beaucoup, la première surprise a été d'entrer dans une halle remplie exclusivement de vélos fabriqués à Bassecourt.



Figure 12. Pierre Monnin sillonne les cols alpins avec son Aero-Stella. Lac du Grimsel, 1943
© Collection privée

Dès lors, stupéfaction générale: « Comment? Vous n'exposez pas de Condor? »

« Non, il y a déjà tellement à contempler avec ceux-ci. »

À ce moment, une deuxième surprise se lit dans les yeux des visiteurs découvrant, non pas une, mais quatre marques locales différentes! On s'étonne de la diversité des modèles, de l'audace du style surtout, faisant instantanément naître l'admiration et la fierté.



Figure 13. Super-Stella Pax, modèle homme sport de 1945, avec équipement de luxe. Il présente, également un cadre aérodynamique en double tubes de 16 mm. © SEB.

Stupéfaction encore en rencontrant tant d'exposants et de visiteurs venus de toute la Suisse et de France. Fascination d'apprendre une histoire menée par des Jurassiens qui a rayonné dans tout le pays et au-delà. On comprend que la recherche stylistique a guidé ces industriels autant que celle du profit et que le remarquable héritage qu'ils ont légué demeure encore aujourd'hui une vaste source d'inspiration.

Nous nous sommes rassemblés pour voir des vélos « anciens » mais finalement, ne sont-ils pas encore furieusement actuels ?



Figure 14. Modèles dame Reina-Stella sorti en 1939. « Ligne extra moderne, le rêve de chaque sportive » lit-on dans le prospectus publicitaire. © Mani Sprunger



Figure 15. Prototype Ateliers Stella de 2024 révélé lors du rassemblement de vélos de Bassecourt. ©Ateliers Stella

NOTES

¹ Diplômé en architecture et en formation d'adultes, François Rebetez a été le commissaire de l'exposition du rassemblement de vélos anciens « 100 ans de l'industrie du vélo de Bassecourt », présentée du 10 au 11 août 2024 à la Halle des fêtes de Bassecourt (voir www.laseb.ch). Il est président de la Société de développement et d'embellissement de Bassecourt-Berlincourt (SEB).

² Événement organisé par Mani Sprunger, collectionneur de vélos Stella, avec la SEB et Officina68, cet événement a rassemblé une cinquantaine de vélos fabriqués à Bassecourt et une exposition d'affiches, objets et documents d'époque issus de collections privées ou muséales, ainsi que de panneaux et présentations historiques.

³ Camille Piquerez apparaît dans l'annuaire des abonnés du téléphone de 1924 comme « spécialités brevetées pour automobile et industrie », archives des PTT.

⁴ Jacques Waibel est marié à Marie, sœur de Georges Rebetez. Avec d'autres sociétaires, il créera la manufacture Waibel & C^{ie} à Aarau en 1927, qui deviendra la fabrique des vélos Aarios en 1932.

⁵ « Cyclistes! Procurez-vous une bicyclette Stella No. 2 à système militaire. Particulièrement adaptée aux routes de montagne. Fabriquée avec des matériaux de première qualité dans une usine suisse spécialisée, au prix de Fr. 220.- Complète, roues 26 par 1 ½ avec Torpedo et garde-boue modernes. Vitali Ruinelli, Borgonovo. Représentation de la célèbre fabrique de bicyclettes militaires Georges Rebetez, Bassecourt (Jura bernois) ». *La Rezia*, Journal des Grisons italophones, 26 juin 1926.

⁶ Extrapolation en fonction du nombre de signalements de vols ou pertes de vélos Jurassia et Stella de 1931 à 1935. Bulletins annuels de la police suisse, archives fédérales.

⁷ Le nom Swissair n'étant pas protégé pour désigner un vélo, Georges Rebetez ose le faire en 1934, trois ans après la création de la compagnie aérienne dont tout le pays parle.

⁸ « Grâce à sa fabrication soignée et consciencieuse, la maison Swissair réussit à se créer une position solide et importante sur le marché. La production est de 8 à 10 mille pièces par an qui reste insuffisante, les commandes auraient permis de la doubler ». *Chroniques du Jura bernois*, 1947.

⁹ L'usine Jurassia puis Stella de la rue de la Fin Doie à Bassecourt sera transformée par les frères Piquerez en ISBA SA, Instruments scientifiques Bassecourt, domaine médical. Aujourd'hui s'y trouve l'entreprise Sanitex.

¹⁰ En 1941, l'Association pour la défense des intérêts du Jura invite la presse suisse à 3 jours de visites d'entreprises florissantes du Jura bernois, dont Piquerez & C^{ie}. Les nombreux articles et photos parus dans la presse à la suite de cette visite offrent de précieuses informations.

¹¹ Stella est à l'apogée de la vente d'accessoires sous sa marque Picoso. Elle exporte partout en Europe mais aussi au Brésil, au Mexique, en Argentine, en Uruguay, en Afrique du Sud et aux Indes. *Chroniques du Jura bernois*, 1947.

¹² Piquerez & C^{ie} SA fournit des cadres de bicyclettes de sport à la marque française Stella de Nantes. Un partenariat va s'établir et Camille Piquerez va faire venir l'équipe Stella avec Louison Bobet au Tour de Suisse 1950. *La saga des cycles Stella et ses champions*, Jean-Luc Ricordeau, 2014.

¹³ Trois investisseurs de Zurich et Bâle dont Walther Spengler, fondateur et propriétaire de la maison de mode Spengler à Bâle, vente par correspondance dès 1959.

¹⁴ Avec un autre G. Rebetez fabriquant de cycle au village, les erreurs de courrier et de téléphone étaient courantes. Baptisé Gaston Joseph Humbert, il choisit d'ajouter toutes les initiales de son nom à son entreprise.

¹⁵ Le dessin de la roue dentée du pédalier est une véritable signature identifiant la marque. Le plateau caractéristique de Stella se reconnaît facilement avec ses trois étoiles. On le retrouvera encore parfois sur des modèles Aero-Stella en 1945.

¹⁶ Brevets « Phare, notamment pour cycles et motocycles » de 1938 et « Dispositif de fixation amovible d'un guidon de bicyclette » de 1946. Office fédéral de la propriété intellectuelle.

¹⁷ Le concept fait l'objet d'un brevet d'invention déposé en 1939 par Piquerez & C^{ie} SA. Il est imaginé encore que le tableau de bord puisse recevoir un récipient pour des objets personnels tels que des cigarettes, des poudriers. Des outils et du matériel de réparation peuvent également y être rangés. Office fédéral de la propriété intellectuelle.

¹⁸ Des vélos américains tel le Elgin Twin 60 ou le Beach cruiser de Hawthorne, sortis en 1936, sont d'ailleurs des possibles inspirations pour le designer de Stella.

¹⁹ Injecta AG est alors leader suisse du moulage d'aluminium, très connue par les vélocistes pour ses corps de sonnettes, porte-bagages et béquilles et par les écoliers suisses pour le fameux taille-crayon de table Caran d'Ache.

²⁰ À l'exemple de Pierre Monnin, commerçant à Bassecourt. Il réalise plusieurs voyages à travers la Suisse avec son Aero-Stella qu'il documente avec de nombreuses photographies de 1943 à 1946.

²¹ Lors de la seconde phase de production, de 1946 à 1952, le choix de teinte, de garde-chaîne ou de plateau de pédalier est bien plus limité. Les options luxueuses comme le carter en alu poli naturel ou certaines parties chromées restent possibles. La technique du compteur de vitesse évolue, les cadrans du compteur et de la montre changent d'apparences. *Étude des phases Aero-Stella*, Stan Laferrière, 2024.

Lettres patoises

Dgens è bêtes aint des côps des dgets bîn étraindges po tiu sait beuyie

Eurconte d'lai pienne yüne

È y avait in côp dains enne belle petéte mojenatte dou tchait qu'étint heyroux d'aivoi tchie loue enne daime des bêtes qu'les ainmait pu qu'tot. È vétçhînt dains enne sôrte de pairaidis voué ès étint quasi pu préjies qu'les dgens. Bîn forraidgies, en saintè, è n'y manquait ran main è y fayait aidé ainco çoci, çoli. Yün des dou, enne tchaitte è tros tieulèes djuait en lai Daime pai chu les canapés. Son caimrade, Caramel, è fât qu'i vos en djaseuche d'ci véye mairgat qu'ainme allaie bacanlaie lai neu pai d'vaint l'heu. C'ât enne tote grosse bête è longs pois d'lai sôrte Main Coon. È vînt d'ci paiys voué en allaie dains l'temps tiaind an n'avait payu d'ran ou bîn tiaind en aivait fait in crouye côp. Vos l'èz compris i djase des USA. Mitnaint çoli é in pô tchaindgie main nian pe taint, révisaites ci Trump è né pe tot les dgets où bîn di peu! El ât crais bîn parent aivo not'tchait, des londges tchaimbes, di poi épâs main lai difreince c'ât que lCaramel ât bîn pu malîn. Ecoutez çoci.

In tchait c'ât in tchait, meinme se è n'en é pu fâte, le s'né demoere, è fât aidé qu'è poyesse aitraippaie enne raite ou in ogé, ritaie les âtres tchait. C'ment c'ât in veye matou, tiaint vînt lai séjon des aimoués, le voili qu'é fâte d'allaie mianaie lai neu a dito des hotâs. Oh, è n'sait pu ran faire da bîn grant main le s'né demoere. C'ment airravaie è allaie devaint l'heu dains lai neu? C'ment qu'è mianait foue son aimie lai daime des bêtes y aivait dje dit, le voili qu'é ècmencie sai tchainson enne belle neu, vois les quaitres. Révoyie, lai daime des bêtes se yeuvé, révisé se è n'y manquait à moins ran, ce è n'était pe malaite è peu se r'couché. Tot content le gros tchait r'prenié lai tchainson ainco pu foue en révisaint d'lai sen d'l'étâle po bîn môtraie qu'c'était devaint l'heu qu'è v'lait allaie è qu'è voyait péssaie pai lai tchaitoure.

Lai daime é bêtes comprenié l'méssaidge è, dà ci môment i s'yeuve tiaind l'tchait l'demande po allai en l'étâle. Lai mojon se trove à long d'enne vie è peu è y é des rischques po ces bêtes de s'faire étrôçaie pai les dymbardes. Ainco taint d'tchaince qu'èz faint bîn attention è n'yeuvant pe tra l'moere! Demoere qu'è fât ainco bin révisaie qu'les végins n'feuchînt révoiyies pai les mianaidges de not' Main Coon. Po l'môment çoli vait.

Enne beuyouse

Gens et bêtes ont parfois des comportements curieux pour qui sait observer !

Histoire pour la pleine lune

Il y avait une fois dans une belle petite maison deux chats qui étaient heureux d'avoir chez eux une dame des bêtes qui les aimait plus que tout. Ils vivaient dans une sorte de paradis où ils étaient presque plus choyés que les gens. Bien nourris, en santé, ils ne manquaient de rien, pourtant il leur fallait toujours encore ceci ou bien cela... Une des deux, la chatte à trois couleurs, jouait à la dame sur fauteuils et canapés. Son camarade, il faut que je vous en parle de ce vieux margot qui aimait aller rôder dehors la nuit. C'est une grosse bête à longs poils de la race Main Coon. Il provient de ce pays où on allait autrefois lorsqu'on avait peur de rien ou bien qu'on avait fait un mauvais coup, vous l'aurez compris, je parle des États-Unis. Maintenant ça a peut-être un peu changé mais pas tant que ça ! Regardez ce Trump, leur Président, il a de drôles d'idées. Peut-être qu'il est encore parent avec notre chat Caramel. De longues jambes, un poil épais... la différence c'est que le chat est beaucoup plus malin, écoutez ceci.

Un margot c'est un margot et, même s'il n'en a plus besoin, l'instinct demeure, il faut toujours qu'il puisse attraper une souris ou un oiseau, courir les chattes. Comme c'est un vieux matou, lorsque vient la saison des amours, voilà qu'il éprouve le besoin d'aller miauler la nuit autour des maisons même s'il ne peut plus faire grand-chose ! Mais, voilà, comment aller dehors lorsque porte et chatière sont fermées ? Son amie la dame des bêtes fut réveillée une belle nuit, vers quatre heures du matin par les miaulements implorants de Caramel. Elle se leva, regarda à ce qu'il ne manque de rien, qu'il ne soit pas malade et se recoucha. Immédiatement Caramel reprit la chanson encore plus fort en regardant du côté de l'écurie pour bien montrer qu'il désirait aller dehors par la chatière.

La dame des bêtes comprit le message et, depuis ce moment-là, elle se lève pour accéder à sa demande de sortir vers l'écurie. La maison se situe au bord de la route et il y a des risques que les chats se fassent écraser par les voitures. Encore heureux qu'ils fassent attention et soient prudents. Reste qu'il faut encore s'assurer que les voisins ne soient pas réveillés par les miauleries de Caramel. Pour le moment ça va !

La beuillouse

Texte proposé lors d'une soirée de patois

Les craitchies

Dains ci temps-li ai Sâcy vòs ne poyîns voi enne dgens di vilaidge sains ïn cabas en lai main. (Le mère èt lai mérâsse en portînt tchéacun dous.) Els aivînt ïn cabas po allaie en lai foire, â mairtchie, és beniechons è y en é meinme qu'en preniînt un po allè â môtie. In cabas c'était le pus bé cadeau que vòs poyeuchîns faire en ïn afaint, an enne bouenne-aimie, an enne fanne.

Enne annèe de noeûjéye, le Conseil é permis és dgens de lai tieumenatè (commune) d'en allè tiure ço qu'ès porrînt portè d'enne main. Paidé, èls allenn'tos chus les tieumainnes (communances) aivô tchéacun ïn cabas. (E vai sains dire que louete mère èt louete mérâsse en prenienn'doux.)

L'annèe d'airprés ât aiyu enne annèe de poirattes (biasson, poires sauvages). L'herbâ airrivè, le Conseil é peurmis és dgens d'en allè raiméssè ço qu'ès porrînt portè des doues mains. Paidé és pairtenn' tos aivô tchéacun doux cabas. (Le mère èt lai mérâsse en aint portè doux en tchéque main.)

L'annès d'airprés, les boeûtchenies aint portè taint de boeutchîns (pommes sauvages) qu'èl é faillu les cotè. Le Conseil é permis és dgens d'en allè raiméssè taint qu'èls en porrînt portè. Paidé, els aint pris ïn cabas en tchéteche main èt peus s'en péssenn' doux â cop: un que retchoyait chus l'échtomaic et peus un que rependait aivâ le dôs. Le nère èt lai mairâsse aint inco pris bîn sur doux cabas en tchéque main, mains se sont inco pendus â dos enne craitchie (hotte) emprâtée Due sait laivoué. (Les âtres dgens que n'en aivînt djemais vu ai Sâcy sont aiyu rudement écâmis.)

L'annèe d'airprés è y é aiyu taint d'aimères (framboises) vou d'ambres comme qu'ès diant pai les Chòs di Doubs que le Conseil é permis és dgens d'en tieudre dains les côtes taint qu'èls en porrînt portè. Ci còp, niun n'é pus pris de cabas mains les hannes, les fannes, les bouebes, les baichates, les bouebas, les baichenattes, aivînt tos (ou tus, tous) enne craitchie â dôs que les painolie aivoit lascie (vannier avait tressées).

Le mère èt lai mérâsse aivînt inco, bîn chur, loues quatre cabas èt peus de pas diues craïtches: enne devaint èt enne derrie.

Vòs me ne voeulés pe demaindè, n'ât-ce pe, poquoi qu'on dit Craitchies és dgens de Sâcy? Vòs l'ais dje devisè.

Ce texte est daté du 4 juin 1949, il est signé J.S. Il a été copié tel quel. Il est tiré du Fonds Jolidon.

Les craitchies

Dans ce temps-là, à Saulcy, vous ne pouviez voir personne dans le village sans cabas à la main. (Le maire et la mairesse en portaient chacun deux). Ils avaient un cabas pour aller à la foire, au marché, à la fête, il y en avait même qui en prenaient pour aller à l'église. Un cabas c'était le plus beau cadeau que vous puissiez faire à un enfant, à une bonne amie, à une femme.

Une année de noisettes le Conseil a permis aux gens de la communauté d'aller en chercher ce qu'ils pourraient porter d'une main. Pardi, ils allèrent tous sur les pâturages avec chacun un cabas. (Il va sans dire que le maire et la mairesse en prirent deux).

L'année d'après fut une année de poires (des poires sauvages). L'automne arrivé le Conseil permit aux gens d'aller en ramasser ce qu'ils pourraient porter des deux mains. Pardi, ils partirent tous avec chacun deux cabas. (Le maire et la mairesse en ont porté deux à chaque main).

L'année d'après les pommiers ont porté tant de pommes sauvages qu'il a fallu les soutenir. Le Conseil a permis aux gens d'aller en ramasser tant qu'ils pouvaient en porter. Pardi, ils ont pris un cabas à chaque main puis s'en passèrent deux au cou, un qui retombait sur l'estomac et un qui pendait en bas le dos. Le maire et la mairesse ont encore bien sûr deux cabas à chaque main mais ont encore pendu au dos une hotte empruntée Dieu sait où. Les autres gens qui n'en avaient jamais vu à Saulcy furent très étonnés.

L'année d'après il y eut tant de framboises ou d'ambres comme on dit dans le Clos du Doubs que le Conseil a permis aux gens d'en cueillir dans les côtes autant qu'ils pourraient en porter. Cette fois, plus personne n'a pris de cabas mais les hommes, les femmes, les garçons, les filles, les petits garçons, les petites filles avaient chacun une hotte au dos que les vanniers avaient tressée.

Le maire et la mairesse avaient encore bien sûr leurs quatre cabas et chacun deux hottes, une devant, une derrière.

Vous n'allez pas me demander, n'est-ce pas pourquoi on dit Craitchies aux gens de Saulcy! Vous l'avez déjà deviné!

Cahier d'histoire

Introduction

LIONEL PROGIN

Cette année le cahier d'histoire des *Actes* de la Société jurassienne d'émulation explore deux axes principaux: le Jura à l'international et l'histoire au temps présent. En effet, dans le premier article, nous pouvons suivre l'histoire du *Père Blanchard*, né en 1762 à Undervelier, et ses divers démêlés avec la France due à l'annexion du Jura en 1793. Dans cette contribution, Nathalie Duplain Michel reprend le mythe autour de cette figure de Jean-Pierre Blanchard et le critique à la lumière de nouveaux documents issus des Archives nationales de France. Grâce à cette contribution, elle montre que l'Histoire n'est jamais véritablement fixée et ne cesse de se redécouvrir et de se réécrire. Dans la continuité, le second article de Marie Reber met en avant une histoire oubliée. Centré autour de l'histoire des montres Longines aux poignets des pilotes tchécoslovaques de la Royal Air Force, cet article présente l'incroyable aventure internationale des garde-temps imériens en plein milieu de la seconde guerre mondiale et du destin incroyable des pilotes qui se sont battus sur tous les fronts avec un morceau du Jura au poignet.

Au-delà de ces deux articles réécrivant l'histoire du Jura dans son entier, le cahier 2024 d'histoire des *Actes* nous fait découvrir deux autres contributions novatrices de l'histoire d'aujourd'hui. Dans la première, Marina De Toro et Fiona Silva reviennent sur la question de l'Histoire des femmes dans le Jura et du besoin de continuer la recherche et l'écriture autour de celles qui n'ont eu, jusqu'à aujourd'hui, qu'un rôle trop minoritaire dans la grande Histoire. À travers une mise en contexte jurassien de citations d'une interview de Michelle Perrot, pionnière et référence dans le champ de l'histoire des femmes, les deux autrices appellent à la continuité de la Recherche. Enfin, dans un compte-rendu de la table ronde de septembre 2024 intitulée «Penser 2074: institutionnaliser les luttes. Passé, présent, futur», Méline Fleury revient sur la question des luttes autonomistes et écologiques, de ses acteurs, de l'influence socio-institutionnelle de celles-ci et de la Transjurane, tout en ouvrant sur l'histoire environnementale dans le Jura. Ainsi, à travers ces deux dernières publications, l'on comprend que la grande Histoire n'est pas que le récit d'événements passés, mais aussi toute la réflexion sur le temps présent, l'Histoire de demain et la façon de l'écrire.

Émigré ou prêtre réfractaire ?

Notes sur le dossier d'émigré de Jean-Pierre Blanchard (1762-1824) conservé aux Archives nationales françaises

NATHALIE DUPLAIN MICHEL

Jean-Pierre Blanchard, connu sous le nom de Père Blanchard, est une figure de l'histoire ecclésiastique jurassienne. Né en 1762 à Undervelier, il a suivi des études au collège et au séminaire de Porrentruy, avant d'être ordonné prêtre en 1788. Contraint à l'exil par les bouleversements de la Révolution française, Jean-Pierre Blanchard s'est réfugié dans le Wurtemberg, où il a d'abord été précepteur, puis curé d'une paroisse. Toutefois, les années de sa vie allant de son ordination jusqu'à son exil en Allemagne recèlent des zones d'ombre que les premiers biographes n'ont pas réussi à combler, sans doute faute de documentation. Des documents de la période révolutionnaire, provenant des Archives de l'ancien Évêché de Bâle et des Archives nationales françaises, révèlent qu'il s'était établi à Soleure dès 1787 pour parfaire ses connaissances et travailler comme précepteur. Dans un premier temps, nous comparerons les différentes biographies de Jean-Pierre Blanchard pour la période allant de 1787 à 1793. Dans une seconde partie, nous expliquerons le cadre législatif qui permet de comprendre les documents du dossier d'émigré de Jean-Pierre Blanchard. Dans la dernière partie de l'article, nous montrerons comment les documents d'archives contribuent à compléter la biographie de Jean-Pierre Blanchard pendant la période révolutionnaire.

Vie de l'abbé Jean-Pierre Blanchard : entre biographie et hagiographie

Jean-Pierre Blanchard est né le 7 décembre 1762 à Undervelier. Après ses années d'études au collège et au séminaire de Porrentruy, il est ordonné prêtre le 17 mai 1788. L'arrivée des troupes de la Révolution française et l'annexion de la principauté épiscopale de Bâle à la France le poussent sur les routes de l'exil. Il se réfugie dans le sud de

l'Allemagne, où il travaille tout d'abord comme précepteur, avant de se voir confier une paroisse. En 1816, il revient dans ses terres natales, et dès 1817, il est prêtre de la paroisse de Soyhières. Il meurt dans cette localité le 22 novembre 1824.

De son vivant, Jean-Pierre Blanchard avait déjà la réputation d'un saint homme. Après sa mort, en 1824, sa tombe fut réputée miraculeuse. Quarante ans plus tard, on évoque encore le souvenir du « *vénéérable curé Blanchard, sur la tombe duquel on voit chaque jour se prosterner des âmes pieuses qui viennent, à deux genoux et les yeux en pleurs, prier le saint prêtre d'intercéder pour elles auprès de Dieu*¹ ». La constitution d'un dossier en vue de sa béatification² n'intervient que dans le dernier quart du XIX^e siècle.

C'est dans le cadre de ce procès de béatification que la première biographie de Jean-Pierre Blanchard est publiée en 1879 par Louis Vautre, curé-doyen de Delémont³. Un complément d'informations concernant le séjour du père Blanchard en Allemagne paraît en 1881. Cette biographie, qui sera rééditée à deux reprises⁴, traite des différentes périodes de la vie de Jean-Pierre Blanchard de manière très inégale, reflet de l'état de la documentation à la disposition de l'auteur. Louis Vautre est bien renseigné sur les années d'études, grâce aux archives du collège de Porrentruy et l'exil est connu grâce à des recherches faites en Allemagne⁵. En revanche, la période pendant laquelle Jean-Pierre Blanchard était curé de Soyhières est la mieux documentée. Dès lors, nous nous concentrerons sur la période qui va de l'ordination de Jean-Pierre Blanchard jusqu'à sa fuite d'Undervelier, devant les soldats de la Révolution. Cette période, qui va de 1788 à 1793, est celle sur laquelle ses biographes étaient le moins bien renseignés, comme le souligne du reste l'historien Jean-Paul Prongué dans son étude du procès de béatification⁶. Comme nous le verrons par la suite, les documents qui auraient pu livrer des informations sur cette période n'étaient sans doute pas (encore) accessibles aux premiers biographes.

Les biographes de Jean-Pierre Blanchard se sont retrouvés face à un certain vide quand il s'est agi de décrire cette période de la vie du prélat. Ne lui connaissant aucune fonction cléricale dans l'Évêché de Bâle, Louis Vautre semble s'en remettre à son imagination pour décrire les occupations du prêtre nouvellement ordonné. Il voit Jean-Pierre Blanchard rester à Undervelier et décrit son séjour dans son village natal en termes romantiques :

Sa petite chambre, tournée vers la forêt, lui semblait un paradis; il y passait de longues heures dans l'oraison et s'il gagnait parfois le bois du

*voisinage, c'était pour y dire son bréviaire ou pour pousser ses pas du côté de l'église, où il priait longtemps, ou pour visiter la grotte où sa mère l'avait porté enfant aux pieds de sainte Colombe*⁷.

E. Folletête l'imagine aussi en ermite à Undervelier⁸. J.-P. Renard consacre une notice à Jean-Pierre Blanchard dans son étude sur le clergé jurassien au début du XIX^e siècle⁹. Selon lui, Jean-Pierre Blanchard est ermite et vicaire à Undervelier, puis il réside à Soleure dès 1793. Il ne mentionne aucune source concernant l'ermitage. Pour ce qui est de la position de vicaire et la présence à Soleure, il cite les Cahiers du provicaire général Joseph Didner (1739-1809)¹⁰. Ces cahiers étaient des instruments de travail qui permettaient au provicaire de suivre la situation du clergé. Ils ont probablement été rédigés par un secrétaire en 1798 et Didner y ajoutait des annotations concernant les mutations, les retours d'exilés dans leur paroisse ou les décès survenus¹¹.

Le supposé ermitage de Jean-Pierre Blanchard n'a pas toujours convaincu. Même Louis Vautrey, le premier biographe, ne retient plus ce motif quand il publie une vie de Jean-Pierre Blanchard dans l'Almanach catholique en 1885¹². Dans cette version, la maison paternelle n'est plus un lieu de retraite, mais un refuge au moment où les troubles révolutionnaires atteignent le territoire de l'ancien Évêché de Bâle, à partir du 23 mars 1793 — date de l'annexion à la France. C'est cette version que Pierre-Olivier Walzer retient, quand il imagine Jean-Pierre Blanchard caché « *dans les combles de la maison paternelle*¹³ ». La question des activités du prêtre entre son ordination et sa fuite ne se pose plus. La maison paternelle passe de retraite propice à la prière à un refuge. Xavier Péquignot esquivé complètement cette partie de la vie du prêtre, puisque, selon lui, Jean-Pierre Blanchard « *venait à peine d'entrer dans les ordres, lorsque la révolution française, dans sa période d'exaltation, l'obligea, comme beaucoup d'autres ecclésiastiques, à chercher un asile en Allemagne*¹⁴ ».

En résumé, Louis Vautrey et plusieurs auteurs qui le suivent considèrent que Jean-Pierre Blanchard était ermite et vicaire à Undervelier entre son ordination et son départ pour l'exil, tandis que d'autres préférèrent esquiver la question de ses activités pendant cette période. Il s'agit maintenant de chercher dans d'autres sources si un ermitage ou un vicariat à Undervelier sont crédibles.

Si de nos jours, Undervelier est un petit village paisible, il n'en allait pas de même durant la période précédant de peu la Révolution. Undervelier était avant tout un centre de production du fer important, depuis que le prince-évêque Jacques Christophe Blarer de Wartensee y

avait construit des forges, en 1599¹⁵. La population y était assez importante, tant dans le village que dans le hameau des Forges. Elle était même en train de progresser, puisqu'elle est passée de 351 habitants en 1771 à 423 en 1797¹⁶. À la suite de l'annexion du territoire à la France, l'activité industrielle a perduré, après une brève interruption. Comme je l'ai montré dans un autre article, les Forges ont participé à l'effort de guerre français dès 1794¹⁷. Si l'on ajoute que le site d'Undervelier avait été choisi, entre autres, parce qu'il était possible de produire du charbon dans ses forêts¹⁸, on comprend que le lieu n'est guère propice à un ermitage. Dans le dernier tiers du XIX^e siècle cependant, les Forges ont vu leur activité se réduire et l'usine ferme en 1879¹⁹. L'endroit retrouve une certaine quiétude. Comme nous l'avons vu, la biographie de Louis Vautrey est écrite dans le cadre du procès en béatification. Or plusieurs saints jurassiens sont des ermites : Ursanne, Imier et Fromond²⁰. Louis Vautrey évoque également les visites fréquentes à la grotte de sainte Colombe du petit Jean-Pierre et de sa mère. Dans son récit, il s'attarde sur la description de la grotte et l'histoire de la sainte²¹. Ainsi, la première partie de la vie de Jean-Pierre Blanchard est déjà plongée dans une atmosphère mystique, en lien avec son village natal.

Sa position comme vicaire à Undervelier est également sujette à caution, malgré la mention dans les Cahiers Didner. En effet, avant la Révolution, il y avait dans cette paroisse un curé et un vicaire : François-Xavier Joray (1728-1810), nommé curé en 1771, et son frère Jean-Jacques Joseph Joray (1752-1832), nommé en 1781 vicaire pour la filiale de Soulce, sous la dépendance du curé d'Undervelier²². Tous deux ont choisi l'exil en 1793²³. Il est difficile d'imaginer quelle place le jeune prêtre Blanchard aurait pu tenir dans cette paroisse déjà bien pourvue.

L'arrestation de Jean-Pierre Blanchard, puis sa fuite sont présentées comme un épisode particulièrement dramatique dans la biographie de Louis Vautrey :

La Révolution obligea l'abbé Blanchard de chercher un refuge dans un pays étranger. Quand les prêtres furent menacés, il se cacha dans la maison paternelle où il espérait pouvoir échapper aux recherches de la police des sans-culottes. Sa cellule lui semblait une retraite impénétrable et il y avait retrouvé la vie et le calme du séminaire. Il n'en jouit pas longtemps. Une nuit les gendarmes de la république frappent à la porte de la maison où se cache le jeune prêtre.

À ce bruit, la marâtre de l'abbé court placer une échelle à la fenêtre de sa chambre, et lui crie de descendre. Il essaie de s'échapper par cette voie; la forêt est à deux pas et il aura bientôt disparu. Mais les gen-

darmes surprennent le pauvre fuyard au bas de l'échelle; il est arrêté, il va être conduit en prison; l'échafaud suivra. On prie, on supplie, on attendrit les gendarmes. Ils cèdent à tant de prières et aux larmes des parents du prisonnier. Il peut s'échapper et gagner la forêt, puis la prévôté de Moutier, couverte par la neutralité helvétique²⁴.

Avant d'en venir à l'épisode de l'arrestation et de la fuite, il faut analyser les éléments du récit concernant la famille Blanchard²⁵. Le texte évoque la maison paternelle et une marâtre qui installe une échelle à la fenêtre. Ce que l'on sait de la généalogie de Jean-Pierre Blanchard inclinerait à parler de maison maternelle et de beau-père. Son père, Joseph Blanchard, est décédé en 1772²⁶. Sa mère, Anne Marie Petermann, s'est remariée en 1773 ou 1775 avec Henri Joseph Erard²⁷. Avec son premier époux, elle a eu quatre enfants dont deux ont atteint l'âge adulte, Jean-Pierre et son frère Pierre-Joseph.

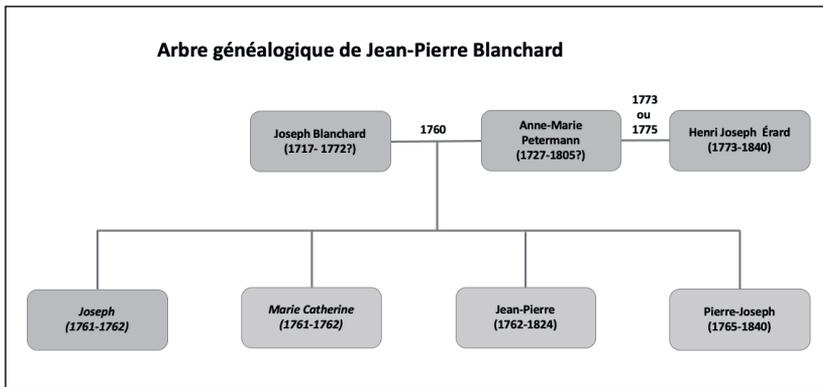


Illustration 1 : Arbre généalogique de Jean-Pierre Blanchard.

Revenons à l'épisode de l'arrestation et de la fuite. Chez Louis Vautrey, la famille supplie la police des « sans-culotte » de laisser partir le jeune prêtre²⁸. Selon un témoignage recueilli en 1883 dans le cadre de la préparation du dossier de béatification, un certain Simon aurait sauvé Jean-Pierre Blanchard en le faisant passer pour fou²⁹. À noter qu'un dénommé Henri Joseph Simon est témoin du mariage des parents de Jean-Pierre Blanchard³⁰.

S'il n'est pas possible de connaître dans les détails les circonstances et le déroulement de cette arrestation, toutes les conditions pour qu'un tel épisode ait lieu sont réunies. Il n'y a pas de doutes sur la présence de

soldats à Undervelier et dans ses environs à cette époque. Les gorges du Pichoux sont situées à la frontière entre le département du Mont-Terrible et la partie sud de l'Évêché de Bâle, placée sous la protection de la Suisse. Lors de la promenade qu'il effectue dans la région en compagnie du peintre Friedrich Rosenberg (1758 - 1833)³¹, Rodolphe Hentzy (1731-1803) rencontre une présence armée à plusieurs reprises. Il croise tout d'abord un détachement de milices bernoises qui escortait des chariots chargés de fusils envoyés à Montbéliard, à la réquisition du Prince. Il est également mis en joue par des paysans qui soupçonnaient les deux hommes d'espionnage. Quelques mots d'Hentzy en dialecte bernois suffisent à les tirer d'embarras. Une fois parvenu en bas de la cascade du Pichoux, pendant que l'artiste faisait quelques croquis, Hentzy est menacé par un forgeron armé d'une vieille pique qui veut l'emmenner aux prisons d'Undervelier. Il est sauvé par l'arrivée du peintre accompagné d'un bûcheron. Le témoignage de ce dernier ainsi que le croquis de l'artiste calme le piquier qui laisse les voyageurs marcher seuls jusqu'au village. Une lecture attentive du texte d'Hentzy laisse penser qu'il a parcouru les gorges du Pichoux à au moins deux reprises. En effet, il évoque — et mélange — dans sa description des éléments de l'ancien et du nouveau régime. Sa rencontre avec la milice bernoise est datée de 1789 et il évoque ainsi les forges d'Undervelier : « autrefois riche domaine du Prince-Évêque de Bâle actuellement propriété particulière du Citoyen Blétry de Bléfort (sic) qui a acheté ces forges avec leurs appartenances ». Plus tard, il raconte que le jour de son passage, « le Prince-Évêque de Mogenbach était arrivé aux forges, pour régler ses comptes avec l'Intendant et toucher ses revenus ». Quant au forgeron-piquier, il pourrait être un habitant du village armé, puisqu'un décret du Comité de salut public permet d'armer les citoyens de piques³². Jean-Pierre Blanchard a-t-il été arrêté par des soldats français ou des habitants de son village natal armés ? La seconde hypothèse expliquerait pourquoi les proches de Jean-Pierre Blanchard, qu'il s'agisse de sa famille ou de ce dénommé Simon — s'il existe —, ont pu les convaincre de laisser le prêtre s'enfuir.

Grâce au journal de Jean-Nicolas Barbier, meunier à Courfaivre, on sait que des évasions lors d'arrestations n'étaient pas rares. Il en décrit au moins trois dans son journal. En août 1794, un noble est arrêté et conduit à Delémont. Il demande aux deux gendarmes qui l'escortent de lui détacher les mains, ce qu'ils font. Il parvient à échapper à leur surveillance et saute dans un fossé. Les gendarmes le rattrapent dans une rivière. Le noble parvient à les repousser et s'enfuit dans la Prévôté³³.

En mars 1795, des gendarmes se rendent à Alle pour arrêter des jeunes gens émigrés (qui ont probablement cherché à échapper à la conscription). Ils tirent un coup de pistolet dans la cuisse du maire pour le forcer à dire où se trouvent les jeunes gens émigrés. Ces derniers alertés par le coup de feu s'enfuient³⁴. Enfin, en février 1796, un prêtre des environs de Vesoul est arrêté à Undervelier. Enfermé dans une chambre d'une auberge de Courfaivre, il s'enfuit par les toilettes³⁵.

Le témoignage d'Hentzy illustre bien l'état de tension qui régnait du côté d'Undervelier à cette époque. Celui de Jean-Nicolas Barbier montre que les arrestations se faisaient dans des conditions qui n'étaient pas sans failles sécuritaires. Ainsi l'arrestation d'un prêtre qui se serait trouvé dans le village d'Undervelier pour des raisons qu'il reste à déterminer, suivie de son évasion, est tout à fait vraisemblable. Sa fuite a pu être aventureuse, mais plausible. On peut imaginer que le jeune prêtre a remonté les gorges du Pichoux pour emprunter le chemin qui mène à Semplain et qu'il a trouvé un refuge pour quelques jours à l'abbaye de Bellelay. De là, il a pu se rendre dans n'importe quel lieu encore protégé par la neutralité helvétique.

La biographie de Jean-Pierre Blanchard a été établie plusieurs décennies après sa mort dans un but qui n'était pas celui de la recherche historique. Il faut donc la confronter à d'autres sources et notamment aux dossiers que l'administration française révolutionnaire établissait pour les émigrés, c'est-à-dire les personnes qui fuyaient le nouveau régime.

Les Archives de l'ancien Évêché de Bâle conservent dans un fonds les documents du Bureau des émigrés du département du Mont-Terrible³⁶. On y trouve plusieurs documents et listes concernant Jean-Pierre Blanchard. En outre, les Archives nationales françaises ont conservé certains dossiers d'émigrés, qui, pour des raisons que nous expliquerons plus loin, ont été centralisés à Paris. Ces documents ont été récemment numérisés et sont maintenant facilement accessibles. Les dossiers sont rangés par département. Classé parmi les émigrés du département du Mont-Terrible, on trouve un dossier au nom de Jean-Pierre Blanchard³⁷. Ces deux fonds d'archives permettent de compléter la biographie du prélat pour la période qui nous intéresse.

La révolution et son appareil légal de lutte contre les prêtres et les émigrés

La Convention nationale vote un décret le 23 mars 1793 qui réunit à la France le pays de Porrentruy, sous le nom de département du Mont-Terrible³⁸. Avant de décrire les documents des archives, il est essentiel de donner quelques explications sur les lois qui s'appliquent à certaines catégories d'ennemis de la République, pendant la période de la Révolution française : les prêtres réfractaires et les émigrés.

Les prêtres réfractaires

L'Assemblée nationale vote un décret le 12 juillet 1790 pour réorganiser l'Église de France et la rendre compatible avec la constitution³⁹. Les autorités françaises exigent également que les prêtres prêtent serment à la Constitution dans un décret daté du 27 novembre 1790⁴⁰. Le Pape Pie VI condamne la réorganisation de l'église française, divisant les prêtres jureurs et les prêtres réfractaires⁴¹. Par la suite, l'Assemblée nationale essaie de durcir la législation sur les prêtres réfractaires, mais Louis XVI met son veto sur deux décrets permettant de priver de pension, de surveiller, d'éloigner si nécessaire⁴² ou même de déporter les prêtres refusant le serment⁴³. Après la prise des Tuileries, le 10 août 1792, le roi ne peut plus servir de rempart aux ecclésiastiques. Ainsi, le 26 août 1792, l'Assemblée nationale vote un décret prévoyant que les prêtres qui n'ont pas prêté le serment exigé par la loi du 27 novembre 1790 sont tenus de sortir de France dans les 15 jours suivant la publication du décret. Passé ce délai, les prêtres qui ne respectent pas le présent décret et les précédents seront déportés en Guyane⁴⁴. La Convention nationale, qui succède à l'Assemblée nationale à partir du 21 septembre 1792, confirme cette mesure par un décret du 23 avril 1793⁴⁵. Ceux qui reviennent sont punis de mort.

En mai 1793, peu après le rattachement de la partie nord de l'ancien Évêché de Bâle à la France, les autorités françaises imposent le serment aux prêtres de ce territoire⁴⁶. Une centaine de prêtres prennent le chemin de l'exil⁴⁷.

Après la chute de Robespierre et la fin de la Terreur, le 9 thermidor an 2 (le 27 juillet 1794), la République rétablit, dans un décret du 3 ventôse an 3 (21 février 1795), la liberté de culte, conformément à la Déclaration des droits de l'homme⁴⁸. Cette législation établit une stricte séparation entre les cultes et l'état. Mais le serment de fidélité à la

République reste obligatoire, comme en témoigne le décret du 7 vendémiaire an 4 (29 septembre 1795) sur l'exercice et la police extérieure des cultes⁴⁹. Ce décret établit une surveillance des cultes. Il impose aux ministres de tous les cultes une déclaration auprès des autorités locales dans laquelle ils promettent soumission et obéissance aux lois de la République. Le régime du Directoire (octobre 1795 à novembre 1799) n'allège en rien la situation des prêtres réfractaires, car il est confronté à une montée des forces royalistes. À la suite du coup d'État du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), visant à éliminer la majorité royaliste sortie des élections de 1797, la loi du 19 fructidor an 5 (5 septembre 1797) est édictée⁵⁰. Elle donne la possibilité au Directoire de déporter les prêtres qui troubleraient l'ordre public. Elle précise également le serment que les prêtres doivent prêter (serment de haine à la royauté et à l'anarchie, d'attachement et de fidélité à la République et à la Constitution de l'an 3).

En novembre 1799, Bonaparte devient Premier Consul. Il souhaite pacifier la situation avec l'Église catholique⁵¹. Le Concordat est signé à Paris entre le Pape et le Gouvernement français le 26 messidor an 9 (15 juillet 1801). La loi d'application est votée le 18 germinal an 10 (8 avril 1802)⁵². Elle précise que «les curés ne pourront entrer en fonction qu'après avoir prêté, entre les mains du préfet, le serment prescrit entre le Gouvernement et le Saint-Siège».

Les émigrés

Dans le contexte de la Révolution française, les émigrés sont des individus qui ont fui le territoire français à cause des profondes modifications que la Révolution avait apportées. Si les émigrés sont surtout, du moins au début, des nobles, des prêtres réfractaires, toutes les classes de la société sont représentées⁵³. Les premières législations concernant les émigrés s'intéressent à leurs biens et à leurs créances⁵⁴. Mais peu à peu, les émigrés sont vus comme des ennemis qu'il s'agit de tenir à distance, pour éviter qu'ils reviennent et fomentent des complots contre la République. Ainsi, dans un décret du 23 octobre 1792, «la Convention nationale décrète que tous les émigrés français sont bannis à perpétuité du territoire de la République, et que ceux qui, au mépris de cette loi, y rentreraient, seront punis de mort (...)»⁵⁵. Ces différentes lois peuvent contenir des contradictions et il devient nécessaire de créer une loi globale sur les émigrés, dans laquelle le terme d'émigré est clairement défini⁵⁶. La Convention décrète le 28 mars 1793

que les émigrés sont bannis à perpétuité du territoire français, qu'« ils sont morts civilement » et que leurs biens sont acquis à la République⁵⁷. Elle donne également une définition claire des émigrés : il s'agit d'individus sortis du territoire depuis le 1^{er} juillet 1789 et pas rentrés sur le territoire avant le 8 avril 1792. La peine prévue pour les émigrés arrêtés sur le territoire est la mort. Les départements établissent des listes des émigrés qui sont publiées dans les arrondissements. Cette loi pose de gros problèmes de mise en œuvre, notamment dans le département du Mont-Terrible qui a été rattaché à la France en 1793 seulement. La loi du 25 brumaire an 3 (15 novembre 1794) précise les dates de départ et de rentrée des citoyens de régions rattachées ultérieurement à la France⁵⁸. Pour les citoyens du département du Mont-Terrible, sont émigrés les individus qui sont sortis du territoire depuis le 23 mars 1793 et pas rentrés sur le territoire avant le 23 mai 1793.

Après la chute de Robespierre et la fin de la Terreur (27 juillet 1794, 9 thermidor an 2), les mesures contre les émigrés subsistent et cela jusqu'à l'amnistie de Bonaparte. Néanmoins un décret du 2 nivôse an 3 (11 janvier 1795) permet la rentrée en France des ouvriers et laboureurs, non ex-nobles ou prêtres, sortis du territoire depuis le 1^{er} mai 1793⁵⁹. L'article 3 donne un délai d'au moins 10 jours pour sortir du territoire aux émigrés qui seraient rentrés à cause « d'une confiance anticipée dans les résultats » d'un rapport sur les émigrés du Haut et du Bas-Rhin. Le meunier de Courfaivre, Jean-Nicolas Barbier, semble avoir une interprétation optimiste de cette loi, puisqu'il écrit que « les prestres qui renonceront à leur prêtrise, qui auront des métiers, peuvent rentrer »⁶⁰. Il englobe aussi le Mont-Terrible dans son interprétation du décret.

Les constitutions des deux régimes suivants, le Directoire⁶¹ et le Consulat⁶², affirment toutes les deux que la République n'acceptera pas le retour des émigrés et que leurs biens lui sont acquis.

Napoléon Bonaparte souhaite trouver une issue à la problématique des émigrés, tout comme pour la religion catholique, afin d'apaiser des tensions dans la société. C'est son ministre de la police, Joseph Fouché, qui explique dans ses Mémoires le projet de Bonaparte, « excité par les avis des Consuls Lebrun et Cambacérès, et du Conseiller d'État Portalis, qui lui inspiraient le dessein de relever la religion et de rappeler tous les émigrés dans le giron de la patrie »⁶³. Joseph Fouché évoque plus loin la problématique des émigrés qui le concerne de plus près :

« La liste des émigrés, qui formait neuf volumes, présentait une nomenclature d'environ cent cinquante mille individus, sur lesquels il

*n'y avait plus qu'à régler le sort de quatre-vingt mille au plus. Le reste était successivement rentré ou avait péri. J'obtins que les émigrés ne seraient rayés en masse définitivement que par un acte d'amnistie, et qu'ils resteraient pendant dix ans sous la surveillance de la haute police, me réservant aussi la disposition facultative de les éloigner du lieu de leur résidence habituelle.*⁶⁴ »

Le chantier est lancé en février 1800 avec le rapatriement des dossiers non réglés à Paris et la nomination d'une commission⁶⁵. Le gouvernement se prononcera sur toutes les réclamations présentées avant le 4 nivôse an 8 (25 décembre 1799)⁶⁶. Les préfets et sous-préfets adresseront au ministre de la Police les demandes en radiation qui seraient encore dans les bureaux des administrations centrales. La commission de 30 membres est nommée par le premier Consul Napoléon Bonaparte, sur une liste de 60 candidats présentée par les ministres de la justice et de la police. La police générale est responsable de l'envoi des dossiers. Les listes des dossiers à régler doivent être envoyées en trois fois jusqu'au 1^{er} prairial an 8 (21 mai 1800). La commission travaille sous l'égide du ministère de la Justice, dont le ministre fera un rapport à l'adresse des Consuls. Un arrêté du 28 vendémiaire an 9 (20 octobre 1800) précise que les individus rayés de la liste doivent faire une promesse de fidélité à la constitution et ils demeurent sous la surveillance du Gouvernement⁶⁷.

Finalement l'amnistie est accordée, pour faits d'immigration, le 26 avril 1802, à tout individu qui est prévenu d'émigration et qui n'a pas été radié définitivement⁶⁸. Toutes ces personnes doivent cependant prêter serment de fidélité au Gouvernement et elles seront surveillées pendant dix ans. Des dispositions sont prises concernant les biens des émigrés. Ces derniers ne pourront pas attaquer les successions, les actes et les arrangements entre la République et les particuliers. En revanche, les biens des émigrés encore en mains de l'état leur seront rendus.

La demande de radiation de la liste des émigrés de Jean-Pierre Blanchard

En avril 1795, l'administration du district de Delémont traite d'une demande concernant la radiation de la liste des émigrés de Jean-Pierre Blanchard. Cette demande provient du propre frère du prêtre, Pierre-Joseph Blanchard. En voici la transcription⁶⁹:

Citoyen Procureur Linder

Les parents de l'abbé Blanchard d'Undervelier, ayant vu avec douleur que ledit Blanchard prêtre est porté dans la liste des émigrés, se sont empressés de lui faire demander un certificat que vous trouverez ci-joint, par lequel vous verrez qu'il ne s'est pas absenté, à dessein d'émigrer; mais seulement pour continuer son service où il réside depuis plusieurs années, et qu'il n'avait fait que de venir voir sa mère qui est vieille; et lui en même temps, pour tâcher d'un peu se rétablir sa santé; avant toute défiance (?), ainsi que c'est mal à propos qu'il est porté dans ladite liste, vous priant de dire au présent porteur si le certificat ci-joint peut suffire pour le faire rayer de cette liste, espérant que vous prendrez cette affaire en considération;

Pierre Joseph Blanchard

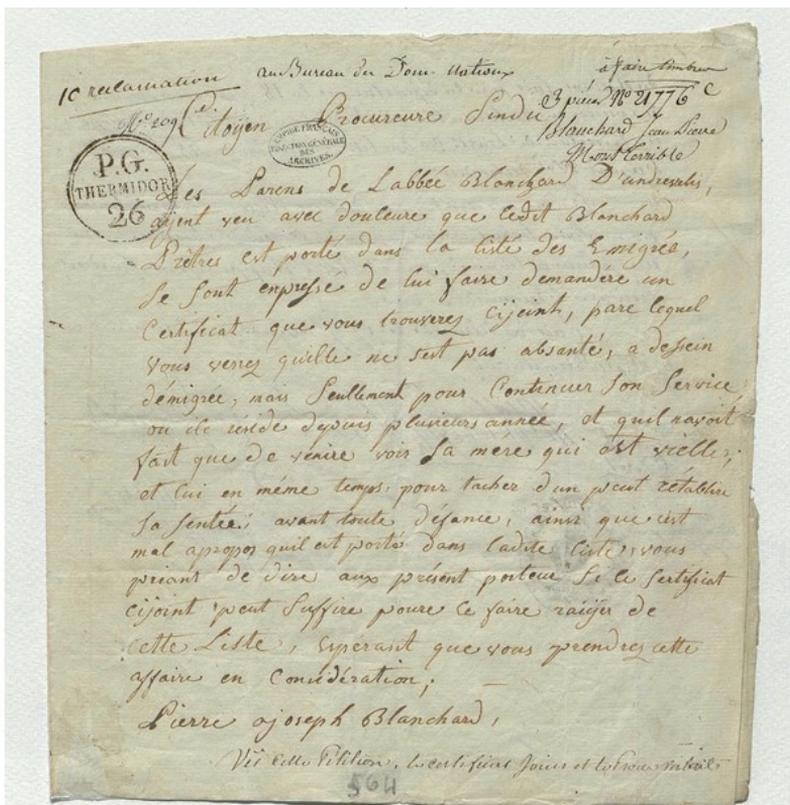


Illustration 2: Lettre du frère de Jean-Pierre Blanchard au procureur Linder. (Archives nationales françaises)

Cette lettre était accompagnée d'un certificat aujourd'hui perdu. On y apprend plusieurs informations importantes : Jean-Pierre Blanchard a quitté la principauté il y a plusieurs années déjà ; dans le lieu où il réside et qui n'est pas mentionné, il accomplit un service non spécifié. Pierre-Joseph explique également les raisons pour lesquelles son frère est venu à Undervelier : d'une part, il voulait rendre visite à sa mère âgée (environ 68 ans) et, d'autre part, il souhaitait se remettre d'une maladie qui l'affectait.

L'auteur de la demande veut savoir si le certificat joint permet de faire rayer Jean-Pierre Blanchard de la liste des émigrés. L'administration laisse une note datée du 6 avril 1795 (17 Germinal an 3) où elle explique renvoyer la demande au pétitionnaire pour qu'il la complète.

Un second document, daté du 26 avril 1795, est envoyé par les autorités communales d'Undervelier. Ce document confirme les informations déjà données par Pierre-Joseph Blanchard, mais les précise. En voici la transcription :

Nous maire, officiers municipaux et membres du conseil général de la Commune d'Undervelier certifions que le Citoyen Jean Pierre Blanchard Prêtre ci devant domicilié chez des parents et qui a quitté cette commune et le territoire de la ci-devant Principauté de Porrentruy dès l'année 1787, longtemps avant la réunion de ce Département à la République française pour aller à Soleure en Suisse se perfectionner dans des connaissances des langues allemandes et latines pour en faciliter l'enseignement aux jeunes gens dont il est le précepteur, que la douceur de ses mœurs et la droiture de sa conduite lui ont donné la confiance par préférence.

*Attestons en outre que le susdit Blanchard a été obligé à cause d'infirmité et notamment du mal des yeux de venir passer quelque temps chez ses parents pour rétablir sa santé, lequel après son rétablissement est retourné dans sa condition à Soleure où par des arrangements qu'il avait faits antérieurement à notre réunion à la France il était engagé de continuer les services comme il appert par l'attestation donnée à Soleure le **15 septembre 1793** signée de Sury de Bussy ancien Baillif, qui certifie que ledit Blanchard est dans son service à son grand contentement.*

Déclarons en outre par les indices et connaissances que nous avons tant des parents dudit Blanchard que d'autres que celui-ci est encore actuellement dans la même condition chez l'ancien Baillif De Sury à Soleure où il était entré en 1787 et par conséquent bien avant notre

réunion au surplus le connaissant pour un homme auquel nous n'avons aucun reproche à lui faire.

Fait au Bureau Municipal d'Undervelier 7 floréal 3^e année Républicaine.

Une dizaine de signatures

Ce document a sans doute été écrit et envoyé en réponse à la demande de complément du district de Delémont. Il nous communique des informations plus précises que le précédent.

- Ainsi on apprend que Jean-Pierre Blanchard réside à Soleure. Le document mentionne également une attestation donnée à Soleure le 15 septembre 1793 signé de Sury de Bussy, assurant qu'il est à son service. Sury de Bussy est un notable soleurois dont le nom complet est Urs Franz Josef Fidel von Sury von Bussy (1733-1798). Il a été bailli de Bechburg de 1765 à 1771⁷⁰. Son épouse, Marie Louise Tschudi, venait en aide aux nombreux prêtres français qui avaient fui la Révolution et s'étaient réfugiés à Soleure⁷¹.
- On apprend aussi que Jean-Pierre Blanchard exerce l'activité de précepteur. Il avait décidé de s'établir à Soleure dès 1787 pour se perfectionner en allemand et en latin dans le but d'enseigner ces langues. On comprend aussi que son caractère le destine à cette activité. Jean-Pierre Blanchard avait déjà pratiqué l'activité de précepteur à Porrentruy, dans la dernière partie de ses études, alors qu'il avait 21 ans⁷². Cela lui avait permis de gagner un peu d'argent pour financer sa formation. Il semble qu'il ait pris goût à l'enseignement.
- Sa maladie est également précisée: elle touche ses yeux. Le témoignage recueilli lors du procès de béatification évoque un problème de santé mentale. Même si nous n'avons pas plus de précisions, on peut admettre que Jean-Pierre Blanchard est atteint dans sa santé à ce moment-là de sa vie.
- Le document assure également que Jean-Pierre Blanchard est rentré à Soleure pour reprendre son service auprès de l'ancien bailli de Soleure et qu'on ne peut rien lui reprocher.

Ces deux documents soulèvent cependant quelques questions: à quel moment Jean-Pierre Blanchard a-t-il été porté sur la liste des émigrés à la suite de sa fuite? Pourquoi son frère dépose-t-il une demande en son nom? Le prêtre a-t-il été radié de cette liste?

Jean-Pierre Blanchard apparaît invariablement sur les différentes listes d'émigrés, notamment sur la *Liste générale des émigrés du département du Mont-Terrible* du 21 ventôse an 2 (11 mars 1794)⁷³. Pour créer

les listes des émigrés, l'administration du département établit des listes des absents avec la collaboration des cantons et des communes qui livrent des renseignements sur les personnes qui ont quitté leur territoire. Il s'agit de savoir qui a fui le régime révolutionnaire et qui s'est absenté pour une bonne raison. On trouve dans ces notes d'information provenant du «terrain» d'intéressants renseignements. Une lettre écrite par la municipalité d'Undervelier, datant du 22 nivôse an 2 (11 janvier 1794), livre des renseignements qui corroborent le contenu de la réclamation de Pierre-Joseph Blanchard. Elle signale que *«le ci-devant Curé François Xavier Joray, et son frère Joseph Joray vicaire de Soulce avaient quitté cette commune dans les premiers jours de mai [1793], comme aussi l'abbé Blanchat qui se trouvait à la même époque dans cette paroisse et qui doit être retourné dans une Maison de Soleure où il avait déjà été comme précepteur»*⁷⁴. Une autre lettre de la municipalité d'Undervelier, datant du 14 thermidor an 2 (1^{er} août 1794), nous apprend que *«le susdit abbé Blanchat a encore sa mère nommée Anne Marie remariée en seconde noce avec Henri Joseph Eray le vieux»*⁷⁵. Enfin, une réponse du canton de Glovelier à la circulaire du 22 messidor an 6 et état des individus concernés (14 juillet 1798) explique que Jean-Pierre Blanchard est *«sorti dans le courant de l'année 1787 lequel est allé à Soleure comme gouverneur des enfants de Surri. Il y est resté sans interruption jusqu'au courant du mois de janvier 1793 temps auquel il fut attaqué du mal des yeux qui l'obligea de venir prendre l'air de son pays natal pour obtenir guérison, et qu'il retourna ensuite à Soleure après son rétablissement au bout de quelques semaines, et que depuis cette époque il a constamment été absent»*⁷⁶. Ces documents permettent d'établir la chronologie du séjour de Jean-Pierre Blanchard dans son village natal: il est arrivé en janvier 1793 et il a fui à la même époque que les autres prêtres jurassiens (mai 1793). Peut-être est-il resté un peu plus longtemps que les deux frères Joray, en essayant de continuer leur service, ce qui lui aurait valu son arrestation et le titre de vicaire. Quant aux motifs de ce voyage, ce sont les documents du dossier d'émigré conservé aux Archives nationales françaises qui les livrent: le prêtre voulait revoir sa mère âgée et recouvrer sa santé. Toutefois sans cette présence à Undervelier au moment du rattachement à la République française et sa fuite dans les gorges du Pichoux après la date butoir du 23 mars 1793, Jean-Pierre Blanchard n'aurait jamais figuré sur la liste des émigrés, car il était sorti du territoire bien assez tôt, selon les critères de la loi. Il n'aurait été qu'un prêtre réfractaire. N'avait-il aucune conscience du risque qu'il prenait en revenant à

Undervelier à pareille époque? Ou bien, au contraire, a-t-il saisi la dernière occasion de revoir les siens avant que les événements ne les séparent pour toujours en ce qui concerne sa mère et pour une longue période pour ce qui est de son frère?

La demande de radiation conservée dans les Archives nationales françaises n'est pas la première. Selon la liste des réclamations en radiation du département du Mont-Terrible, Jean-Pierre Blanchard dépose lui-même une première réclamation contre son placement sur la liste des émigrés le 21 septembre 1793: «*L'abbé Blanchard absent longtemps avant la réunion réclame contre son inscription sur la liste des émigrés*»⁷⁷. On peut même imaginer que le certificat établi le 15 septembre 1793 par le bailli de Sury de Bussy ait servi à cette première demande. Pour quelle raison Pierre-Joseph Blanchard dépose-t-il une demande de radiation pour son frère en 1795? C'est une question à laquelle nous ne pouvons pas répondre pour l'instant. L'hypothèse la plus évidente est d'ordre financier. En effet, le statut d'émigré allait de pair avec la séquestration des biens et leur vente en tant que biens nationaux⁷⁸. La demande a donc pu être faite pour éviter la vente de biens dont les deux frères hériteraient au moment du décès de leur mère. Pour confirmer cette hypothèse, il faudrait étudier les dossiers des demandes de levées de séquestres et de réquisitions dans le fonds du Bureau des émigrés.

Jean-Pierre Blanchard a-t-il été radié de la liste des émigrés? Il y a malheureusement peu de chances que ses réclamations aient abouti. Il ne figure pas dans le «*tableau des individus qui ont été rayés de la liste des émigrés pour avoir quitté leur foyer avant la réunion de ce département à la République française*» du 2 prairial an 4 (21 mai 1796)⁷⁹ appartenant au fonds du Bureau des émigrés du département du Mont-Terrible. En revanche, son nom apparaît dans une liste de personnes qui n'ont pas obtenu de radiation définitive datée du 4 vendémiaire an 6 (25 septembre 1797) du même fonds⁸⁰. Le dossier des Archives nationales françaises contient des attestations de signature provenant de Soleure et datant d'août 1800. Si le dossier se trouve à Paris, cela indique que le cas n'était pas encore réglé. En vertu de l'arrêté du 7 ventôse an 8 (26 février 1800), qui détermine le mode de procéder sur les demandes en radiation de la liste des émigrés, son dossier, comme beaucoup d'autres, a été envoyé à Paris pour y être traité. À ce moment-là, Jean-Pierre Blanchard est déjà dans le Wurtemberg, où il s'est réfugié dès 1798⁸¹. Son dossier a-t-il été réglé par la Commission créée par Napoléon Bonaparte ou bien a-t-il dû attendre l'amnistie de 1802? On

n'a pas trace d'une décision. On sait que Jean-Pierre Blanchard s'est rendu à Strasbourg pour signer son adhésion au Concordat le 20 septembre 1802⁸². Or, le Sénatus-consulte du 6 floréal an 10 (26 avril 1802), accordant l'amnistie aux émigrés, imposait aux émigrés de se déclarer auprès du préfet, s'ils étaient déjà en France. Les individus qui ne résidaient pas en France étaient tenus d'y rentrer avant le 1^{er} vendémiaire an 11 (24 septembre 1802). Pour faciliter leur déclaration obligatoire, des commissaires ont été délégués dans plusieurs villes, notamment à Genève et à Strasbourg. S'il a signé le Concordat le 20 septembre à Strasbourg, il a pu également effectuer sa déclaration, s'il n'avait pas été radié de la liste des émigrés par la Commission créée par Napoléon Bonaparte.

Conclusion

Le dossier conservé aux Archives nationales françaises ainsi que le fonds de Bureau des émigrés des Archives de l'ancien Évêché de Bâle apportent un éclairage inédit sur une période de la vie de Jean-Pierre Blanchard pour laquelle ses biographes ne pouvaient que faire des suppositions ou se baser sur la tradition orale. Il est désormais avéré que Jean-Pierre Blanchard résidait à Soleure, donc en dehors de la principauté épiscopale de Bâle, et cela bien avant la Révolution ou l'annexion de l'ancien Évêché de Bâle à la France. Dans cette ville, il occupait un poste de précepteur dans une famille renommée, une fonction qu'il avait déjà exercée à Porrentruy vers la fin de ses études, et il l'exercera à nouveau au cours de son exil⁸³.

Cette activité d'enseignement, combinée à son intérêt pour l'étude de l'allemand et du latin, suggère qu'il nourrissait alors un penchant marqué pour les études. Néanmoins, cela n'exclut pas la possibilité qu'il ait endossé ponctuellement des responsabilités de vicaire entre 1788 et 1793. Ce portrait contraste avec celui dépeint par ses premiers biographes pour cette période spécifique.

Au-delà du cas de Jean-Pierre Blanchard, ce dossier soulève des questions sur le sort des prêtres et des émigrés dans le département du Mont-Terrible, des destins marqués par l'instabilité de l'époque. Une étude approfondie des dossiers du Mont-Terrible conservés aux Archives nationales françaises, ainsi que des fonds du Bureau des émigrés des Archives de l'ancien Évêché de Bâle et sans doute d'autres institutions, serait précieuse. Un tel projet exige toutefois une prise en compte fine du contexte législatif et politique de la Révolution française.

BIBLIOGRAPHIE

Archives et sources numérisées

AAEB, MT 942: Listes et tableaux des émigrés.

AAEB, MT 940: Listes de personnes absentes (district de Delémont).

AAEB, MT 906, n. 10 : 1^{er} registre des Réclamations en radiations et sur les biens des émigrés.

AAEB, MT 950, Radiations de prêtres

Archives nationales (France) F/7/5357 : Dossier 10, BLANCHARD, Jean Pierre, consulté le 8 septembre 2024, disponible à : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/Fran_IR_059013/c-1z3txs9ila-eoynpoyjyos2/Fran_0164_77781_L.

CGAEB-Jura, Transcription des registres d'état-civil et paroissiaux, consulté le 8 septembre, disponible à : <https://www.cgaeb-jura.ch/actes/>. Le nom de famille est toujours orthographié Blanchat.

Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), consulté le 12.09.2024, disponible à : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017594/2011-08-02/>.

Maison Chappuis, consulté le 15 septembre 2024, disponible à : <https://www.maisonchappuis.ch/pbl/publications.php>

Wikipédia, consulté le 19 novembre 2024, disponible à : https://fr.wikipedia.org/wiki/Constitution_civile_du_clergé

Ouvrages et articles

Barbier J.-N., *Au Moulin de Courfaivre pendant la Révolution française. Journal manuscrit de Jean Nicolas Barbier, meunier à Courfaivre 1794-96, précédé d'une analyse historique et de commentaires de Marcelin Babey*, Moutier, Éd. de la Prévôté, 1981, p. 91.

Baur J., *Johann Peter Blanchard. Pfarrer in Kolbingen (1803-1816). Pfarrer in Soyhières (1817-1824)*, 1985, consulté le 8 août 2024, disponible à : <https://www.maisonchappuis.ch/pbl/publications.php> sur le site de la Maison Chappuis.

Costes C., « Le fonds du Bureau des émigrés (Mont-Terrible, 1793-1800) », in *Rapport annuel des Archives de l'ancien Évêché de Bâle*, 1993, p. 13-31

d'Andlau J., « Penser la loi et en débattre sous la convention: le travail du comité de législation et la loi sur les émigrés du 28 mars 1793 », in *Annales Historiques de La Révolution Française*, vol. 396(2019), p. 3-19.

de Waresquiel E., « Joseph Fouché et la question de l'amnistie des émigrés (1799-1802) », in *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 372(2013), p. 113-114.

Duplain Michel N., « De Belfort aux forges d'Undervelier: le destin d'une famille d'industriels sous la Révolution française », in *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, vol. 124 (2021), 135-166.

J.B. Duvergier, *Collection complète des lois, Décrets, Ordonnances, Règlements, Avis du Conseil-d'État, publié sur les éditions officielles, 1788-1830*, 2^e éd., Paris: Guyot & Scribe, 1834 et s., Tome 1, 2^e éd., 1834 ; Tome 2, 2^e éd., 1834 ; Tome 4, 2^e éd., 1834 ; Tome 5, 2^e éd., 1834 ; Tome 7, 2^e éd., 1834 ; Tome 8, 2^e éd., 1835 ; Tome 10, 2^e éd., 1835 ; Tome 12, 2^e éd., 1835 ; Tome 13, 2^e éd., 1836.

Folletête E., « Rauracia sacra ou dictionnaire historique du clergé catholique jurassien: première partie: clergé séculier », in *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, vol. 36 (1931), p. 97-214.

Folletête E., « Le Clergé de l'Ancien Évêché de Bâle, durant la Révolution », in *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, vol. 31(1937), p. 301-310.

Folletête E., « Le Clergé de l'Ancien Évêché de Bâle, durant la Révolution (fin) », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, vol. 31, 1937, p. 392-402.

Hentzy R., « Treizième lettre », in Hentzy R., *Promenade pittoresque dans l'évêché de Bâle aux bords de la Birs, de la Sorne, et de la Suze...*, La Haye, 1808.

- Kammerer L., « Documents concernant le clergé du Haut-Rhin pendant la Révolution. La correspondance du provicaire général Didner conservés aux Archives de l'Évêché à Soleure. », in *Archives de l'Église d'Alsace*, vol. 41 (1982), p. 95-136.
- Mémoires de Joseph Fouché Duc d'Otrante, Ministre de la Police générale*, Paris, 2^e éd., Chez Le Rouge éd., 1824.
- Minnerath R., « Le Concordat de Bonaparte et son actualité », in *Napoleonica. La Revue*, n° 23, « Religion et croyances », décembre 2015.
- Péquignot X., « M. BLANCHARD, Curé de Soyères », in Kohler X. (éd), *Quelques biographies jurassiennes*, Porrentruy, Imprimerie et lithographie du Jura, 1898, p. 30-35.
- Prongué J.-P., *Le procès de béatification de Jean-Pierre Blanchard (1762-1824)*, 2004.
- Rais A., *Livre d'or des familles du Jura*, Porrentruy, Éd. du Jura, 1968, p. 209.
- Renard J.-P., *Le clergé paroissial dans les arrondissements de Delémont et de Porrentruy avant et après la réorganisation concordataire de 1802-1804*, Éditions Le Franc-Montagnard, Saignelégier, 2009.
- Steiner M., « La sidérurgie jurassienne aux XVI^e et XVII^e siècles : une volonté politique et une réalité économique », in *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, vol. 88 (1985), p. 107-130.
- Vautrey L., *Histoire du collège de Porrentruy (1590-1865)*, Porrentruy, 1866.
- Vautrey L., *Le serviteur de Dieu Jean-Pierre Blanchard mort en odeur de sainteté, curé de Soyhières*, Fribourg, 1879.
- Le serviteur de Dieu Jean-Pierre Blanchard, curé à Kolbingen dans le Wurtemberg de 1803 à 1816*, Fribourg, 1880.
- Vie de l'abbé Jean-Pierre Blanchard, curé de Soyhières mort en odeur de sainteté (1762-1824)*, 2^e édition revue et augmentée, Fribourg, 1924.
- Vie de l'abbé Jean-Pierre Blanchard, curé de Soyhières mort en odeur de sainteté (1762-1824)*, 3^e édition revue et augmentée, Fragnières Frères, Fribourg, 1925.
- Walzer P. O., *La vie des saints du Jura : avec une prière pour chacun d'eux*, Réclère, chez l'auteur, 1979.

NOTES

¹ *Le Jura*. – Feuille d'annonce pour tous les districts, 12 avril 1864, p. 2.

² Prongué J.-P., *Le procès de béatification de Jean-Pierre Blanchard (1762-1824)*, 2004, consulté le 15 septembre 2024, disponible à : <https://www.maisonchappuis.ch/pbl/publications.php>.

³ Prongué J.-P., *ibid.*, p. 22.

⁴ *Vie de l'abbé Jean-Pierre Blanchard, curé de Soyhières mort en odeur de sainteté (1762-1824)*, 3^e édition revue et augmentée, Fragnières Frères, Fribourg, 1925, abrégé ci-après *Vie de l'abbé Jean-Pierre Blanchard*. Pour le détail des éditions, voir la bibliographie en fin d'article. L'auteur de la première édition est Louis Vautrey (1826-1886), curé-doyen de Delémont. La partie concernant la partie de l'existence de Jean-Pierre Blanchard qui nous intéresse n'a pratiquement pas varié d'une édition à l'autre.

⁵ Baur J., *Johann Peter Blanchard. Pfarrer in Kolbingen (1803 – 1816). Pfarrer in Soyhières (1817 – 1824)*, 1985, consulté le 15 septembre 2024, disponible à : <https://www.maisonchappuis.ch/pbl/publications.php>.

⁶ Prongué J. P., *Ibid.*, p. 12.

⁷ *Vie de l'abbé Jean-Pierre Blanchard...*, p. 15.

⁸ Folletête E., « Rauracia sacra ou dictionnaire historique du clergé catholique jurassien : première partie : clergé séculier », *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, vol. 36 (1931), p. 111.

⁹ Renard J.-P., *Le clergé paroissial dans les arrondissements de Delémont et de Porrentruy avant et après la réorganisation concordataire de 1802-1804*, Éditions Le Franc-Montagnard, Saignelégier, 2009, p. 196.

¹⁰ *Ibid.*, p. 198.

¹¹ Kammerer L., « Documents concernant le clergé du Haut-Rhin pendant la Révolution. La correspondance du provicaire général Didner conservés aux Archives de l'Évêché à Soleure. », *Archives de l'Église d'Alsace*, vol. 41 (1982), p. 95-136.

¹² Vautrety L., « Le Père Blanchard. Curé de Soyhières », *Almanach catholique*, 1885, p. 45.

¹³ Walzer P. O., *La vie des saints du Jura : avec une prière pour chacun d'eux*, Réclère, chez l'auteur, 1979, p. 425.

¹⁴ Péquignot X., « M. BLANCHARD, Curé de Soyères », in Kohler X. (éd), *Quelques biographies jurassiennes*, Porrentruy, Imprimerie et lithographie du Jura, 1898, p. 30-35.

¹⁵ Steiner M., « La sidérurgie jurassienne aux XVI^e et XVII^e siècles : une volonté politique et une réalité économique », *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, vol. 88(1985), p. 107-130.

¹⁶ Schuler M., *Recenser la population en Suisse avant 1850. Les effectifs de la population au niveau local*, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2023, p. 343.

¹⁷ Duplain Michel N., « De Belfort aux forges d'Undervelier : le destin d'une famille d'industriels sous la Révolution française », *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, vol. 124 (2021), 135-166.

¹⁸ Steiner M., *op. cit.*, p. 115.

¹⁹ *Le Jura. – Feuille d'annonce pour tous les districts*, 23 septembre 1879, p.2.

²⁰ Walser P.-O., *ibid.*

²¹ *Vie de l'abbé Jean-Pierre Blanchard...*, p. 10-12.

²² Renard J.-P., *op. cit.*, p. 379-381.

²³ Vautrety L., *Histoire du collège de Porrentruy (1590-1865)*, Porrentruy, 1866, p. 249 note 4.

²⁴ *Vie de l'abbé Jean-Pierre Blanchard ...*, p.15-16.

²⁵ CGAEB-Jura, Transcription des registres d'état-civil et paroissiaux, consulté le 8 septembre, disponible à : <https://www.cgaeb-jura.ch/actes/>. Le nom de famille est toujours orthographié Blanchat.

²⁶ Rais A., *Livre d'or des familles du Jura*, Porrentruy, Éd. du Jura, 1968, p. 209.

²⁷ R.P 1768-1783 : *Acte de mariage Joseph Blanchat et Anne Marie Petermann du 19.11.1760*, consulté le 8 août 2024 ; R.P 1768-1783 : *Acte de mariage de Henri Joseph Énard et Anne Marie Petermann, veuve de Joseph Blanchat, du 15.04.1773*, consulté le 8 septembre, disponible à : https://www.cgaeb-jura.ch/actes/acte_mari.php?xid=58885&xct=5688 ; RP 1747 - 1815 : *Acte de mariage de Henri Joseph Erard et Anne Marie Petermann, veuve de Joseph Blanchat, du 12.09.1775*, consulté le 8 septembre, disponible à : https://www.cgaeb-jura.ch/actes/acte_mari.php?xid=58897&xct=5688.

²⁸ *Vie de l'abbé Jean-Pierre Blanchard...*, p. 15-16.

²⁹ BiASO, A 1914 : *Sessions XXI-XXII, 1883, mars 12 et avril 29 : déposition de Catherine Comte-Blanchard, parente du curé Blanchard*. Cité par Prongué J.-P, *Le procès de béatification...*, p. 12.

³⁰ R.P 1753-1768 : *Acte de mariage Joseph Blanchat et Anne Marie Petermann du 19.11.1760*, consulté le 8 septembre, disponible à : https://www.cgaeb-jura.ch/actes/acte_mari.php?xid=58810&xct=5589.

³¹ Hentzy R. « Treizième lettre », in Hentzy R., *Promenade pittoresque dans l'évêché de Bâle aux bords de la Birs, de la Sorne, et de la Suze...*, La Haye, 1808, p. 134-177.

³² Décret de la Convention nationale du 27 mars 1793, qui met hors de la loi les aristocrates et les ennemis de la révolution; ordonne que les citoyens seront armés au moins de piques, et que le tribunal extraordinaire sera mis dans le jour en pleine activité, in *J.B. Duvergier, Collection complète des lois, Décrets, Ordonnances, Règlements, Avis du Conseil-d'État, publié sur les éditions officielles, 1788-1830*, Tome 5, 2^e éd., Paris: Guyot & Scribe, 1834 et s., p. 216.

³³ Barbier J.-N., *Au Moulin de Courfaivre pendant la Révolution française. Journal manuscrit de Jean Nicolas Barbier, meunier à Courfaivre 1794-96, précédé d'une analyse historique et de commentaires de Marcelin Babey*, Moutier, Éd. de la Prévôté, 1981, p. 91.

³⁴ Barbier J.-N., *op. cit.*, p. 111.

³⁵ *Ibid.*, p. 125-126.

³⁶ Costes C., « Le fonds du Bureau des émigrés (Mont-Terrible, 1793-1800) », in *Rapport annuel des Archives de l'ancien Évêché de Bâle*, 1993.

³⁷ Archives nationales (France) F/7/5357: Dossier 10, *BLANCHARD, Jean Pierre*, consulté le 8 septembre 2024, disponible à : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/media/Fran_IR_059013/c-1z3txs9ila-eoynpoyjyos2/Fran_0164_77781_L.

³⁸ Décret du 25 mars 1793 qui réunit à la France le pays de Porrentruy, sous le nom de département du Mont-Terrible, in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 5, p. 209.

³⁹ Décret de l'Assemblée nationale du 12 juillet 1790, in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 1, p. 242-249.

⁴⁰ Décret de l'Assemblée nationale du 27 novembre 1790, in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 2, p. 59.

⁴¹ « Constitution civile du clergé », in *Wikipédia*, consulté le 19 novembre 2024, disponible à : https://fr.wikipedia.org/wiki/Constitution_civile_du_clergé.

⁴² Décret de l'Assemblée nationale du 29 novembre 1791, in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 4, p. 20-22.

⁴³ Décret de l'Assemblée nationale du 27 mai 1792, in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 4, p. 177-178.

⁴⁴ Décret de l'Assemblée nationale du 26 août 1792, in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 4, p. 361-362.

⁴⁵ Décret de la Convention nationale du 23 avril 1793, in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 5, p. 256.

⁴⁶ Folletête E., « Le Clergé de l'Ancien Évêché de Bâle, durant la Révolution », in *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, n°31, 1937, p. 302.

⁴⁷ Vautrety L., *Histoire du collège de Porrentruy (1590-1865)*, Porrentruy, 1866, p. 249.

⁴⁸ Décret de la Convention nationale du 3 ventôse an 3 (21 février 1795), in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 8, p. 25-26.

⁴⁹ Décret de la Convention nationale du 7 vendémiaire an 4 (29 septembre 1795), in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 8, p. 293-297.

⁵⁰ Décret du 19 fructidor an 5 (5 septembre 1797), in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 10, p. 34-37.

⁵¹ Minnerath R., « Le Concordat de Bonaparte et son actualité », in *Napoleonica. La Revue*, n° 23, « Religion et croyances », décembre 2015.

⁵² Loi du 18 germinal an 10 (8 avril 1802), in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 13, p. 89-105.

⁵³ Costes C., *ibid.*, p. 13-31.

⁵⁴ d'Andlau J., « Penser la loi et en débattre sous la convention: le travail du comité de législation et la loi sur les émigrés du 28 mars 1793 », in *Annales Historiques de La Révolution Française*, vol. 396(2019), p. 3-19., p. 6.

⁵⁵ Décret du 23 octobre 1792, in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 5, p. 27.

⁵⁶ D'Andlau J., *op. cit.*, p.6.

⁵⁷ Décret du 28 mars 1793, in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 5, p. 218 à 227.

⁵⁸ Décret du 25 brumaire an 3 (15 novembre 1794), in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 7, p. 396-408.

⁵⁹ Décret 2 nivôse an 3 (11 janvier 1795), in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome. 7, p. 371-372.

⁶⁰ Barbier J.-B., *op. cit.*, p. 100-103.

⁶¹ « Constitution de l'An III - Directoire - 5 fructidor An III - 22 août 1795, Article 373 », in Conseil Constitutionnel, consulté le le 19 octobre 2024, disponible à : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/les-constitutions-dans-l-histoire/constitution-du-5-fructidor-an-iii>.

⁶² « Constitution de l'An VIII - Consulat - 22 frimaire An VIII - 13 décembre 1799. Article 93. », in Conseil Constitutionnel, consulté le le 19 octobre 2024, disponible à : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/les-constitutions-dans-l-histoire/constitution-du-22-frimaire-an-viii>.

⁶³ *Mémoires de Joseph Fouché Duc d'Otrante, Ministre de la Police générale*, Paris, 2^e éd., Chez Le Rouge éd., 1824, p. 256.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 260.

⁶⁵ Arrêté du 7 ventôse an 8 (26 février 1800), in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 12, p. 118.

⁶⁶ Le 4 nivôse an 8 (25 décembre 1799) est la date d'entrée en vigueur de la constitution du 22 frimaire an 8 (13 décembre 1799).

⁶⁷ Arrêté du 28 vendémiaire an 9 (20 octobre 1800), in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 12, 317-319.

⁶⁸ Senatus-consulte du 6 floréal an 10 (26 avril 1802), in Duvergier J.-B., *op. cit.*, Tome 13, p. 162-166.

⁶⁹ Nous avons rétabli l'orthographe actuelle dans cette transcription.

⁷⁰ Meyer E. : « Sury von Bussy, Urs Franz Josef Fidel von », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 02.08.2011 (traduit de l'allemand), consulté le 12.09.2024, disponible à : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017594/2011-08-02/>.

⁷¹ Folletète E., « Le Clergé de l'Ancien Évêché de Bâle, durant la Révolution », in *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, vol. 31 (1937), p. 301-310.

⁷² *Vie de l'abbé Jean-Pierre Blanchard...*, p. 14.

⁷³ AAEB, MT 942 : *Listes et tableaux des émigrés*.

⁷⁴ AAEB, MT 940 : *Listes de personnes absentes (district de Delémont)*.

⁷⁵ *Ibidem*.

⁷⁶ *Ididem*.

⁷⁷ AAEB, MT 906, n. 10 : *1^{er} registre des Réclamations en radiations et sur les biens des émigrés*.

⁷⁸ Costes C., *ibid.*, p. 13-31.

⁷⁹ AAEB, MT 950.

⁸⁰ *Ibidem*.

⁸¹ Baur J., *Johann Peter Blanchard. Pfarrer in Kolbingen (1803 – 1816). Pfarrer in Soyhières (1817 – 1824)*, 1985, consulté le 15 septembre 2024, disponible à : <https://www.maisonchappuis.ch/pbl/publications.php>.

⁸² Renard J.-P., *op. cit.*, p. 196.

⁸³ *Vie de l'abbé Jean-Pierre Blanchard ...*, p. 14 et 17.

Longines aux poignets des pilotes tchécoslovaques de la Royal Air Force

MARIE REBER

Dans l'histoire de l'industrie horlogère suisse, la marque Longines occupe une place incontournable et son histoire a tout naturellement fait l'objet de nombreux ouvrages. Pourtant, il y a encore des pans mal connus de son histoire qui attendent d'être sortis de l'ombre. Par exemple, un modèle bien spécifique et produit par la manufacture imérienne depuis 1935 pour les pilotes de l'armée de l'Air tchécoslovaque.

Préambule

L'histoire du modèle pour les pilotes tchécoslovaques nous amène à nous focaliser sur les années 1930. Comme beaucoup d'autres pays, la Suisse a été profondément affectée par la grande dépression qui a suivi le krach boursier de Wall Street en 1929. La crise économique mondiale qui s'en est suivie a eu des répercussions importantes sur l'économie suisse et elle a touché particulièrement des secteurs d'industrie comme l'horlogerie, la mécanique et le textile.

Ces années difficiles, Longines les traverse non seulement en s'adaptant aux changements de goûts de sa clientèle et à ses ressources financières troublées par la crise mais en plus en se distinguant des autres marques avec des produits nouveaux répondant aux besoins du monde moderne, notamment ceux de l'aviation. Le département technique de Longines, dirigé par Alfred Pfister foisonne d'idées innovantes et propose des solutions novatrices qui s'adaptent aux demandes particulières des aviateurs, des scientifiques et aux commandes des administrations militaires comme celles des USA, de la Grande-Bretagne ou de la Tchécoslovaquie¹.

Cette capacité d'adaptation et d'innovation trouve sa source dans les innovations successives amorcées au tournant du xx^e siècle. Elles sont remarquables dans plusieurs domaines. Parmi celles-ci, certaines sont

déterminantes, notamment celles qui conduisent à l'aviation, et en particulier en 1934 avec le modèle conçu pour l'aviation tchécoslovaque.

Le premier domaine concerne les montres-bracelets, dont la production s'accélère depuis les premières pièces fabriquées en 1894, notamment au début des années 1900². En 1914, Longines commence un projet pour un tout nouveau calibre de forme. Cette nouvelle production marque une rupture avec les méthodes précédentes de fabrication des mouvements. L'idée de base est d'utiliser les mêmes composants pour plusieurs calibres, qui se distinguent principalement par la taille et la forme de la platine³. Cette nouvelle stratégie de production permet à Longines de proposer une très large gamme de montres rectangulaires ou ovales, avec des mouvements parfaitement adaptés à la taille et à la forme des boîtiers, ce qui par la même occasion illustre la capacité de la marque à anticiper les nouvelles tendances.

Pour un observateur du XXI^e siècle, cela témoigne d'une grande capacité et de l'adaptabilité de Longines face aux besoins émergents de la société moderne. Ce premier exemple se situe dans le domaine des montres-bracelets élégantes, tandis que les domaines suivants concernent des niches plus spécifiques.

Le deuxième domaine concerne les chronographes-bracelets. Les premiers modèles font leur apparition en 1911, mais ils reposent encore sur des mouvements initialement destinés aux chronographes de poche. En 1913, Longines introduit ses premières séries de chronographes-bracelets équipés du calibre 13.33Z, qui mesure 29 mm de diamètre. À partir des années 1920, ces chronographes-bracelets jouent un grand rôle dans l'aviation. Longines développe dès 1934 les premiers chronographes-bracelets flyback, puis protège son innovation sur son tout nouveau mouvement chronographe, le calibre 13ZN par le brevet CH1832624, déposé en 1935 et publié en 1936.

Une autre innovation clé pour l'aviation est la lunette mobile tournante avec index. Elle permet de marquer l'heure précise de départ d'une mission ou de chronométrer les temps de vol depuis chaque nouveau changement de cap. Pour y parvenir, il suffit d'aligner l'index avec l'aiguille des minutes ou de l'heure de décollage. L'alignement optique est très rapide et simple à opérer, tout comme à lire⁵. Chez Longines, l'origine de la lunette mobile remonte à un brevet déposé le 9 août 1918 pour des boussoles prismatiques, où il s'agissait d'« une glace placée dans une lunette, la glace est munie d'une flèche-repère qu'on peut amener à la position désirée par la rotation de la lunette dans la boîte »⁶. Puis, dès le début des années 1920, Longines réalise les pre-

miers « compteurs d'aviation » avec lunette tournante. À partir des années 1930, l'entreprise poursuit ses développements techniques et met au point un modèle de montre de pilote aéronautique qui intègre déjà une lunette mobile tournante simple avec un index luminescent⁷.

Sans tenter de dresser une liste exhaustive des innovations qui ont rendu les montres et les instruments de mesure Longines incontournables pour l'aviation, soulignons l'importance de la précision. Pour un explorateur, un chronomètre doit fonctionner avec une extrême exactitude, car une seconde d'écart peut représenter plusieurs centaines de mètres. L'amiral Byrd a déclaré avant son premier voyage au pôle Sud : « Les expéditions scientifiques, comme les guerres, nécessitent une préparation minutieuse ». En 1928, lors de son embarquement sur le « City of New York », il emporte des provisions pour trois ans, un équipement complet, des appareils radio, des traîneaux et quatre avions. Tous ses collaborateurs portent des chronographes Longines, et chaque avion est équipé de trois montres spéciales fournies par la marque — qui a également conçu de petits chronomètres de bord, légers et résistants, pour les traîneaux à chiens⁸. Francesco De Pinedo, aviateur italien et recordman du vol des « Quatre Continents » en 1927, témoigne : « Après 17 000 milles de vol, j'ai trouvé sans peine la petite île de Noronha, grâce à la régularité des chronomètres Longines »⁹. Joseph Le Brix, qui a traversé l'Atlantique Sud avec Dieudonné Costes en 1927, déclare, en 1928, après leur tour du monde : « Les chronographes-bracelets Longines, que mon camarade Costes et moi avons utilisés dans notre raid autour du monde nous ont permis des atterrissages très sûrs et ont grandement facilité notre retour de Tokio. »¹⁰ Wiley Post, le premier aviateur à faire le tour du monde en solo en 1933, affirme : « Les montres Longines m'ont donné l'heure exacte durant mon vol record autour du monde et me furent d'un grand secours dans les calculs de position »¹¹.

De plus, Longines contribue non seulement à la conquête de l'air, mais assume également depuis 1923 le chronométrage officiel de la Fédération Aéronautique Internationale, contrôlant les records mondiaux au sol. C'est un chronographe Longines qui enregistra l'heure mémorable à laquelle Lindbergh, après son vol audacieux, se posa sur la piste du Bourget¹².

À présent, le cadre est posé, et nous pouvons entrer dans le vif du sujet : le modèle destiné à l'armée tchécoslovaque.

Pour faciliter la lecture de cet article, nous l'avons structuré de la manière suivante : nous incluons des encadrés présentant des éléments

contextuels et des pistes supplémentaires pour les lectrices et lecteurs qui souhaitent approfondir leur connaissance de l'histoire de la Tchécoslovaquie. Nous avons choisi de ne pas alourdir cet article avec trop d'informations historiques afin de maintenir l'attention sur la montre elle-même. En effet, celles et ceux qui désirent en apprendre davantage sur l'histoire de la Tchécoslovaquie trouveront facilement des ressources à ce sujet. En revanche, l'histoire du modèle conçu pour l'armée tchécoslovaque reste partiellement documentée et n'a pas encore été publiée dans son intégralité, ayant jusqu'à présent été traitée de manière fragmentaire¹³.



Figure 1: Carte postale représentant les bâtiments de la fabrique des Longines pour la période 1915-1946.

Le Modèle « Majetek » : Aux origines de la montre pour aviateurs tchécoslovaques

Lorsque Longines livre en 1934 les premiers échantillons à Wolfgang Guth, son agent à Prague, puis en janvier 1935, les premiers modèles portant la référence 3582, la marque ne se doute pas que ces montres, portées par les pilotes et navigateurs tchécoslovaques, seront au cœur de la lutte contre le fascisme. Ces hommes incarneront durant le conflit et après la guerre le courage, non seulement dans leur pays, mais aussi

sur la scène mondiale. Leur mérite sera plus particulièrement reconnu en Grande-Bretagne car après la défaite de la France en juin 1940, des milliers d'aviateurs de l'Europe occupée se réfugient au Royaume-Uni pour continuer la lutte contre l'Allemagne nazie, faisant de la Grande-Bretagne l'« île du dernier espoir »¹⁴.

Quelques éléments contextuels pour situer la naissance de ce modèle dans l'histoire de la Tchécoslovaquie

Jusqu'à la fin de la Première Guerre Mondiale, le futur État tchécoslovaque faisait partie de l'Empire austro-hongrois. La Tchécoslovaquie est créée le 28 octobre 1918, à la suite de la dissolution de ce dernier.

Le pays est dirigé par Tomáš Garrigue Masaryk, son premier président, et connaît une période de prospérité et de démocratie jusqu'aux accords de Munich en septembre 1938.

Dans les années 1930, le pays est menacé par la montée du nazisme en Allemagne et l'expansionnisme d'Adolf Hitler. En 1938, lors des accords de Munich, la Tchécoslovaquie est contrainte de céder à l'Allemagne les Sudètes (une région montagneuse située à la frontière entre l'Allemagne, la Pologne et la République tchèque où vivait une importante minorité allemande). En mars 1939, Hitler envahit et occupe le reste de la Bohême et de la Moravie, établissant le Protectorat de Bohême-Moravie, tandis que la Slovaquie devient un État satellite de l'Allemagne nazie.

Avant de détailler les différentes étapes de la vie de ce modèle de montre, commençons par l'origine de son nom particulier. Ce modèle, numéro de référence 3582 dans la manufacture, est conçu à la demande de l'armée de l'air tchécoslovaque. Le surnom « Majetek » provient de l'inscription gravée au dos du boîtier. Plus précisément, l'inscription complète est « Majetek Vojenské Správy », qui signifie « Propriété de l'administration militaire », en référence à l'administration tchécoslovaque. Ce surnom est apparu quelques décennies après sa création. Des passionnés d'horlogerie et d'histoire militaire ont commencé à utiliser le premier mot de l'inscription pour désigner ce modèle, sans doute en raison de sa simplicité de prononciation et de mémorisation. De plus, il n'existe aucun autre modèle dans le monde avec la même gravure, produit par la manufacture imérienne.

La correspondance conservée dans les archives de la manufacture nous éclaire sur les commandes des services gouvernementaux pour la livraison de montres d'aviation à l'armée. Ces commandes sont gérées par la maison de Wolfgang Guth, tandis que la représentation générale des montres Longines en Tchécoslovaquie est assurée par l'entreprise Salomon Kohn¹⁵.

Au début des années 1930, l'aviation de Tchécoslovaquie et d'ailleurs est équipée de ballons et d'avions. La correspondance de cette époque nous permet d'identifier trois types de commandes pour l'armée: des montres pour les ballons, des montres pour les avions et des montres pour les aviateurs¹⁶.



Figure 2 : Montre Majetek, face et dos.

Les premiers échantillons de montres-bracelets à l'armée tchécoslovaque, dotées d'une lunette tournante avec un index lumineux au-dessus d'un cadran noir, sont envoyés à Prague en janvier 1934¹⁷. Ce modèle est d'abord équipé d'un mouvement mécanique à remontage manuel, calibre 15.94 puis à partir de 1938, la manufacture utilise le calibre 15.26 dont le développement est plus récent¹⁸.

Pour les passionnés de l'histoire d'innovation dans le domaine de navigation aérienne, il est intéressant de relever que Longines a envoyé en 1934 également un échantillon à Prague qui donnera naissance à la fameuse référence 3796¹⁹, connue parmi les collectionneurs sous le nom de la «Black Weems». On a donné à cette montre emblématique le nom de Philip Van Horn Weems, le célèbre aviateur américain et pionnier de la navigation aérienne. Cette version tchécoslovaque du modèle Weems est dotée d'un cadran noir et est très recherchée en raison de sa rareté, car uniquement proposée à l'aviation tchécoslovaque²⁰.

La première livraison des montres-bracelets à l'armée de l'air tchécoslovaque commence en janvier 1935. Entre 1935 et la signature des accords de Munich à l'issue de la conférence de Munich du 29 au 30 septembre 1938, Longines livre plus de 2000 montres à l'aviation

Longines aux poignets des pilotes tchécoslovaques

tchécoslovaque avec les gravures au dos et avec des numéros de la nomenclature de l'armée.

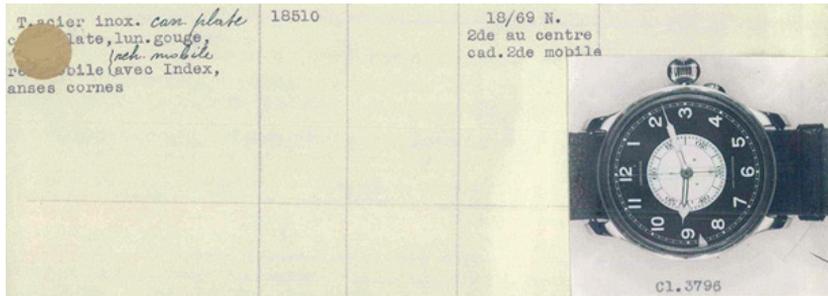


Figure 3 : Fiche caractéristique de la référence 3796 ²¹.

Bien que les archives de Longines n'aient pas conservé de copie de cet appel d'offres, et que ce document reste encore introuvable dans les archives de l'institut *Vojenský historický ústav* à Prague, il est plus que probable que cet appel ait suscité l'intérêt de plusieurs fournisseurs, en plus de Longines.



Figure 4 : Montre Majetek (face et dos) de la collection du musée Longines.

Ainsi dès la première livraison, Longines est conscient de l'importance de protéger le design de son modèle face à la concurrence. Pour garantir cette protection, la marque soumet une demande au bureau international de la protection industrielle. Cette demande est déposée le 29 mars 1935 et le bureau certifie le dépôt sous le numéro 4444 le 1^{er} avril 1935. La protection du modèle est ensuite prolongée le

4 novembre 1939. De plus, une demande de protection spécifique est également faite en Tchécoslovaquie à partir du 5 avril 1935.

Longines est la première marque à fournir son modèle «Majetek» à l'Armée de l'Air tchécoslovaque. Quelques années plus tard, deux autres marques horlogères, Lemania et Eterna, fournissent à l'armée tchécoslovaque des modèles ressemblant à celui de Longines.

Les quelques ressemblances entre ces trois modèles sont probablement dues à un cahier des charges précisant que la montre devait être équipée d'un cadran noir à grande ouverture, indiquant les heures en chiffres arabes et les minutes sur un «chemin de fer», avec une peinture au radium pour une lecture dans l'obscurité. Le boîtier devait quant à lui être produit en acier inoxydable. Ce choix devait être motivé pour résister aux champs magnétiques auxquels étaient particulièrement soumises les montres de pilotes dans les cockpits. Nous utilisons la forme verbale «devait être» car, comme pour l'appel d'offres, le cahier des charges n'a pas été conservé par la manufacture, et nous n'avons pas trouvé de trace de celui-ci à l'institut Vojenský historický ústav à Prague.

Cependant, ce qui distingue principalement le modèle Longines des autres est sa lunette tournante avec index, permettant d'indiquer le temps écoulé, une fonctionnalité utile pour les pilotes. De plus, les boîtiers des montres produites par Lemania et Eterna étaient de diamètre plus petit que celui de Longines, qui mesurait 40 mm, une taille peu courante à l'époque.



Figure 5: Certificat de dépôt N°4444 du 1^{er} avril 1935.

Étant donné que cet article n'est pas destiné à une revue horlogère, nous ne listerons pas toutes les différences qui ne passionneraient probablement que les collectionneurs.

Au début des années 1930 l'aviation tchécoslovaque est en plein essor et bénéficie d'une industrie aéronautique avancée, avec plusieurs entreprises de renommée, telles que Aero, Avia et Letov, qui produisent des avions civils et militaires de haute qualité.

Le pays investit dans la modernisation de son armée de l'Air (Československé Letectvo) en l'équipant de nouveaux avions et en formant des pilotes très compétents.

Cet investissement considérable dans sa force aérienne a pour but de renforcer la défense nationale face aux tensions politiques croissantes en Europe et c'est dans ce contexte que s'inscrit la création du fameux modèle «Majetek Vojenské Spravy».

La manufacture adopte également une stratégie marketing astucieuse et innovante en demandant à son agent de promouvoir ce modèle auprès du grand public. L'argument de vente est que ce modèle convient non seulement aux besoins de l'aviation mais aussi à ceux qui ont un goût sportif sûr.

Longines hodinky vítězí!

Ve všech státech je věnována v poslední době zvláštní pozornost především letectví, s čímž souvisí i nutnost vybavit letce nejdokonalějšími vynálezky moderní techniky.

Letectví nekracuje jen vzrůstem, ale více než každý jiný dopravní prostředek závisí od přesnosti. Proto zejména v letectví hrají významnou roli přesné a dokonalé hodinky. Naše dozorčí letecké úřady rozhodly se, aby u našeho letectva byly zavedeny LONGINES-HODINKY, které po všech na ně kladených technických a přesnostních stránkách a odborných zkouškách nejlépe vyhovují.

Letecké LONGINES-HODINKY vyznačují se především jasně krásně utvářeným pouzdem z nerezavějící oceli. Je jistě naší radostí a chlouboou, že to byla naše tuzemská Poldi-ocel, která se osvědčila mezi ostatními zahraničními druhy oceli nejspolehlivěji. Po měsíci pracuji dlouholetí zaměstnanci továrny LONGINES na těchto leteckých hodinkách, aby zhotovili vyzkoušené a bezvadné malé mistrovské dílo.

Letecké HODINKY LONGINES Cal. 15.94, Ref. 3582 s 15 kameny, vyznačují se přesným strojkem s velkou antimagnetickou setrvačkou. Pouzdro jest vrcholem technické dokonalosti, neobtěžuje účinkům změn a vířivým povětrnostmi, je pracná a nárazuvzdorné. Zvláštní pozornost byla věnována studiu přesnosti těchto hodinek a to zejména proto, aby poměrně v malém tvaru vykazovaly pokud možno naprosto přesnost. Skla jsou rovněž neroztříbná.

Letecké LONGINES-HODINKY osvědčují se zejména jako ideální časoměry při dálkových letech.

I sportovci s oblibou volí tyto osvědčené letecké LONGINES-HODINKY a to nejen pro jejich výkonný sportovní tvar, ale zejména též proto, že se při všech, i nejnámáhavějších sportech osvědčují jako nejspolehlivější a nejspolehlivější hodinky vůbec.

Letecké LONGINES-HODINKY, aby bylo vyhověno oběma účelům, prodávají se nejen s dlouhým koženým rukávníkovým páskem, určeným pro skutečné letce, ale i s krátkým (normálním) páskem z boxu nebo z vepřovice, určeným výhradně jen pro sportovce.

Velmi originální vykládní stojánek s vrtál, jako odznakem letectví, dává generální zastupitelství LONGINES pro ČSR zájemcům ochotně k dispozici



LONGINES

vedoucí švýcarská značka hodinek - 10 velkých cen.

Figure 6 : Publicité de l'époque pour le modèle 3582.

La publicité de l'époque présente le modèle 3582 avec le calibre 15.94. On peut y lire que « Tous les États portent actuellement une attention particulière à l'aviation. Cette attention est liée à la nécessité d'équiper les pilotes avec les plus parfaites inventions de la technologie moderne ».

Le calibre 15.94 est décrit comme un mouvement avec une grande inertie antimagnétique; le boîtier — anti-poussière et antichoc — est présenté comme le sommet de la perfection technique; les verres sont réputés incassables.

Les montres d'aviation Longines sont particulièrement appréciées comme garde-temps idéaux pour les vols long-courriers.

Même les sportifs les choisissent volontiers, non seulement pour leur design sportif et élégant, mais aussi pour leur robustesse et leur fiabilité, qui en font les compagnons parfaits pour toutes les disciplines, y compris les plus exigeantes.

Seconde Guerre mondiale

Les événements politiques obligent d'abord les agents tchèques de la marque à renoncer à leur contrat avec Longines. Le ciel s'assombrit au-dessus du pays.

Après la conférence de Munich et l'invasion de leur pays le 15 mars 1939, les pilotes tchécoslovaques, motivés par leur amour pour la patrie, se sont exilés en prenant tous les risques afin de lutter courageusement, dans la clandestinité, contre le fascisme. Les premiers d'entre eux ont combattu aux côtés des Polonais, puis des Français, et après la capitulation de la France, ils ont rejoint les rangs de la Royal Air Force (RAF) en Grande-Bretagne²². Entre le printemps 1939 et le printemps 1940, ce sont près de 1270 aviateurs tchécoslovaques qui ont fui leur patrie pour lutter contre l'Allemagne nazie²³.

En Grande-Bretagne, quatre escadrons tchèques sont formés: les 310, 312 et 313, qui sont des escadrons de chasse, et le 311, qui est un escadron de bombardiers. Un certain nombre de pilotes tchécoslovaques sont également affectés à des unités britanniques et polonaises. Ces pilotes ont alors pris part à la bataille d'Angleterre.

Cette bataille, qui a débuté en juillet 1940, représente une campagne aérienne décisive durant la Seconde Guerre mondiale entre la Royal Air Force (RAF) britannique et la Luftwaffe allemande. Hitler prévoyait d'envahir le Royaume-Uni, mais pour cela, il devait d'abord établir sa

Longines aux poignets des pilotes tchécoslovaques



Figure 7: 1941, Flying Officer Bohuslav Kimlička avec son chien Drak dans un Hurricane Mk. à l'aérodrome de Martlesham Heath (Suffolk).



Figure 8: 1941, Flying Officer Bohuslav Kimlička et Flying Officer Stanislav Zimrich, à l'aérodrome Martlesham Heath.

supériorité aérienne. Grâce à l'aide des aviateurs tchécoslovaques et polonais, la RAF a réussi à maintenir le contrôle de l'espace aérien britannique, empêchant ainsi l'Allemagne de mettre à exécution ses plans d'invasion et démontrant la capacité du Royaume-Uni à résister et à défier l'ennemi²⁴.

Après la chute de la France, en juin 1940, des milliers d'aviateurs de l'Europe occupée se sont enfuis au Royaume-Uni pour poursuivre la lutte contre l'Allemagne hitlérienne. Les contingents les plus importants venaient de Pologne et de Tchécoslovaquie.

Le Premier ministre Winston Churchill se réjouissait de voir ces aviateurs continentaux rejoindre la Royal Air Force (RAF). Il souhaitait démontrer au monde, et en particulier aux États-Unis neutres, que la Grande-Bretagne et ses alliés étaient déterminés à poursuivre et à gagner la guerre. Churchill savait également que, après les lourdes pertes subies lors de la bataille de France, la RAF manquait de pilotes qualifiés et avait besoin de toute l'aide possible.

La population britannique adopta une attitude accueillante et reconnaissante envers les pilotes exilés de Pologne et de Tchécoslovaquie. Elle aida les aviateurs exilés à surmonter les difficultés de leur arrivée, leur permettant rapidement de se sentir chez eux dans leur pays d'adoption.

Une montre gravée « Propriété de l'administration militaire » n'est pas seulement une montre d'aviation ! Derrière elle se cache la vie de nombreux hommes courageux.

Fragments de vie du pilote tchécoslovaque de la RAF Jaroslav Mašek

Jaroslav Mašek était un pilote tchécoslovaque d'avant-guerre expérimenté. Il a servi comme sous-officier dans l'armée de l'air tchécoslovaque, d'abord comme pilote (nommé en 1932), puis comme pilote de campagne (en 1933) et, à partir de 1936, comme pilote de nuit qualifié. Peu après l'occupation allemande, le 10 juin 1939, il a quitté sa patrie occupée pour rejoindre la résistance militaire étrangère tchécoslovaque. Il s'est tout d'abord enfui secrètement en Pologne où il est affecté à la Légion tchécoslovaque à Malé Bronowice, près de Cracovie. Puis, il s'est embarqué pour la France et où il est entré dans la Légion étrangère. Il en a été libéré après le début de la guerre et, le 26 septembre 1939, est entré dans l'armée étrangère tchécoslovaque à Agde, dans le sud de la France où il a été à nouveau affecté à l'armée de l'air. Il



Figure 9: Jaroslav Mašek

a servi comme pilote dans les bases françaises d'entraînement au bombardement de Marrakech, d'Istres et de Châteauroux, mais en raison de la rapidité de l'évolution de la guerre, il n'a pas pu participer aux combats en France.

Son exil a fini par l'amener au Royaume-Uni — via Casablanca (au Maroc), sur le navire *Neuralia* le 12 juillet 1940 — où il s'est engagé dans la RAF le mois suivant (numéro d'immatriculation 787 601), obtenant dès lors grade de sergent (Sgt). Il a servi comme pilote dans plusieurs unités notamment au 311^e escadron de bombardiers tchécoslovaques, qui a effectué des opérations de bombardement de nuit au-dessus de l'Allemagne et des territoires occupés avec des avions bimoteurs Vickers Wellington Mk.IC. Le 28 octobre 1941, il a été nommé sergent-chef dans l'armée de l'air.

Sa carrière de pilote actif au Royaume-Uni a été de courte durée, car il souffrait de la tuberculose, qu'il avait contractée lors de son service militaire intensif dans la Légion étrangère en Afrique du Nord en 1939.

Pratiquement dès son arrivée dans les îles britanniques, il a pâti de problèmes de santé. Au cours de la période 1940-1941, il a fait deux longs séjours à l'hôpital, mais à chaque fois, après une amélioration temporaire de son état de santé, il a été autorisé à voler à nouveau. Il a

finalement été retiré de l'aviation active à la fin du mois de novembre 1941 et, le 16 décembre 1942, il a fini par être démobilisé de la RAF pour cause de tuberculose pulmonaire.

Peu avant sa démobilisation de l'armée de l'air, à l'automne 1942, il a épousé Hana Vágnerová, une exilée tchécoslovaque. Leur fils Petr est né en mai 1944. Après sa démobilisation, il a vécu avec sa femme à Slough, près de Londres.

La santé de Jaroslav Mašek n'a cessé de se détériorer. En février 1944, il n'était plus en mesure de se rendre à Londres pour des soins médicaux. Il a alors été soigné dans un sanatorium à Almeley, en East Anglia.

Il finit par décéder le 19 juillet 1945. Une semaine plus tard, sa dépouille a été incinérée au Cheltenham Crematorium, sans pour autant y être enterré. En effet, son urne a été emportée par sa famille dans sa patrie libérée et enterrée dans le cimetière du village de Březová Hora, près de Příbram ²⁶.

Sa montre-bracelet Longines personnelle fait depuis 2019 partie de la collection du VHÚ Praha (Institut d'histoire militaire de Prague).



Figure 10 : Montre personnelle de Jaroslav Mašek ²⁷.

Après la guerre

Après la guerre, le paysage politique de l'Europe centrale change radicalement. Le pouvoir communiste nationalise des biens privés et adopte une économie planifiée et centralisée. Les anciens partenaires commerciaux cessent leur activité et sont remplacés par des

entreprises étatiques avec lesquelles l'activité commerciale diminue considérablement.

Les échanges commerciaux de Longines dans la Tchécoslovaquie d'après-guerre suivent la même trajectoire. D'abord, les affaires ralentissent, puis le représentant d'alors, la maison Jan Seelich & Co. cesse son activité. En raison d'une crise économique et de pénuries de produits généralisée, les relations commerciales deviennent de plus en plus difficiles²⁸.

Néanmoins entre 1946 et 1950, Longines livre encore près de 2000 pièces avec les gravures «Majetek Vojenské Spravy» et le numéro de la nomenclature militaire²⁹ et un peu plus de 1000 pièces sans cette gravure au grand public³⁰.

Au cours de cette dernière période de vie du modèle, après la guerre, la manufacture l'équipe d'un nouveau mouvement mécanique à remontage manuel, le calibre 15.68Z. Cela témoigne de l'attention portée par l'entreprise à doter même ses références plus anciennes des mouvements les plus récents et les plus précis³¹. En effet, ce calibre a participé à des concours de chronométrie, remportant de prestigieuses distinctions pour sa précision. En 1948, un chronomètre Longines de 33 mm, numéro 6940785, équipé du calibre 15.68Z, a obtenu 11,61 points à l'observatoire de Neuchâtel, ce qui représente le meilleur résultat parmi les montres destinées à être portées en bracelets³².

Quelques mots de la fin

Aujourd'hui, les montres militaires attirent non seulement des collectionneurs, mais également un large public. Pour certains, l'intérêt réside dans leur riche histoire, tandis que d'autres sont séduits par leur conception pratique, car ces montres sont conçues pour être robustes, précises et fonctionnelles. Le design des montres militaires est également apprécié pour son élégance utilitaire, un style intemporel qui correspond bien aux modes de vie contemporains. À travers cet article, nous avons souhaité vous présenter un autre angle de la Grande Histoire, en mettant en lumière l'histoire d'un modèle de montre porté par des anonymes devenus des héros.

Chaque fois que l'on tient une montre gravée «Majetek Vojenské Spravy» entre les mains, ce n'est pas simplement une montre, mais un fragment de l'histoire de l'Europe et de la vie d'une personne

courageuse qui a engagé sa vie par amour pour sa patrie, pour un idéal, et finalement pour notre liberté et pour la démocratie.

Cette exploration de l'histoire d'un modèle Longines a également pour but de rappeler qu'il s'agit également d'une immersion dans le passé et le présent d'une marque horlogère qui, bien que profondément enracinée dans le Jura bernois depuis la création du comptoir par August Agassi en 1832, poursuivie avec succès par son neveu Ernest Francillon sur les prés allongés au bord de la Suze, Longines fait la marche de la Grande Histoire au poignet comme une fidèle compagne de ceux qui ont contribué à façonner la Grande Histoire de notre monde.

On pourrait penser que l'histoire de ce modèle s'arrête là, mais il a heureusement retrouvé un nouveau souffle au XXI^e siècle. En 2022, Longines a dévoilé au monde son nouveau modèle Longines Pilot Majetek dans la collection «Heritage». Cette dernière met en évidence des liens étroits et de longue date que la marque entretient avec le monde de l'aviation et rappelle que la marque a produit un grand nombre de montres et chronographes de pilotes ainsi que des instruments de navigation et appareils de bord, qui ont accompagné le développement de l'aviation civile et militaire durant toute la première moitié du XX^e siècle.



Longines aux poignets des pilotes tchécoslovaques

BIBLIOGRAPHIE

- Rajlich J., Sehnal Jiří, *Stíhači nad Kanálem. Československý stíhací wing RAF 1942-1945*, Praha, Naše vojsko, 1993.
- Rajlich J., 310. *stíhací perut*, Plzeň, Mustang, 1994.
- Rajlich J., Černý K., *Pilotem krále Anglie. Osudy operačních pilotů RAF z Havlíčkova Brodu*. Žďár nad Sázavou, Nakladatelství Tváře, 2018.
- Rajlich J., *Josef František. Pokus o pravdivý příběh československého stíhače*. Cheb, Svět křídel, 2010.
- Rajlich J., *Jediný československý maršál. Životní osudy Air Marshala a armádního generála (in memoriam) RNDr. Karla Janouška, KCB (1893-1971)*, Brno, Jota, 2002.
- Rajlich J., Karel, Janoušek. *Jediný československý maršál*. 2. dopl. vydání. Jota, Brno, 2016.
- Rajlich J., *V pekle nebeských výšin: Důstojník Haškova regimentu Kapitán Ludvík Purm (1885-1953)*, Svět křídel, Cheb, 2019.
- Clostermann P., *Le grand cirque: souvenirs d'un pilote de chasse français dans la RAF.*, Paris, Flammarion, 1948.
- Costelle D., *Une sacrée guerre!: 1921-1945, Clostermann, Pierre-Henri*, Paris, Flammarion, 1990.
- Galan R., *Si l'aviation vous était contée: encyclopédie de poche de l'aviation*, Toulouse, Éd. Privat, 2012.
- Hillary R., *The last enemy*, London, Macmillan, 1946.
- Holland J., *1918-2018 RAF 100*, Praha, Knižní klub, 2018.
- Pavel, Tigrít, *Kapesní průvodce inteligentní ženy po vlastním osudu*, Praha, Odeon, 1990.
- Ivan, Margolius, *Praha za zrcadlem*, Praha, Argo, 2007.
- Linder P., *Au cœur d'une vocation industrielle*, Saint-Imier, Édition de Longines 2007.
- Devitt P. «Poles and Czechoslovaks in the Battle of Britain» in *RAF Museum Blog*, 2020 disponible à: <https://www.rafmuseum.org.uk/blog/poles-and-czechoslovaks-in-the-battle-of-britain/>.
- Free Czechoslovak Air Force Associates Ltd* disponible à: <https://fcafa.com/>.
- Royal Air Force Museum*, disponible à <https://www.rafmuseum.org.uk/research/default/archive-collection/>.

NOTES

- ¹ Archives Longines, Rapports «Coup d'œil rétrospectif» d'Alfred Pfister (directeur technique de Longines entre 1918 et 1951), 1920-1958.
- ² Archives Longines, Registres de production, 1894-1914.
- ³ Archives Longines, Rapports «Quelques indications sur l'année industrielle» d'Alfred Pfister, 1916-1918.
- ⁴ Archives Longines, Brevet CH183262, 1936; «CH183262 (A)», in Espacenet, consulté le 08.10.2024, disponible à: http://worldwide.espacenet.com/?jsessionid=029Wx2HTpLb+3do6kDdymUF6.espacenet_levelx_prod_2?locale=fr_EP.
- ⁵ Archives Longines, Dossier de presse «Historical background Longines Pilot Majetek», 2023.
- ⁶ Archives Longines, Brevet CH79671.
- ⁷ Archives Longines, Dossier de presse «Historical background Longines Pilot Majetek», 2023.
- ⁸ *La montre des savants, des aviateurs et des champions*, La Chaux-de-Fonds, imprimerie Fiedler S.A. Arts Graph., 1942, p.8.
- ⁹ *Ibid.*, p. 16.

¹⁰ Ibidem.

¹¹ Ibid., p.17.

¹² Ibidem.

¹³ Lachat S., *Le Temps Longines*, Saint-Imier, Édition des Longines, 2017, p.122.

¹⁴ Devitt P., « Poles and Czechoslovaks in the Battle of Britain », in *RAF Museum Blog*, 2020, disponible à <https://www.rafmuseum.org.uk/blog/poles-and-czechoslovaks-in-the-battle-of-britain/>.

¹⁵ Archives Longines, Contrats passés avec les distributeurs, 1889 à 1984.

¹⁶ Archives Longines, Registre de production, 1930-1935.

¹⁷ Archives Longines, Registre de production, 1934 ; Archives Longines, Livre de facturation, 1934.

¹⁸ Linder P., *Au cœur d'une vocation industrielle*, Saint-Imier, Édition de Longines, 2007, p.284 à 295.

¹⁹ Archives Longines, Registres de production, 1934 et 1935.

²⁰ Archives Longines, Registre de production, 1934 et 1936.

²¹ Archives Longines, Dossier des anciennes photos des références.

²² Rajlich Jiří, 310. stíhací peruť, Mustang, Plzeň 1994.

²³ Ces informations proviennent de ma correspondance avec PhDr. Jiří Rajlich, Directeur du département historique et de documentation de la VHÚ.

²⁴ Rajlich Jiří et Sehnal Jiří, *Stíhači nad Kanálem. Československý stíhací wing RAF 1942-1945, Naše vojsko, Praha 1993.*

²⁵ Devitt P., « Poles and Czechoslovaks in the Battle of Britain », in *RAF Museum Blog*, 2020, disponible à <https://www.rafmuseum.org.uk/blog/poles-and-czechoslovaks-in-the-battle-of-britain/>.

²⁶ Ces informations m'ont été fournies par PhDr. Jiří Rajlich, Directeur du département historique et de documentation de la VHÚ.

²⁷ Les photos ont été fournies par l'institut VHÚ.

²⁸ Ce sujet est abordé dans de nombreux ouvrages, mais je recommande particulièrement deux lectures qui donnent un éclairage plus personnel sur cette période: Tigris Pavel, *Kapesní průvodce inteligentní ženy po vlastním osudu*, Odeon, Praha, 1990 et Margolius, Ivan, *Praha za zrcadlem*, Argo, Praha, 2007.

²⁹ Les plages de numéros de nomenclature militaire sont transmises à l'entreprise, qui les grave ensuite au dos de la montre. Les registres de production de Longines précisent exactement quel numéro de série correspond à chaque numéro de nomenclature gravé.

³⁰ Archives Longines, Registres de production, 1946-1950.

³¹ Linder P., *Au cœur d'une vocation...*, cit.

³² Archives Longines, Journal Longines N °71 de 1948.

Quand le Jura croise l'histoire des femmes : entretien avec Michelle Perrot

MARINA DE TORO ET FIONA SILVA

« Écrire l'histoire des femmes, c'est contribuer à la conscience de leur identité, mais aussi à la compréhension plus globale d'une histoire de leur absence. »

Michelle Perrot, S'engager en historienne, 2024.

« Optimiste et novateur, il [le livre] dit que les femmes jurassiennes ont une histoire et qu'on peut l'écrire, car les sources existent bien plus qu'on ne le croit »¹. C'est ainsi que Michelle Perrot (1928) s'exprime dans la préface qui introduit *Pour une histoire des femmes dans le Jura*, ouvrage édité en 2001 par le Cercle d'études historiques (CEH) de la Société jurassienne d'émulation (SJE). Cet ouvrage, injustement peu connu, est le fruit d'une collaboration entre plusieurs historiennes et historiens pour proposer un état des lieux de la recherche sur l'histoire des femmes dans le Jura d'une part, et pour offrir des outils et des sources d'autre part à un « champ de recherche qui apparaît encore trop peu considéré et pourtant riche en nouvelles perspectives »². Michelle Perrot, pionnière et référence de l'histoire des femmes en France, apporte sa contribution en préfaçant cet ouvrage qui porte une attention particulière aux Jurassiennes et à leur histoire.

Avec la découverte de cette contribution, nous avons pris contact avec Michelle Perrot dans l'espoir de la rencontrer. Nous lui avons fait parvenir un exemplaire de *Le MLF du Jura, un processus d'émancipation*, un livre de Guite Theurillat (1947) paru en 2023, qui retrace son parcours féministe jurassien dans les années 1970, et fait écho aux propos de la préface de Michelle Perrot : il existe bel et bien des sources pour raconter l'histoire des femmes. À notre grande joie, elle prévoit un déplacement à La Chaux-de-Fonds le 24 septembre 2024 pour donner une conférence au Club 44 à l'occasion d'une soirée consacrée aux féminicides et aux droits des femmes. À 96 ans, Michelle Perrot est une intellectuelle engagée, poursuivant ses interventions médiatiques et ses

publications dont la plus récente, *S'engager en historienne*, est parue en janvier 2024 aux CNRS Éditions.

Au lendemain de son exposé sur le féminisme et la démocratie³, nous avons eu l'honneur de la rencontrer au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds, dans le cadre intimiste de la Villa Sandoz. Nous avons le plaisir de vous partager le contenu d'un échange très riche, avec une femme presque centenaire à la fois témoin et actrice des moments clés de l'histoire contemporaine: la sortie du *Deuxième Sexe* en 1949, sa participation à Mai 68, son militantisme aux côtés du Mouvement de libération des femmes (MLF), et l'émergence de l'histoire des femmes comme discipline universitaire. Au-delà de sa carrière impressionnante, Michelle Perrot est une personne chaleureuse et accessible, avec qui la conversation est aussi enrichissante que plaisante. Cinquante ans après ses premières recherches, Michelle Perrot nous a partagé ses réflexions sur les enjeux d'hier et d'aujourd'hui qui englobent l'histoire des femmes.

À travers ces lignes, il ne s'agit plus de démontrer que les femmes ont une histoire mais de poursuivre son écriture pour l'inscrire durablement dans notre mémoire collective. Cet entretien avec Michelle Perrot nous permet d'interroger les liens entre historiographie et militantisme, l'évolution des pratiques féministes et à inscrire ses questionnements dans le contexte spécifique du Jura, région marquée par les luttes autonomistes et des forces conservatrices. En continuant à explorer des cadres régionaux, en valorisant des figures oubliées ou des luttes locales, l'histoire des femmes élargit les perspectives et nourrit une réflexion essentielle sur la manière dont les histoires individuelles et collectives s'articulent. Avec l'ère numérique s'ouvrent également de nouvelles perspectives en transformant les façons de travailler avec les sources, de construire des récits et en favorisant des méthodes collaboratives à large échelle.

Loin d'être une mode, cette discipline éclaire des enjeux contemporains d'égalité, de pouvoir et de représentation. Son écriture est à la fois un acte politique et un projet démocratique visant une historiographie plus inclusive et critique. En ce sens, ce chantier est loin d'être achevé; il est un appel constant à la vigilance, à la créativité et à l'engagement des chercheuses et chercheurs. Pour que l'histoire des femmes reste vivante, elle doit continuer à évoluer, à questionner et à enrichir notre compréhension de ce que signifie faire de l'histoire.

Le souffle du Mouvement de libération des femmes (MLF)

Michelle Perrot, née Roux le 18 mai 1928 à Paris, est une historienne et féministe française. Professeure émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Paris-Diderot, elle figure parmi les pionnières de l'histoire des femmes, discipline à laquelle elle a consacré une grande partie de sa carrière universitaire. Spécialiste également du mouvement ouvrier et du système carcéral français, elle a œuvré à réhabiliter des acteurs et actrices historiques longtemps relégués à la marge, tout en engageant une réflexion de fond sur les mécanismes d'exclusion qui façonnent les récits historiques traditionnels. Ses liens avec l'Arc jurassien remontent à 1982, lorsqu'elle est invitée au Club 44 à La Chaux-de-Fonds pour donner une conférence sur la grève au XIX^e siècle, qu'elle décrit comme un acte viril propice à l'étude des mouvements ouvriers⁴. Élevée au rang de Docteur honoris causa à deux reprises par les universités de Lausanne (1997)⁵ et de Bâle (2021)⁶, l'historienne a su tisser une relation forte avec la Suisse depuis plus de quarante ans.

L'intérêt de Michelle Perrot pour la cause des femmes remonte à 1949. Elle a 19 ans lorsqu'elle découvre le *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir (1908-1986) à peine publié, un véritable pamphlet féministe qui va la marquer alors qu'elle est jeune étudiante en histoire à la Sorbonne. Pourtant, elle décide de se consacrer à l'histoire des mouvements ouvriers, un sujet en vogue à cette époque, aux côtés d'Ernest Labrousse (1895-1988) qui va diriger sa thèse⁷ sur les grèves ouvrières. Devenue enseignante et assistante de Labrousse, Michelle Perrot est témoin des événements de Mai 68 à Paris. Active dans certaines manifestations et réunions académiques, elle vit cette période comme un bouleversement intellectuel et militant : « Je me suis dit : "c'est bien joli de militer, mais qu'est-ce que je raconte en histoire sur les femmes ? [...] rien". La béance du récit en la matière et vertigineuse »⁸. Face à ce vide, Michelle Perrot inaugure un séminaire pionnier *Les femmes ont-elles une histoire ?* en 1973 et s'engage avec d'autres intellectuelles, comme Françoise Basch (1930-2023), dans la création du Groupe d'études féministes (GEF) en 1975⁹ marquant une étape décisive dans l'émergence de l'histoire des femmes en France.

Dans ce contexte, le Mouvement de libération des femmes (MLF), autonome, non mixte et révolutionnaire, revendique le droit à l'avortement, à la contraception et la fin des oppressions patriarcales. Ce vent

de contestation atteint les terres jurassiennes, région marquée par ses mouvements autonomistes depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le féminisme jurassien s'est développé dans un contexte marqué par la Question jurassienne, la lutte pour l'indépendance vis-à-vis du canton de Berne. Les Jurassiennes s'engagent aux côtés des mouvements séparatistes dans l'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ), fondée en 1963 à l'initiative du Rassemblement jurassien (RJ), principal mouvement séparatiste jurassien. Parmi les membres actives de l'AFDJ se trouve Guite Theurillat, également militante engagée dans le Groupe femmes de Delémont, l'équivalent du MLF dans le Jura.

En 1976, alors que le Jura se prépare officiellement à devenir un canton, l'AFDJ revoit ses objectifs : « Les Jurassiennes, après avoir libéré leur pays, peuvent maintenant se libérer elles-mêmes »¹⁰. Valentine Friedli (1929-2016), fondatrice de l'AFDJ et seule femme à l'Assemblée constituante, défend la création d'un bureau de l'égalité pour le nouveau canton. Ses interlocuteurs masculins ne cachent pas leur incertitude face à un bureau qui irait, selon eux, à l'encontre de la mixité qu'ils souhaitent défendre : « Le Bureau de la condition féminine ne doit être ni une émanation du Mouvement de libération de la femme (MLF), ni un "gadget" d'utilisation douteuse. Ses tâches principales méritent d'être précisées dans la Constitution »¹¹. Finalement, le canton du Jura devient pionnier au niveau national en ouvrant un Bureau de la condition féminine (BCF) en 1979, dont Guite Theurillat devient la première secrétaire aux côtés de la cheffe Marie-Josèphe Lachat (1954).

La mise en place du BCF témoigne de l'institutionnalisation progressive du féminisme qui, selon l'historienne Pauline Milani (1982), a commencé depuis l'entrée en vigueur du suffrage féminin en 1971¹². Alors que le MLF prône une transformation radicale des structures sociales, le BCF se concentre sur l'amélioration des conditions de vie des femmes. Naviguant entre ces deux pôles, Guite Theurillat incarne cette tension entre revendications militantes et processus institutionnels dans un jeune canton encore marqué par des valeurs conservatrices. À la lecture de *Le MLF du Jura, un processus d'émancipation*, Michelle Perrot a rapidement compris cette ambivalence et estime même qu'« on ne peut pas dire que l'opinion jurassienne était très féministe ». Néanmoins, dans les années 1970, certaines Delémontaines ont décidé de se réunir autour du « Groupe femmes », que Guite Theurillat décrit comme un groupe de conscientisation qui encourage la prise de parole sur les discriminations de genre, pour formuler des revendications et mettre en place des actions concrètes. Si elles reprennent l'adage « le

personnel est politique»¹³ cher au MLF, les militantes de Delémont évitent toutefois d'en revendiquer le nom afin de ne pas offenser les sensibilités de l'époque¹⁴.

Cette prudence vis-à-vis du nom est un reflet de cette époque d'après Michelle Perrot; même Simone de Beauvoir ne se disait pas féministe dans un contexte où le terme est encore tabou: «L'idée que des femmes se réunissaient entre elles pour parler de leurs problèmes, ça paraissait quand même surprenant. Qu'est-ce qu'elles font? Qu'est-ce qu'elles disent? Ça effrayait beaucoup. Et le mot féminisme, effrayait beaucoup.» Michelle Perrot souligne avec satisfaction l'évolution des jeunes générations qui assument pleinement ce terme: «Les jeunes féministes françaises aujourd'hui sont demandeuses d'histoire et elles se revendiquent comme féministes, ce qui est très différent de ma génération. [...] Cette revendication est devenue un étendard que les jeunes générations n'hésitent plus à brandir». Pourtant, cet élan coexiste avec une résurgence inquiétante du masculinisme, un mouvement réactionnaire qui se développe depuis les années 1970¹⁵. Sur les réseaux sociaux comme dans la sphère politique, des discours conservateurs et anti-féministes, parfois portés par des dirigeants influents, tentent de dénigrer les avancées sociales, la présence des femmes dans l'espace public et de réimposer des normes patriarcales. L'histoire des femmes, aux côtés des luttes féministes, participent à ce combat incessant pour l'égalité en décryptant les dynamiques de pouvoir et les résistances qu'elles génèrent.

Naissance d'une discipline : l'histoire des femmes et ses pionnières

Les réflexions sur les femmes et l'histoire en Suisse émergent dès la seconde moitié du XIX^e siècle en parallèle des premières revendications pour l'égalité politique et civique¹⁶. Mais ce n'est qu'à partir de l'essor des mouvements sociaux et féministes des années 1970 que l'étude des femmes s'impose comme un champ de recherche. Ces mouvements incitent des historiennes pionnières, dont Michelle Perrot, à remettre en question l'historiographie traditionnelle, longtemps centrée sur les hommes, et à révéler le rôle des femmes en tant qu'individus et groupe social. En Suisse, des historiennes comme Heidi Witzig (1944) et Elisabeth Joris (1946) ont marqué ce champ d'étude par des travaux fondateurs. Leur ouvrage commun, *Brave Frauen — aufmüppfige Weiber*¹⁷, examine les impacts de l'industrialisation sur la vie des

femmes entre 1820 et 1940, tandis que leur publication *Frauen-geschichte(n)*¹⁸ rassemble des documents essentiels pour comprendre la situation des femmes en Suisse au cours des deux derniers siècles. Ces initiatives suisses montrent comment les historiens et historiennes suisses se sont emparés de ces problématiques en intégrant une perspective nationale à l'histoire des femmes.

Le parcours de Michelle Perrot illustre bien cette évolution intellectuelle et historiographique. D'abord spécialisée dans l'histoire sociale et le monde ouvrier, elle s'inscrit dans une dynamique intellectuelle de l'après-guerre portée par l'École des Annales en France; un courant historique qui cherche à comprendre les structures économiques et sociales du passé¹⁹: «Je pense que dans un premier temps, ça a été plutôt le refus de l'intimité. Parce que ce qui comptait beaucoup dans la génération d'après-guerre, la mienne, c'était le social. Le social, c'est-à-dire l'industrialisation, le développement du monde ouvrier, à La Chaux-de-Fonds, on peut très bien en effet comprendre ça. On voulait des sources économiques, sociales, solides, sérieuses et on voulait pouvoir quantifier». Dès les années 1960, l'histoire de l'individu et des mentalités s'imposent progressivement, Michelle Perrot commence à explorer l'intime au travers des histoires individuelles et des récits de vie, tout en maintenant sa rigueur scientifique²⁰. Elle explique: «Et retrouver le moi en histoire, ça a plutôt été les années 1970. Et ces années coïncident avec le Mouvement de libération des femmes. Autrement dit, il y avait un mouvement général en histoire qui poussait à la réintégration de la subjectivité de la littérature, de la littérature personnelle, c'est-à-dire les mémoires, les journaux, les correspondances, etc.»

En 1973, Michelle Perrot initie, avec Pauline Schmitt-Pantel (1947) et Fabienne Bock (1944-2023), l'un des premiers cours académiques consacrés à l'histoire des femmes à l'Université Paris VII, intitulé «*Les femmes ont-elles une histoire?*». Ce cours novateur marque l'introduction institutionnelle de ce champ de recherche alors émergent. Une autre étape est franchie en 1983 avec le colloque de Saint-Maximin, où Michelle Perrot pose la question provocatrice: «*Une histoire des femmes est-elle possible?*». Ces initiatives ouvrent la voie à des recherches plus nombreuses et diversifiées, aboutissant à l'édition de *L'Histoire des femmes en Occident*, une monographie en trois volumes dirigée par Michelle Perrot et Georges Duby²¹ (1913-1993), médiéviste français de renom. Les Éditions Laterza sont les premières à proposer à Michelle Perrot de diriger une *Storia della donna* (Histoire de la

femme). D'abord hésitante, elle craignait, avec ses collègues, de ne pas pouvoir consacrer le temps et l'énergie nécessaires à un projet d'une telle ampleur. C'est finalement Georges Duby qui les convainc : « On ne vous le proposera pas tous les jours, vous devriez accepter. » Cependant, Michelle Perrot pose une condition essentielle : écrire une *Storia delle donne*, Histoire DES femmes plutôt qu'une histoire de LA femme. Elle insiste sur le fait qu'il n'existe pas une femme unique et universelle, mais une pluralité de femmes, chacune ancrée dans des contextes et des expériences spécifiques. Publiée entre 1991 et 1992, cette œuvre collective en trois volumes s'impose comme une référence, affirmant l'existence d'une véritable historiographie féminine.

Le choix du titre final de cette publication s'est d'ailleurs précisé en Suisse. Michelle Perrot est invitée à l'Université de Genève pour parler de cette monographie en chantier — sobrement encore intitulée *Histoire des femmes* — en compagnie de Pauline Schmitt-Pantel qui a dirigé le premier volume consacré à l'Antiquité. À la fin de leur exposé, les deux femmes sont interpellées par un étudiant : « Il me semble quand même que vous parlez pour l'Occident et que tout ce que vous nous avez dit, vous appelez ça Histoire des femmes, mais est-ce que ce sont les femmes du monde entier ? » Les deux historiennes ne restent pas indifférentes à cette remarque qui va être décisive pour le titre du projet, comme le souligne Michelle Perrot : « Et Pauline et moi, je nous revois encore en montant vers notre hôtel, qui était dans les hauteurs. On s'est dit : mais ce garçon, il a raison. Il vaut mieux appeler ça "en Occident", parce que si on se présente pour le monde entier, ça va être discuté. »

Depuis sa parution, *L'Histoire des femmes en Occident* a été grandement supplantée par de nombreuses recherches. Michelle Perrot en a conscience, tout en soulignant le caractère fondateur de l'ouvrage : « Je pense que cette histoire, maintenant, elle est ancienne, elle est dépassée. Il s'est fait beaucoup, beaucoup de travaux dans tous les sens, donc il faudrait qu'elle soit reprise. Mais c'est toujours considéré comme une date qui a marqué. » Dès les années 1990, le concept de *genre*²² enrichit la recherche historique en explorant les dimensions sociales et culturelles des relations entre les sexes. Cette approche réévalue les catégories sexuées homme/femme, les appréhendant comme des constructions sociales, et élargit les perspectives en s'intéressant aux identités non-binaires et marginalisées. L'histoire du genre, à la fois distincte et complémentaire de l'histoire des femmes, a ouvert

de nouvelles perspectives au point qu'on parle aujourd'hui de «l'histoire des femmes et du genre»²³.

Tout comme l'histoire des femmes a répondu, dans les années 1970, à un besoin de réhabilitation des femmes, la question du genre interroge aujourd'hui les normes et les rapports de pouvoir qui sous-tendent nos sociétés contemporaines. Ce glissement témoigne d'une évolution des préoccupations historiques et sociales; analyser la façon dont les identités sont construites, négociées ou contestées devient essentiel pour comprendre les dynamiques d'inclusion et d'égalité. L'histoire des femmes et du genre ne se limitent donc pas à la recherche, mais elle éclaire les tensions qui traversent nos sociétés et reste profondément connectée aux enjeux contemporains.

Quand le féminisme fait histoire

Michelle Perrot se décrit elle-même comme «historienne et féministe», tout en précisant qu'elle n'est pas une «historienne féministe». Cette nuance, loin d'être anodine, souligne la complexité de sa démarche intellectuelle et de son positionnement face à la discipline historique. Elle revendique pleinement cette identité et rappelle que le rôle de l'historienne est de «retrouver les femmes dans leur réalité avec leurs contradictions». Pour elle, il est crucial de ne pas idéaliser ou essentialiser les femmes en tant que sujet d'étude, mais de les aborder avec la même exigence que tout autre objet historique.

Il y a cinquante ans, se déclarer féministe, que ce soit à Paris ou à Delémont, n'allait pas de soi. Les mouvements féministes des années 1970 ont néanmoins posé les bases de l'histoire des femmes en bouleversant les cadres établis. Cet héritage trouve une résonance particulière dans les mobilisations contemporaines, notamment lors de la Grève des femmes du 14 juin 2019. Avec plus de 500 000 personnes dans les rues de Suisse, dont 4000 à Delémont²⁴, cette journée historique a marqué un tournant dans la lutte pour l'égalité, faisant écho à la première grève féministe de 1991. À cette époque, tandis que Michelle Perrot publiait sa monographie sur l'histoire des femmes en Occident, les Suissesses dénonçaient l'inaction politique depuis l'inscription de l'égalité dans la Constitution fédérale en 1981. Cette première grève féministe a également initié une prise de conscience sur la nécessité de préserver les traces des luttes des femmes. En 1992, des militantes et des représentantes de bureaux de l'égalité en Suisse se sont réunies pour tirer la sonnette d'alarme: «Un besoin d'archives spécifiquement

féminines en Suisse romande s'est révélé urgent²⁵ ». Elles souhaitent mettre en relation les différents centres de documentation et encourager la collaboration intercantonale pour permettre la recherche en histoire des femmes et du féminisme en Suisse: « Les femmes ont besoin de mémoire, de connaissance et d'outils pour élaborer des concepts visant à plus d'égalité entre les sexes²⁶. » Le Bureau de la condition féminine dans le Jura a été précurseur, une seconde fois, en ouvrant son centre de documentation féminine au public en 1985, grâce notamment au travail de classement de Guite Theurillat !

Dans la même mouvance, la grève féministe de 2019 a non seulement réveillé une mobilisation inédite, mais a aussi permis le lancement de projets de recherche. Dans ce contexte, les 50 ans du suffrage féminin, célébrés en 2021, ont donné lieu à des initiatives ambitieuses pour honorer cet héritage. Parmi eux, *Hommage 2021*²⁸, un projet phare visant à combler les lacunes dans la représentation des femmes dans l'histoire, a abouti à la création d'un dictionnaire en ligne dédié aux biographies féminines, en collaboration avec les Universités de Lausanne et de Fribourg²⁹. *Le Dictionnaire sur l'histoire des femmes* en Suisse* cherche à accroître la visibilité des notices féminines du *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)* où elles représentaient à peine 5 % des notices biographiques en 2019³⁰. En 2001, on comptait seulement 4,1 % de biographies féminines dans le *DHS*, la proportion des femmes a peu évolué en presque vingt ans malgré l'augmentation du nombre de notices. Les Jurassiennes, quant à elles, n'avaient que 11 biographies sur les 371 qui concernaient des personnalités jurassiennes³¹. Créé en 2005, le *Dictionnaire du Jura* réunit les notices sur la région jurassienne et met l'accent sur les biographies féminines dès 2019, bien que leur représentativité reste faible: seules 6,3 % des notices leur sont consacrées cette année-là³². Pour maintenir la continuité de cette réhabilitation historique, il importe d'assurer la pérennité de ces initiatives et de les faire vivre au-delà des commémorations en poursuivant l'enrichissement des notices et leur diffusion.

Les sources constituent un enjeu crucial pour l'histoire, particulièrement lorsqu'il s'agit des femmes et de leurs témoignages écrits. Michelle Perrot insiste particulièrement sur ce point: « L'oubli est fréquent. L'oubli, de toute façon, c'est une pente naturelle, et notamment pour les femmes, parce qu'il y a moins de choses écrites, moins de choses consignées. Ça passe par l'écriture, tout ça. » Ce constat est illustré par la situation critique des archives de la Fondation Gosteli en 2017. Consacrées à l'histoire des associations et mouvements féminins

en Suisse, ces archives, inscrites sur la liste des biens culturels d'importance nationale, ont été en danger de fermeture faute de moyens. La préservation des traces écrites est donc indispensable pour sauvegarder la mémoire des luttes féministes. Cette problématique des sources concerne également les plus petites collectivités, comme le Groupe femmes de Delémont dont certaines anciennes membres ont occulté leur période militante ou refusé de témoigner publiquement³³. Guite Theurillat est la seule à avoir sauvegardé les archives du collectif, offrant un précieux matériau pour explorer les luttes féministes régionales. En Suisse romande, ce travail de mémoire par les militantes elles-mêmes reste rare. À Genève, une initiative similaire portée par le MLF-Genève en 1999 a permis la publication de *Mais qu'est-ce qu'elles voulaient?: histoires de vie du MLF à Genève*, qui restitue la parole des militantes dans l'espace public³⁴.

Le silence accompagne généralement l'oubli, celui des femmes privées de la parole et écartées de l'Histoire. Michelle Perrot le dénonce dans *Les femmes ou le silence de l'histoire* (1998): « Au commencement était le Verbe, mais le Verbe était Dieu, et Homme. Le silence est l'ordinaire des femmes. » Dans ses travaux, elle s'attache à redonner voix aux expériences féminines absentes des récits historiques. Cette approche inspire les recherches locales, comme celles de Marie-Angèle Lovis (1950) qui explore les trajectoires de deux Jurassiennes à travers des sources intimes qui rendent compte de la mobilité féminine au XIX^e siècle³⁵. Plus récemment, le mémoire de Gilliane Barthe³⁶ (1995) se concentre sur le rôle de la corporalité dans les procès de sorcellerie du XVII^e siècle dans l'ancien Évêché de Bâle. Au XVII^e siècle, le corps des accusées devient une « preuve » de sorcellerie, au cœur de procédures visant à débusquer le diable. Examiné, torturé, le corps féminin sert de support aux peurs et à la justice de l'époque. Anne-Valérie Zuber, quant à elle, enrichit ce champ avec une thèse de doctorat sur les féminismes dans l'Arc jurassien, développant ainsi la compréhension des féminismes à la croisée des contextes locaux et globaux³⁷.

L'histoire est une découverte, l'histoire est une aventure

Le silence et l'oubli, contre lesquels Michelle Perrot a toujours lutté, forment le cœur de son travail et de son engagement. En redonnant une voix aux femmes, elle a inspiré des recherches régionales et internationales qui éclairent des vies et des trajectoires trop souvent effacées

des récits historiques. Cette quête ne se limite pas à une reconnaissance symbolique, car Michelle Perrot redéfinit l'histoire comme un champ inclusif où les récits individuels et les luttes discrètes valent autant que les grands événements. Son travail, en écho à la formule de George Sand (1804-1876) qu'elle admire — «Tout est histoire, disait-elle. L'histoire est tout³⁸.» — a tissé des liens entre l'intime et le collectif, le personnel et le politique, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives sur des questions de genre, d'égalité, et de justice sociale.

Le féminisme, à travers ses multiples expressions, s'est imposé comme moteur essentiel de l'histoire des femmes. Michelle Perrot, à la fois historienne et militante dans les années 1970, a ouvert la voie et a inspiré des initiatives encore d'actualité, comme en Suisse avec les grèves féministes qui stimulent la mémoire collective et inspirent des projets de recherche. Le Jura contribue à cet effort en réhabilitant les figures féminines de la région, contribuant ainsi à enrichir une histoire plurielle où chaque voix compte. De la création du premier Bureau de la condition féminine aux récents travaux au sein de la Société jurassienne d'émulation, le jeune canton a lui aussi contribué à la reconnaissance de l'histoire des femmes. Dans les *Actes*, alors que seuls quatre articles abordent l'histoire des femmes et du genre entre 2001 et 2018, ce même nombre a été atteint entre 2019 et 2023, représentant environ un tiers des articles historiques publiés chaque année. Parallèlement, ce regain d'intérêt se manifeste aussi dans les événements publics de la SJE tels que le cycle de conférences «Sexualité, contraception, maternité. Histoire des femmes et études genre en Suisse romande (XVIII-XX^e siècles)» en 2021³⁹ ou la table ronde «Le Jura, un terrain d'émancipation pour les femmes?» en 2023⁴⁰.

Ce dynamisme s'inscrit dans une trajectoire plus large, où les mobilisations, qu'elles soient issues du MLF, du Groupe femmes de Delémont ou des nouvelles générations connectées, traduisent une continuité dans les luttes féministes. L'essor des outils numériques et des réseaux sociaux à la fin des années 2000 a insufflé un nouvel élan au militantisme tout en ouvrant des perspectives inédites pour l'histoire des femmes. En centralisant et diffusant les sources féminines, ces outils concrétisent une aspiration ancienne des centres de documentation féminine en Suisse. Ainsi, les sources existent, mais il faut apprendre à les trouver et à les interroger, comme l'affirmait en 2001 l'ancien archiviste cantonal jurassien François Noirjean (1948): «il en va ainsi de toute recherche, que le sujet soit masculin ou féminin...⁴¹». Grâce à des outils méthodologiques toujours plus développés⁴², ces efforts

continuent d'enrichir notre compréhension du passé, en y intégrant enfin ces récits oubliés.

«Soyez rigoureuses, soyez hardies, imaginez de nouveaux sujets. L'histoire est une découverte, l'histoire est une aventure, donc n'hésitez pas à poser de nouvelles questions et à aborder de nouveaux problèmes.» Ces mots résonnent comme un appel à l'audace et à la créativité pour la recherche historique. Pour ne pas sombrer dans l'oubli, l'histoire des femmes a le devoir de sans cesse se réinventer. D'après Michelle Perrot, l'histoire est plus qu'une discipline académique; c'est un outil de transformation sociale, un moyen de comprendre le présent à travers le prisme du passé, et une invitation à construire un futur plus juste et équitable. L'histoire des femmes devient alors bien plus qu'un champ d'étude: elle est une invitation à réinventer l'histoire comme un espace inclusif et critique. Michelle Perrot incarne cette vision, inspirant les jeunes générations à oser explorer des pistes inédites et à révéler les récits enfouis. Comme elle l'affirme avec justesse, «l'histoire est un regard qui est enraciné avec le présent⁴³», un regard qui, grâce à elle, continue de s'élargir et de s'enrichir.



De gauche à droite: Marina De Toro, Michelle Perrot, Fiona Silva. Portrait des trois femmes après leur entretien dans la Villa Sandoz à La Chaux-de-Fonds, 25 septembre 2024.

BIBLIOGRAPHIE

- Barthe G., *Corporalité et procès de sorcellerie: Analyse et édition de procès au XVII^e siècle de l'ancien Évêché de Bâle*, mémoire de Master, Université de Neuchâtel, 2022.
- Beuchat-Bessire A., Lachat S., « L'Association féminine pour la défense du Jura: une école des femmes? », in *Pour une histoire des femmes dans le Jura*, Porrentruy, CEH-SJE, Lettre d'information n°25, 2001, p. 147-176.
- Budry M., Ollagnier E., *Mais qu'est-ce qu'elles voulaient?: histoires de vie du MLF à Genève*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1999.
- Chaperon S., Grand-Clément A., Mouysset S., *Histoire des femmes et du genre: historiographie, sources et méthodes*, Malakoff, Armand Colin, 2022.
- Chaponnière M., « Gourd, Émilie », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 06.03.2024, consulté le 29.09.2024, disponible à: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009308/2024-03-06/>.
- Charpenel M., « Les enjeux de la mémoire chez les historiennes des femmes, 1970-2001 », in *La résistible institutionnalisation de la cause des femmes dans les Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2018/3, n° 223, p. 12-25.
- Doninelli C., « Un dictionnaire en ligne des figures féminines suisses », in *Alma&Georges*, 16 novembre 2023, consulté le 29.09.2024, disponible à: <https://www.unifr.ch/alma-georges/articles/2023/un-dictionnaire-en-ligne-des-figures-feminines-suisses>.
- Hauser C., Beuchat-Bessire A., Lachat S., et al., *Pour une histoire des femmes dans le Jura*, Porrentruy, CEH-SJE, Lettre d'information n°25, 2001.
- Joris E., Witzig H., *Brave Frauen, aufmüppige Weiber. Wie sich die Industrialisierung auf Alltag und Lebenszusammenhänge von Frauen auswirkte (1820-1940)*, Zürich, Chronos-Verlag, 1995.
- Joris E., Witzig H., Suter A., *Frauengeschichte(n). Dokumente aus zwei Jahrhunderten zur Situation der Frauen in der Schweiz*, Zürich, Limmat Verlag, 2021.
- Lovis M.-A., « Quelques aspects de l'émigration féminine en Ajoie au 19^e siècle », in *Pour une histoire des femmes dans le Jura*, Porrentruy, CEH-SJE, Lettre d'information n°25, 2001, p. 79-101.
- Milani P., « Postface », in Theurillat G., *Le MLF du Jura, un processus d'émancipation. Le Groupe femmes de Delémont. Témoignage d'une militante*, Neuchâtel, Éditions Alphil, 2023, p. 173-186.
- Milani P., *L'antiféminisme en Suisse, 1971-2001: discours, pratiques et circulations transnationales*, projet de recherche pour le Fonds national suisse 2023-2027.
- Noirjean F., « Le rayon « dames » aux Archives. Documents conservés aux Archives cantonales jurassiennes pouvant servir à l'histoire des femmes », in *Pour une histoire des femmes dans le Jura*, Porrentruy, CEH-SJE, Lettre d'information n°25, 2001, p. 27-36.
- Perrot M., « La grève et le mouvement ouvrier », conférence au Club 44, 17 novembre 1982, Archives du Club 44, consulté le 29.09.2024, disponible à: <https://www.club-44.ch/archive/La+gr%C3%A8ve+et+le+mouvement+ouvrier-170900/>.
- Perrot M., « Où en est en France l'histoire des femmes? », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°1, 1985, p. 3-5.
- Perrot M., « Préface », in *Pour une histoire des femmes dans le Jura*, Porrentruy, CEH-SJE, Lettre d'information n°25, 2001, p. 7-11.
- Perrot, M., *Des femmes rebelles. Olympe de Gouges, Flora Tristan, George Sand*, Tunis, Éditions Elyzad, 2014.
- Perrot M., *S'engager en historienne*, Paris, CNRS Édition, 2024.
- Picq F., « Histoire du Groupe d'études féministes de l'université Paris 7: GEF (1975-1991) », in *francoisepicq.fr*, 7 novembre 2020, consulté le 29.09.2024, disponible à: <https://francoisepicq.fr/histoire-du-groupe-detudes-feministes-de-luniversite-paris-7-gef-1975-1991/>.

- Quadroni D., « Le Dictionnaire historique de la Suisse », in *Pour une histoire des femmes dans le Jura*, Porrentruy, CEH-SJE, Lettre d'information n°25, 2001, p. 37-43.
- Schmitter L., « Female Bodies – Fetal Subjects? New Reproductive Technologies, Feminist Claims and Political Change in Switzerland in the 1980/90s », in Schulz K., *The Women's Liberation Movement: Impacts and Outcomes*, New York, Berghahn, 2017, p. 51-66.
- Scott J., Varikas É., « Genre: Une catégorie utile d'analyse historique. », in *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, 1988, p. 125-133.
- Theurillat G., *Le MLF du Jura, un processus d'émancipation. Le Groupe femmes de Delémont. Témoignage d'une militante*, Neuchâtel, Éditions Alphil, collection Récits Delibreo, 2023.
- Zuber A.-V., Hürlimann T., « Le Bureau de la condition féminine dans le Jura: institutionnalisation d'un mouvement social inédit », in *Actes 2021*, Porrentruy, Société jurassienne d'émulation, 2022, p. 121-133.
- Zuber A.-V., *L'Arc jurassien, un terrain d'émancipation pour les femmes? Trajectoires militantes dans une région périphérique (1968-1995)*, dir. Schulz Kristina, projet de thèse, Université de Neuchâtel [2022-en cours].
- Dictionnaire sur l'histoire des femmes* en Suisse*, consulté le 29.09.2024, disponible à : <https://catima.unil.ch/fs-ds/fr>.
- Hommage2021*, consulté le 29.09.2024, disponible à : <https://hommage2021.ch/fr/>.
- Site de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Bâle, consulté le 29.09.2024, disponible à : <https://philhist.unibas.ch/en/faculty/honors/>.
- Soirée « Féminicides-Les droits des femmes », avec Michelle Perrot et Églantine Jamet, Club 44, La Chaux-de-Fonds, 24 septembre 2024, disponible à : <https://www.club-44.ch/archive/F--minicides---les-droits-des-femmes-224610/>.
- Table ronde « Le Jura, un terrain d'émancipation pour les femmes? », in *Société jurassienne d'émulation*, 25 novembre 2023, consulté le 17.10.2024, disponible à : <https://www.sje.ch/agenda/detail/87-table-ronde-le-jura-un-terrain-demancipation-pour-les-femmesij>.
- « BCF jurassien: ouverture d'un centre de documentation », in *Femmes suisses et le Mouvement féministe: organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses*, 73 (1985).
- « Suisse romande: centre de documentation féministe », in *Femmes suisses et le Mouvement féministe: organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses*, 80 (1992), p. 6.
- « Ni quand on veut, ni où on veut », in *Domaine public*, n° 1318, 30 octobre 1997, p. 3, consulté le 29.09.2024, disponible à : https://domainepublic.ch/docs/1997/DP_1318_1997_10_30.pdf.
- « 2019: Une année pour les femmes dans le DIJU! », in *Dictionnaire du Jura*, 5 octobre 2018, consulté le 17.10.2024, disponible à : <https://diju.ch/fr/actualites/detail/58-2019-une-annee-pour-les-femmes-dans-le-diju>.
- « Coup de projecteur sur l'histoire et les combats des femmes », in *RFJ*, 27 septembre 2021, consulté le 17.10.2024, disponible à : <https://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Region/20210927-Coup-de-projecteur-sur-l-histoire-et-les-combats-des-femmes.html>.
- « Des milliers de femmes se mobilisent pour la grève », in *RFJ*, 14 juin 2019, consulté le 17.10.2024, disponible à : <https://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Region/20190614-Grand-zoom-sur-la-greve-des-femmes.html>.

NOTES

¹ Perrot M., « Préface », in *Pour une histoire des femmes dans le Jura*, Porrentruy, CEH-SJE, Lettre d'information n°25, 2001, p. 7.

² Beuchat-Bessière A., Lachat S., Hauser C., et al., « Avant-propos », in *Pour une histoire des femmes dans le Jura*, Porrentruy, CEH-SJE, Lettre d'information n°25, 2001, p. 5-6.

³ Soirée « Féminicides-Les droits des femmes », avec Michelle Perrot et Églantine Jamet, Club 44, La Chaux-de-Fonds, 24 septembre 2024, disponible à : <https://www.club-44.ch/archive/F--minicides---les-droits-des-femmes-224610/>.

⁴ Perrot M., « La grève et le mouvement ouvrier », conférence au Club 44, 17 novembre 1982, Archives du Club 44, consulté le 29.09.2024, disponible à : <https://www.club-44.ch/archive/La+gr%C3%A8ve+et+le+mouvement+ouvrier-170900/>.

⁵ « Ni quand on veut, ni où on veut », in *Domaine public*, n° 1318, 30 octobre 1997, p. 3, consulté le 29.09.2024, disponible à : https://domainepublic.ch/docs/1997/DP_1318_1997_10_30.pdf.

⁶ Site internet de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Bâle, consulté le 29.09.2024, disponible à : <https://philhist.unibas.ch/en/faculty/honors/>.

⁷ Elle défend sa thèse en 1971.

⁸ Perrot M., *S'engager en historienne*, Paris, CNRS Édition, 2024, p. 12.

⁹ Picq F., « Histoire du Groupe d'études féministes de l'université Paris 7: GEF (1975-1991) », in *francoisepicq.fr*, 7 novembre 2020, consulté le 29.09.2024, disponible à : <https://francoisepicq.fr/histoire-du-groupe-detudes-feministes-de-luniversite-paris-7-gef-1975-1991/>.

¹⁰ Beuchat-Bessière A., Lachat S., « L'Association féminine pour la défense du Jura: une école des femmes? », in *Pour une histoire des femmes dans le Jura*, Porrentruy, CEH-SJE, Lettre d'information n°25, 2001, p. 154.

¹¹ Zuber A.-V., Hürlimann T., « Le Bureau de la condition féminine dans le Jura: institutionnalisation d'un mouvement social inédit », in *Actes 2021*, Porrentruy, Société jurassienne d'émulation, p. 125-126.

¹² Milani P., « Postface », in Theurillat G., *Le MLF du Jura, un processus d'émancipation. Le Groupe femmes de Delémont. Témoignage d'une militante*, Neuchâtel, Éditions Alphil, 2023, p.181.

¹³ Schmitter L., « Female Bodies – Fetal Subjects? New Reproductive Technologies, Feminist Claims and Political Change in Switzerland in the 1980/90s », in Schulz K., *The Women's Liberation Movement: Impacts and Outcomes*, New York, Berghahn, 2017, p. 55.

¹⁴ Theurillat G., *Le MLF du Jura, un processus d'émancipation. Le Groupe femmes de Delémont. Témoignage d'une militante*, Neuchâtel, Éditions Alphil, 2023, p. 27.

¹⁵ Milani P., *L'antiféminisme en Suisse, 1971-2001: discours, pratiques et circulations transnationales*, in *Fonds national suisse*, projet de recherche pour le Fonds national suisse 2023-2027, consulté le 6 décembre 2024, disponible à : <https://data.snf.ch/grants/grant/212230>.

¹⁶ On pense notamment à la pionnière Émilie Gourd (1879-1946), suffragiste et journaliste à l'origine de la revue *L'emiliE*, active depuis 1912. Chaponnière M., « Gourd, Émilie », in *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 06.03.2024, consulté le 29.09.2024, disponible à : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009308/2024-03-06/>.

¹⁷ Joris E., Witzig H., *Brave Frauen, aufmüpfige Weiber. Wie sich die Industrialisierung auf Alltag und Lebenszusammenhänge von Frauen auswirkte (1820-1940)*, Zürich, Chronos-Verlag, 1995.

¹⁸ Joris E., Witzig H., Suter A., *Frauengeschichte(n). Dokumente aus zwei Jahrhunderten zur Situation der Frauen in der Schweiz*, Zürich, Limmat Verlag, 2021.

¹⁹ Perrot M., « Où en est en France l'histoire des femmes? », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°1, 1985, pp. 3-5.

²⁰ Pour en savoir plus sur ses enjeux historiographiques: Charpenel M., «Les enjeux de la mémoire chez les historiennes des femmes, 1970-2001», in *La résistible institutionnalisation de la cause des femmes dans les Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2018/3, n° 223, p. 12-25.

²¹ Notons que Georges Duby a lui aussi laissé son empreinte au sein de la Société jurassienne d'émulation. Il est l'auteur de «À propos de la Bible de Moutier-Grandval», un article pour les Actes en 1981. Disponible à: <https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=asj-006%3A1981%3A84#31>.

²² De l'anglais «gender» théorisé notamment par Joan Scott en 1988: Scott J., Varikas É. «Genre: Une catégorie utile d'analyse historique.», in *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, 1988, p. 125-153.

²³ Chaperon S., Grand-Clément A., Mouysset S., *Histoire des femmes et du genre: historiographie, sources et méthodes*, Malakoff, Armand Colin, 2022.

²⁴ «Des milliers de femmes se mobilisent pour la grève», in *RFJ*, 14 juin 2019, consulté le 17.10.2024, disponible à: <https://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Region/20190614-Grand-zoom-sur-la-greve-des-femmes.html>.

²⁵ «Suisse romande: centre de documentation féministe», in *Femmes suisses et le Mouvement féministe: organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses*, 80 (1992), p. 6.

²⁶ *Ibidem*.

²⁷ «BCF jurassien: ouverture d'un centre de documentation», in *Femmes suisses et le Mouvement féministe: organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses*, 73 (1985), p. 22.

²⁸ Site internet du projet *Hommage2021*, consulté le 29.09.2024, disponible à: <https://hommage2021.ch/fr/>.

²⁹ Site internet du *Dictionnaire sur l'histoire des femmes* en Suisse*, consulté le 29.09.2024, disponible à: <https://catima.unil.ch/fs-ds/fr>.

³⁰ Doninelli C., «Un dictionnaire en ligne des figures féminines suisses», in *Alma&Georges*, 16 novembre 2023, consulté le 29.09.2024, disponible à: <https://www.unifr.ch/alma-georges/articles/2023/un-dictionnaire-en-ligne-des-figures-feminines-suisses>.

³¹ Quadroni D., «Le Dictionnaire historique de la Suisse», in *Pour une histoire des femmes dans le Jura*, Porrentruy, CEH-SJE, Lettre d'information n° 25, 2001, p. 41.

³² «2019: Une année pour les femmes dans le DIJU!», in *Dictionnaire du Jura*, 5 octobre 2018, consulté le 17.10.2024, disponible à: <https://diju.ch/f/actualites/detail/58-2019-une-annee-pour-les-femmes-dans-le-diju>.

³³ Theurillat G., *Le MLF du Jura*, op.cit., p.19-20.

³⁴ Budry M., Ollagnier E., *Mais qu'est-ce qu'elles voulaient?: histoires de vie du MLF à Genève*, Lausanne, Édition d'en bas, 1999.

³⁵ Lovis M.-A., «Quelques aspects de l'émigration féminine en Ajoie au 19^e siècle», in *Pour une histoire des femmes dans le Jura*, Porrentruy, CEH-SJE, Lettre d'information n°25, 2001, p. 79-101.

³⁶ Barthe G., *Corporalité et procès de sorcellerie: Analyse et édition de procès au XVII^e siècle de l'ancien Évêché de Bâle*, mémoire de Master, Université de Neuchâtel, 2022.

³⁷ Zuber A.-V., *L'Arc jurassien, un terrain d'émancipation pour les femmes? Trajectoires militantes dans une région périphérique (1968 - 1995)*, dir. Schulz Kristina, projet de thèse, Université de Neuchâtel [2022-en cours].

³⁸ Les mots de George Sand cités par Michelle Perrot dans son livre *Des femmes rebelles. Olympe de Gouges, Flora Tristan, George Sand*, Tunis, Éditions Elyzad, 2014, p. 158.

³⁹ « Coup de projecteur sur l'histoire et les combats des femmes », in *RFJ*, 27 septembre 2021, consulté le 17.10.2024, disponible à : <https://www.rfj.ch/rfj/Actualite/Region/20210927-Coup-de-projecteur-sur-l-histoire-et-les-combats-des-femmes.html>.

⁴⁰ Table ronde « Le Jura, un terrain d'émancipation pour les femmes? », in *Société jurassienne d'émulation*, 25 novembre 2023, consulté le 17.10.2024, disponible à : <https://www.sje.ch/agenda/detail/87-table-ronde-le-jura-un-terrain-demancipation-pour-les-femmesij>.

⁴¹ Noirjean F., « Le rayon "dames" aux Archives. Documents conservés aux Archives cantonales jurassiennes pouvant servir à l'histoire des femmes », in *Pour une histoire des femmes dans le Jura*, Porrentruy, CEH-SJE, Lettre d'information n°25, 2001, p. 36.

⁴² On pense à publication récente de Chaperon S., Grand-Clément A., Mouysset S., *Histoire des femmes et du genre*, *op. cit.*

⁴³ Perrot M., *Sengager en historienne*, *op. cit.*, p. 62.

Penser 2074 : institutionnaliser les luttes. Passé, présent, futur.

Compte rendu de la journée d'étude 2024 du CEH

MÉLINDA FLEURY

Le samedi 28 septembre 2024, le Cercle d'études historiques (CEH) de la Société jurassienne d'émulation organisait à l'ancienne halle aux marchandises de Moutier une journée d'étude sur la thématique « Penser 2074 : institutionnaliser les luttes. Passé, présent, futur ». Celle-ci était organisée dans le cadre de Jura-24, les commémorations du 50^e anniversaire du plébiscite d'autodétermination du 23 juin 1974. Durant une après-midi, historiens, chercheurs et témoins ont échangé lors de deux panels dédiés aux luttes autonomistes et écologistes.

Lors du premier panel qui explorait l'intégration des luttes séparatistes dans les institutions jurassiennes, trois intervenants ont pris la parole. C'est tout d'abord Antoine Glaenzer, archiviste cantonal du Canton du Jura, qui a proposé une contribution interrogeant l'histoire du Jura et son historiographie. En effet, 50 ans après le vote d'autodétermination, il propose de faire émerger de nouvelles questions. L'archiviste identifie ainsi deux problèmes qui empêchent l'historiographie sur la Question jurassienne de s'étendre : d'un côté, la présence d'une *doxa*, de l'autre, l'absence de définition de termes comme « Question jurassienne » sur lesquels reposent les recherches.

Antoine Glaenzer rappelle aussi que la votation du 23 juin 1974 est acceptée au total des voix, et que les trois districts du Nord disent oui, tandis que Laufon et les districts du Sud votent non, une situation équivalente à celle de la votation de 1959. Les lectures de ce vote vont alors être dépendantes d'une *doxa* et elles mériteraient d'être maintenant réinterrogées.

Une autre question soulevée par cette contribution est le rôle de la Confédération suisse dans ce contexte très politisé des années 1970. Or, il est important de s'intéresser à la réaction des états nationaux face aux mouvements séparatistes, surtout pour une Suisse qui, depuis le

xvi^e siècle, s'est spécialisée dans la gestion des conflits. Autre perspective : le lien entre la Question jurassienne et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Le Canton de Berne, en reconnaissant lui-même l'existence d'un peuple jurassien dans sa constitution, a entériné ce rapprochement. D'ailleurs, le Front de libération jurassien (FLJ) s'est ainsi nommé en rappel du Front de libération nationale (FLN), mouvement de libération algérien. La question de la fondation de ces organes militants est également peu étudiée par les historiens. La date de création du mouvement Béliet est d'ailleurs souvent peu et mal connue. La première photo connue du Béliet apparaît selon l'archiviste cantonal dans le Jura libre en août 1962.

À propos de l'absence de définition, l'intervenant prend deux exemples marquants : premièrement celui des « années de braise », une expression tirée d'un film, palme d'or à Cannes, que l'historien Marcel Bréchet reprendra et qui désigne les années de tensions extrêmes des années 1970. Deuxièmement, l'archiviste propose de questionner le terme de « Question jurassienne », une appellation qui apparaît dans les écrits de Charles-Ferdinand Morel en 1839, lorsque le Canton du Berne souhaite abolir le droit français alors encore en vigueur dans le Jura. Le Jura conservera ce droit et celui-ci ne sera remplacé qu'au début du xx^e siècle avec l'arrivée du droit fédéral. Une définition permettrait ainsi de définir le séparatisme et d'interroger la réaction de chaque génération à la problématique des rapports entre le Canton de Berne et le Jura. Maintenant que des archives jurassiennes ont été constituées, explorer ces documents permettrait d'offrir de nouveaux axes de recherches et de questionner les dimensions existantes.

Seconde intervenante, Stéphanie Lachat, co-directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, a choisi d'axer sa communication sur un paradoxe : les femmes jurassiennes ont toujours beaucoup travaillé dans l'industrie horlogère, elles ont également beaucoup milité pour le Jura, mais elles ont pourtant mis beaucoup de temps à entrer dans la vie politique. En effet, elles n'ont bénéficié que tardivement d'une vraie remise en question des rôles genrés dans la société jurassienne.

Ce paradoxe est éclairé par un constat : les femmes représentent un tiers des employés de l'industrie horlogère au xix^e siècle et, durant le siècle suivant, ce pourcentage peut monter jusqu'à 50 %. Ce travail féminin est valorisé, même si ces emplois sont cantonnés à des rôles féminins, et moins bien payés. C'est ainsi que naît la logique de la double tâche, les femmes devenant mères et ouvrières. Le travail à

domicile se développe également, tout en étant réservé aux femmes et aux Suissesses.

Du côté politique, lors de la lutte pour le Canton du Jura, même si les femmes sont intégrées aux organes séparatistes, elles sont tenues à un rôle subalterne: elles assurent le secrétariat bénévole du Rassemblement Jurassien et du Groupe Béliet ou font la vaisselle durant les manifestations. Lors de l'élection à l'Assemblée constituante en 1976, 18% de femmes sont présentes sur les listes et tous les partis invitent à voter pour des représentantes. Toutefois, une seule femme, Valentine Friedli (PS), présidente de l'AFDJ, sera élue parmi 50 constituants. Afin de prendre leurs places et d'affirmer leur lutte féministe dans le nouveau canton en devenir, l'AFDJ insiste pour intégrer le Bureau de la condition féminine à la future constitution cantonale, ce qui sera fait. Il incarne alors, dès sa mise en place en 1979, un féminisme d'état qui est reçu de manière diverse par les féministes. Certaines craignent une dilution de la lutte et des revendications dans cette institutionnalisation. En conclusion, même si les femmes ont travaillé et ont milité, elles n'ont pas réussi à remettre rapidement en question leur rôle féminin, que ce soit dans les luttes ou dans les usines.

La dernière intervention de ce panel est celle de Cézane Beretta, doctorante en histoire contemporaine à l'université de Fribourg, qui a été assistée pour l'occasion par Stéphane Berdat, ancien délégué à la coopération. L'historienne aborde ici la question du Bureau de la Coopération et de la perpétuation des luttes d'indépendance au travers de cette institution cantonale après l'entrée en souveraineté. Ce bureau, responsable des relations extérieures, est une singularité jurassienne. Il entend développer les liens avec l'extérieur, dont le Jura bernois. Cet organe est pensé par les militants et le premier responsable de cette institution sera Roger Schaffter. Il s'agira d'un véritable projet politique et d'un département ministériel.

Mais quel espace pour la lutte dans ce service de coopération? Le Bureau de la Coopération travaillera principalement avec d'autres peuples francophones luttant pour leur indépendance (Wallonie, Québec, etc.). Leur stratégie repose avant tout sur la signature d'accords et d'ententes intergouvernementales qui ne sont jamais avalisées par le droit fédéral puisque les cantons n'ont aucune compétence en matière de politique extérieure. Progressivement, nous allons assister à une normalisation du service et à une dépolitisation. Cela marque, petit à petit, la fin d'un projet politique. Alors que reste-t-il de cette lutte identitaire? Des politiques de défense de la langue française et de la

francophonie. Le poste de délégué à la coopération n'a finalement pas été repourvu suite au départ de Stéphane Berdat et cette compétence est maintenant rattachée à la chancellerie. Les années auront ainsi su effacer le caractère militant de cet organe institutionnel.

La seconde partie de cette après-midi était consacrée aux luttes écologistes autour de la Transjurane. Si dans le premier panel nous nous intéressions à une lutte qui a abouti à des institutions, ici les réflexions se concentrent sur l'influence d'une lutte lors de choix politiques effectués par des institutions préexistantes. Le mouvement écologiste a émergé dans la seconde moitié des années 1970, mais très peu d'études historiques ont été menées sur cette lutte, et aucune pour la région jurassienne. Comme le note Timy Hürlimann, membre du CEH, dans son introduction, l'histoire retient bien trop souvent la version d'une unanimité sur la construction de la Transjurane, une création postérieure. Cependant, les oppositions à cette autoroute ont peiné à survivre et les militants d'hier refusent très majoritairement de revenir sur cette période de tensions. Parmi les quelques traces notables, on peut mentionner « le Dérouteur », un journal opposé à l'autoroute, qui pourtant n'est déposé nulle part et que Timy Hürlimann, historien s'intéressant à la question, cherche à retrouver. À bon entendeur.

Afin de démarrer ces réflexions, le CEH a tout d'abord donné la parole à Nelo Magalhães, docteur en mathématiques et en économie/histoire et post-doctorant à l'École des hautes études en Sciences sociales (EHESS). Celui-ci expose d'abord les grandes lignes de l'histoire environnementale, un courant né aux États-Unis dans les années 1980-1990, qui s'est répandu en Europe dans les années 2000-2010. Plus qu'une histoire de la nature, il définit ce courant de recherche comme l'étude de l'inscription matérielle des rapports sociaux. Durant ses recherches, il a étudié la matérialité du capitalisme français durant deux siècles à partir de statistiques produites par l'état. Il a ainsi pu observer que la France dépend toujours du reste du monde car elle importe plus qu'elle n'exporte. Autre découverte : le capitalisme français repose avant tout sur le sable, le gravier et les terres de terrassement et ces matériaux servent à 80 % pour la construction de grandes infrastructures. En effet, ces structures nécessitent des quantités colossales de matières, notamment les autoroutes. Le chercheur s'est ainsi interrogé sur la nécessité de ces tonnes de matériaux ? En effet, les autoroutes demandent des matériaux pour s'adapter au relief et offrir des surfaces planes. Mais tout cela sert avant tout aux poids lourds, les plus grands utilisateurs qui fixent les standards de la construction. C'est

pour cette raison que les autoroutes sont surdimensionnées aux usagers normaux. Les oppositions face à ces constructions peuvent venir de milieux divers: des habitants, des élus locaux, des militants écologistes. Le chercheur distingue encore deux types de militants: les réformistes qui acceptent le cadre légitime de la parole et qui souhaitent rendre les autoroutes plus acceptables, et ceux qui refusent absolument l'idée d'une telle construction et dont la voix est jugée inacceptable par les autorités et les institutions.

Afin de ramener les interrogations à la Suisse, le Prof. Laurent Tissot, professeur honoraire à l'Université de Neuchâtel, s'est intéressé à l'imaginaire derrière ces grandes constructions routières. Il rappelle que durant les Trente Glorieuses, le nombre de voitures par 1000 habitants augmente rapidement. Les routes se multiplient et changent profondément l'existence. Le paysage se modifie et les habitudes des automobilistes sont transformées par l'apparition des autoroutes. Les conducteurs font ainsi l'apprentissage de la vitesse et les décès sur la route augmentent. Mais ces infrastructures entraînent également un accès plus simple aux loisirs, dans un temps où le temps libre prend son essor. Face aux autoroutes qui créent des emplois et améliorent l'accès aux loisirs, des oppositions interviennent, mais les résistances sont peu audibles face à une révolution qui devait servir à tous et bénéficier à la liberté individuelle.

Pour conclure cette après-midi, le CEH a invité Hansjörg Ernst, ancien militant jurassien contre la Transjurane. Il est le seul militant à avoir accepté de s'exprimer en public. Après une jeunesse à Bâle où il voit les voitures devenir de plus en plus nombreuses, il est devenu critique de ce moyen de transport. Arrivé dans le Jura, il milite dans les années 1980 contre l'autoroute de la Transjurane. Ce témoin direct de l'opposition à cette infrastructure raconte que le comité d'opposition ne s'opposait pas aux tunnels, mais à l'autoroute à quatre pistes qu'il jugeait surdimensionnée. Le comité était prêt au compromis et à accepter une semi-autoroute à trois pistes. Afin de militer et de sensibiliser les Jurassiens, les opposants ont notamment entrepris d'étaler des tapis sur le sol sur une surface équivalant à quatre pistes d'autoroutes à Delémont. En effet, les autoroutes les plus proches restaient lointaines et le comité souhaitait marquer les esprits en montrant à la population la largeur de celles-ci. S'il n'a pas lui-même subi de représailles, il parle des difficultés de militer contre l'autoroute. Cette position n'était pas acceptée et Hansjörg Ernst a pu raconter l'ambiance tendue et délétère

qui régnait alors aux membres de l'assemblée pour conclure l'après-midi.

Au terme de cette journée, plusieurs réflexions ont ainsi émergé des interventions et des discussions qui ont suivi : tout d'abord, la place des acteurs des luttes, de leurs profils à leurs actions, en passant par leurs revendications. Deuxièmement, l'après-midi a permis de questionner les relations entre organe de lutte et institutions, leurs influences mutuelles dans des chronologies différentes : quel impact une lutte peut-elle avoir sur une institution déjà existante ou au contraire, comment cela se passe-t-il lorsque la lutte permet de créer une nouvelle institution et la perpétuation, souvent difficile notamment pour le Bureau de la coopération, des revendications qui finissent bien souvent par être neutralisées par l'administration. Dernièrement, nous aurons pu mettre en perspective des problèmes jurassiens, l'auto-détermination et la Transjurane, avec d'autres plus larges, concernant la Suisse, mais aussi l'international, notamment avec l'évocation du Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Cette rencontre, qui a réuni près d'une cinquantaine de participants, a ainsi été l'occasion de réinterroger une historiographie jurassienne de la lutte séparatiste tout en inaugurant un nouveau champ de recherche sur l'histoire environnementale de la région jurassienne. Elle a tenté d'historiciser ces grandes constructions et les répercussions, positives comme négatives, qu'elles ont eu sur les populations d'alors, en donnant la parole aux chercheurs et aux témoins.

De l'idée au papier.

JUILLERAT  CHERDET

Imprimeur depuis 1975

www.ijc.ch

JURASSICA

Un univers
des histoires
de l'aventure

Jardin botanique



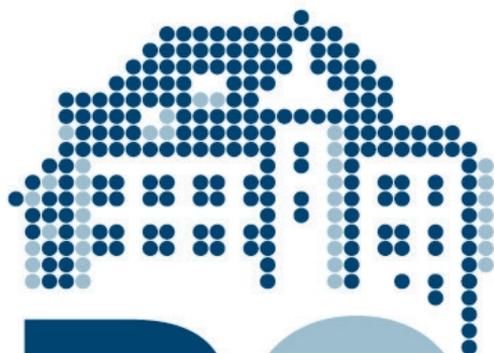
MUSEUM



Satellites



Porrentruy
www.jurassica.ch



PO
PA

PORRENTRUY

OPTICAL

ART A decorative graphic consisting of a grid of blue dots, with the bottom row being a solid dark blue line.



COURVOISIER
GASSMANN
ARTS GRAPHIQUES

Depuis plus de 200 ans, nous sommes un leader de l'impression en Suisse.

Certifiés «Swiss Label», ISO 9001 et 14001, nous intégrons les meilleures pratiques de durabilité à tous les niveaux de notre production.

Rejoignez-nous pour des solutions d'impression alliant excellence, innovation et éco-responsabilité!

www.courvoisiergassmann.ch

GASSMANN 



MOUTIER

Cœur de Jura



ENTREPRISE DU GAZ S.A.

CHAUFFAGE | SANITAIRE | DÉPANNAGE 24/24 | SERVICE DES EAUX

Siège principal:

Route d'Alle 58 | 2900 PORRENTUAY
Tél. 032 465 96 20

Succursales:

Rue du Puits 20 | 2800 DELÉMONT
Tél. 032 422 29 25

Rue de la Courtine 26 | 2740 MOUTIER
Tél. 032 493 37 27

info@gazsa.ch | www.gazsa.ch

 **demotec**
graphisme • imprimerie

Décrochez la timbale
en nous confiant vos imprimés!

Créateur
d'impression

PORRENTUAY demotec.ch

Aidez-nous à prévenir les dommages !

Chutes de pluie importantes,
rafales de vent, orages de grêle,
neige, gel ou verglas...

ALARME
METEO



E C A • j U R A

ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION





Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation



www.porrentruy.ch

Vie de la Société

159^e assemblée générale

Samedi 25 mai 2024
Club 44, La Chaux-de-Fonds

Ordre du jour :

- | | |
|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9 h 30 | Accueil |
| 10 h 00 | Assemblée générale <ol style="list-style-type: none">1. Ouverture, présences et excusés2. Désignation des personnes scrutatrices3. Approbation de l'ordre du jour4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juin 2023 aux Breuleux5. Rapports et programme d'activités6. Présentation des dernières publications de la SJE7. Comptes 2023 et rapport des vérificateurs des comptes8. Budget 20249. Démissions et élections statutaires10. Divers |
| 13 h 00 | Buffet dînatoire |
| 14 h 30 | Animation culturelle |

1. OUVERTURE, PRÉSENCES ET EXCUSÉS



PAUL JOLISSAINT

Président central

Monsieur Paul Jolissaint, président central, ouvre la 159^e assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation dans la magnifique salle du Club 44 à La Chaux-de-Fonds. Il remercie la centaine de personnes présentes pour leur fidélité et leur soutien précieux. Le président dévoile le programme de la matinée, mettant en avant l'intermède musical proposé par MM. Daniel Tanner et Elia Seiffert, tous deux violonistes.

Le président donne lecture des noms des personnalités excusées, parmi lesquelles figurent plusieurs personnes des milieux culturels et politiques de l'arc jurassien ainsi que des membres d'honneur. Il tient également à honorer la mémoire des membres décédés durant l'année écoulée et invite l'assemblée à observer un moment de silence.

M. Paul Jolissaint exprime ses remerciements à la Section de La Chaux-de-Fonds pour son accueil à l'occasion de la séance du Conseil de la veille et de la 159^e assemblée générale. Il souligne que le comité de la Section a soigneusement pris en charge l'organisation de ces deux événements, afin de célébrer le 100^e anniversaire de sa fondation. Le président central donne la parole à Pascal Bourquin, président de la Section Chaux-de-Fonnière, pour son discours d'accueil. Ce dernier se trouve en page 250.

Le président adresse ses remerciements à Pascal Bourquin pour ses propos chaleureux. Il donne ensuite la parole à M. Théo Bregnard, représentant des autorités communales, qui ont généreusement offert le vin de la ville pour l'apéritif qui clôturera cette matinée. Le contenu de l'allocation de M. Bregnard se trouve en page 252.

Le président s'adresse à Monsieur le Conseiller communal et le prie de bien vouloir transmettre les remerciements de l'Assemblée à ses collègues.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, le président informe l'Assemblée d'une triste nouvelle concernant la Section de Bâle. Son comité a décidé de proposer la dissolution de cette dernière, fondée en 1929. La disparition a été actée le mercredi 10 avril dernier, lors de la dernière assemblée générale, en présence d'une quinzaine de membres, de la secrétaire générale et du président central. Les membres du comité étant pour la plupart âgés, certains d'entre eux ou leurs conjoints rencontrent des problèmes de santé, ce qui rendait l'organisation des activités difficile. Les efforts pour trouver une relève se sont révélés infructueux. C'est avec sérénité que cette décision a été prise et acceptée par les membres présents. Conformément aux statuts de la Société, la fortune de la Section sera transmise au bureau central. Elle sera conservée durant une période de 10 ans, sauf en cas de résurrection de la Section dans cet intervalle. Si une telle initiative devait voir le jour, le Comité directeur s'engage à soutenir pleinement cette démarche. Le président tient à saluer chaleureusement les membres du comité de cette défunte section, et tout particulièrement sa présidente, Madame Suzanne Savoy-Morand. Il rappelle son engagement exemplaire: ayant repris la présidence en 2004 après le décès de M. Bilat, elle a su insuffler un dynamisme remarquable, avec des activités fréquentes et de qualité. Le Comité directeur a adressé un courrier à la petite vingtaine de membres de la section pour les remercier de leur fidélité et les inviter à rejoindre une section de leur choix tout en continuant à participer aux activités de la société.

2. DÉSIGNATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

Le président procède ensuite à la désignation des scrutateurs et propose M. Laurent Donzé ainsi que M. Lionel Progin, qui acceptent cette fonction.

3. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président soumet l'ordre du jour à l'Assemblée pour approbation. Celui-ci est adopté à l'unanimité sans modification.

4. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JUIN 2023 AUX BREULEUX

M. Paul Jolissaint informe que le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 juin 2023, tenue aux Breuleux, figure comme de coutume dans les *Actes 2023*. Il souligne toutefois une erreur dans le sommaire desdits *Actes*, où il est indiqué par inadvertance que la 158^e AG s'était déroulée à Porrentruy. Il présente les excuses du bureau central pour cette coquille.

Le président invite les participants à signaler d'éventuelles modifications à apporter au procès-verbal. En l'absence de remarques, l'Assemblée vote le procès-verbal à l'unanimité. M. Paul Jolissaint adresse ses plus vifs remerciements à M^{me} Natalia Da Campo pour la qualité professionnelle et soignée de sa rédaction, en l'absence à ce moment-là, de secrétaire générale.

La parole est ensuite donnée à M^{me} Rosalie Beuret, Présidente du Gouvernement jurassien, puis à M. Étienne Klopfenstein, Président du Conseil du Jura bernois. Le contenu de leurs interventions est détaillé aux pages 253 et 256. Le président central de la SJE leur adresse ses remerciements les plus sincères pour leur présence et leurs interventions empreintes de soutien. Leurs témoignages de confiance sont précieux et jouent un rôle déterminant dans la réalisation des missions de la Société jurassienne d'émulation.

5. RAPPORTS ET PROGRAMME D'ACTIVITÉS

A) COMITÉ DIRECTEUR

Le rapport d'activité du Comité directeur est lu par M^{me} Laurence Frainier, secrétaire générale.



LAURENCE FRAINIER

Secrétaire générale

L'année dernière, lors de notre 158^e assemblée générale, les personnes présentes m'ont accordé leur confiance et j'ai pris mes fonctions, impressionnée par l'assistance dans la salle. Je dois admettre qu'aujourd'hui, vous êtes une fois encore nombreux et intimidants. Ce qui me réjouit. Je vais donc présenter le rapport d'activité 2023 avec le regard d'une néophyte qui découvre les rouages internes.

Une année à la SJE, c'est une réunion hebdomadaire avec les membres du bureau pour examiner les affaires courantes. Sur place, nous avons travaillé avec le soutien indéfectible de Natalia Da Campo et l'aide de Wanda Brahier. Nous avons vécu une année quelque peu particulière en raison du changement complet du parc informatique, réalisé sous la supervision de notre vice-président, M. Pierre-Olivier Vallat. Cet investissement prévu au budget a eu lieu courant novembre, à la satisfaction générale.

Une année à la SJE, ce sont sept comités directeurs. J'y ai rencontré dix personnes engagées qui partagent leur point de vue pour donner de l'élan à notre Société et pour soutenir les commissions. La commission des *Actes*, par exemple, a accueilli de nouveaux membres disposés à investir de leur temps et de leur énergie. M^{me} Sophie Vantieghem, qui supervise le Cahier des lettres et des arts, et M. Lionel Progin, à la tête du Cahier d'histoire, ont vécu leur première année aux côtés du nouveau responsable, M. Clément Gaignat. En votre nom, je souhaite les féliciter pour avoir mené à bien la version 2023 sans heurts et dans le respect des

traditions. Désormais, il est possible de consulter l'édition 2023 des *Actes* sur notre site internet. Ce projet de numérisation a été réalisé grâce à l'excellente collaboration entre notre président et notre vice-président.

Une année à la SJE, c'est aussi un Conseil de printemps et un Conseil d'automne. Ce dernier, organisé à la perfection par la toute jeune Section vaudoise, s'est déroulé à Lausanne. Les sujets débattus avec bienveillance par les membres présents entraîneront quelques modifications. Par exemple, le bureau central devant libérer un espace de plusieurs mètres carrés suite à la demande du propriétaire de l'immeuble, il a été décidé de limiter les stocks de nos publications.

Une année à la SJE, ce sont des activités culturelles et scientifiques proposées par des Cercles et des Sections très dynamiques. J'ai eu le privilège de participer à quelques-unes d'entre elles. La conférence sur la mémoire, tenue à Muriaux cet hiver, a rassemblé plus de quatre-vingts participants, un succès éclatant attribuable à la dynamique Section des Franches-Montagnes. J'ai également eu l'honneur d'accompagner la fort sympathique Section de La Chaux-de-Fonds lors d'une visite enrichissante du village de Bonfol. Plus d'une trentaine de sorties, de conférences et d'activités diverses se sont déroulées en 2023 dans nos différentes sections. Je dois admettre que ma volonté de me rendre au moins une fois dans chaque entité a été vaine. Je prie les présidentes et les présidents que je n'ai pas encore rencontrés de bien vouloir m'en excuser. Ce n'est que partie remise ! Les Cercles ont également fait preuve de vitalité. Ils évoluent avec les technologies contemporaines, chacun dans leurs spécificités. Le Cercle d'études scientifiques a organisé nombre de conférences et les a diffusées en parallèle sur une chaîne YouTube ; le Cercle d'études historiques, quant à lui, a produit un fichier audio de la table ronde *Le Jura un terrain d'émancipation pour les femmes* et l'a diffusé sur internet. Dans leur ensemble, les Cercles ont mis sur pied plus d'une quinzaine d'événements. Grâce aux Sections et aux Cercles, la Société jurassienne d'émulation entretient ses racines et se projette vers le futur.

Une année à la SJE, c'est une riche activité éditoriale. La Commission des Éditions ne ménage pas ses efforts pour faire vivre les collections existantes et porter de nouveaux projets. Leur travail bénévole et de qualité a été récompensé, une nouvelle fois, par le « Prix du plus beau livre suisse 2023 » pour *Les Journaux de guerre* du Capitaine Willy Sunier, paru en fin d'année dans la collection Rouge et Or. Ce prix, basé sur la

qualité de création et le travail graphique, est attribué par l'Office fédéral de la culture. Il est très important pour le comité central et moi-même de féliciter la Commission des Éditions, pour leur professionnalisme. Je laisserai Antoine Vuilleumier vous parler plus en détail des publications dans son propre rapport. Je souhaite tout de même signaler que nous avons entièrement vendu le tirage de l'Armorial mais que nous ne le rééditerons pas. J'ajouterai qu'en tant que libraire, je suis particulièrement fière de vendre les livres de la Société jurassienne d'émulation qui se distinguent par la pertinence de leur sujet et le soin apporté à leur réalisation.

Une année à la SJE, c'est prendre soin de notre Société et défendre la culture interjurassienne. Pour cela, nous avons participé à l'opération «Support culture» de Migros et grâce à vous, chères émulatrices et chers émulateurs, nous avons récolté près de quatre mille bons. Un résultat honorable qui se transformera en soutien financier d'ici quelques semaines. De plus, nous avons collaboré activement avec d'autres sociétés et associations. Nous veillerons à rester présents dans tout l'Arc jurassien ainsi que dans les cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève.

Je terminerai cette année à la SJE en remerciant tous les membres du Comité directeur pour leur assiduité, leur ouverture d'esprit et leur dynamisme. Un merci particulier au président central pour son soutien envers moi. Cette année à la SJE est passée vite, trop vite. Je puis vous assurer que je favoriserai les rencontres et les échanges qui font tant rayonner notre société. Je vous encourage chaleureusement à en faire autant.

PAUSE, INTERMÈDE MUSICAL

Le président annonce une pause musicale et a le plaisir de présenter les deux musiciens qui se produisent devant l'Assemblée :

Il s'agit de Monsieur David Tanner, qui a débuté ses études de violon à 6 ans en l'an 2000; membre de divers orchestres partiellement en parallèle (orchestre des Jeunes de Fribourg, orchestre de la Stravaganza, orchestre symphonique suisse des jeunes), il a obtenu son Bachelor de violon chez Ulrich Gröner en 2018 à la Haute École de musique de Zurich, et il a participé à divers concours des jeunes musiciens de suisse et a gagné plusieurs prix.

Monsieur Elia Seiffert est né à Ettingen (BL) où il a pris des cours de piano et de violon chez ses parents et chez Vreni Kappus dès son enfance. Il est membre du SJSO (orchestre symphonique suisse des jeunes) et de l'orchestra Arte Frizzante en jouant de l'alto, du violon et du piano. Depuis 2016 il étudie le piano à la Haute École de musique de Berne chez Thomasz Herbut et a terminé son Bachelor avec mention. Actuellement il étudie le violon à la haute école Kalaidos chez Monika Urbaniak et réalise un master de piano chez Thomasz Herbut.



Elia Seiffert et David
Tanner au violon,
photo@Natalia Da
Campo, SJE.

B) COMMISSIONS DES ACTES, DU DIJU ET DES ÉDITIONS

Le président central informe l'Assemblée que le rapport du responsable des Actes sera présenté en premier, suivi du DIJU et de celui de la commission des Éditions. En l'absence du responsable des Actes, la lecture de ce rapport sera assurée par M. Pierre-Olivier Vallat, vice-président.



CLÉMENT GAGNAT

Responsable

J'aimerais tout d'abord remercier la Société dans son ensemble et surtout le comité directeur pour la confiance qu'ils m'ont accordée en me proposant cette tâche de responsable des *Actes*. Confiance ou témérité, ce n'est pas à moi d'en décider.

Devenir responsable des *Actes*, cela signifie aussi succéder à Amalric. J'aimerais ici le remercier pour son travail, dont j'ai eu plusieurs aperçus, notamment quand je l'avais suppléé pour les *Actes 2020* et quand j'avais modestement contribué à un article scientifique dans les *Actes 2019*. J'avais l'impression que pour le remplacer, il me faudrait environ deux ans pour tout faire ce qu'il faisait en un, et force m'est de constater aujourd'hui que je n'avais pas totalement tort. Merci donc infiniment à lui pour les années passées et bien du plaisir pour la suite, lui qui demeure au comité directeur. Je m'efforcerai de faire mon possible pour avoir des résultats proches de la qualité de ceux d'Amalric, l'avenir nous dira si j'y parviendrai un jour.

Il n'y a pas que le responsable des *Actes* qui a changé, il y a aussi eu du changement dans les responsables de cahier. Merci beaucoup d'abord à Damien Becker, qui reste fidèle au cahier des sciences, et dont la contribution est, chaque année, irréprochable. Merci beaucoup aussi à Matthieu Gillabert, qui quitte la responsabilité du cahier d'histoire après une fructueuse collaboration de plusieurs années.

Merci maintenant aux deux nouveaux, qui n'ont pourtant rien de néophytes.

Lionel Progin tout d'abord, qui arrive à la tête du cahier d'histoire, surtout pour les *Actes 2024*, mais qui a déjà été plus qu'utile pour l'édition de cette année. Je me réjouis beaucoup de collaborer avec Lionel qui fourmille d'énergie et d'idées et qui, à n'en pas douter, va briller dans sa tâche.

Sophie Vantieghe, nouvelle responsable du cahier des lettres et des arts, au CV impressionnant, a déjà fonctionné pour les *Actes* de cette année. Elle a effectué un travail simplement irréprochable, comme si elle faisait déjà ça depuis dix ans. Inutile de préciser que c'est un plaisir de collaborer avec elle. L'équipe en place augure donc d'un avenir de qualité pour les *Actes*.

Certainement grâce à Amalric, les délais de retour des différents rapports ont été globalement bien tenus. J'ai pu insérer dans les *Actes* tout ce que j'ai reçu. La grande majorité des retards a été causée par le responsable des *Actes* lui-même, qui a un peu peiné à faire tout ce travail pour sa première année. Nul doute que je ferai mieux dès l'année prochaine. Ce n'est d'ailleurs pas si mal d'avoir une marge de progression.

Certains membres de la Société s'en amuseront certainement, il y aura probablement un peu plus de choses à redire dans les *Actes* que les années précédentes. Cela n'est toutefois pas une surprise et il s'agira de tout gommer dès l'année prochaine.

Concernant les *Actes*, un nouvel imprimeur a intégré ceux qui s'occupent des *Actes*. Il s'agit de Courvoisier-Gassmann, à Bienne, qui a extrêmement bien travaillé et dont je suis pleinement satisfait.

Après une édition 2022 légèrement moins épaisse, les *Actes 2023* font 400 pages, foisonnant d'articles discutant de thèmes divers et variés, mais naturellement tous à propos de science, de culture et de Jura.

En résumé, ce fut pour moi une année assez compliquée pour se mettre dans le bain, faire tout ce qu'il y a à faire pour ces *Actes*, et surtout apprendre énormément dans des domaines qui ne me sont pas familiers, notamment le monde de l'édition, la typographie, mais aussi le monde des lettres dans son ensemble, étant donné que j'ai une formation typiquement scientifique.

J'essaie par ailleurs, et je conclurai ainsi, de démontrer que ce n'est pas parce qu'on est plutôt scientifique qu'on ne peut pas faire autre chose, et, de même, que ce n'est pas parce qu'on est plutôt littéraire qu'on n'y comprend rien aux sciences. Tout ce qui compte, c'est de s'intéresser. Si l'intérêt est là, on peut tout faire et tout comprendre, si on y met le temps.

J'ai eu un peu de peine cette année, comme c'était ma première, mais j'ai été soutenu par une équipe tout simplement remarquable que je ne remercierai jamais assez.

Merci également aux annonceurs dans les *Actes* qui apportent eux aussi une contribution plus que précieuse.

Merci à tous, et bonne lecture.

Monsieur Philippe Hebeisen, responsable scientifique du DIJU présente son rapport avec beaucoup d'humour.



PHILIPPE HEBEISEN

Responsable

Le présent rapport porte sur la période comprise entre l'assemblée générale du 3 juin 2023 et celle du 25 mai 2024.

En plus des activités habituelles concernant les notices, nouvellement publiées ou mises à jour, plusieurs événements ont marqué le dernier exercice du DIJU, sans compter le soin constant porté au bon fonctionnement et à l'optimisation du nouveau site. Un changement a ainsi été enregistré au sein de l'équipe rédactionnelle. Par ailleurs, l'équipe du dictionnaire a participé à un colloque académique et à la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF 2024). De plus, les notices du DIJU ont été spontanément employées dans un projet d'exposition dans l'espace public. Enfin, de nouveaux partenariats sont en cours pour la réalisation de projets futurs, notamment avec la plateforme notreHistoire.ch d'une part et l'Université de Fribourg d'autre part.

Du changement à la rédaction

Durant le dernier exercice, notre rédactrice bilingue historique Kiki Lutz a annoncé son départ pour l'automne 2023. À l'issue d'un processus de recrutement en deux étapes mené tambour battant (dépouillement et sélection des candidates et candidats parmi les 20 dossiers de candidature entrés dans les délais, suivi d'une série d'entretiens), Philippe Hebeisen et Kiki Lutz ont décidé d'attribuer le poste (20%) à Luc Vallat. La passation s'est faite à l'occasion d'une journée de formation à Dreispitz.

Kiki Lutz, historienne, a rejoint le DIJU en 2010. À ce jour, plus de 320 notices sont signées de son nom seul. À ce chiffre doivent être ajoutées les notices écrites en collaboration avec des tierces personnes ainsi que de nombreuses mises à jour, sans oublier l'accent mis sur les femmes

depuis 2019, l'obtention de la Bourse Fell-Doriot et le nouveau site internet, qui lui doivent énormément! Depuis son départ, Kiki Lutz a continué à apporter son aide ponctuelle au dictionnaire. Le DIJU la remercie chaleureusement pour ces nombreuses années de fructueuse collaboration, et lui souhaite un plein épanouissement dans la suite de ses activités professionnelles. Un hommage particulier lui sera rendu par le responsable du DIJU lors de l'AG de la SJE le 25 mai 2024.

Luc Vallat, musicologue, a rejoint le DIJU le 1^{er} décembre 2023. Sa première notice, consacrée au regretté «Baron de Cœuve» (Hubert Choffat), a été publiée le 19 janvier 2024. Actuellement, en parallèle de son engagement auprès du DIJU, Luc Vallat est également chargé de cours suppléant à l'Université de Genève, directeur de la Société suisse de musicologie et journaliste auprès de divers médias.

Colloque à l'Université de Berne

Le 23 novembre 2023, Philippe Hebeisen a été invité à participer, à l'Université de Berne, au colloque académique «La musique en Suisse, hier et aujourd'hui: le Dictionnaire de la musique en Suisse pour le XXI^e siècle». L'événement était organisé par le Dictionnaire de la musique en Suisse (DMS), un curatorium de l'Académie suisse des sciences sociales et humaines (ASSH), avec lequel le DIJU entretient des contacts depuis plusieurs années. À cette occasion, Philippe Hebeisen a participé à la table ronde introductive, puis a présenté la genèse et les débuts du DIJU ainsi que les différentes étapes de son développement, de l'ouverture en 2003 à la refonte totale du site internet.

Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF 2024)

Pour la première fois, le DIJU a participé, en mars 2024, à la Semaine de la langue française et de la francophonie. Le dictionnaire s'est inscrit dans cette manifestation en proposant quatre nouvelles notices, dont deux rédigées par l'historien et professeur universitaire Matthieu Gillibert. Ces nouvelles notices portent respectivement sur le Centre suisse d'études sur le Québec et la francophonie (CEQF), le Prix Richard Mille/CEQF et l'historien Claude Hauser. La quatrième notice, consacrée aux Institutions et acteurs de la francophonie, propose un texte renvoyant à de nombreux articles du DIJU relatifs à la thématique de la manifestation et permettant d'effectuer un joli tour d'horizon du riche contenu de notre encyclopédie.

En amont de cet événement couvert par les médias, Philippe Hebeisen et Luc Vallat ont pris part à une conférence de presse aux côtés de Sophie Vantieghem, Valentin Zuber et Pierre-André Comte. Le DIJU était par ailleurs présent lors de la soirée de lancement de la SLFF, à l'Espace Auguste Viatte à Porrentruy, à l'occasion de laquelle le Prix Richard Mille/CEQF a été délivré.

Le DIJU dans l'espace public

En début d'année, le DIJU a découvert avec plaisir que la vitrine de la Bibliothèque cantonale jurassienne, installée dans l'entrée ouest de l'Hôtel des Halles à Porrentruy, renvoyait à ses notices pour son exposition temporaire consacrée aux compositeurs jurassiens. Le DIJU est très heureux que son travail puisse contribuer à la mise en valeur de ressources, d'institutions et de projets culturels. L'utilisation spontanée de nos notices, tant dans le domaine privé que professionnel, témoigne de la confiance que nous accordons notre lectorat.

Nouveau type de notices

Une nouvelle fonctionnalité a été développée l'année passée, permettant d'introduire plusieurs images dans une même notice. De plus, après l'introduction des champs de chapitre et des notes de bas de page, un soin particulier a été amené à l'agencement et à l'architecture des notices, par exemple par la possibilité de créditer chaque image. L'aboutissement de ce travail méticuleux est à découvrir dans nos nouvelles notices, dont celle du célèbre slameur Narcisse.

Équipe

Durant l'exercice écoulé, les personnes suivantes ont collaboré au DIJU :

- Hebeisen Philippe, responsable (bénévole) ;
- Lutz Kiki, rédactrice bilingue jusqu'en octobre 2023 (poste salarié à 20 %), puis relectrice (bénévole) ;
- Vallat Luc, collaborateur scientifique dès décembre 2023 (poste salarié à 20 %) ;
- Mueller-Perruchoud Myriam, relectrice (bénévole).

Les personnes suivantes (selon ordre alphabétique) ont également contribué, à titre bénévole, au développement du DIJU par des textes inédits ou des mises à jour :

- Bassin Pierre-Alain
- Erba Rémy
- Gigandet Cyrille
- Gillabert Matthieu
- Jeanbourquin Maxime
- Robert-Charrue Linder Céline

Ces aides sont essentielles pour le DIJU, qui peut grâce à elles se maintenir et se développer. Que toutes les personnes participant à ce projet soient ici chaleureusement remerciées.

Le DIJU en chiffres

Au long du dernier exercice, les notices suivantes ont été ajoutées (y compris les renvois au DHS) ou actualisées:

	Nouvelles notices	Notices actualisées
Français	14	38
Allemand	1	5
Total	15	43

Concernant la fréquentation de sa page internet, le DIJU a enregistré une moyenne de 77 593 visiteurs mensuels uniques pour l'année 2023.

Revue de presse 2023-2024

- Histoire, institutions et acteurs de la francophonie dans le Dictionnaire du Jura, prospectus de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF), 14-24 mars 2024.
- «Pour fêter la diversité de la langue française», *Le Quotidien Jurassien*, 8 mars 2024.
- «La langue française célébrée sous toutes ses formes», *Radio Fréquence Jura*, 7 mars 2024.
- «Dix jours dédiés à la langue française dans le canton du Jura», *Le Quotidien Jurassien*, 7 mars 2024.
- Avenir du financement interjurassien dès 2026: la SJE et le DIJU soutenus, communiqué de presse du Conseil du Jura bernois, 1^{er} février 2024.

- Philippe Hebeisen, « Une brève histoire du DIJU : genèse, développement et refonte totale du site », La musique en Suisse, hier et aujourd'hui : le Dictionnaire de la musique en Suisse pour le XXI^e siècle, Colloque organisé à l'Université de Berne (23-24 novembre 2023), 23 novembre 2023.
- « Le Musée de l'Hôtel-Dieu expose trois siècles de portraits régionaux », *Le Quotidien Jurassien*, 24 juin 2023.

La revue de presse complète de ces dernières années peut être consultée sous <https://diju.ch/f/a-propos/presse>.

Projets futurs

Plusieurs collaborations sont en cours d'élaboration ou à des stades plus ou moins avancés. En voici les lignes principales :

- Un partenariat avec l'Université de Fribourg, dont les contours sont encore à définir, devrait avoir lieu cette année. Sous l'impulsion du D^r Alexandre Varela et du Prof. D^r Michele Bacci, un séminaire de Master portant sur l'art médiéval dans le Jura sera dispensé lors du semestre d'automne 2024. À cette occasion, les étudiantes et étudiants seront invités à rédiger des notices destinées à être publiées par le DIJU ;
- Le DIJU travaille en ce moment à un dossier sur l'histoire culturelle jurassienne pour notre Histoire.ch, un projet de valorisation archivistique en ligne dirigé par Valérie Clerc et soutenu par la Fondation pour la sauvegarde et la mise valeur du patrimoine audiovisuel de la Radio Télévision Suisse (FONSART). Ce dossier, élaboré en collaboration avec le Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy (MHDP) et sa conservatrice Anne Schild, devrait être rendu public avant la fin de l'année. Plusieurs séances collaboratives ont déjà eu lieu en 2024 ;
- Michel Hauser a contacté le DIJU en 2023 pour mettre à sa disposition toute une série d'articles écrits pour L'Ajoie et dont le contenu viendra bientôt enrichir nos notices ;
- Un partenariat avec le Dictionnaire sur l'histoire des femmes en Suisse (<https://catima.unil.ch/fs-ds/fr>), dirigé par la D^{re} Raphaëlle Ruppen Coutaz, Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne, et la D^{re} Pauline Milani, Lectrice à l'Université de Fribourg, est envisagé et les premiers contacts à ce propos ont été pris ;

- La collaboration avec le séminaire du D^r Johann Boillat, enseignant à la HE-Arc, et ses étudiants, se poursuit, et aboutira sous peu à la publication des notices réalisées par les étudiants et consacrées à des entreprises ou acteurs de l'histoire horlogère suisse.

Nonobstant et pour terminer...

Nous n'avons de cesse de le répéter, mais le volumineux travail abattu tant par la rédaction du DIJU, relectrices et relecteurs y compris, que par son responsable (direction scientifique, recherche de fonds, administration, relectures, représentation, etc.), ne pourrait être possible sans une dose massive de bénévolat et de passion. L'engagement de tous, collaborateur scientifique y compris, va bien au-delà de ce qui est contractuellement requis. Et pourtant, nous croulons sous les demandes et mails en retard, une situation qui dure malgré un enthousiasme certain et qu'il faudra pourtant solutionner pour assurer la pérennité de notre bel outil.

La parole est donnée à Monsieur Antoine Vuilleumier, responsable de la commission des Éditions, qui exprime la difficulté de prendre la suite de M. Hebeisen, un orateur de grande qualité.



ANTOINE VUILLEUMIER

Responsable

Pour la Commission des Éditions, l'année 2023 a été marquée par deux publications : *TransJura*, dans notre collection *Æncrages*, recueil de nouvelles issues du concours d'écriture lancé à l'occasion du 175^e anniversaire de notre société, et les *Journaux de guerre* de Willy Sunier dans notre collection « Rouge et Or ».

Lancé en collaboration avec la revue littéraire fribourgeoise *L'Épître*, le concours d'écriture *TransJura* a réuni plus de 70 participantes et participants qui avaient pour consigne de proposer une nouvelle relevant de la littérature de l'imaginaire, jouant avec les limites du réel et se référant au folklore, aux traditions et/ou à l'histoire jurassienne. Deux textes ont été récompensés par les six membres jurassiens du jury :

«La cause du décès», de Léonie Adrover, lauréate du prix TransJura pour l'originalité de son ancrage jurassien, et «La promesse du mélèze», de Pierre Crevoisier, qui a remporté le Prix de l'Écriture grâce à la qualité de sa plume. Sept autres nouvelles accompagnent ces deux textes pour composer le recueil *TransJura. Nouvelles imaginaires*, verni le 24 juin 2023, en présence de plusieurs auteurs, qui ont lu leur texte, et d'un public nombreux et attentif à l'Espace Dickens à Lausanne. Le projet a été suivi par Marina de Toro, coordinatrice du concours et de la publication.

À la fin de l'année 2023 ont été publiés, en coédition avec les Archives cantonales jurassiennes, les *Journaux de guerre* du capitaine Willy Sunier, édités par Antoine Glaenger, Hervé de Weck et Loïc Moine, préfacés par Alexandre Vautravers. Ces journaux de guerre, rédigés par un capitaine jurassien, permettent de suivre le quotidien de la «Mob», fait de souci et d'ennuis. Les textes sont accompagnés de nombreux dessins, réalisés par Richard Degoumois, auxquels la présente édition rend pleinement justice. Verni à l'Espace des troupes jurassiennes du Musée de Saint-Imier, l'ouvrage a connu un accueil médiatique très favorable. Grâce au travail de Dimitri Jeannotat, il fait également partie de la liste des Plus beaux livres suisses 2023 établis par la Confédération. Une juste récompense pour un travail commencé il y a bien des années et supervisé par Marina de Toro et Mélinda Fleury.

En plus de ces deux publications, les membres de la Commission des Éditions n'ont eu de cesse de préparer les publications à venir. Et elles sont nombreuses, puisque quatre ouvrages paraîtront entre juin et novembre 2024. Tout d'abord, le 8 juin prochain sera verni l'ouvrage de Gérard Bessire, *Promenade en aquarelles et poésie*, publié dans notre collection «Le champ des signes». Ce bel ouvrage met en regard 50 aquarelles de plantes, de fleurs et d'insectes et un poème naturaliste, en alexandrins, qui les décrit. Ainsi Gérard Bessire nous convie à une rencontre pleine de poésie avec la nature de notre région. Viendra ensuite en septembre 2024 l'ouvrage *Fais-moi une scène! L'épopée du théâtre dans le Jura*, rédigé par Jérôme Gogniat, Michel Thentz et Camille Rebetez, qui retrace l'histoire du théâtre dans le Jura, des premiers tréteaux du XIX^e siècle à la construction du Théâtre du Jura, en 2021. Historique, l'ouvrage possède également une forte dimension artistique, puisque des photographies de Pierre Montavon, qui documentent le chantier de la construction du Théâtre du Jura, accom-

pagnent les textes de l'ouvrage. Un mois plus tard, c'est un peintre autodidacte au rayonnement international qui sera à l'honneur, puisque nous publierons la première monographie sur Pierre Michel, rédigée par Yves Guignard, à l'occasion du 100^e anniversaire de sa naissance. Peintre du Jura par excellence, en particulier des fermes des Franches-Montagnes, ce sera l'occasion pour le public de (re)découvrir l'œuvre d'un artiste jurassien singulier. Enfin, au mois de novembre, la collection *Æncrages* s'enrichira d'un nouvel ouvrage, puisque nous publierons le recueil de Monique Rebetez, *Les Lettres d'or*, composé de nouvelles qui revisitent les légendes des terres jurassiennes et nous emmènent dans un périple enchanteur à travers les villages jurassiens.

Durant l'année 2023, deux membres ont quitté notre commission, Othilie Girardin et Marina de Toro. Un hommage appuyé, je l'espère à la hauteur de leur engagement, leur a été dédié dans les *Actes*. Qu'elles soient encore remerciées ici. Aucun des nombreux projets ci-dessus n'aurait pu voir le jour sans le concours de toutes les personnes, au sein de la SJE, qui participent, de près ou de loin, à nos activités éditoriales. Qu'elles soient toutes chaleureusement remerciées ici. En tant que responsable des Éditions, ma gratitude va en particulier à Paul Jolissaint, président de la Société jurassienne d'émulation; à Laurence Frainier, secrétaire générale; à nos dévouées secrétaires Natalia Da Campo et Wanda Brahier; ainsi qu'à tous les membres du comité directeur. Je tiens enfin à remercier mes collègues de la Commission des Éditions, pour leur engagement sans faille et leur professionnalisme à toute épreuve: Mélinda Fleury et Danick Monnin.

6. PRÉSENTATION DES DERNIÈRES PUBLICATIONS DE LA SJE

M. Antoine Vuilleumier ayant conservé la parole, il évoque ensuite les récentes parutions de la Société jurassienne d'émulation. Il présente avec enthousiasme les ouvrages à paraître d'ici la fin de l'année 2024, qui enrichiront encore le catalogue de la SJE.

7. COMPTES 2023 ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Le président central rappelle que, comme l'assemblée générale de 2023 constituait une grande première pour lui, il avait commis une erreur en ne demandant pas formellement l'approbation des comptes 2022 et du budget 2023. Au lieu de cela, il avait invité l'Assemblée à applaudir, ce que l'Assemblée avait fait avec bienveillance. Le président précise qu'il ne tient pas à commettre la même erreur cette année et qu'il va demander l'approbation formelle des comptes 2023, suivie de celle du budget 2024. Il cède ensuite la parole à M^{me} Tatiana Étique, trésorière, pour la présentation des comptes 2023.



TATIANA ÉTIQUE

Trésorière centrale

M^{me} Tatiana Étique, présente les chiffres projetés à l'écran avec aisance et dans le détail. Elle signale une erreur dans l'intitulé des colonnes, en ce qui concerne les années, mais qui ne porte pas à conséquence sur le contenu des tableaux. Elle prie l'Assemblée d'excuser cette maladresse. Elle profite de sa prise de parole pour exprimer ses vifs remerciements à M^{me} Natalia Da Campo pour son travail quotidien et consciencieux. Le rapport des vérificateurs des comptes, qui proposent l'acceptation par l'assemblée générale et la décharge au Comité directeur, est présenté par M. Pierre-Olivier Vallat. Les comptes se situent à la page 237 et le rapport à la page 243. Les membres approuvent les comptes 2023 à l'issue d'un vote à main levée.

Assemblée générale

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	31.12.2023		31.12.2022	
		CHF		CHF
ACTIF				
Caisse		773.06		538.26
CCP		5 024.45		4 458.55
Banques		193 725.66		187 297.08
Fonds de placements		270.00		272.50
Impôt anticipé		125.90		0.00
Débiteurs	12 645.10		14 977.25	0.00
./. Provision pour pertes sur débiteurs	-2 050.00	10 595.10	-2 050.00	12 927.25
Ouvrages en stock		16 500.00		16 500.00
Actifs de régularisation		52 994.15		58 419.25
TOTAL		280 008.32		280 412.89
PASSIF				
Créanciers		17 152.37		56 601.47
Passifs de régularisation		48 181.90		31 540.00
Provision générale		74 000.00		37 000.00
Provision Éditions		54 700.00		54 700.00
Provision DIJU		51 500.00		51 500.00
Fonds :				
- Fonds Nouvelle Histoire de l'espace jurassien		20 000.00		20 000.00
- Fonds Archéologie		32 362.29		46 314.54
Fortune au 1er janvier	-17 243.12		-8 517.27	
Résultat de l'exercice	-645.12		-8 725.85	-17 243.12
TOTAL		280 008.32		280 412.89

ACTES 2024 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "ADMINISTRATION"	31.12.2023	31.12.2022
	CHF	CHF
PRODUITS		
Colisations	55 839.55	55 920.00
Produits financiers	382.70	14.57
Dons	1 772.00	2 923.61
Produits divers	1 534.75	300.90
TOTAL DES PRODUITS	59 529.00	59 159.08
CHARGES		
Actes	-30 437.85	-32 135.85
Annonces dans les Actes	10 700.00	12 600.00
Ventes des Actes	4 275.50	1 074.50
Cercles d'études	-6 000.00	-4 500.00
Assemblée générale et Conseils	-6 969.50	-4 183.55
Administration générale	-93 344.64	-115 799.34
Pertes sur débiteurs	-2 756.20	-2 246.50
Dissolution de la provision site Internet		16 500.00
TOTAL DES CHARGES	-124 532.69	-128 690.74
RÉSULTAT avant SUBVENTIONS	-65 003.69	-69 531.66
Subventions :		
– canton du Jura	55 080.00	55 080.00
– canton de Berne	20 000.00	20 000.00
– commune de Porrentruy	5 000.00	5 000.00
RÉSULTAT après SUBVENTIONS	15 076.31	10 548.34

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "ÉDITIONS"	31.12.2023	31.12.2022
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produits des ventes	12 738.42	9 744.00
Subvention Office fédéral de la culture	7 500.00	7 500.00
Subvention Mai 36 Galerie projet Zaugg	1 000.00	0.00
Subvention Office de la cult. RCJU Concours d'écriture	1 500.00	0.00
Subvention Banque Raiffeisen Concours d'écriture	200.00	0.00
Subvention Fondation Michalski Concours d'écrit.	4 000.00	0.00
Subvention Commune de Delémont Concours d'écrit.	300.00	0.00
Subvention Fondation Loisirs Casino Conc. d'écriture	500.00	0.00
Subvention Office de la culture RCJU Conc. d'écriture	1 500.00	0.00
Subvention Commune de Saint-Imier Concours d'écriture	100.00	0.00
Subvention Commune de Moutier Concours d'écriture	0.00	200.00
Subvention FARB Concours d'écriture	0.00	1 000.00
Subvention Commune de Porrentruy Concours d'écriture	0.00	400.00
Subvention Fondation Loisirs-Casino Journaux de guerre	1 000.00	0.00
Subvention Commune de Porrentruy Journaux de guerre	400.00	0.00
Subvention Bourgeoisie de Delémont Journaux de guerre	100.00	0.00
Subvnetion ASHSM Journaux de guerre	2 000.00	0.00
Subvention Commune de Saint-Imier Journaux de guerre	200.00	0.00
Subvention Commune de Delémont Le Retour aux Franches	500.00	0.00
Subvention FARB Le Retour aux Franches	0.00	500.00
Subvention Fondation Loisirs-Casino Le Retour aux Franches	0.00	500.00
Subvention Commune mixte de Saignelégier Le Retour aux Franches	0.00	500.00
Subvention Marché Concours Le Retour aux Franches	0.00	1 000.00
Subvention Office de la Culture de la RCJU Le Retour aux Franches	0.00	1 000.00
TOTAL DES PRODUITS	33 538.42	22 344.00
CHARGES	-58 673.45	-29 127.05
Dissolution partielle de la provision Editions	25 000.00	7 000.00
RÉSULTAT	-135.03	216.95

ACTES 2024 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "DIJU"	31.12.2023	31.12.2022
	CHF	CHF
PRODUITS		
Subvention canton du Jura	8 000.00	8 000.00
Subvention Office de la culture du canton de Berne	8 000.00	8 000.00
Subvention de la Fondation Blondin	4 000.00	2 000.00
Subvention Syndicat des comm. des F.-Montagnes	1 000.00	1 000.00
Subvention commune de Saint-Imier	1 000.00	1 000.00
Subvention commune du Noirmont	200.00	200.00
Subvention commune de Court	50.00	100.00
Subvention commune de Corgémont	200.00	200.00
Subvention commune de Moutier	1 000.00	1 000.00
Subvention commune de Nods	100.00	100.00
Subvention commune de Saugé	0.00	100.00
Subvention commune de Boncourt	0.00	0.00
Subvention commune mixte de Courtételle	200.00	200.00
Subvention commune mixte de Courrendlin	200.00	200.00
Subvention commune bourgeoise de Courrendlin	200.00	200.00
Subvention commune de Clos du Doubs	0.00	0.00
Subvention commune mixte de Develier	300.00	300.00
Subvention commune d'Alle	50.00	50.00
Subvention commune de Fontenais	100.00	100.00
Subvention commune des Breuleux	300.00	0.00
Subvention commune de la Baroche	0.00	0.00
Subvention commune de Cornol	100.00	100.00
Subvention commune mixte de Valbirse	100.00	0.00
Subvention commune mixte de Belprahon	100.00	100.00
Subvention commune de Delémont	0.00	0.00
Subvention commune bourgeoise de Delémont	0.00	0.00
Subvention commune de Mettembert	0.00	0.00
Subvention commune bourgeoise de Corban	100.00	0.00
Subvention commune de Soyhières	0.00	0.00
Subvention commune de Bourrignon	0.00	0.00
Subvention commune de Tramelan	200.00	200.00
Subvention commune mixte de Rossemaison	100.00	100.00
Subvention commune Les Enfers	50.00	0.00
Subvention commune de Soubey	50.00	0.00
Subvention commune mixte de la Haute-Sorne	100.00	0.00
Subvention Section SJE de Delémont	500.00	500.00
Bourse Fell-Doriot	0.00	5 000.00
Subvention site Internet Forces Electriques Saint-Imier	0.00	1 000.00
Subvention site Internet SWISSLOS - CJB	0.00	5 100.00
Subvention site Internet LORO	0.00	10 000.00
TOTAL	21 200.00	44 850.00
CHARGES DIJU	-19 781.95	-42 099.00
RESULTAT	1 418.05	2 751.00
Dotation à la provision « DIJU »	0.00	0.00
RESULTAT FINAL	1 418.05	2 751.00

Assemblée générale

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "ARMORIAL"	31.12.2023	31.12.2022
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produit des ventes	13 695.55	26 494.00
Subvention Loterie Romande (solde)	20 000.00	0.00
Don privé	100.00	0.00
Risturne Diocèse de Bâle	-500.00	0.00
Subvention Diocèse de Bâle	500.00	0.00
Subvention entreprise du GAZ	3 000.00	0.00
Subvention Commune de Delémont	300.00	0.00
Subvention Commune de Saint-Imier	300.00	0.00
Subvention GVB	7 000.00	0.00
Subvention Buchs & Plumey	600.00	0.00
Subventions à recevoir	0.00	80 848.05
TOTAL DES PRODUITS	44 995.55	107 342.05
CHARGES	0.00	-159 584.19
RÉSULTAT avant DISSOLUTION DE LA PROVISION	44 995.55	-52 242.14
Disslution de la provision Armorial	0.00	30 000.00
Résultat après DISSOLUTION DE LA PROVISION	44 995.55	-22 242.14

ACTES 2024 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

COMPTE DE FONCTIONNEMENT GLOBAL	31.12.2023	31.12.2022
	CHF	CHF
Résultat "Administration"	15 076.31	10 548.34
Résultat "Éditions"	-135.03	216.95
Résultat "Armorial"	44 995.55	-22 242.14
Résultat "DIJU"	1 418.05	2 751.00
RÉSULTAT GLOBAL avant provisions	61 354.88	
Provision générale	37 000.00	
Provision EDITIONS	25 000.00	
RÉSULTAT GLOBAL après provisions	-645.12	-8 725.85

Commentaires	31.12.2023
Armorial : subventions (soldes) et ventes 2023	44 995.55
Versement suppl. Fondation Blondin	2 000.00
Restitution du trop perçu La Mobilière	966.10
Restitution du trop perçu LPP	14 950.05
Restitution du trop perçu AVS	7 390.55

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

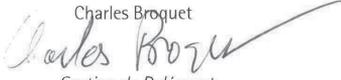
Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié les comptes annuels 2023 préparés par le Comité directeur.

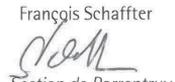
A l'issue de nos vérifications, nous avons acquis la conviction :

- que les comptes annuels annexés concordent avec la comptabilité ;
- que la comptabilité est régulièrement tenue et les comptes annuels régulièrement établis ;
- que le bilan donne une image fidèle de la fortune de l'association au 31 décembre 2023 ;
- que le compte de fonctionnement de l'exercice 2023 indique de façon précise l'origine des ressources et l'emploi qui en a été fait ;
- que le Comité directeur a agi conformément au but statutaire, aux décisions sociales et dans l'intérêt de l'association.

En conséquence, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

Porrentruy, le 24 avril 2024

Charles Broquet

Section de Delémont

François Schaffter

Section de Porrentruy

8. BUDGET 2024

La trésorière présente le budget qui n'appelle ni question, ni remarque. L'Assemblée générale accepte à l'unanimité et par levée de mains, le budget tel que présenté.

Le président central, M. Paul Jolissaint, remercie, M^{mes} Tatiana Étique et Natalia Da Campo pour la parfaite tenue des comptes et la bonne gestion des biens de la Société jurassienne d'émulation. Il exprime sa gratitude aux vérificateurs, M. Charles Broquet et M. François Schaffter, pour leur rigueur dans l'examen des documents financiers de l'année.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "ADMINISTRATION"	Budget 2024	Budget 2023
	CHF	CHF
PRODUITS		
Cotisations	55 000	55 000
Produits financiers	100	10
Dons	1 500	2 000
Produits divers	500	300
TOTAL	57 100	57 310
CHARGES		
Actes	-30 000	-30 000
Annonces dans les Actes	11 000	10 000
Ventes des Actes	3 000	950
Cercles d'études	-6 000	-6 000
Assemblée générale et Conseils	-7 000	-5 000
Administration générale	-110 000	-130 000
Frais site internet	0	-2 000
Pertes sur débiteurs	-2 900	-2 500
Frais divers	-500	-500
Promotion SJE	-3 000	0
TOTAL	-145 400	-165 050
RÉSULTAT DU COMPTE « ADMINISTRATION »	-88 300	-107 740
AVANT SUBVENTIONS		
Subventions :		
– canton du Jura	55 080	55 080
– canton de Berne	20 000	20 000
– commune de Porrentruy	4 750	5 000
RÉSULTAT DU COMPTE « ADMINISTRATION »		
APRÈS SUBVENTIONS	-8 470	-27 660

ACTES 2024 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "EDITIONS"	Budget 2024	Budget 2023
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produits des ventes	15 000.00	15 000.00
Subvention Office fédéral de la culture	7 500.00	7 500.00
Subvention Mai 36 Galerie projet Zaugg	0.00	0.00
Subvention Commune de Delémont Le Retour aux Franches	0.00	0.00
Subvention Office de la cult. RCJU Concours d'écriture	0.00	1 500.00
Subvention Banque Raiffeisen Concours d'écriture	0.00	200.00
Subvention Fondation Michalski Concours d'écrit.	0.00	0.00
Subvention Commune de Delémont Concours d'écrit.	0.00	200.00
Subvention Fondation Loisirs Casino Conc. d'écriture	0.00	0.00
Subvention Office de la culture RCJU Conc. d'écriture	0.00	0.00
Subvention Commune de Saint-Imier Concours d'écriture	0.00	0.00
Subvention Fondation Loisirs-Casino Journaux de guerre	0.00	0.00
Subvention Commune de Porrentruy Journaux de guerre	0.00	400.00
Subvention Bourgeoisie de Delémont Journaux de guerre	0.00	0.00
Subvnetion ASHSM Journaux de guerre	0.00	0.00
Subvention Commune de Saint-Imier Journaux de guerre	0.00	0.00
Subvention Commune de Moutier Concours d'écriture	0.00	200.00
Subvention FARB Concours d'écriture	0.00	1 000.00
Subvention Commune de Porrentruy Concours d'écriture	0.00	0.00
Subvention FARB Le Retour aux Franches	0.00	0.00
Subvention Fondation Loisirs-Casino Le Retour aux Franches	0.00	0.00
Subvention Commune mixte de Saignelégier Le Retour aux Franches	0.00	0.00
Subvention Marché Concours Le Retour aux Franches	0.00	0.00
Subvention Office de la Culture de la RCJU Le Retour aux Franches	0.00	0.00
Subventions LORO	23 000.00	0.00
Autres subventions projets 2024	50 000.00	40 000.00
TOTAL DES PRODUITS	95 500.00	66 000.00
CHARGES	-114 030.00	-88 100.00
RÉSULTAT DU COMPTE "EDITIONS"	-18 530.00	-22 100.00

Assemblée générale

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "DIJU"	Budget 2024	Budget 2023
	CHF	CHF
PRODUITS		
Subvention canton du Jura	8 000.00	8 000.00
Subvention Office de la culture du canton de Berne	8 000.00	8 000.00
Subvention de la Fondation Blondin	4 000.00	2 000.00
Subvention Syndicat des comm. des F.-Montagnes	1 000.00	0.00
Subvention commune de Saint-Imier	1 000.00	0.00
Subvention commune du Noirmont	0.00	0.00
Subvention commune de Court	0.00	0.00
Subvention commune de Corgémont	0.00	0.00
Subvention commune de Moutier	0.00	0.00
Subvention commune de Nods	0.00	0.00
Subvention commune de Sauge	0.00	0.00
Subvention commune de Boncourt	0.00	0.00
Subvention commune mixte de Courtételle	0.00	0.00
Subvention commune mixte de Courrendlin	0.00	0.00
Subvention commune bourgeoise de Courrendlin	0.00	0.00
Subvention commune de Clos du Doubs	0.00	0.00
Subvention commune mixte de Develier	0.00	0.00
Subvention commune d'Alle	0.00	0.00
Subvention commune de Fontenais	0.00	0.00
Subvention commune des Breuleux	0.00	0.00
Subvention commune de la Baroche	0.00	0.00
Subvention commune de Cornol	0.00	0.00
Subvention commune mixte de Valbirse	0.00	0.00
Subvention commune mixte de Belprahon	0.00	0.00
Subvention commune de Delémont	0.00	0.00
Subvention commune bourgeoise de Delémont	0.00	0.00
Subvention commune de Mettembert	0.00	0.00
Subvention commune bourgeoise de Corban	0.00	0.00
Subvention commune de Sohyières	0.00	0.00
Subvention commune de Bourrignon	0.00	0.00
Subvention commune de Tramelan	0.00	0.00
Subvention commune mixte de Rossemaison	0.00	0.00
Subvention commune Les Enfers	0.00	0.00
Subvention commune de Soubey	0.00	0.00
Subvention commune mixte de la Haute-Sorne	0.00	0.00
Subvention Section SJE de Delémont	0.00	0.00
Bourse Fell-Doriot	0.00	0.00
Subvention site Internet Forces Electriques Saint-Imier	0.00	0.00
Subvention site Internet SWISSLOS - CJB	0.00	0.00
Subvention site Internet LORO	0.00	0.00
Subvention communes et bourgeoises	3 000.00	5 500.00
TOTAL	25 000.00	23 500.00
CHARGES	-20 000.00	-19 000.00
RESULTAT	5 000.00	4 500.00

ACTES 2024 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

COMPTE DE FONCTIONNEMENT GLOBAL	Budget 2024	Budget 2023
	CHF	CHF
Résultat « Administration »	-8 470.00	-27 660.00
Résultat « Éditions »	-18 530.00	-22 100.00
Résultat « DIJU »	5 000.00	4 500.00
Résultat « Armorial »	0	0.00
RÉSULTAT avant PROVISIONS	-22 000.00	-45 260.00
Provision générale	0.00	0.00
Provision Editions	0.00	0.00
RÉSULTAT après PROVISIONS	-22 000.00	-45 260.00

9. DÉMISSIONS ET ÉLECTIONS STATUTAIRES

Lors de l'assemblée générale de 2022, M. Sébastien Jubin a été élu assesseur au comité directeur. En raison de divers engagements, il n'a toutefois participé qu'à deux séances. Ayant récemment entamé une réorientation professionnelle partielle, il a démissionné de ses fonctions. Le Comité directeur prend acte de cette décision, remercie M. Jubin pour son engagement et lui adresse ses vœux de succès pour ses nombreux projets à venir.

Le président central propose la candidature de M^{me} Marie-Jeanne Carnal pour intégrer le Comité directeur. Originaire de Reconvilier, elle a passé une partie de sa scolarité à Aarau et à Moutier, ce qui lui a permis de développer un bilinguisme et une sensibilité culturelle précieuse. Diplômée de l'École supérieure de commerce de Delémont, elle a acquis une expérience professionnelle variée avant de se spécialiser dans l'enseignement de la bureautique, une discipline qu'elle a enseignée dans divers établissements de la région. Engagée de longue date dans la vie culturelle, M^{me} Carnal a contribué bénévolement à plusieurs initiatives, notamment au Cinématographe de Tramelan et dans des festivals locaux. Membre fidèle de la Société jurassienne d'émulation, elle a siégé pendant quatre ans au comité du Cercle littéraire avec enthousiasme et implication. En 2023, elle a repris la présidence de la Section de Bienne, mettant à profit son énergie et son sens de l'organisation pour renforcer le rayonnement de la société. Installée à Bienne depuis plus de vingt ans, M^{me} Carnal incarne une ouverture d'esprit et une joie de vivre qui se traduisent aussi bien dans son engagement associatif que dans ses relations humaines. Le président souligne son attachement à ses racines jurassiennes, illustré par sa participation régulière aux repas de Saint-Martin à Porrentruy, une tradition qu'elle chérit particulièrement. En l'absence d'autres candidatures, M^{me} Carnal est élue au comité directeur par applaudissements. Le président lui témoigne sa reconnaissance et lui souhaite la bienvenue au sein du Comité Directeur. Son dynamisme et son engagement seront, sans nul doute, des atouts précieux pour la Société.

10. DIVERS

M. Paul Jolissaint a le plaisir d'annoncer que la prochaine assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation se tiendra le samedi 17 mai 2025, à Delémont. Cet événement marquera, à nouveau, une occasion particulière, avec la célébration du 175^e anniversaire de la création de la Section.

Le président clôt l'assemblée en remerciant les membres présents, ainsi que les amis et invités, pour leur attention. Il leur souhaite un agréable moment de partage autour de l'apéritif dînatoire, servi par le comité de la section chaux-de-fonnière, dans le prolongement de la salle.

ALLOCUTIONS

Seuls les discours pronocés oralement font foi.

Souhais de bienvenue par Pascal Bourquin

Je suis très heureux de vous souhaiter la bienvenue à La Chaux-de-Fonds. Notre section a été fondée le 2 octobre 1924 et cela fait déjà un certain temps que j'avais proposé, à l'époque à Martin Choffat, l'idée d'organiser l'AG ici, chez nous, pour commémorer ce centenaire.



Pascal Bourquin, président de la section chaux-de-fonnière, photo©Natalia Da Campo, SJE

Un siècle que la Société jurassienne d'émulation est présente dans notre ville avec, au début, 37 membres présents dans les *Actes* de 1925. Aujourd'hui, notre section compte 35 membres, preuve d'une constance toute horlogère. Le premier président était Henri Joliat, docteur en médecine. Le niveau a changé, mes études étaient plus courtes. Autre changement, mais j'imagine que c'est pareil pour les autres sections non-jurassiennes, ce sont les patronymes qui, à l'origine, ont une sonorité toute jurassienne et qui, avec le temps, se mélangent avec des noms typiquement locaux et d'ailleurs.

Nos liens avec le Jura sont divers, plus ou moins denses selon les membres de notre section. Mais il est vrai que la proximité géographique et climatique avec les Franches-Montagnes favorise les rapprochements. Mon cas personnel est représentatif, il me semble; j'ai grandi à Saignelégier, et au moment du choix d'un gymnase, comme on disait à l'époque, c'était tout naturellement celui de La Chaux-de-Fonds plutôt que celui de Porrentruy qui s'est imposé.

La curiosité de nos ancêtres reflète bien la richesse culturelle déjà présente dans notre métropole. En 1924, le nombre d'habitants était presque identique à celui d'aujourd'hui et les sources de savoir se multipliaient. Cette vivacité est évidemment toujours d'actualité, je pense notamment à 2027 et au projet de capitale culturelle suisse...

Je me suis amusé à parcourir la liste des activités de notre section et de refaire l'histoire à travers les préoccupations de l'époque. Deux exemples, une conférence le 3 octobre 1940 intitulée «Lignes militaires et autres vestiges romains dans le Jura bernois», c'était de la nostalgie ou un besoin de se rassurer? Mystère. Une autre date, le 11 décembre 1947, fini le rationnement, avec une soirée choucroute suivie d'une discussion concernant le séparatisme, déjà!

Pas de choucroute pour nous aujourd'hui mais un apéritif dînatoire vous sera servi dans la salle Jean-Paul Sartre, venu ici-même en 1959. L'animation culturelle proposée cet après-midi est la visite de l'exposition de peinture d'un certain Pascal Bourquin, à la rue de la Promenade, à un quart d'heure d'ici à pied, trajet qui nous permettra de vous faire découvrir une partie historique de notre ville.

Merci pour votre attention.

**M. Théo Bregnard,
conseiller communal de La Chaux-de-Fonds**

Mesdames et Messieurs, Chers amis, Chères amies du Jura,

Une société d'*émulation*... Un terme essentiel que je distingue volontiers de la compétition (alors que ces deux termes apparaissent synonymes dans mes recherches sur internet...) Un terme qui met en avant l'entraide, la solidarité, alors même que la compétition représente davantage «*la lutte de chacun contre tous*». Ainsi à l'image d'Albert Jacquard, qui le dit si bien, défendons le concept d'émulation, «*c'est-à-dire de la lutte contre soi avec l'aide [le soutien] des autres*».

Je suis ainsi heureux d'accueil au nom des Autorités de la Ville, cette belle Société jurassienne d'émulation, si active comme j'ai pu le lire pour défendre (entre autres choses) l'histoire, la culture ou encore le patois jurassien... Un patois qui se distingue du nôtre, mais avec des similitudes qui témoignent de notre attache commune à un territoire et à l'importance de ce dernier (le patois et les expressions sont, on le sait, des éléments fondateurs d'une communauté). Des appartenances essentielles et à cultiver, surtout si elles sont liées au Jura ou à l'Ajoie dont nombre de



Théo Bregnard, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds, photo©Natalia Da Campo, SJE

Chaux-de-fonnières et Chaux-de-fonniers sont issus — comme moi-même! — ou très proches. Un territoire qui rassemble, sans être fermé aux autres et à ces multiples appartenances qui font la réalité de notre monde d'aujourd'hui. Assurément un point fort de votre société!

Alors, il me reste à vous souhaiter une belle assemblée générale, une belle journée en ces lieux où le débat est roi. En effet, le Club 44, depuis maintenant 80 ans, cultive cette volonté de dialoguer, de rassembler la population, le public autour de projets collectifs, qui ont généralement comme point commun... la culture, l'ouverture à l'autre! Il me semble que c'est aussi une des préoccupations de votre association, dirigée par un président-artiste du côté de notre ville et différents autres acteurs culturels, ce qui nous réjouit.

Il y a quelques jours j'accueillais, ici-même, Fatima Ouassajk qui malgré un discours parfois assez radical, féministe et sans frontière, défendait cette idée essentielle qu'il est (toujours et plus que jamais) nécessaire de « *dialoguer, d'essayer et de se tromper* »... Un rappel de nos humanités qui nous relie afin de construire ensemble une société d'émulation qui rassemble plutôt que divise.

Merci d'avoir choisi notre ville intégrative et multiculturelle pour le 100^e anniversaire de notre Société locale d'émulation. Belle journée, belle visite de La Chaux-de-Fonds.

**M^{me} Rosalie Beuret Siess,
présidente du Gouvernement jurassien**

Alors que le canton du Jura va fêter dans moins d'un mois le cinquantième anniversaire des plébiscites d'autodétermination, la Société jurassienne d'émulation a cette année 177 ans. Ces deux chiffres montrent à eux seuls à quel point la SJE fait partie de notre histoire, et n'a eu de cesse de mettre en valeur les réflexions et les productions scientifiques, historiques et littéraires de notre région.

En cela, votre société Mesdames, Messieurs est sans aucun doute un élément structurant de notre coin de pays. On ne dure pas aussi longtemps par hasard.

La Société jurassienne d'émulation a également une particularité qui résonne avec l'actualité. Elle est interjurassienne au sens large. La preuve, nous sommes aujourd'hui à La Chaux-de-Fonds.



Rosalie Beuret Siess, présidente
du Gouvernement jurassien,
photo©Natalia Da Campo, SJE

Vous me direz que c'est normal étant donné qu'elle a été fondée bien avant la création du canton du Jura. Peut-être, mais cela n'est pas si anodin. Cela doit nous rappeler que la science et la culture ne sont pas enfermées dans des frontières cantonales. Alors que le canton du Jura prépare activement et avec enthousiasme l'accueil de la ville de Moutier, force est de constater que pour vous, cette modification territoriale ne devrait pas changer grand-chose. J'ai envie de dire que c'est tant mieux, et cela montre que les collaborations intercantionales sont possibles quel que soit le temps politique.

Votre société l'a prouvé en continuant de remplir la mission qu'elle s'est donnée au fil du temps et des aléas de l'histoire. Merci donc à vous toutes et tous pour votre engagement.

La Société jurassienne d'émulation est également reconnue pour ses compétences en matière d'édition et de publication. Inutile de vous rappeler ici les récompenses méritées obtenues ces deux dernières années. En effet, la SJE a été récompensée dans le cadre du prix « des plus beaux livres de Suisse » décerné par l'Office fédéral de la culture. En

2022, c'était l'*Armorial du Jura*, et en 2023 rebelote avec les *Journaux de guerre 1939-1944* consacrés aux compagnies de fusiliers présents aux frontières jurassiennes.

Là encore ce prix n'est pas anodin, puisqu'il est décerné à une petite vingtaine de livres sur plus de 400 candidats. Bravo donc à vous pour cet exploit et je ne boude pas mon plaisir d'en partager un peu la fierté puisque les deux ouvrages ont été coédités avec les archives cantonales jurassiennes.

Cette collaboration, avec d'autres, et notamment l'État, fait également partie de votre ADN. Permettez-moi de mettre l'accent sur un projet en cours qui illustre cette complémentarité et qui mobilise l'Office cantonal de la culture ainsi que votre Cercle d'archéologie.

Il s'agit d'un projet Interreg qui souhaite valoriser les châteaux forts. Qui dit Interreg, dit international. En effet, les régions du Bade-Wurtemberg en Allemagne, de l'Alsace mais aussi des deux Bâle et du Jura y participent.

Pour le Jura, c'est l'Office cantonal de la culture qui en est responsable. Il a donc pris contact avec le Cercle d'archéologie de la Société jurassienne d'émulation qui s'intéressait déjà à la mise en valeur des châteaux jurassiens. Aujourd'hui, c'est votre Cercle qui récolte les informations sur les châteaux de la région et qui les insère dans une base de données européenne regroupant près de 9000 châteaux.

En parallèle, et grâce à un gros travail de recherche, le Cercle a pu identifier 80 contes ou légendes ayant pour cadre un château jurassien.

Ce travail de terrain permet d'imaginer une suite prometteuse. En effet, le projet Interreg veut agir concrètement en proposant des actions coordonnées sur le plan touristique, scientifique, culturel ou encore scolaire.

Cette collaboration entre État et SJE va donc certainement toucher un très large public dépassant largement la communauté scientifique et la région jurassienne.

Dans un avenir plus proche, le Cercle d'archéologie organisera d'ailleurs lors des prochaines journées du patrimoine une visite de la tour de Milandre et présentera ses recherches sur son histoire. Le public pourra aussi y entendre des contes dont l'intrigue se déroule dans le château.

Mesdames, Messieurs, vous le voyez, la Société jurassienne d'émulation a toujours su saisir les opportunités qui se sont présentées et porte haut les couleurs de notre patrimoine.

J'ai pu également constater qu'elle n'est pas insensible à l'évolution de notre monde, et notamment aux progrès techniques, puisque les *Actes 2023* sont pour la première fois disponibles en version numérique dès leur publication.

Si sur le fond les travaux et les activités de votre société continueront de répondre aux mêmes règles de sérieux et de qualité, leur diffusion va certainement continuer à évoluer ces prochaines années. C'est un défi bien sûr, mais je suis certain que vous êtes parfaitement armés pour le relever. Je vous remercie pour votre engagement au service de notre région et vous souhaite de futurs débats passionnants et fructueux.

Merci pour votre attention.

**M. Étienne Klopfenstein,
président du Conseil du Jura bernois**

En tant qu'élu du Conseil du Jura bernois, je suis très honoré de participer à l'assemblée générale annuelle de la Société jurassienne d'émulation.

J'ai le privilège d'apporter pour la deuxième fois les salutations du CJB en tant que président, bien que l'année présidentielle soit d'une année, comme dans la plupart de nos institutions en Suisse. Comme l'année dernière l'assemblée de la SJE a eu lieu début juin, et cette année fin mai, et que l'année politique dans le canton de Berne va du 1^{er} juin au 31 mai, j'ai ainsi eu l'occasion d'y participer à deux reprises.

Créée au milieu du XIX^e siècle, la SJE est une structure qui porte en elle une longue histoire et des valeurs qu'elle a su conserver et valoriser au fil des décennies. Mue par son humanisme, sa soif de connaissance, d'échange et de découverte, la SJE essaime loin à la ronde grâce à ses multiples sections et cercles thématiques.

Bien qu'active dans l'ensemble de la Suisse romande, la SJE reste pourtant bien ancrée dans l'Arc jurassien, participant ainsi à rapprocher les amateurs de culture de nos différentes vallées. Le fait que nous nous retrouvions aujourd'hui à La Chaux-de-Fonds est en soi emblématique de ces multiples liens tissés et toujours renoués.

Le Conseil du Jura bernois, dit le CJB, est une instance politique dont un des rôles principaux est de défendre l'identité et la culture du Jura bernois. La loi sur le statut particulier lui octroie certaines prérogatives et notamment la compétence de définir sa politique d'encouragement des activités culturelles. Pour ce faire, il bénéficie d'une enveloppe financière calculée au prorata de la population de notre région par rapport au canton de Berne. C'est grâce à cette compétence que le CJB soutient chaque année la SJE conjointement avec la République et Canton du Jura.

Le CJB est très heureux de pouvoir contribuer au soutien de la SJE. Alors que notre région traverse à nouveau un moment charnière de son histoire, avec le prochain départ de la commune de Moutier du canton de Berne, le CJB a à nouveau confirmé son attachement à cette structure essentielle qui a toujours su se tenir à juste distance des chamboulements historiques et surtout créer des ponts indépendamment des frontières cantonales.



Étienne Klopfenstein, président du Conseil du Jura Bernois, photo©Natalia Da Campo, SJE

En parlant d'histoire, la SJE est une des institutions qui participent largement à sa compréhension et à sa mise en valeur au sens large; que ce soit à travers ses actes annuels, des cycles de conférences, ou encore ses publications.

En parlant de publication, je tiens à féliciter la SJE pour la sélection de l'ouvrage « Journaux de guerre 1939-1944 », consacré au colonel Willy Sunier, natif et originaire de la commune de Nods, parmi les plus beaux livres suisses. Une reconnaissance déjà attribuée l'année précédente pour l'impressionnant « Armorial du Jura » et qui témoigne de la qualité du travail de la SJE.

Au nom du CJB, je remercie et félicite l'engagement de l'ensemble des organes de la SJE pour la mise en valeur et le rayonnement donnés à nos régions.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une belle journée.

REMERCIEMENTS

Hommage à Kiki Lutz, rédactrice au DIJU de 2010 à 2023

PHILIPPE HEBEISEN, RESPONSABLE DU DIJU

Le 31 octobre 2023, une riche collaboration de treize années est arrivée à son terme puisque Kiki Lutz, notre rédactrice bilingue, a alors ouvert un nouveau chapitre de sa riche carrière professionnelle, au sein du Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), ce dont on ne peut que se réjouir, et à double titre. Pour Kiki d'abord — je ne vais pas lui donner du « M^{me} Lutz », même si l'exercice de style le voudrait, alors que nous nous sommes tutoyés tout au long de cette riche collaboration, qui a même dégénéré en amitié, mais reprenons. Nous sommes très heureux que Kiki ait trouvé un poste à la hauteur de ses compétences au sein du DHS, une institution à même de lui offrir les moyens dont manque le DIJU. Rappelons simplement ici que depuis 2015, ce dernier ne fonctionne qu'avec un poste à 20 %, tout le reste du travail effectué provenant du bénévolat. La deuxième raison de se réjouir malgré tout de ce départ d'une collaboratrice fort appréciée est sa destination. Le DHS est en effet un partenaire historique du DIJU depuis sa fondation et la mise en commun des articles (inter)jurassiens. Ce départ peut donc être vu comme une marque d'estime pour le travail accompli jusqu'ici par notre encyclopédie suprarégionale, qui n'a pas à rougir de ses accomplissements malgré le manque de moyens.

Concrètement, on n'est pas historien pour rien, Kiki Lutz a travaillé pour le DIJU du 1^{er} avril 2010 au 28 février 2011 en qualité de collaboratrice scientifique à 30 %. Durant cette période, elle a occupé le poste de rédactrice germanophone pour le Dictionnaire du Jura / Lexikon des Jura comme il s'appelle en allemand (jawohl). Elle était alors notre seconde rédactrice puisqu'en ce temps béni des dieux, la rédaction disposait également d'un pourcentage de poste francophone. Quelle abondance de biens ! À son retour parmi nous à partir du 1^{er} octobre 2011, Kiki a repris son poste de collaboratrice scientifique à 30 %, puis à 20 % dès janvier 2013 jusqu'au 31 octobre 2015. À partir de ce moment-là, la rédaction n'a plus compté qu'un poste rémunéré, occupé par Kiki du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2023 en sa qualité de collaboratrice

scientifique et désormais de rédactrice bilingue à 20 %. Et oui, je vous assure que ce chiffre est correct malgré l'immense travail abattu !

Car, en effet, c'est ici que ça se corse, à la rubrique « son temps de travail a été consacré à ». Étant désormais la seule rédactrice rémunérée de la rédaction, comment rendre justice à un cahier des charges qui n'a cessé de s'étendre, miroir à la fois des sollicitations dont le DIJU était l'objet, des collaborations développées et de l'engagement sans faille — et bien au-delà des exigences de son poste — de Kiki au sein de la Société jurassienne d'émulation, qui chapeaute le DIJU depuis 2015, en reprenant ce rôle de son Cercle d'études historiques, organe fondateur du dictionnaire.

Une liste exhaustive des nombreuses tâches accomplies par Kiki affadirait sans doute la lecture de cet hommage bien qu'il soulignerait l'ampleur du travail accompli. C'est pourquoi nous nous contenterons de souligner trois faits saillants illustrant l'apport indéniable de Kiki au DIJU, dont le travail et l'esprit d'équipe ont toujours été les leitmotivs.

Dans le détail, les intéressés pourront se rendre compte du travail abattu année après année dans les rapports publiés dans les *Actes* de la SJE. Rétrospectivement, le premier tournant majeur intervient en 2018 lorsque, aux côtés des Archives de l'ancien Évêché de Bâle, du Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy et de la Section de Porrentruy de la SJE, le DIJU coorganise une table ronde intitulée *Les femmes, grandes absentes de l'histoire ?* Cette thématique, dans laquelle les institutions précitées sont pionnières dans la région et même au-delà, sera porteuse pour les années qui suivront. Elle amorce un véritable tournant et contribue sans conteste au second souffle du DIJU, notamment en le remplaçant à la fois dans l'orbite académique et dans les institutions de pointe.

Le deuxième grand coup intervient en 2021, lorsque le DIJU décroche la toute première Bourse Fell-Doriot pour la recherche jamais accordée ! La qualité du dossier réalisé par Kiki n'est sans doute pas étrangère à l'obtention du prix, qui permettra d'ailleurs d'engager une historienne pour rédiger de toutes nouvelles notices liées aux femmes dans l'histoire et aux thématiques de genre.

Enfin, fruit d'une belle collaboration et d'un travail acharné mené sur cinq ans (2018-2022), la refonte du DIJU et la mise en ligne du nouveau site en décembre 2022 est le résultat d'un véritable travail d'équipe et de partage des tâches. Si le site fonctionne aujourd'hui si bien, on le doit en

grande partie à Kiki, qui n'a eu de cesse de tester, tester encore et corriger le nouveau DIJU, pour en faire une version présentable au public.

Avant de conclure, j'aimerais également saluer le travail de l'ombre mais ô combien nécessaire de notre relectrice bénévole, M^{me} Myriam Müller-Perruchoud, qui a relu toutes les notices publiées en français de fin 2017 à fin 2023, déchargeant l'auteur de ces lignes d'une partie de son travail, puisque jusqu'alors, la relecture avant publication de toutes les notices françaises et allemandes était de son ressort. Qu'elle soit ici officiellement et infiniment remerciée pour son excellent travail et le soutien apporté à Kiki. J'en profite également pour remercier encore une fois notre ancien président central, Martin Choffat, qui a recruté Myriam et qui, à maintes reprises, s'est muni de son bâton de pèlerin pour chercher les financements indispensables au DIJU.

Si je devais rédiger un certificat de travail pour Kiki, il ne manquerait pas de stipuler que « ces diverses tâches ont été réalisées à notre entière satisfaction et nous ont permis de vivement apprécier les compétences et les qualités personnelles de Madame Kiki Lutz. Au nombre de celles-ci, nous aimerions souligner l'esprit d'initiative, la disponibilité, la faculté d'adaptation, l'autonomie dans le travail ainsi que la gentillesse ». D'ailleurs, sur le premier certificat de travail datant de 2011, j'avais conclu en précisant que « Madame Kiki Lutz nous quitte sur sa demande et à notre regret, libre de tout engagement, désireuse de donner une nouvelle orientation à sa carrière. Nos meilleurs vœux l'accompagnent pour la suite de sa carrière professionnelle ». Chère Kiki, je ne changerais pas une virgule, bien au contraire, et réitère absolument tout ce qui avait alors été écrit, en te remerciant une dernière fois pour la qualité remarquable du travail effectué ces 13 années passées au service du DIJU. Je ne pense pas abuser de ma position en affirmant que cette opinion est partagée par le comité central de la SJE, qui se joint à moi pour formuler les meilleurs vœux pour ton avenir et te recommander sans réserve à ton futur employeur — qui n'est autre que le DHS, la boucle étant ainsi bouclée de la plus belle des manières et avec mon amical salut !

CERCLES D'ÉTUDES

Les présidentes et les présidents présentent
les rapports de leur Cercle respectif.

CERCLE D'ARCHÉOLOGIE



**JULIE AMSTUTZ
ROMAINE LUISONI**

Coprésidentes

L'année 2023 a été particulièrement mouvementée pour le comité du Cercle d'archéologie. L'une des coprésidentes se trouve en études à l'étranger, alors que la seconde a vu sa famille s'agrandir en début d'année, de même que la secrétaire du Cercle, qui a accueilli son premier enfant. Ces événements ont quelque peu entravé le rythme de croisière du Cercle d'archéologie, déjà éprouvé par la pandémie. De fait, l'assemblée générale, programmée au printemps 2023, a été proposée en distanciel. Tous les documents relatifs à cette séance, de même que les communications des archéologies bernoise et jurassienne, ont été envoyés aux membres par mail et par courrier postal, afin de maintenir le calendrier de l'association.

Au programme de l'année 2023, deux sorties ont été organisées. Une journée enrichissante à Porrentruy, organisée le 24 juin, a été proposée aux membres du Cercle d'archéologie. L'itinéraire comprenait une série d'activités culturelles soigneusement sélectionnées, offrant une exploration approfondie de l'histoire et de la diversité de la cité des princes-évêques. L'excursion a débuté par une visite guidée d'une heure au sein du château de Porrentruy, où les participantes et participants ont été plongés dans l'histoire fascinante de cette imposante structure, témoignage vivant du patrimoine de la région. Après un repas convivial

au restaurant du Lion d'Or, l'activité s'est poursuivie avec la visite guidée de l'exposition «TIC TAC Tectonique» au *Jurassica Museum*. Cette exposition captivante a permis à l'assistance de se familiariser avec le principe de la tectonique des plaques et son impact sur la formation du paysage jurassien. La journée s'est finalement conclue par une visite libre du Circuit Secret de Porrentruy, offrant au public l'occasion de découvrir les aspects méconnus et intrigants de la ville. Par petits groupes, ils ont ainsi exploré les ruelles pittoresques, les passages cachés et les anecdotes historiques qui font le charme de Porrentruy.

Le traditionnel revira de Saint-Martin s'est tenu le 17 novembre à Fontenais. Le conférencier, Paul Jobin, archéologue à l'Office du Patrimoine et de l'archéologie de Neuchâtel (OPAN), a présenté son travail intitulé «Archéologie et routes nationales: l'intégration de la protection du patrimoine culturel au sein du secteur économique du génie civil (1958-2012)». La conférence a été suivie d'un délicieux repas de Saint-Martin au *Café-Brasserie de l'Imprimerie à Fontenais*.

Enfin, le Cercle d'Archéologie a été invité à prendre part à un projet d'envergure internationale impliquant des chercheuses et chercheurs français et allemands. S'inscrivant dans la continuité du «projet châteaux» initié par le Cercle il y a plusieurs années, cette initiative vise à promouvoir le patrimoine médiéval jurassien à l'échelle européenne. L'objectif principal du projet consiste à centraliser les données historiques et archéologiques, ainsi qu'à recenser les récits légendaires associés aux châteaux, en vue de les rendre accessibles en ligne à toutes et tous. Soutenu par l'Office de la culture et afin de concrétiser l'important travail accompli, le Cercle d'archéologie souhaite profiter de cette impulsion pour réaliser un guide touristique destiné au grand public, permettant ainsi de mettre en lumière un patrimoine riche, mais parfois oublié. La publication de cet ouvrage est prévue pour l'année 2025, constituant ainsi une étape importante dans la valorisation et la diffusion du patrimoine historique de la région.

CERCLE LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET PHILOSOPHIQUE ET SECTION DELÉMONTAINE



CLAUDIO SIEGRIST

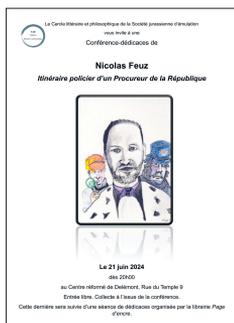
Président du Cercle littéraire, artistique et philosophique



CLAUDE JEANNERAT

Président de la section de Delémont

Le 14 juin 2024: Continuant sa tournée des villes jurassiennes, la Section delémontaine de la SJE s'est rendue à Porrentruy pour visiter l'exposition temporaire intitulée « Le cochon » ainsi que les fameuses serres de Jurassica, sous la conduite experte de Florent Goetschi, médiateur scientifique.



Le 21 juin 2024

Le Cercle littéraire, artistique et philosophique (ci-après le CLAP) a tenu son assemblée générale au Centre réformé de Delémont.

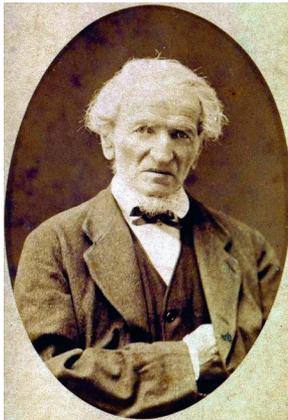
Dans ce contexte, les membres présents ont accepté la nouvelle appellation du Cercle (CLAP)

ainsi que son nouveau logo. Décision qui a été avalisée par le comité central de la SJE en date du 9 octobre 2024.

Cette AG a été suivie d'une conférence de Nicolas Feuz intitulée « Itinéraire policier d'un Procureur de la République ».

Le 11 octobre 2024

Le président du CLAP, Claudio Siegrist, a donné une conférence intitulée « Rabelais et Montaigne, précurseurs de l'éducation nouvelle » à la Tête du Puits de Mine de Delémont.



Le 25 octobre 2024

La Section delémontaine a tenu son assemblée générale à la Tête du Puits de Mine à Delémont. Cette assemblée a été suivie d'une conférence de Vincent Friedli à propos d'Auguste Quiquerez, fondateur et premier Président de la Section.

Projets pour 2024 et 2025

Le CLAP et la Section delémontaine de la SJE vont lancer un concours d'essais philosophiques intitulé « L'intelligence artificielle en

A poster for a philosophical essay contest. At the top left is the CLAP logo. To its right, the text reads: "Le Cercle Interieur, artistique et philosophique de la SJE lance un". Below this, it says "Concours d'essais philosophiques" and "sur le thème de". The theme is "L'intelligence artificielle en question". In the center is a cartoon illustration of a person with a large, grey, brain-like head, sitting at a desk with a computer monitor and keyboard. The person's arms are outstretched, reaching towards the computer. At the bottom, the text says: "Vous trouverez le règlement de participation et le formulaire d'inscription à l'adresse suivante : ...".

Le Cercle Interieur, artistique et philosophique de la SJE lance un

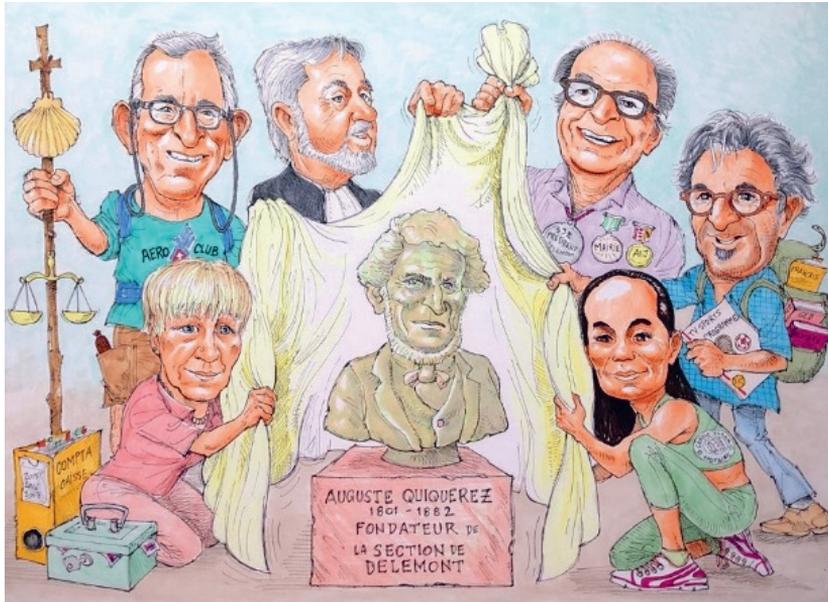
Concours d'essais philosophiques
sur le thème de

L'intelligence artificielle en question

Vous trouverez le règlement de participation et le formulaire d'inscription à l'adresse suivante : ...

question» qui portera sur les années 2024 et 2025. Cette démarche débouchera sur un débat public en fin 2025.

Le 17 mai 2025 : Dans le cadre du 175^e anniversaire de sa fondation, la Section delémontaine a été chargée d'organiser l'assemblée générale centrale de la SJE à Delémont. Ci-dessous quelques membres du comité encore vivants, mais parfois remplacés.



CERCLE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES



JEAN-JACQUES FELDMEYER

Président a. i.

Conférences

Le thème choisi : « **Biologie et évolution** » (comme l'année passée)

La participation des élèves des deux Lycées de Porrentruy (le Lycée cantonal et le Collège et Lycée Saint-Charles) est maintenue pour notre première conférence :

- Vendredi 8 mars, 17 h 30 : conférence de Tania Louis, D^{re} en virologie et médiatrice scientifique, « **Les virus, nos improbables alliés** » à Cinémajoie, Porrentruy (avec participation des lycéens). Cette conférence, qui a pu être réalisée grâce à la collaboration de Pascal Lovis, professeur de biologie et de chimie au Lycée cantonal, et de Laure Martin, professeure de biologie et informatique au Lycée Saint-Charles, a rencontré un vif succès.
- Samedi 31 août, 14 h 00 : visite guidée sur le thème « **hydrogéologie du karst** » par Pierre-Yves Jeannin, directeur de l'ISSKA (Institut de spéléologie et karstologie, La Chaux-de-Fonds), excursion sur le terrain autour de la Milandrine à Boncourt (grottes de Milandre, de la Bâme, source du Saivu, puits du Maira). Sortie passionnante et belle participation.
- Samedi 23 novembre, 14 h 00, au Pavillon de Fontenais du Jurassica Museum, **assemblée générale** du CES, puis à 15 h 30, conférence du D^r Jean-Jacques Feldmeyer, spécialiste en neurologie, auteur, Delémont : « **Les origines du cerveau, une success story** », suivie d'une verrée.

Prix pour les Travaux de Maturité scientifique

- Samedi 23 mars, 10 h 30 : « **Mon Travail de Matu scientifique en 3 minutes** » à la Tour du Séminaire, Lycée cantonal de Porrentruy : nous avons eu 6 candidats, tous brillants et difficiles à départager. Un jury de 5 membres d'horizons divers a retenu 3 lauréats, qui ont reçu chacun un prix de respectivement 300, 200 et 100 francs. Un bon pour un livre a récompensé les autres. Merci à Pascal Lovis pour sa collaboration.

Cahier des Sciences des Actes 2024

5 articles sont confirmés :

- La tique, idées reçues et réalités sur ce parasite de nos sous-bois (Dolores Genné Vizcardo et Gaël Hauser)
- Le changement climatique vu au travers d'observations ornithologiques rares ou inédites dans le Jura et le Jura bernois (Jean-Luc Brahier)
- Observation botanique (Marc Lambelet)
- Numérisation de traces de dinosaures (Jérémy Anquetin et al.)
- Des Églantiers à la rose 'Adolf Ogi' (Éric Grossenbacher)

Activités prévues en 2025

- 7 mars 2025 : « Apocalypse des insectes ? », Christophe Bouget, « chargé de recherche en entomologie forestière INRAE », à Cinéma-joie avec les Lycées
- 29 mars 2025 : reconduction du TM en 3 min
- 12 avril 2025 : visite et présentation du site de forage profond de Glovelier
- Novembre 2025 : assemblée générale suivie d'une conférence, date et conférencier restent à préciser
- Prix des Étudiants : sera relancé en 2025

CERCLE DE MATHÉMATIQUES ET DE PHYSIQUE



BENJAMIN BERGÉ

Président

PV de la 26^e assemblée générale

Porrentruy, Lycée cantonal, 27 avril 2023, 14 h.

Excusés: Charles Félix, Journal Le Franc-Montagnard, Nadia et Marco Roth, Christian Vaquin

1. Bienvenue et salutations

Le président, Benjamin Bergé, accueille les participants à notre assemblée générale de ce jour. Il s'agit de la 26^e assemblée de notre Cercle.

2. Ordre du jour

1. Bienvenue et salutations
2. Ordre du jour
3. PV 2023
4. Comptes 2023
5. Admissions, démissions, élections
6. Divers.

3. PV 2023

Le PV de la 25^e assemblée a été envoyé avec la convocation. Il est accepté à l'unanimité.

4. Comptes 2023

La trésorière, Marie-Thérèse Kohler, présente les comptes: en 2023 le CMP n'a pas reçu de subvention de la SJE. Le 31.12.2022, la fortune s'élevait à 4243.05 francs, et le 31.12.2023 à 3623.05 soit une perte de 620.– francs.

Les comptes 2023 ainsi que le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité.

5. Admissions, démissions, élections

Néant

6. Divers

Le président donne quelques informations liées au dernier Conseil de la SJE.

La parole n'étant plus demandée, l'AG s'achève officiellement.

Problèmes du CMP

Pierre-Olivier Vallat donne les solutions du ou des problèmes 2023 et présente la mouture 2024.

Pas de prix du CMP

Aucun travail de maturité en mathématique ou physique n'était particulièrement significatif cette année pour que le prix du CMP soit attribué.

Conférence: les cryptomonnaies

Monsieur Emmanuel Benoist, de la Haute école spécialisée bernoise-BFH nous présente sa conférence consacrée au bitcoin et aux cryptomonnaies.

Il brosse tout d'abord un aperçu de l'histoire de la monnaie, aperçu dans lequel il relève qu'une monnaie doit être thésaurisable et avoir une valeur pour les deux parties. La monnaie traditionnelle (métal ou papier) doit être gérée par une banque centrale digne de confiance, telle que la Banque Nationale Suisse, contrôlée par l'État. Avec Internet est arrivé le paiement électronique qui s'étend au-delà des frontières des États. Il s'agit donc de sécuriser ces transactions. Actuellement, la sécurité s'appuie sur des fonctions de hachage, soit des fonctions simples à calculer dans un sens par exemple $z=h(x)$, mais pratiquement impossible à calculer en « marche arrière » $x=h^{-1}(z)$. SHA256 ou SHA512 sont utilisées actuellement. Pour crypter les données, on utilise une clé publique, connue de tous. Pour décrypter les données, il faut une clé privée connue par le seul propriétaire.

Le bitcoin a été inventé par Satoshi Nakamoto. Cette monnaie virtuelle est basée sur un logiciel open source. Toutes les transactions

depuis l'apparition des bitcoins sont publiées dans une blockchain. La taille du fichier est actuellement de 570GB. Elles peuvent être téléchargées sur <https://blockchain.info>. Elles sont validées par des volontaires qui calculent la nouvelle blockchain. Ils sont récompensés de leur travail par l'octroi de bitcoins, sortes de « pépites d'or ». Ils sont d'ailleurs appelés les « mineurs ». L'argent virtuel est stocké dans des « adresses » et une transaction fait passer de l'argent d'une adresse à une autre. Toutes les transactions sont stockées dans une gigantesque blockchain qui contient toutes les transactions depuis la naissance des bitcoins. Chaque utilisateur génère une clef publique et privée. Néanmoins, la clé publique ne sera pas utilisée telle quelle, car c'est sa valeur de hachage qui sera publiée comme adresse. Afin de garantir que l'argent n'est utilisé qu'une seule fois, tout l'argent d'une adresse doit être dépensé en une fois. Si la somme à payer est inférieure à la somme attribuée à l'adresse, la différence est attribuée à une nouvelle adresse et l'adresse qui vient d'être utilisée est définitivement désactivée. Pour des paiements plus importants, il est possible de regrouper plusieurs adresses. Toutes les transactions sont publiques puisqu'il n'y a pas de banque pour valider les transactions. C'est la communauté qui s'en charge.

Du point de vue écologique, les bitcoins sont énergivores, car tous les mineurs doivent calculer en boucle des valeurs de hachage.

Monsieur Benoist nous présente un nouveau projet de monnaie électronique, le « GNU-Taler » qui fait intervenir une banque. L'originalité du système consiste en l'anonymisation totale du paiement. L'un des plus gros avantages est la diminution drastique de l'énergie consommée. Autre avantage, la banque connaît exactement les sommes reçues par le marchand, ce qui empêche le blanchiment d'argent. Enfin, personne ne peut savoir comment le client dépense son argent. Monsieur Benoist travaille activement sur ce projet dans le cadre d'une recherche financée par l'Union européenne et la Confédération.

CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES



MÉLINDA FLEURY

Présidente

Rapport d'activité 2023

En 2023, le CEH a organisé une activité pour son redémarrage. En novembre, il a organisé une assemblée générale afin de nommer le nouveau Bureau qui officiait jusqu'alors. Mélinda Fleury a été nommée présidente, Anne-Valérie Zuber secrétaire et Elena Angiolini trésorière. Suite à cette assemblée générale de présentation du nouveau Bureau à nos membres, nous avons organisé la seule activité de l'année qui marquait la reprise des animations du CEH. Ainsi, une table ronde a été organisée sur la thématique « Le Jura, un terrain d'émancipation pour les femmes? ». Autour de la table, s'étaient réunies pour débattre Guite Theurillat, ancienne militante, Lisa Raval, politicienne, Anne-Valérie Zuber, historienne, et Vanessa Cojocar, modératrice et créatrice du podcast Tea Room. La salle du Musée d'art et d'histoire de Delémont qui accueillait l'événement était comble (une soixantaine de personnes) et la discussion a été enrichissante tant entre les participantes qu'avec le public. La table ronde ayant été entièrement enregistrée, elle est maintenant écoutable sur diverses plateformes du podcast Tea Room.

Programme d'activité 2024

2024 est une année toute particulière pour le Canton du Jura. En effet, il célèbre les 50 ans du plébiscite du 23 juin 1974. Pour cette occasion, le Cercle d'études historiques a décidé de se joindre aux festivités Jura-24 qui auront lieu à Saignelégier, Porrentruy, Delémont et Moutier pour parler de cet important événement historique hier et aujourd'hui. Le samedi 28 septembre 2024, c'est sur le site de Moutier, dédié au futur et aux réflexions, que se tiendra une journée d'études organisée par le CEH sur la thématique « Institutionnaliser les luttes, hier aujourd'hui et demain ». Cette journée interrogera le passage du militantisme à la

politique, des idées aux inscriptions dans les textes de lois, de trois luttes importantes dans le passé comme dans le futur : le séparatisme jurassien, le féminisme et l'écologie. Sous la forme de panels avec 3 à 4 intervenants et des moments de discussion, le CEH souhaite laisser la parole à la fois à des historiens et historiennes et à des acteurs de ces luttes pour une journée de réflexions et d'analyse, une journée pour « Penser 2074 » et montrer l'importance des études historiques sur la compréhension des défis actuels.

CERCLE DE PATOIS I LE VOIÏN



DANIELLE MISEREZ

Présidente

Rapport d'activités du Cercle du Voiÿin du 17 mars 2023 au 15 mars 2024

Voici les soucis les plus importants que le Cercle du Voiÿin a portés en 2023 :

Le patois écrit et donné à lire,

Le patois à la radio,

Le patois à l'école,

Les patoisants ensemble pour le bien du patois.

Depuis déjà bien longtemps il se trouve que les séances des uns et des autres se chevauchent parfois, empêchant ceux-ci de participer à celles-là. Voilà une situation qui n'aide ni le patois ni les gens qui l'aiment. Chacun travaillant de son côté, les choses n'avancent pas et il est grand temps de réessayer de mieux travailler ensemble. C'est dans cet esprit qu'au mois de novembre le Voiÿin a interpellé la Fédération des patoisants pour demander de pouvoir devenir membre sans être obligé de participer à une amicale. La réponse est tombée en février, la fédération nous accepte en tant que membre du Voiÿin, nous serons officiellement admis en juin prochain lors de l'assemblée générale. Travailler ensemble, se regrouper pour mettre en valeur le patois, voilà une tâche à laquelle nous nous attellerons pour nous améliorer encore.

Le patois à l'école est bien vivant grâce au travail de quelques enseignantes qui initient des élèves tout heureux de découvrir l'ancien langage. Des cours sont préparés et mis à disposition sur le site *Djasans.ch*. Il semble aussi que, du côté des parents, l'intérêt pour le patois progresse gentiment. Ces bonnes nouvelles réjouissent, même si l'institution école ne peut pas obliger tous les enseignants à passer des petits moments de patois dans et entre les leçons.

Les responsables du patois à l'école ont demandé au Voiyïn de participer à une fête qu'ils comptent organiser en septembre prochain à Glovelier. Nous avons accepté et la fédération des patoisants soutient aussi cette fête. Ensemble nous ferons notre possible pour proposer du beau et du bon patois. Il se trouve que le canton fête cette année le 50^e du plébiscite. Il a demandé aux patoisants de participer et c'est comme cela que nous nous sommes engagés à rendre le patois présent à ce qui se passera. Encore une belle occasion de travailler ensemble.

Pour ce qu'il en est de transmettre le patois, il faut aussi saluer l'apport hebdomadaire de Bernard Chappuis dans *Le Quotidien Jurassien*. Grâce à son travail, de nombreux lecteurs se familiarisent avec l'ancien langage, c'est très précieux pour le maintien du patois.

Du côté du patois à la radio les choses ont changé. Denis Frund a quitté son poste du dimanche à midi toutes les 3 semaines sur RFJ. Depuis le mois de juin c'est Cyprien Lovis qui a repris le patois sur RFJ avec une formule plus courte. On peut y entendre des enfants qui, durant une leçon de patois cherchent la signification de tel ou tel mot. On entend aussi des patoisants confirmés qui racontent une petite histoire où partagent l'une ou l'autre nouvelle du monde des patoisants. Il faut relever que, maintenant il coûte de l'argent pour avoir du patois à la radio. Pour le moment une fondation pour la culture assume ces frais.

Concernant le patois à offrir nous publions depuis quelques années un *retieuyra* que nous distribuons lors de l'assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation. Pour 2024 nous avons sélectionné 2 histoires à publier dans les *Actes*. Malheureusement nos documents se sont égarés chez le responsable des *Actes* Clément Gagnat. Ça ne sera donc pas encore pour cette année qu'il y aura du patois dans les *Actes*.

Écrire le patois, le proposer à lire, le parler, le conter aussi, voilà une tâche du Voiyïn qu'il nous faut réaliser encore mieux que nous ne l'avons fait jusqu'à maintenant.

Nous avons du pain sur la planche, des chemins s'ouvrent pour travailler mieux ensemble avec tous les patoisants. On poursuit donc pour le bien du patois et afin qu'il vive encore longtemps.

RAPPORTS DES SECTIONS

SECTION DE BIENNE



MARIE-JEANNE CARNAL

Présidente

Le comité biennois s'est réuni 3 fois pour préparer un programme 2024 attractif et intéressant pour les membres de sa section. Le comité a décidé de partager les tâches d'organisation en confiant une activité plus précisément à un membre du comité.

La première activité a été organisée par Marie-Jeanne Carnal et a eu lieu le samedi 20 avril 2024 en ville de Bienne. Elle a été conduite par M. Stéphane de Montmollin, architecte biennois et passionné d'histoire. Elle avait pour thème « Du bourg médiéval à la ville de l'avenir, sur les traces des étapes marquantes du développement de la ville de Bienne ».

Au cours d'une promenade dans le centre-ville, découverte de ce que le tissu urbain, les bâtiments et les cartes historiques révèlent du développement de la ville depuis le milieu du XIX^e siècle.

24 personnes intéressées se sont baladées dans la ville en découvrant des lieux insolites et méconnus. Un apéritif sympathique a conduit toutes ces personnes au restaurant du Ring en vieille ville où des liens amicaux ont été tissés.

La 2^e activité de l'année a été placée sous la houlette de M^{me} Hélène Leonardi et a eu lieu le 22 août. Elle a permis à 23 personnes de faire la visite commentée du centre Anker à Ins.

La visite guidée a donné un aperçu de l'appartement bourgeois d'Albert Anker, où il est né et a vécu avec sa famille. Un des points forts de la visite a été la découverte de l'atelier du peintre, un lieu préservé depuis le XIX^e siècle et demeurant pratiquement inchangé jusqu'à ce jour. Il s'agit de l'un des derniers ateliers d'artistes authentiques du XIX^e

siècle encore existants dans toute l'Europe. Par la suite il a été possible de visiter individuellement l'exposition permanente.

À la suite de la visite les membres ont été invités à un apéritif dans un restaurant de Ins. La soirée s'est prolongée par un agréable souper sur la terrasse du restaurant et une fois de plus des liens amicaux ont été tissés.

3^e activité. Le traditionnel souper chasse qui a eu lieu le vendredi 25 septembre.

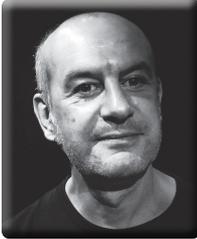
Cette année encore 16 membres ont partagé ce moment convivial au restaurant du Cheval-Blanc à Orvin pour partager dans ce joli cadre un souper chasse délicieux et gourmand.

La dernière activité a été organisée par Joël Regli le 15 novembre. Les participants ont eu le plaisir de découvrir le fonctionnement de la STEP région Bienne à Brügg. L'eau du robinet, cela paraît si simple, mais quel travail en amont! Les neuf membres présents ont pu s'en rendre compte de leurs propres yeux en passant à côté des différents bassins et autres installations techniques. Les questions ont fusé, mais notre guide n'a jamais été à court de connaissances. Non, l'eau qui sort de la STEP n'est pas buvable, raison pour laquelle elle retourne dans l'Aar. Non, l'installation ne dispose pas encore de quoi enlever les micropolluants, mais c'est prévu. Et sur la forme de la boutade après avoir vu tous les déchets qui arrivent dans l'eau: «Il y a trois choses qui vont dans les toilettes: le caca, le pipi et le papier toilette». Autrement dit, rien d'autre! Une visite qui n'aura laissé personne de marbre.

Le 5 décembre prochain, le comité se réunira une dernière fois pour réfléchir au programme d'activités 2025! Nous nous réjouissons de retrouver les membres de la section pour des nouvelles sorties intéressantes.

PS: la section biennoise a organisé le Conseil d'automne le samedi 26 octobre à la maison Wyttenbach.

SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS



Pascal Bourquin

Président

Cette année 2024 débutera pour notre section le 25 mai, date de l'assemblée générale, fruit d'un travail de longue haleine pour le comité, que je remercie encore ici chaleureusement, très bien appuyé par le secrétariat central. Pour commémorer le centenaire de notre section, notre ville accueille donc une soixantaine d'émultrices et émulateurs au Club 44, centre de conférences et d'échanges qui convient parfaitement à l'esprit de la SJE. C'est un moment intense que de monter sur la même estrade foulée, entre autres, par Jean-Paul Sartre pour souhaiter la bienvenue à ce parterre ami. Un apéritif dînatoire et régional nous attend après la séance dans l'espace attenant à la grande salle et qui porte justement le nom de l'écrivain existentialiste précité. Pour conclure cette journée par la traditionnelle activité culturelle, nous nous dirigeons vers le 11 de la rue de la Promenade où j'ai la chance d'exposer mes œuvres récentes.

Notre première activité le 28 septembre nous mène, pour certains, à pied depuis le Cerneux-Péquignot à l'Auberge du Charron, située sur la commune de Montlebon, à un jet de pierre de la frontière française. Nous étions treize à table pour partager un délicieux repas suivi d'une visite au Musée d'antan, voisin du restaurant. Le musée a été entièrement détruit par un incendie en 2015 et a réouvert deux ans plus tard. Grâce à la générosité de nombreux donateurs qui ont permis de remplir l'endroit d'une foule d'objets, le musée témoigne d'un quotidien pas très éloigné, en passant de la cuisine à la chambre à coucher, de l'écurie à l'établi. Une incroyable collection de tracteurs constitue le point d'orgue de la visite au rez-de-chaussée de ce bâtiment tout en bois.

Par un matin brumeux, nous nous rendons le 19 octobre en petit groupe de sept personnes à La Chaux-des-Breuleux. Après avoir observé

moult champignons dans le pâturage, nous arrivons à l'étang du Lavoir, coin de paradis peu connu et heureusement préservé. Le soleil daigne apparaître enfin, ajoutant une touche féérique à l'endroit. Nous longeons ensuite son voisin plus fameux et très fréquenté, l'étang de la Gruère, pour arriver au Centre Nature des Cerlatez. Outre l'exposition sur les petits mammifères, nous admirons les cyanotypes d'une amie chaud-fonnière, l'artiste Nicole Grédy. Une douce chaleur automnale s'est installée, elle nous accompagne jusqu'à Saignelégier où le petit train rouge nous ramène au bercail.

Pour terminer cette année par une curiosité gourmande, nous organisons une soirée de la Saint-Martin à Chambrelieu avec la section de Neuchâtel le 9 novembre. Nous sommes finalement quatre à profiter de cette exquise version allégée du fameux menu. En sortant de table, nous décidons de réitérer la chose l'année prochaine en espérant une affluence plus conséquente.

SECTION D'ERGUËL



STÉPHANE BOILLAT

Président

La période sous revue a été empreinte d'émotions pour le comité de la Section Erguël d'émulation. Le 3 septembre 2024 est décédé Robert Uebersax, membre actif depuis de très nombreuses années. On se souvient des mémorables sorties et voyages qu'il a organisés, avec sa compagne Martine, et qui ont séduit de nombreux membres de la section. Comme il avait su le faire dans sa vie professionnelle marquée par un rôle déterminant pour l'Hôpital à Saint-Imier, dont il fut le médecin-chef, il aura offert à notre section des moments forts, riches, pétillants et culturels.

Le comité a décidé de réorganiser son fonctionnement. Il s'agit en particulier de moderniser la communication avec les membres par le recours aux courriels, dans le but de simplifier et de faciliter l'organisation de manifestations et de renforcer l'intérêt pour nos activités. Celles et ceux qui voudraient s'engager pour notre section devraient voir leur tâche facilitée. On espère ainsi rencontrer plus d'intérêt pour un engagement au sein du comité. Ces démarches sont en cours, et nous espérons qu'elles porteront leurs fruits dès 2025.

Le 9 novembre 2024, notre section s'est jointe à Patrimoine Grand Chasseral pour une visite de La Chaux-de-Fonds, sous la houlette de son ancien architecte communal, Denis Clerc. Ce fut un plaisir d'être mené dans les lieux emblématiques de la ville et d'en découvrir les secrets par celui qui non seulement les connaît si bien mais a surtout joué un rôle déterminant dans leur mise en valeur, jusqu'à la reconnaissance par l'UNESCO qu'il a menée.

Je remercie vivement les membres du comité pour leur engagement et leur appui dans la vie de notre section et les démarches entreprises pour la vivifier.

SECTION DES FRANCHES-MONTAGNES



PAUL BOILLAT

Président

Cette année, la Section des Franches-Montagnes a proposé à ses membres cinq occasions de se rencontrer autour d'une activité enrichissante. Certaines ont été ouvertes au public, afin de faire connaître la SJE. Le travail du comité s'est vu récompensé par une belle participation et la satisfaction générale exprimée. Les thèmes proposés ont été variés et touchaient à des domaines fort différents: sciences, techniques, économie, histoire, peinture, poésie...

2 mars : assemblée générale et conférence sur la mémoire humaine

Plus de 70 personnes se pressaient dans la salle de La Croix-Fédérale, à Muriaux, lorsque le Dr Jean-François Knébel a débuté son exposé intitulé *La mémoire éclatée*. Physicien diplômé de l'EPFL, le conférencier est titulaire d'une thèse en neurosciences, ce qui l'a conduit vers la recherche dans ce domaine bien particulier.

La mémoire permet d'enregistrer des informations de provenances diverses, de les conserver et de les restituer. Notamment, le Vaudois nous apprend que le cerveau humain comporte cinq systèmes interconnectés, impliquant des réseaux neuronaux distincts. On peut les regrouper en mémoire de travail (à court terme) et mémoire à long terme. Le spécialiste illustre son propos de tests en temps réel aidant à comprendre nos comportements. Parmi les nombreuses questions qui fusent, celle-ci intéresse beaucoup d'auditeurs: pourquoi les personnes atteintes d'Alzheimer se souviennent-elles du passé lointain? Ce trouble de la mémoire est attribué à la dégénérescence des neurones au niveau de l'hippocampe, un organe en lien avec la mémoire proche; il est donc tout à fait possible que d'autres réseaux fonctionnent normalement. La réponse est précise, comme celles apportées aux autres préoccupations des participants. Le thème de l'amnésie est abordé en évoquant le cas

particulier du Canadien Molaison, opéré du cerveau, dont l'étude a fait beaucoup progresser la connaissance.

La soirée se poursuit par l'assemblée générale où, pour la première fois dans l'histoire de la Section SJE, les autorités communales locales ne sont pas représentées. Procès-verbaux et rapports fournissent l'occasion de se rappeler les activités de l'année et d'évoquer celles du futur. L'Assemblée décide d'augmenter les cotisations (10.– individuellement; 15.– pour les couples).

10 nouveaux membres sont accueillis dans la société; ils contrebalancent 11 départs et décès, de sorte que la Section compte 240 adhérents.

Au comité, on enregistre les départs de Séverine Hubleur, Marcel-André Droz et Jean-Bernard Queloz, remplacés par Alexandre Mouche, Claude Matthey et Olivier Boillat.

La soirée se poursuit par un apéritif, puis s'achève par un repas en commun pris sur place.

4 mai: FC Lab et le Musée Bull à Belfort

Le pouvoir énergétique de l'hydrogène équivaut à trois fois celui de l'essence. De quoi intéresser de nombreux domaines. Parmi ceux-ci, l'automobile, qui recherche des alternatives au moteur thermique. Le gaz doit être transformé en électricité pour alimenter ensuite un moteur électrique. Cette conversion se fait au travers d'une pile à combustible. Le laboratoire universitaire FC Lab qui nous reçoit teste la fiabilité des récents produits développés, que nous verrons bientôt sur les routes. Sa directrice D^{re} Pera et son adjoint M. Bouquain nous expliquent l'histoire du laboratoire, liée aux activités d'Alstom, et la mission précise qui lui est actuellement attribuée, ainsi que le principe de la pile à combustible. La visite des installations complexes est impressionnante et la vue d'une pile est une réelle découverte, si bien que l'horaire est déjà dépassé lorsque le repas nous est servi dans un bistrot en Vieille Ville.

L'après-midi est dévolu à la visite d'une autre industrie, mais disparue: celle de Bull, autrefois fabricant de machines numériques. Quelques anciens de cette société qui a employé quelque 2000 personnes ont rassemblé dans le Musée de la Mécanographie les

diverses machines à traiter les cartes perforées, jadis produits phares de la Maison.

Fondée à Paris par un Danois, Bull arrive à Belfort en 1960 pour occuper les anciens locaux de la filature DMC. Le site a pour mission de produire des dispositifs capables de traiter de gros volumes de données. Cela ira de la machine à perforer les cartes au disque dur d'ordinateur encore utilisé actuellement. Au fil des rachats et des changements de nom, Bull n'a laissé à Belfort que son musée, témoin d'un temps déjà révolu, mais qui permet aux 24 participants du jour de remonter dans l'autocar avec un consistant paquet de connaissances et de souvenirs.

6 juillet: Saint-Dizier et Delle

Conduite par Jean-Pierre Babey et Paul Boillat, cette journée a l'ambition de faire découvrir l'histoire et l'architecture de deux riches lieux, peu connus et pourtant situés à nos portes.

Les 43 participants ont rendez-vous chez les Sangliers, à Bure donc. De là, ils traversent la frontière en voiture et font halte aux Pas du Diable. Là, des empreintes visibles sur la dalle rocheuse témoigneraient de la mésaventure du Malin tentant d'intercepter l'évêque Desiderius (Dizier) et ses compagnons, au VII^e siècle. La roche devint molle et les sabots fourchus s'y enfoncèrent, entravant leur propriétaire !

Un peu plus loin, on descend au Val de Saint-Dizier, origine du ruisseau de la Batte. Saint Dizier étant réputé pour soigner la folie, c'est ici que le traitement était administré, jusqu'en 1850. On y voit les installations où la tête des patients était inondée d'eau fraîche, et la source pure où viennent puiser encore certains habitants.

Si l'évêque de Rennes fut sauvé une première fois, il n'ira pas loin. À Croix, il eut la tête tranchée par des brigands. Sa dépouille fut conservée dans la chapelle Saint-Martin du village voisin qui prit son nom: Saint-Dizier-l'Évêque. Appartenant au comté de Ferrette et à l'Alsace, ce fut le siège de la plus ancienne église de la région, qui dépendit de l'abbaye de Murbach jusqu'à la Révolution. Le sanctuaire initial consacré en 1041 fait partie des murs actuels de l'édifice, qui comprend une crypte avec le sarcophage du saint et quelques-uns de ses ossements (d'autres reliques se trouvent au Musée jurassien, provenant de Moutier-Grandval). Au même endroit, on peut voir plusieurs sarcophages et restes lithiques, dont la pierre des fous, percée, que les malades devaient traverser.

La seule vigne du Territoire de Belfort prospère depuis 1995 à côté du cimetière, fournissant le vin d'honneur du département.

Delle n'est qu'à 5 km, où l'auberge des Remparts sustente les visiteurs d'un jour. L'établissement est encastré dans les anciennes murailles de la ville, en partie restaurées. La Batte et l'Allaine marquent les limites de l'ancienne cité, bien réhabilitée grâce à l'ancien maire et député Raymond Forni, enfant d'ici. Notre visite commentée déambule dans les rues, découvrant les bâtiments emblématiques et l'histoire de Delle. Madame le maire et son adjoint nous reçoivent à l'hôtel de ville, ancienne maison Feltin, et le sacristain nous fait découvrir son église. La visite se termine sous une pluie battante qui oblige chacun à une retraite précipitée.

20 septembre : Conférence sur les quatre peintres Barraud

Chez un graveur sur boîte de La Chaux-de-Fonds, quatre frères décident de suivre la voie de la peinture, sans doute pour sortir de la condition misérable de la famille. Nés entre 1897 et 1903, Charles, François, Aimé et Aurèle Barraud satisferont leur ambition, certes avec des fortunes diverses. Ils apprennent des maîtres locaux de leur époque, suivent des cours le soir tout en travaillant sur les chantiers en journée. Et le reste du temps, ils peignent : des natures mortes, des nus, mais surtout la campagne environnante. Aurèle en particulier s'est attaché au Doubs, qu'il a mis en image de Biaufond au Theusseret. Ils ont participé à la reconstruction de la cathédrale de Reims après la guerre, puis sont revenus en Suisse auréolés d'une notoriété certaine.

Ils furent aussi de truculents personnages ; contestataires, adeptes des coups de gueule et de la bouteille, volontiers revendicateurs, ils ont irrité autant que fait rire et jaser.

Docteure en histoire de l'art née à Paris, la Genevoise Corinne Charles a remarquablement retracé le parcours et l'œuvre de ces artistes devant plus de 70 auditeurs ravis.

6 novembre

Le spectacle *Les Sorbiers rouges*, de Marcel Schiess, a été donné au cinéma des Breuleux en présence d'une trentaine de spectateurs. Il s'agit d'une évocation historique et poétique de l'écrivain loclois Marcel-Henri Dubois (1889-1946). Son petit-fils a exploité de nombreux documents d'archives pour comprendre le parcours de cet aïeul atypique, qui se

voue à l'enseignement tout en se mêlant aux affaires du monde. C'est ainsi qu'il sera observateur lors du référendum de 1935, quand la Sarre décide de retourner dans l'Allemagne d'Hitler. Autour de lui et de ses écrits, l'homme a créé une forte animation littéraire, entretenant des rapports suivis avec des écrivains de son temps, tels qu'Arthur Nicolet, chantre de l'Indépendance jurassienne. Émouvant, ce spectacle est partagé entre un narrateur présent sur scène et des projections animées sur fond musical, montées et travaillées par Amandine Kolly.

La Section SJE a organisé la manifestation en soutien à cette production artistique hors des circuits ordinaires.

SECTION DE GENÈVE

RAYMOND JEANRENAUD

Président a. i.

Lors de l'assemblée générale de notre section, tenue le 19 février 2024, il a été pris acte de la démission des membres du comité de notre section, ainsi que de son président. M. Raymond Jeanrenaud, membre de la section depuis bientôt une trentaine d'années et trésorier a accepté d'en assumer la présidence, en qualité de président par intérim. Avec la collaboration de M. Jean-Michel Conti, membre du comité, une des tâches du président est d'essayer de constituer un nouveau comité pour continuer l'activité de notre Section, par l'organisation de conférences, d'événements liés à la Société jurassienne d'émulation.

Lors de cette assemblée, devant un public clairsemé, une conférence a été donnée par Madame Géraldine Schaller-Conti sur l'intelligence artificielle au service de la santé. Madame Conti, par sa formation d'ingénieure-physicienne EPFL a pu intéresser et expliquer aux membres présents, les diverses applications actuelles de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine de la santé.

Le Président a soumis à la séance du Conseil, tenue le 24 mai dernier, une analyse et un thème de réflexion.

SECTION DE LA NEUVEVILLE



CHRISTIAN ROSSÉ

Président

Le 27 avril 2023, les émoulatrices et émoulateurs de La Neuveville et environs se sont réunis pour l'assemblée générale 2023 de leur section. L'événement marquant de cette séance fut le renouvellement partiel du comité avec le départ de Fabienne Broquet et l'arrivée de Bertrand Perrin. Merci à tous les deux pour leur engagement, qu'il soit passé ou à venir. L'arrivée d'un nouveau membre dans le comité est naturellement le signe de la bonne santé de notre société.

La soirée s'est poursuivie par la conférence de Nicolas Feuz. Normalement coiffé des deux casquettes de magistrat instructeur et de romancier, le Neuchâtelois avait choisi de déposer la seconde, le temps de cette rencontre, et de nous parler de la lutte qu'en héros moderne, il mène contre le trafic de drogues. Son discours fut ponctué d'exemples tous plus stupéfiants les uns que les autres: combats de coqs entre dealers et autres cultures de chambre. Hallucinant! À n'en pas douter, il lui reste un stock conséquent de souvenirs pour composer ses ouvrages policiers, à la lecture desquels nous pourrions nous extasier.

Le 8 juillet 2023, pour l'annuelle sortie «nature», membres et non membres de notre section ont bravement gravi les pentes de la montagne jusqu'au Schlossberg, paradoxalement monument emblématique de notre cité du bord du lac. Ce jour-là, pour pénétrer dans la cour du château-fort, point besoin d'un trébuchet, de deux béliers ou autre cheval de Troie, ni d'à quatre pattes, en priant le saint qu'on adore, franchir la porte. Si cet huis, pas tout neuf dit-on doucement très à propos, nous était grand ouvert, ce n'était pas par négligence. La châtelaine, dame Zellweger, nous attendait. Ses cheveux étant trop courts, c'est par les escaliers que gueux et manants parvinrent au sommet de la tour. Furent évoqués moult contes du cru et principales légendes sur ses

occupants de jadis qui en ont marqué les cuillères et les barres rondes des fenêtres — dont la plupart sont d'ouverture récente.

Le 5 août 2023, le soleil n'a pas été avare pour l'édition 2023 de notre désormais traditionnel tournoi de pétanque à Cornaux. Il ne manquait qu'une ou deux cigales et on se serait cru sur la Canebière... enfin, naturellement, seulement si on n'y est jamais allé, puisqu'il y a en réalité dans cette artère presque autant de ces insectes qu'au centre d'Oslo et qu'on n'y lance des boules que sur les CRS. Si certains joueurs s'attirent les pointes d'ironies après avoir jeté le cochonnet, tous témoignent le juste respect à celui qui réussit à mettre sa boule à un ou deux centimètres de ce bout de bouchon rond. Pour une fois, le plus fort n'est pas celui qui tire le plus loin, mais celui qui est à la pointe de la précision.

Le 26 octobre 2023, nous avons reçu le sinologue Antoine Kernén à la Cour de Berne pour une conférence intitulée «La politique internationale de la Chine sous la présidence de Xi Jinping». Durant cette soirée, il a été essentiellement question, non pas de tribulations de Chinois en Chine, mais de leur établissement en Afrique. De cette implantation, que notre orateur en dresse une belle, belle image, j'en doute fort. Mais il a montré qu'elle avait l'avantage de mettre tout ce beau monde au boulot. Une opportunité pour la population de ce continent, une alternative au post-colonialisme européen ou un dépouillement systématique par une puissance communiste? Chacun jugera, mais je parierais que la réalité est bien plus nuancée et complexe que cela. Quoi qu'il en soit, le sinologue a lancé d'intéressantes pistes de réflexion.

Le 12 novembre 2023, un dimanche de pluie et de grisaille, mais rien n'a pu entamer l'enthousiasme des gourmets inscrits à la Balade de la Saint-Martin. Malgré ce temps de cochon, ce fut une belle édition.

Le 30 novembre 2023, nous avons accueilli l'astronome Michel Ory pour une conférence superbement intitulée «Supernovæ: les forges de l'univers». Pas d'excuses pour les absents: d'un pied-à-terre à l'une des chaises du Mille Or, il n'y avait qu'un petit pas pour l'homme qui s'entretient (mais peut-être, il vrai, un pas de géant pour le reste de l'Humanité). Notre conférencier qui avait la tête sur les épaules et les épaules dans les étoiles, mais les pieds qui touchaient terre, a évoqué astres et trous noirs, comblant avec brio les lacunes dans les connaissances des auditeurs en l'antimatière. À des années-lumière de l'analogie fumeuse avec notre comité, M. Ory a montré comment l'univers s'efforce de se renouveler avec des super étoiles.

Le 1^{er} février 2024, nous avons volontiers donné la parole à Frédéric Guerne pour une présentation du travail de la Fondation Digger. Partie du constat de la catastrophe humanitaire que constituent les mines anti-personnel — la plupart des victimes sont des mineurs —, l'histoire de cette ONG démarre en 1998. Rapidement, Frédéric Guerne et ses amis ont dû constater que, mine de rien, s'en débarrasser tenait de la mission impossible avec les moyens traditionnels. Déterrer les mines à la main prend un temps fou et, à la fin de la journée, au mieux on a une mine de déterrée, au pire on finit en morceaux entre quatre planches. Par ailleurs les moyens mécaniques existant alors n'étaient pas efficaces. La machine que Digger a mise au point permet de déminer de grandes surfaces en un temps record sans se miner la santé. Malheureusement, désormais, la fondation évolue à son tour en terrain miné, ses performances n'étant pas du goût de tout le monde.

En 2024, nous fêtons les 11 ans de la reformation de notre section. Le comité s'est dit qu'il fallait marquer le coup. Mais pourquoi fêter les 11 ans et pas les 10 ? 10, c'est plus carré, c'est un chiffre rond, me direz-vous. Et bien pour plusieurs raisons. De un, 11, c'est plus joli. C'est deux 1 mis côte-à-côte (c'est romantique) et quand on tourne verticalement la tête à 111°, ça fait un = un peu de traviole. De un plus un, 11 est un nombre premier et donc divisible uniquement par 1 et par 11. Enfin, de un plus un plus un, cette année-là, c'était les 11 ans, alors les 10 ans, c'était l'année précédente que nous n'avons pas particulièrement célébrée. Et ça, c'était la raison première. Pour célébrer cet anniversaire qui n'arrive qu'une fois, le comité s'est dit qu'il souhaitait offrir aux membres une soirée exceptionnelle, un moment intimiste, un « entre nous ». C'est ainsi que le 25 avril, l'AG s'est déroulée au Bordu, dans le club house de la Bordée de Tribord, le club nautique neuvevillois. Nous en avons repris plein les mirettes depuis ce bâtiment sur pilotis. Puis, après la très protocolaire assemblée, un banquet libanais a ravi nos papilles, tandis que Willy Steiner ravissait nos esgourdes avec son accordéon.

Le 18 mai 2024, notre sortie nature nous a conduits à la maison Robert, au lieu-dit « le Jorat » à Orvin. Cette vénérable bâtisse, construite au milieu d'un parc tout de nature vêtu, a hébergé trois générations de Robert, des artistes doués en dessin et en peinture. Le premier à s'y établir fut Léo-Paul, neveu de Léopold, lequel, peut-être, par sa propre renommée, lui avait ouvert une avenue dans le métier — artère que tout un chacun peut emprunter aujourd'hui. C'est à dessein qu'on précisera

que Léo-Paul Robert s'était spécialisé non dans le nu, mais dans l'imagerie animalière. L'apéro qui a suivi la visite guidée fut agrémenté d'un champêtre concert de harpe donné par les mains expertes de Nadia Gigandet.

Le 10 août 2024, rebelote pour le tournoi de pétanque! Les compétiteurs de tous niveaux ont déboulé à Cornaux pour tirer sur ce pauvre cochonnet qui ne leur avait pourtant rien fait. Cruellement, ceux qui l'ont le moins bien visé ont été sanctionnés en se voyant refuser l'accès au podium. Votre serviteur, qui faisait partie de ces vaillants défenseurs de la cause animale, pense à faire une demande officielle de changement des règles pour qu'on valorise les prouesses sportives de ceux qui laissent le plus de distance entre leurs dangereuses boules d'acier et la frêle bête.

Le 31 octobre 2024, nous avons accueilli Romain Roubaty pour une conférence intitulée «L'art des messages cachés: stéganographie et cryptologie». Dans un exposé tout en nuances, nous avons notamment appris comment, en jouant sur les infimes variations de couleur, on pouvait cacher une grande quantité de texte dans une image sans que le non-averti n'y voie quoi que ce soit. Le public venu nombreux n'a su dissimuler son enthousiasme et ne verra plus jamais le ciel bleu d'une carte postale avec la même insouciance.

Le 9 novembre 2024, nouvelle édition de la Balade de la Saint-Martin, cette fois-ci, par un temps ensoleillé. Même si elle a été un peu moins courue par les Neuvevillois que les années précédentes, on peut dire tout de même que la formule a marché. C'est une affaire qui roule — surtout le petit parcours en calèche.

Comme vous pouvez le constater, les saisons 2023 et 2024 ont été particulièrement riches en événements. Nous devons ce succès à notre comité, soit Andrée, Isabelle, Nadia, Odile, Alain et Bertrand. Bravo et merci!

SECTION DE PORRENTROY



JEAN-CLAUDE REBETEZ

Président

Notre assemblée générale a eu lieu le 4 octobre 2022 en la Salle des Hospitalières. Elle était suivie le soir-même par une conférence présentée par M^{me} Hadja a Marca-Kaba, éducatrice sociale, professionnelle de la surdité et sourde elle-même, et par sa mère, M^{me} Martine Kaba-López, entendante, codeuse-interprète en Langue Parlée Complétée. Après avoir déconstruit quelques préjugés et fausses idées sur les handicaps liés à la surdité, elles ont clairement expliqué les différences entre la LL (Lecture Labiale), la LSF (Langue des Signes Française) et la LPC (Langue Parlée Complétée) — et elles ont donné des exemples d'utilisation de la LPC, pas si difficile à acquérir qu'on ne le croit généralement. Mère et fille nous ont ainsi ouvert la porte d'un monde méconnu et sensibilisés à l'importance de nous ouvrir davantage à ce type de handicap très pénalisant socialement. Le 22 novembre 2022, dans l'aula du collège Stockmar, l'ethnologue Magali Jenny nous présentait une conférence intitulée « Secret et rebouteux... Que deviennent les guérisseurs en Suisse romande? ». En 2008, M^{me} Jenny publiait *Guérisseurs, rebouteux et faiseurs de secret en Suisse romande* — un livre vendu à 80 000 exemplaires. Cet ouvrage mettait en lumière un sujet encore tabou et présentait ces hommes et ces femmes qui, avec des techniques diverses et des dons innés ou acquis, donnent leur temps et leur énergie pour aider et soulager, sans pour autant promettre la guérison. Quatorze ans après cette publication, M^{me} Jenny a évalué les évolutions vécues par les guérisseurs romands, noté une amélioration de leurs rapports avec les médecins et une tendance des acteurs sociaux à moins dévaloriser ces pratiques. Elle a aussi relevé les difficultés du quotidien des guérisseurs, souvent soumis à de fortes pressions par certains patients, ainsi que l'énigmatique essor du recours à des désenvoûteurs.

Le 2 février 2023, dans les locaux du Musée de l'Hôtel-Dieu abritant alors une exposition consacrée à l'héraldique, le soussigné présentait

une conférence « Noblesse et blasons : images et anecdotes ». Il brossa un petit tableau de la noblesse régionale (les évêques étaient-ils tous nobles ? Y a-t-il eu des comtes dans le pays ? Pourquoi les nombreuses familles de la petite noblesse régionale ont-elles disparu ? Quels étaient les privilèges de la noblesse ?) et commenta de nombreuses projections de sceaux et de documents des Archives de l'ancien Évêché de Bâle rendant compte des représentations symboliques liées à l'emblématique. Une trentaine d'émulateurs et émulatrices ont participé le 6 mai 2023 à une excursion organisée par M. Jacques Henry, membre de notre Comité. Le matin a été consacré à la visite du Centre international de piano de l'Étobon, en France voisine, qui abrite une des plus belles collections d'Europe. Le directeur et restaurateur de l'institution nous a présenté les plus belles pièces en expliquant leurs particularités et en mettant en évidence les évolutions de ces instruments dans le temps. Présentation d'autant plus passionnante qu'un musicien interprétait des petits morceaux mettant en évidence les particularités sonores des instruments. L'après-midi, nous avons visité la ville et le château d'Héricourt, sous la houlette des membres de l'Association Histoire et patrimoine d'Héricourt, qui nous ont accueillis de la manière la plus sympathique. Le jeudi 11 mai 2023, la musique était à nouveau à l'honneur, puisque M. René Spalinger, musicologue, auteur et conférencier bien connu, nous a parlé du Boléro de Ravel, sous le titre : « Le Boléro : J'ai fait exactement ce que je voulais (Maurice Ravel) ». Avec pédagogie, finesse et humour, M. Spalinger a brièvement replacé le Boléro dans l'œuvre de Ravel, puis il en a décrypté la construction musicale ainsi que sa célèbre progression. À grand renfort de projections explicatives et d'extraits musicaux, M. Spalinger a décortiqué pour nous le mode de construction du fameux crescendo orchestral, et expliqué pourquoi ce dernier s'imprime dans toutes les mémoires. C'est un sujet très différent que nous a présenté le 6 juin 2023 le philologue Lionel Progin. Intitulée « Des moines et moniales esclavagistes à la fin de l'Antiquité ? L'exemple de sainte Mélanie la Jeune », sa conférence interrogeait les concepts de pauvreté ou de solitude à la fin de l'Antiquité en les contextualisant dans leur époque. Elle nous aida à comprendre comment des moines voués à l'ascétisme et au renoncement au monde matériel pouvaient avoir des esclaves pour les assister quotidiennement. L'exemple de sainte Mélanie la Jeune, qui naquit à Rome en 383 après J. C. dans une famille patricienne et renonça au monde en 405 pour vivre en ascète, mais

entourée de domestiques, permit à M. Progin d'illustrer son sujet avec un cas concret.

La chimie et la physique étaient à l'honneur le 30 janvier 2024, puisque M. Jacques Henry, ancien maître de chimie au Lycée cantonal de Porrentruy, recevait un groupe au Jurassica Museum pour leur parler de « L'eau, liquide magique » et illustrer sa présentation avec des expériences à la fois simples et étonnantes. Grâce à la pratique pédagogique de M. Henry, les assistants et assistantes ont pu réaliser eux-mêmes des expériences qui leur ont permis de comprendre les notions de chimie mises en œuvre — tout en passant un agréable moment de délasserment. À l'occasion du Salon international de généalogie et d'histoire qui s'est tenu à Fontenais les 14 et 15 septembre 2024, notre Section a proposé, en collaboration avec l'association À la rencontre de vos ancêtres, une conférence de M. Philippe Pichot, directeur de l'association Pays du Haut Doubs et chef du projet de développement du Château de Joux : « Charles de Gaulle et la Suisse ». M. Pichot a développé l'ensemble des liens, très peu connus et parfois étonnants, unissant de Gaulle à notre pays. À commencer par le fait que le Grand Charles avait un ancêtre bruntrutain, François-Ignace Nicol, lui aussi soldat puisqu'il servit dans le Régiment d'Eptingue au service de France à la fin du XVIII^e siècle.

Nous ne saurions conclure ce rapport sans rendre un hommage appuyé à notre ami Paul Dubosson, membre du Comité depuis 2000, prématurément décédé le 13 juin 2024. Nous garderons le souvenir ému d'un homme de conviction, engagé et toujours prêt à rendre service. Paul nous manquera beaucoup.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du Comité de la Section de Porrentruy pour leur travail et leur engagement, ainsi que la directrice et le personnel du Musée de l'Hôtel-Dieu, avec qui nous organisons certaines de nos activités.

SECTION DE TRAMELAN



LAURENT DONZÉ

Président

Une fois encore, notre cycle de conférences, en collaboration avec le CIP et la municipalité de Tramelan, a été au centre de nos activités. L'année passée, nous avons parlé de médecine ancienne, de plantes médicinales, de peste, de pharmacie et de guérisseurs. Ce cycle très apprécié parlait essentiellement de santé, de notre santé. Le cycle de cette année a traité également de nous, êtres humains, interagissant et communiquant, dont les modes de communication et d'expression évoluent d'une époque à l'autre, d'une génération à l'autre. Devons-nous nous faire du souci pour notre parler, pour cette langue française dont l'écrit est de moins en moins maîtrisé par ces jeunes qui s'expriment de manière bizarre, incompréhensible pour les non-initiés? Et que dire de l'expression par le corps, l'image, ou d'autres médias?

Pour y répondre, notre cycle 2024 est intitulé « *Il faut qu'on parle, ...* ». Nous nous sommes intéressés d'abord à la linguistique jurassienne. Nous avons traité d'orthographe qui part semble-t-il à vau-l'eau. Puis nous nous sommes focalisés sur les mots et expressions de l'Arc jurassien. L'écriture du corps par le tatouage nous a ouvert aux tendances actuelles. N'oublions pas la communication animale qui nous a permis de comprendre un monde plus ou moins hermétique. Enfin, le passé reste vivant par les lieux-dits de nos villages. Nos conférenciers et orateurs ont été:

- **Andres Kristol**, professeur honoraire à l'Université de Neuchâtel, nous a proposé une conférence intitulée « *Histoire linguistique jurassienne: quelques repères* » (19 juin 2024);
- **Marie Pedroni**, enseignante, nous a entretenu de la question « *Faut-il apprendre à écrire ?* » (27 juin 2024);

ACTES 2024 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

- **Mathieu Avanzi**, professeur à l'Université de Neuchâtel, nous a exposé « *Mots et expressions de l'Arc jurassien* » (29 août 2024);
- **Christophe Flubacher**, historien de l'art, a évoqué « *Le tatouage ou l'écriture du corps* » (9 octobre 2024);
- **Elodie Floriane Mandel-Briefer**, professeur à l'Université de Copenhague, a tenu en haleine son public par son exposé sur la « *Communication animale* » (21 novembre 2024);
- **Raoul Voirol**, enseignant, a conclu le cycle en parcourant « *Les lieux-dits de Tramelan* » (5 décembre 2024);

Enfin, en marge de notre assemblée générale, Madame **Sylviane Messerli** de Mémoire d'Ici nous a parlé de: « *Pourquoi conserver des archives privées?* ».

Toutes ces conférences ont attiré un nombreux public et nous nous en félicitons.

SECTION VAUDOISE



PAULINE DUBOSSON

Secrétaire et trésorière

En 2023, trois activités ont occupé la section vaudoise. Premièrement, à la mi-mars, notre assemblée générale s'est tenue à Lausanne et a réuni une vingtaine de membres, qui ont ensuite écouté avec grand plaisir Renaud Simon, alias Renaud de Joux, lire des extraits de son dernier roman historique intitulé *Les Savoies en Pays de Vaud, Le combat des aigles* (éd. Cabédita).

Deuxièmement, une bonne vingtaine de personnes se sont retrouvées en mai à la Cave Potterat à Cully pour marier les traditions jurassiennes et neuchâteloises, à savoir une dégustation de chasselas et de totchés faits maison par certains de nos membres. À cette occasion, nous avons également accueilli le comité de l'ALUJ, l'Association Lausannoise des Universitaires Jurassiens, pour le plus grand plaisir de toutes et tous.

Finalement, en octobre, nous avons accueilli les autres sections, à l'occasion du conseil d'automne, à l'Espace Dickens à Lausanne pour la traditionnelle séance puis, dans l'après-midi, nous avons pu écouter des extraits des nouvelles publiées par la SJE dans un recueil intitulé *Transjura, nouvelles imaginaires* en présence des auteurs Pierre Crevoisier, Reto Steffen, Estelle Dongiovanni et Alexandre Sadeghi.

Membres d'honneur

M^{mes} Anne-Marie Steullet, Moutier

Marcelle Roulet, Saint-Imier

Chantal Garbani, Bienne

Élodie Paupe, Porrentruy

Céline Robert-Charrue Linder, Delémont

MM. Jean-Louis Rais, Delémont

Bernard Moritz, Fontenais

Jean Michel, Porrentruy

Maxime Jeanbourquin, Saignelégier

Bernard Bédât, Fontenais

Jean-François Lachat, Courgenay

Claude Juillerat, Porrentruy

Claude Rebetez, Porrentruy

Michel Angi, Porrentruy

Pierre Lachat, Delémont

Charles Félix, Fontenais

Joseph Chalverat, Porrentruy

Jean Bourquard, Les Breuleux

Jean-Marie Moine, La Chaux-de-Fonds

Clément Saucy, Les Breuleux

Jean-Maurice Maitre, Épauvillers

Martin Choffat, Porrentruy

Comité directeur

Président	M.	Paul Jolissaint, paul.jolissaint@sje.ch 15, Condemène, 2900 Porrentruy
Vice-président	M.	Pierre-Olivier Vallat, Bévillard
Secrétaire générale	M ^{me}	Laurence Frainier, secretariat.general@sje.ch 3, chemin de la Tuilerie, 2900 Porrentruy
Trésorière	M ^{me}	Tatiana Étique, Delémont
Responsable des <i>Actes</i>	M.	Clément Gagnat, Cornol
Responsable des Éditions	M.	Antoine Vuilleumier, Lausanne
Responsable scientifique du DIJU	M.	Philippe Hebeisen, Cormoret
Membres	M ^{me}	Marie-Jeanne Carnal, Bienne
	MM.	Amalric Oriet, Courroux Julien Berberat, Bienne Walter von Kaenel, Saint-Imier
Collaboratrice administrative-comptable	M ^{me}	Natalia Da Campo, Porrentruy
Collaboratrice administrative	M ^{me}	Sara Urrutia, Miécourt

Secrétariat : 8, rue du Gravier, 2900 Porrentruy
032 466 92 57
info@sje.ch

Heures d'ouverture : du mardi au vendredi, de 10 à 12 heures.

ACTES 2024 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

COMMISSION DES ACTES

Responsable	M.	Clément Gagnat, actes@sje.ch 13, Baroche, 2952 Cornol
Membres	MM.	Damien Becker, Fontenais Lionel Progin, Ipsach

COMMISSION DES ÉDITIONS

Responsable	M.	Antoine Vuilleumier, antoine.vuilleumier@sje.ch 91, avenue du Mont-d'Or, 1007 Lausanne
Membres	M ^{me}	Mélinda Fleury, Bienne
	M.	Danick Monnin, Moutier

DIJU

Responsable scientifique	M.	Philippe Hebeisen, diju@diju.ch 3, Petit-Bâle, 2612 Cormoret
Rédacteur	M.	Luc Vallat, redaction@diju.ch, Bienne

Comités des Cercles d'études

CERCLE D'ARCHÉOLOGIE

Co-présidentes	M ^{mes}	Julie Amstutz, cerclearcheo@sje.ch 102, allée des Tilleuls, 2946 Miécourt Romaine Luisoni, cerclearcheo@sje.ch 12, sous-La-Chapelle, 2854 Bassecourt
Trésorière	M ^{me}	Christiane Blaser, Asuel
Secrétaires	M ^{me}	Margot Miermont, Courchavon
	M.	Michel Hof, Courtételle
Communication	M ^{mes}	Camille Linder, Arzier-Le Muids Soraya Sanchez, Develier
Membres assesseurs	M ^{me}	Karine Marchand, Muriaux
	MM.	Colin Linder, Delémont Jérémi Liechti, Tramelan

CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES

Présidente	M ^{me}	Mélinda Fleury, melinda.fleury@outlook.com 66, quai du Bas, 2502 Bienne
Trésorière	M ^{me}	Elena Angiolini, Delémont
Membres	M ^{mes}	Anne-Valérie Zuber, Bienne Cézane Beretta
	MM.	Luc Vallat, Bienne Timy Hürlimann, Damphreux

CERCLE SCIENTIFIQUE

Président a. i.	M.	Jean-Jacques Feldmeyer, jj.feldmeyer@bluewin.ch 67, route de Domont, 2800 Delémont
Trésorière a. i.	M ^{me}	Natalia Da Campo, Porrentruy
Secrétaire a. i.	M ^{me}	Natalia Da Campo, Porrentruy

ACTES 2024 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

Membres	MM.	Claude Ramseier, Neuchâtel Damien Becker, Fontenais Jean Fernex, Bressaucourt Jean Parrat, Delémont Olivier Maridet, Courgenay Thomas Le Meur, Delémont
---------	-----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Correspondants	M ^{me}	Geneviève Méry, Le Noirmont
	M.	Michel Monbaron, Fribourg

CERCLE LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET PHILOSOPHIQUE

Président	M.	Claudio Siegrist, claudio.siegrist@gmail.com 13, rue des Martins, 2800 Delémont
-----------	----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Responsable des réseaux sociaux	M ^{me}	Lisa Siegrist, Courtételle
---------------------------------	-----------------	----------------------------

Responsable du site internet	M.	Matthieu Schneider, Rossemaison
------------------------------	----	---------------------------------

Trésorière	M ^{me}	Laurence Henzelin, Delémont
------------	-----------------	-----------------------------

Responsables de projets	M ^{mes}	Arlette Schneider, Delémont Cécilia Siegrist, Rossemaison
-------------------------	------------------	--------------------------------------------------------------

CERCLE DE MATHÉMATIQUES ET DE PHYSIQUE

Président	M.	Benjamin Bergé, benjamin.berge@gmail.com 28, rue Auguste-Cuenin, 2900 Porrentruy
-----------	----	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Secrétaire	M.	Pierre-Olivier Vallat, Bévillard
------------	----	----------------------------------

Trésorière	M ^{me}	Marie-Thérèse Kohler, Delémont
------------	-----------------	--------------------------------

CERCLE DE PATOIS

Présidente	M ^{me}	Danielle Miserez, rmiserez@infomaniak.ch 66, Bout-Dedô, 2718 Lajoux
------------	-----------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Trésorière	M ^{me}	Josette Waeber, Saint-Imier
------------	-----------------	-----------------------------

Comités des Sections

SECTION DE BIENNE

Présidente	M ^{me}	Marie-Jeanne Carnal, mj.carnal@bluewin.ch 2, Rebenweg, 2503 Bienne
Vice-président	M.	Joël Regli, Bienne
Trésorier	M.	Cédric Kamber, Évilard
Administration, gestion des membres	M ^{me}	Françoise Kessler, Bienne
Procès-verbaux	M ^{me}	Hélène Fima-Leonardi, Bienne

SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS

Président	M.	Pascal Bourquin, contact@pascalbourquin.ch 99a, rue du Progrès, 2300 La Chaux-de-Fonds
Secrétaire	M.	Éric Matthey, mattheyec@gmail.com, La Chaux-de-Fonds
Trésorier	M.	Stéphane Leuenberger, Safnern
Bibliothécaire	M.	Cyrille Moine, La Chaux-de-Fonds
Membres	M ^{mes}	Leyla Miserez, La Chaux-de-Fonds Nicole Chevalley, La Chaux-de-Fonds

SECTION DE DELÉMONT

Président	M.	Claude Jeannerat, claude.jeannerat@bluewin.ch 1, rue des Elfes, 2800 Delémont
Vice-président	M.	Claudio Siegrist, Delémont
Secrétaire	M.	Daniel Voyame, Delémont
Trésorière	M ^{me}	Laurence Henzelin, Delémont
Communication	M ^{me}	Armelle Cuenat, Pleujouse

ACTES 2024 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION D'ERGUËL

Président	M.	Stéphane Boillat, etudeboillat@hispeed.ch 14, rue Francillon, 2610 Saint-Imier
Vice-président		Vacant
Secrétaire	M.	Philippe Beuchat, Courtelary
Trésorier	M.	Jean-Pierre Béchir, Courtelary
Membres	M ^{me}	Catherine Lanitis, Saint-Imier
	MM.	Barthélemy Droz, Courtelary Frédéric Donzé, Saint-Imier

SECTION DES FRANCHES-MONTAGNES

Président	M.	Paul Boillat, paul.boillat@bluewin.ch 22, Le Boéchet, 2336 Les Bois
Vice-président	M.	Jean-Pierre Babey, Le Noirmont
Secrétaire	M ^{me}	Marlyse Claude, Les Breuleux
Trésorier	M.	Olivier Boillat, Le Noirmont
Membres	M ^{me}	Liliane Wernli-Langel, Les Breuleux
	MM.	Alexandre Mouche, Les Genevez Claude Matthey, Les Reussilles

SECTION DE GENÈVE

Président par intérim	M.	Raymond Jeanrenaud, info@ceefiges.ch 3, rue Mina-Audemars, 1211 Genève 3
Trésorier	M.	Raymond Jeanrenaud, Genève
Membre	M.	Jean-Michel Conti, Genève

SECTION DE NEUCHÂTEL

Présidente	M ^{me}	Marianne Guillaume-Gentil-Henry marianne.guillaume@gmail.com La Joliette, 2013 Colombier
Trésorier	M.	Randoald Corfu, Colombier

Membres et comités

SECTION DE LA NEUVEVILLE

Président	M.	Christian Rossé, christian.rosse@polybios.ch 11, route du Château, 2520 La Neuveville
Secrétaire	M ^{me}	Andrée Zingg, 2520sje@gmail.com, La Neuveville
Trésorier	M.	Alain Gagnebin, Neuchâtel
Secrétaire des verbaux	M.	Bertrand Perrin, La Neuveville
Membres	M ^{mes}	Isabelle Künzler, La Neuveville Nadia Gigandet, La Neuveville Odile Brenzikofer, La Neuveville

SECTION DE PORRENTRUY

Président	M.	Jean-Claude Rebetez, jean-claude.rebetez@aaeb.ch 8, rue du Banné, 2900 Porrentruy
Secrétaire	M ^{me}	Anne Schild, Porrentruy
Trésorier	M.	François Schaffter, Porrentruy
Membres	M ^{mes}	Liliane Vindret, Bonfol Myriam Müller-Perruchoud, Porrentruy
	M.	Jacques Henry, Porrentruy

SECTION DE LA PRÉVÔTÉ

Président	M.	Stéphane Froidevaux, stephane.froidevaux@yahoo.fr 9, Le Saucy, 2720 Les Reussilles
Vice-président	M.	Jean-Claude Chevalier, Crémines
Secrétaire	M.	Christian Vaquin, Moutier
Trésorière	M ^{me}	Nadia Bueche Roth, Moutier
Membres	M ^{me}	Christine Meneghelli, Moutier
	MM.	Gérard Comment, Moutier Pierre-Alain Girard, Pontenet

ACTES 2024 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION DE TRAMELAN

Président	M.	Laurent Donzé, laurent.donze@gmail.com 31, rue du 26-Mars, 2720 Tramelan
Secrétaire	M ^{me}	Yvonne Freléchox, Les Reussilles
Secrétaire des verbaux	M ^{me}	Martine Pelletier, Tramelan
Trésorier	M.	Jean-Claude Freléchox, Les Reussilles
Membres	M ^{mes}	Christine Schaeren, Tramelan Dominique Suisse, Tramelan

SECTION VAUDOISE

Président	M.	Frédéric Erard, sectionvaudoise@sje.ch 5, avenue Paul-Cérésole, 1800 Vevey
Secrétaire et trésorière	M ^{me}	Pauline Dubosson, Vevey

Nouveaux membres

*Au 31 décembre 2024, la SJE comptait 1481 membres répartis de la façon suivante:
912 individuels, 280 couples, 9 étudiants.*

Durant l'année 2024, la SJE a enregistré 38 nouvelles adhésions.

Porrentruy (9)

- | | | |
|----|------------------|-------------------------------|
| 1. | BRETON Pascal | 2926 Boncourt |
| 2. | ERB Mélanie | 2952 Cornol |
| 3. | JUILLARD Nicolas | 1964 Chavannes-sous-Orsonnens |
| 4. | KLOPMANN André | 2900 Porrentruy |
| 5. | KOBEL Enzo | 2900 Porrentruy |
| 6. | RERAT Anne | 2900 Porrentruy |
| 7. | SAUCY Clément | 2882 Saint-Ursanne |
| 8. | URRUTIA Sara | 2946 Miécourt |
| 9. | VARELA Alexandre | 1700 Fribourg |

Delémont (6)

- | | | |
|----|-----------------------|--------------------|
| 1. | JOOS Carole | 2822 Courroux |
| 2. | JOST Nils | 2830 Courrendlin |
| 3. | KOLLER Sébastien | 2852 Courtételle |
| 4. | LAMRI-ZEGGAR Patricia | 2882 Saint-Ursanne |
| 5. | SCHAERER Alec André | 2854 Bassecourt |
| 6. | VOIROL Anselme | 2800 Delémont |

Bienne (3)

- | | | |
|----|----------------------|------------------|
| 1. | GALA Mayi Miranda | 2502 Bienne |
| 2. | PORTMANN Marie-Josée | 3210 Kerzers |
| 3. | SIEGRIST Cecilia | 2842 Rossemaison |

Genève (1)

- | | | |
|----|----------------|------------------|
| 1. | BEUCHAT Céline | 1225 Chêne-Bourg |
|----|----------------|------------------|

ACTES 2024 | VIE DE LA SOCIÉTÉ

La Neuveville (6)

1. GEINOZ Christiane et Jacques 2525 Le Landeron
2. LEHMANN Willy et Nicole 2520 La Neuveville
3. SCHAFFTER Gérald et Florence 2516 Lamboing

La Chaux-de-Fonds (3)

1. JOBIN Paul 2300 La Chaux-de-Fonds
2. NEUENSCHWANDER Corinne et SAISON Emile 2300 La Chaux-de-Fonds

Franches-Montagnes (7)

1. DEGLISE Anne-Catherine et BRAILLARD Marc 2887 Soubey
2. EGGENSCHWILER Loïc 2360 Le Bémont
3. FROIDEVAUX Claude 2902 Fontenais
4. GOBIN-SCHEEN Chantal et Eric 2350 Saignelégier
5. GOGNIAT-WILLEMEN Eliane 2340 Le Noirmont

Vaudoise (3)

6. DUBOSSON Suzanne 2900 Porrentruy
7. KLEIN Martine et Bernard 1058 Villars-Tiercelin



L'humain au cœur de l'ingénierie



Aménagement du territoire



Eau



Énergie



Environnement



Géologie, Géotechnique & Métrologie



Mobilité & Infrastructures



Systèmes d'information

Les sociétés filles de RWB Groupe SA :

- RWB Jura SA
- RWB Berne SA
- RWB Neuchâtel SA
- RWB Fribourg SA
- RWB Vaud SA
- RWB Valais SA
- MFR Géologie-Géotechnique SA
- RWB BMo SA
- MetriX SA
- Newis SA
- Erep SA
- Natura biologie appliquée SA
- A. Maibach Sàrl

Imaginer, créer, aménager des cadres de vie respectueux de l'humain et de l'environnement, voilà un défi des plus passionnants pour l'équipe d'ingénieurs RWB Groupe SA.

www.rwbgroupe.ch



INFORMATIQUE • COPIEURS MULTIFONCTIONS

Les professionnels à votre service !



rte de Courgenay 58
2900 PORRENTRUUY

rue St-Randoald 34
2800 DELEMONT

www.tibo.ch

☎ 032 465 94 65



CHÂTEAU DE PLEUJOUSE



 **INFORMATIQUE**



MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU
porrentruy

Musée de l'Hôtel-Dieu

Grand-Rue 5 / CH - 2900 Porrentruy

Tél. +41 (0)32 466 72 72

info@mhdp.ch / www.mhdp.ch



CEJEF

DIVISION LYCÉENNE



LYCÉE CANTONAL

<https://www.lycee.ch>

Le Lycée cantonal prépare aux examens de maturité (maturité gymnasiale).

Il figure sur la liste officielle des établissements de la Confédération suisse dont le **Certificat de maturité et Certificat de maturité bilingue français-allemand** sont reconnus pour l'admission aux études dans les Hautes Ecoles Universitaires, les Ecoles Polytechniques Fédérales, les Hautes Ecoles Pédagogiques, ainsi que les Hautes Ecoles Spécialisées.

Le Lycée cantonal offre la maturité bilingue intercantonale avec le Lycée de Laufen.

L'année scolaire débute le 18 août 2025.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Direction du lycée cantonal
Pl. Blarer-de-Wartensee 2
2900 PORRENTUAY
Téléphone 032 420 36 80
Email : lycee.cantonal@jura.ch

Visitez notre site internet :
www.lycee.ch

villat meubles

UN JOUR VOUS Y VIENDREZ.



2800 Delémont – Place de la Gare
Tél. 032 422 17 57 – victo@bluewin.ch

www.victoria-delemont.ch

Famille Kai & Honorine Rosenfeldt-Kueny
vous présente ses compliments et se recommande pour

Sa bonne cuisine
Ses spécialités de saison

Ses chambres confortables
Ses salles pour banquets



Thermoréseau

Porrentruy

Chauffage à distance

Energie-bois

Electricité

www.thermoreseau.ch

032 466 29 44



2900 PORRENTUUY
19, Faubourg de France
032 466 19 81

2 SITES, UNE SEULE IMPRIMERIE
POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS DEMANDES
DE 1 À PLUSIEURS MILLIERS D'IMPRIMÉS



imprimerie-online.ch
ET SI VOUS IMPRIMIEZ EN SUISSE ?

Plus d'offres sur notre shop en
ligne www.imprimerie-online.ch

ROOOS

Ça roule.

Rue du Midi 27
CH-2740 Moutier

Tél. +41 32 499 99 65

Rue de l'Industrie 75
CH-2746 Crémines

info@roossa.ch

L'histoire et la culture, ça compte. Chez nous aussi: la Mobilière Jura et Moutier-St-Imier, à votre disposition depuis plus de 190 ans.

Agence générale du Jura

Olivier Léchenne

Rue de la Molière 22, 2800 Delémont

T 032 424 40 20, jura@mobilier.ch

Agence générale Moutier-St-Imier

David Wahli

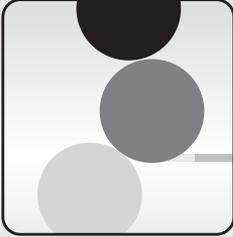
Rue Centrale 1, 2740 Moutier

T 032 494 53 20, moutier@mobilier.ch

mobilier.ch

la Mobilière

IMPRIMERIE



Technique repro

Composition

Impression

Façonnage

*Création
Technique
Couleurs*

Imprimoffset

Alfred Burgunder
16, rue des Annonciades
2900 Porrentruy
Tél. 032 466 43 53
Fax 032 466 13 22
Courriel: imprimoffset-ab@bluewin.ch

SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES

**culture
humanisme
rayonnement
identité
énergies**

www.saint-imier.ch

UNE COMMUNE DU
 **Grand
Chasseral**[®]

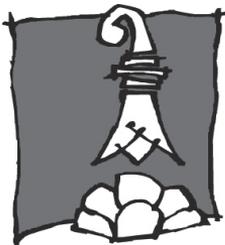


Pneus - Jantes - Batteries - Géométrie - Amortisseurs - Echappements

L'univers jurassien du pneu

Porrentruy
032 466 63 39

Delémont
032 423 26 62



delémont
ACTIVEMENT PROCHE

CHOFFAT

OPTIQUE

NICOLAS CHOFFAT

OPTICIEN

VANNIERS 13
2900 PORRENTUUY

032 466 42 52
choffatoptique@gmail.com



www.f-haenni.ch

Installations électriques 2900 Porrentruy 032 466 14 55



**horlogerie
bijouterie
réfouss**

**a. petignat
2900 Porrentruy**

rue du 23-juin 4
Tél. 032 466 13 36
Fax 032 466 38 84
Mail: refouss@gmail.com

FAITES SORTIR
VOTRE COMMUNICATION
DE SA BULLE

PRESSOR 

Delémont, Moutier, Saignelégier | vente@pressor.ch | 032 421 19 19

RAIFFEISEN

100 ans
Fédération Jurassienne
des Banques Raiffeisen



Maximisez
votre
épargne

**+1.00% sur le
taux d'intérêt du
placement à terme**

Pendant notre année d'anniversaire

Description de l'offre sur raiffeisen.ch/100ans-fjbr





Pour un conseil de A à Z

Avec des solutions d'assurance et de prévoyance sur mesure.
Pour que vous soyez prêts, quoi qu'il arrive.

Nicolas Paupe

Conseiller en assurances et prévoyance
M 078 604 97 15 | nicolas.paupe@allianz.ch
La Ruelle 25 | CH-2882 Saint-Ursanne
ALLIANZ.CH/FABRICE.MOUTTET

*Faubourg de France
à Porrentruy*

*Prévoyance funéraire
Organisation d'obsèques
Fleurs et couronnes*



*Cédric Roy
successeur d'André Wieland*

POMPES FUNÈBRES D'AJOIE SA

tél: 032 466 38 38
www.pfa-porrentruy.ch

*La Société jurassienne d'émulation
remercie les annonceurs qui fidèlement
lui témoignent leur confiance!*

Du présent volume des *Actes*,
composé en Warnock Pro, corps 10,5
par Demotec S.A., Microédition, à Porrentruy,
il a été tiré sur les presses de
Juillerat Chervet, Saint-Imier,
1200 exemplaires non numérotés.
Achevé d'imprimer en avril 2025.